QUARANTIÈME ANNÉE – N° 11902 – JEUDI 5 MAI 1983

M. Arafat amorce un difficile rapprochement avec la Syrie

LIRE PAGE 4 L'ARTICLE D'ERIC ROULEAU



Fondateur : Hubert Beuve-Méry

Directeur : André Laurens

3,80 F

Algérie, 3 DA ; Maroc, 3,50 dir. ; Tunisie, 300 m. ; Allemagne, 1,60 DM ; Autriche, 15 sch. ; Belgique, 26 fr. ; Canada, 1,10 $; Côte d'Ivoire, 340 F CFA ; Danemark, 6,50 Kr. ; Espagne, 100 pes. ; E.-U., 95 c. ; G.-B., 50 p. ; Grèce, 65 dr. ; Irlande, 80 p. ; Italie, 1 200 L ; Liban, 350 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 27 f. ; Norvège, 8,00 kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 80 esc. ; Sénégal, 325 F CFA ; Suède, 7,75 kr. ; Suisse, 1,40 f. ; Yougoslavie, 65 d.

Tarif des abonnements page 8

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
C.C.P. 4207 - 23 PARIS
Tél. : 246-72-23

M. Andropov relance le débat sur les euromissiles

Washington a accueilli mardi 3 mai avec un prudent intérêt les nouvelles propositions concernant les euromissiles faites le même jour à Moscou par M. Andropov au cours d'un dîner offert en l'honneur de M. Honecker. Le numéro un soviétique avait confirmé à cette occasion que l'U.R.S.S. est prête à prendre en compte dans ses négociations avec les Etats-Unis, non pas le nombre des vecteurs à moyenne portée dont est doté chaque camp, mais le nombre d'ogives nucléaires pouvant être transportées. M. Andropov, qui accueillera le 4 juillet à Moscou le nouveau chancelier ouest-allemand, M. Helmut Kohl, a cependant réitéré sa volonté de prendre en compte dans les négociations de Genève, qui reprendront le 17 mai, les forces de frappe française et britannique.

Concession ou propagande ?

La nouvelle proposition de M. Andropov n'est pas entièrement nouvelle, mais c'est la première fois qu'elle revêt un caractère public. Au mois de janvier, lorsqu'il avait reçu le chef des sociaux-démocrates ouest-allemands, M. Vogel, M. Andropov lui avait laissé entendre qu'il était prêt à tenir compte non seulement du nombre des fusées à moyenne portée, mais aussi du nombre de têtes nucléaires transportées. Il ne s'agit pas là que d'un détail, puisque les fusées SS-20 soviétiques, dont s'inquiète l'OTAN sont équipées de trois têtes nucléaires, alors que les Pershing, qu'il est question d'installer en Europe occidentale à partir de la fin de cette année, ne transporteront qu'une seule charge.

L'insistance mise par M. Andropov aussi bien dans son discours devant M. Honecker que lors de sa récente interview accordée au *Spiegel*, à rappeler sa volonté de prendre en compte les forces de frappe française et britannique doit cependant pondérer l'accueil réservé à la nouvelle proposition Andropov. Rien ne permet encore d'affirmer si nous sommes en présence d'une concession significative ou d'un simple geste de propagande destiné de surcroît à bloquer la modernisation de leurs forces nucléaires envisagée par Paris et Londres.

Actuellement, les experts s'accordent pour estimer à deux cent cinquante le nombre des SS-20 stationnés dans la partie occidentale de l'U.R.S.S., ce qui représente donc sept cent cinquante têtes nucléaires. Les forces française et britannique comptent cent soixante-deux vecteurs, mais les soixante-quatre fusées Polaris britanniques sont équipées de trois têtes non indépendantes, dont on peut longtemps discuter la nature.

J. A.

(Lire la suite page 5.)

Les évêques contre M. Reagan

Après bien des tergiversations, les évêques catholiques des États-Unis se sont mis d'accord, le mardi 3 mai, à Chicago, sur le texte d'une lettre pastorale qui demande « l'arrêt des essais, de la production et du déploiement » des armes nucléaires. Ce document, qui était en gestation depuis près de deux ans, ne condamne ni la possession d'armes nucléaires, ni le principe de la dissuasion, comme le souhaitaient certains évêques et prêtres pacifistes partisans d'un désarmement unilatéral. Il s'oppose néanmoins à plusieurs éléments de la stratégie occidentale.

La première ébauche de lettre pastorale, parue en juin 1982, avait provoqué l'indignation de la Maison Blanche. La deuxième version, en octobre de la même année, n'était pas moins provocante, et le gouvernement Reagan avait dû attendre la troisième, le mois dernier, pour pouvoir se réjouir de quelques assouplissements, dus surtout à l'intervention des évêques européens. L'épiscopat y faisait une plus large place à la notion traditionnelle de « guerre juste » et évitait d'entrer dans des détails techniques. Des allusions à la menace soviétique et aux efforts de paix des États-Unis rééquilibraient en quelque sorte l'ensemble.

Quelque cinq cents amendements avaient été soumis à l'assemblée de Chicago, ce qui laissait présager d'autres concessions aux arguments mis en avant par la Maison Blanche et le Pentagone. La plupart des évêques ont penché, au contraire, mardi, dans le sens de l'intransigeance, comme s'ils craignaient de céder aux pressions gouvernementales, et le vote final a été acquis par 238 voix contre 9. L'administration Reagan a sans doute commis une grave erreur en félicitant l'épiscopat des « progrès » réalisés entre la deuxième et la troisième ébauche.

La troisième version ne réclamait plus l'« arrêt » mais seulement la « réduction » de la production et du déploiement des armes nucléaires soviétiques et américaines. Le texte adopté mardi demande à nouveau l'« arrêt », ce qui aboutit à soutenir le mouvement favorable au « gel » des arsenaux nucléaires des deux superpuissances. Autre durcissement de vocabulaire : les évêques ne font pas que « résister », ils « s'opposent » aux armes jugées « déstabilisatrices », même s'ils ne mentionnent plus le missile MX, qui entre pourtant, selon eux, dans cette catégorie.

Un passage-clé du document va également plus loin que précédemment. « Nous ne voyons, écrivent les évêques, aucune situation qui justifierait moralement de prendre l'initiative d'une guerre nucléaire, fût-elle limitée. Il faut s'opposer à des attaques non nucléaires de la part d'un autre Etat par des moyens autres que nucléaires. » Cette position de principe contredit la doctrine de l'OTAN, qui s'est toujours réservé la possibilité d'un « premier tir » nucléaire en Europe dans le cas d'une attaque soviétique menée avec les seuls moyens classiques, compte tenu de la supériorité de l'U.R.S.S. dans ce domaine.

La lettre pastorale des évêques américains a été mise au point une semaine après celle de leurs collègues ouest-allemands, qui défend des thèses comparables. Sa portée est, cependant, plus grande dans la mesure où la R.F.A. n'a pas d'armes nucléaires et s'est interdit d'en avoir, alors que les prélats d'outre-Atlantique mettent directement en cause la politique militaire de leur gouvernement.

LIRE PAGE 5

Le revenu agricole moyen a progressé de 9,1 % en 1982

Le revenu agricole moyen par exploitation a augmenté de 9,1 % en 1982. Cette progression est exceptionnelle même si elle masque, comme chaque année, des disparités importantes. C'est ainsi que les producteurs de vin de qualité et d'oléagineux ont été particulièrement favorisés, à l'inverse des producteurs de fruits et de betteraves.

D'autre part, Paris a officiellement fait part à la Communauté européenne de son désir de voir les montants compensatoires négatifs français diminuer de 2 %, ce qui se traduirait par une hausse équivalente des prix. Dans l'immédiat, Bruxelles semble marquer quelques réserves.

Cependant, une certaine nervosité reste perceptible dans les campagnes, notamment dans le Morbihan, où des producteurs de lait se sont heurtés aux forces de l'ordre à Vannes dans la nuit de mardi à mercredi.

Le revenu agricole aura connu une progression exceptionnelle en 1982. La Commission des comptes de l'agriculture de la nation a révisé en hausse, dans sa session du 4 mai, ses prévisions initiales : en francs constants, le revenu agricole moyen par exploitation augmente de 9,1 %. La *Commission a également* réexaminé le revenu de 1981 et, autre bonne nouvelle, de négatif il devient positif. Il passe de moins 0,4 % à 1,7 %. Ces conclusions devraient mettre du baume au cœur des paysans, qui en ont fort besoin en ce mois de mai 1983, marqué par l'échec sur la négociation des prix à Luxembourg et par les crises conjoncturelles qui affectent les productions, porcine et avicole surtout.

Baume au cœur nécessaire encore, car les organisations paysannes ne se satisferont pas des 2 % d'augmentation qu'ils vont obtenir – mais quand ? – du fait du démantèlement des montants compensatoires monétaires français de 2 points demandé par Paris. Déjà, cette démarche est qualifiée d'insuffisante par les organisations. Et pourtant, le premier ministre, bien que ces 2 % paraissent faibles à l'égard du matelas qui était disponible – 5,1 %, – a effectivement arbitré en leur faveur, tenant plus compte de la thèse de M. Rocard que de celle de M. Delors. L'Elysée a pesé dans ce choix. Pour le ministre des finances, qui a l'œil braqué sur l'évolution des prix, un démantèlement inférieur à un point aurait *été suffisant. Il permettait* d'arriver à une hausse des prix garantis en France de 8 % (1). Chez M. Rocard, on a fait valoir que les hausses de prix garantis ne reflètent pas les prix de marché généralement inférieurs, que l'ensemble des productions n'étaient pas ou étaient mal couvertes par les règlements communautaires et qu'enfin, en dépit d'une année 1982 apparemment bonne, c'était en fait la capacité d'investissement de l'agriculture française qui demeurait incertaine.

A l'Elysée, on a été sensible à cette argumentation économique tout autant qu'à l'aspect politique d'un tel arbitrage. Sans faire de *fixation sur la théorie du complot*, la conjonction des mécontentements attisés par les forces de droite inquiétait suffisamment pour que les arguments économiques de l'équipe de M. Rocard ait plus de valeur encore. Mais 2 % de démantèlement et une hausse des prix finale qui devrait tourner autour de 9 %, cela suffira-t-il pour calmer les esprits que l'on dit peu ou mal contrôlés par la F.N.S.E.A. ? Elle-même n'a manifestement pas cherché à souffler sur le feu.

C'est que la susceptibilité du monde paysan est telle qu'il faut manier les bonnes nouvelles avec des pincettes. M. Rocard avait pris les devants au dernier congrès de la F.N.S.E.A. à Grenoble, en indiquant qu'il aurait à cœur de faire accepter par les autres couches de la société (et par M. Delors ?) le paradoxe selon lequel le décollage du revenu paysan s'effectue l'année même où l'on exige la rigueur pour les autres catégories de travailleurs.

JACQUES GRALL.

(Lire la suite page 37.)

(1) Ces 8 % se décomposent ainsi : démantèlement déjà acquis des M.C.M. français antérieurs à la dernière dévaluation, 3 % ; hausse moyenne qui finira bien par être obtenue pour la campagne dans la Communauté, 4,2 % ; démantèlement partiel des M.C.M. nouveaux, 0,8 %.

L'ANNIVERSAIRE DE LA CONSTITUTION LIBÉRALE DE 1791

Une journée d'affrontements en Pologne

Dans plusieurs villes de Pologne, des milliers de personnes ont, mardi 3 mai, affronté la police pour célébrer l'anniversaire de la Constitution libérale de 1791. De son côté, le cardinal Glemp a pris ses distances à l'égard des autorités civiles, plus nettement qu'il ne l'avait fait ces derniers mois. *« Nous ne voulons pas être dirigés par les décisions arbitraires »*, a dit le primat.

A Paris, quelques dizaines de personnes se sont enchaînées, en gare du Nord, au Nord-Express en partance pour Varsovie et Moscou. Il y a eu une soixantaine d'interpellations.

De notre correspondant
BERNARD GUETTA

Varsovie. – Cette fois-ci, le dispositif policier était plus dense et impressionnant que le 1er mai. Des murs de camions grillagés, de jeeps équipées de lance-grenades, de canons à eau et de transporteurs blindés barraient l'horizon tout autour de la vieille ville. Les escouades de miliciens formaient un tissu si serré qu'on passait à peine entre ses mailles. Jusqu'au porche de la cathédrale, sur la gauche, sous l'arche, les zomos (unités anti-émeutes) avaient pris position, photographiant la foule à tour de bras ou jouant ostensiblement, collés aux fidèles, de leurs longues matraques blanches.

Il y avait trois mille personnes dans la cathédrale, autant à l'extérieur, venues suivre la messe célébrée pour l'anniversaire de la Constitution du 3 mai 1791 – celle qui avait fait de la Pologne, un an avant que Catherine II n'y mît bon ordre, une monarchie constitutionnelle, libérale et réformatrice. Solidarité, qui avait mis cette date à l'honneur en 1981, avait, comme l'an passé, appelé à venir, mais sans manifester, prier pour cette exigence de démocratie vieille de tant de siècles et toujours si jeune de tant d'actualité. L'homélie que les haut-parleurs font entendre dans la rue, dit l'espoir *« de vivre dans un pays libre et bien gouverné »*.

Le prêtre, avant que n'éclate *Dieu sauve la Pologne*, l'hymne qui est devenu celui de Solidarité, et que les bras ne se dressent dans le « V » de la victoire, appelle au calme et à la pondération. L'hymne et les bras s'élèvent... mais pas un slogan, puisque telle est la consigne de la clandestinité. Et, dans un silence lourd de craintes tues, la foule sort lentement dans la rue de la cathédrale pour déboucher sur l'esplanade du palais royal.

La rue s'y prolonge en une haie étroite que forment les miliciens adossés à leurs véhicules d'où les réserves sont prêtes à bondir. C'est là qu'il faut avancer sour les ordres claquants des haut-parleurs : « *Circulez ! Tout rassemblement est illégal ! Circulez rapidement !* » Soudain, un, puis deux, puis trois applaudissements éclatent et tous applaudissent bientôt la milice à tout rompre. Les haut-parleurs s'époumonent, crachent leurs menaces, mais on n'entend plus que les applaudissements qui font rire les visages et sourire aussi – oh ! pas tous, mais bon nombre d'entre eux – les miliciens.

(Lire la suite page 3.)

« Nous souhaitons l'apaisement des conflits »

nous déclare M. Jacques Chirac

Le silence relatif qu'observe M. Jacques Chirac depuis les élections municipales contraste avec sa prolixité durant la campagne électorale. Il ne juge pas nécessaire d'intervenir actuellement de façon publique dans le débat politique. Il estime que chacun a pu au cours des derniers mois prendre connaissance des jugements qu'il porte sur l'action du gouvernement et sur le comportement de la majorité.

Le président du R.P.R. nous a ainsi décrit l'état du pays : *« Le spectacle qui nous est donné est celui d'une France tirée à hue et à dia, d'un pays qui aurait perdu son cap et qui, au lieu de rassembler toutes ses énergies pour surmonter ses vrais problèmes – garantir l'indépendance, sauvegarder les libertés, renforcer notre résistance à la crise, – se disperserait dans des querelles stériles. »*

Parmi les causes de cette situation détériorée, M. Chirac en souligne deux. La crise économique, tout d'abord, qui réduit les avantages acquis, ébranle les statuts protecteurs, favorise les replis catégoriels et entrave l'exigence de la solidarité : *« La solidarité n'est jamais aussi difficile que lorsqu'elle devient moralement plus nécessaire. Chacun a une tendance naturelle à demander à son voisin de faire le premier pas dans la voie de l'austérité »*, nous a affirmé l'ancien premier ministre.

La deuxième cause réside dans l'accroissement excessif des pouvoirs de l'Etat. M. Chirac reconnaît que cette tendance a commencé avant 1981, mais que la gauche l'a accentuée, *« en voulant faire croire que l'Etat pouvait tout et en suscitant ainsi des mirages »*. Il reproche au gouvernement et à la majorité de *« tenir un discours politique manichéen, dans lequel, trop souvent, l'appel à la la lutte des classes, opposant les bons aux mauvais Français gomme le langage plus œcuménique que tient le président de la République »*.

La situation actuelle comporte donc, selon le maire de la capitale, des risques de division, des menaces d'affrontement, et elle entraîne un durcissement du débat politique. Après avoir dénoncé les responsabilités du pouvoir, M. Chirac estime que l'opposition a, à la fois, une responsabilité à courte échéance et un devoir pour le jour où *« les échéances démocratiques normales pourront la ramener aux affaires »*.

Dans l'immédiat, nous assure-t-il, *« l'opposition ne doit ni attiser les conflits ni en sous-estimer la portée et le sens »*. Il insiste avec force en disant : *« L'opposition n'est pas à l'origine des mouvements actuels. Les sujets de mécontentement sont suffisamment nombreux et profonds. Nous souhaitons l'apaisement des conflits, non leur aggravation. Les efforts de tous doivent tendre vers le seul objectif du redressement national »*.

ANDRÉ PASSERON.

(Lire la suite page 9.)

AU JOUR LE JOUR

Crosses

Quand les évêques polonais tonnent en chaire contre le pouvoir du général Jaruzelski, l'Occident frémit d'aise, et les agnostiques trouvent soudain des vertus à la foi catholique.

Quand les évêques américains lèvent la crosse contre la course aux armements, l'Est se frotte les mains, prêt à trouver, finalement, des mérites à la religion romaine.

C'est dans la manière des catholiques d'être universellement à contre-courant, surprenants et non « récupérables ». *Depuis le temps, les puissants devraient le savoir.*

BRUNO FRAPPAT.

La conférence du Conseil de l'Europe sur le chômage

DEUX ENTRETIENS AVEC LES MINISTRES DU TRAVAIL ESPAGNOL ET SUÉDOIS

(Lire pages 38 et 39)

Le XXXVIe Festival de Cannes

M. JACK LANG : « ACTION A LA TÊTE, ACTION A LA BASE »

(Lire page 17)

Le Monde

débat

Le programme militaire 1984-1988

A l'approche du débat parlementaire sur le projet de loi de programmation militaire 1984-1988 (*le Monde* des 21 et 22 avril), le R.P.R. et l'U.D.F., comme en témoignent leurs spécialistes de la défense, MM. Yves Lancien et Jean-Marie Daillet, tentent d'élaborer un contre-projet de loi commun sur la sécurité de la France. De son côté, un collectif de hauts fonctionnaires proches du P.S. s'en prend aux arguments avancés par l'opposition.

Un mauvais soufflé

par YVES LANCIEN (*)

ON serait tenté de donner deux notes à M. Charles Hernu après sa présentation du projet de loi de programmation militaire : une bonne note pour l'emballage, une mauvaise note pour le contenu.

A première vue, en effet, c'est la valse des milliards, la palme à l'imagination, avec, en prime, l'assurance de la continuité.

OUI MAIS :

L'objectif financier repose sur une hypothèse d'inflation de 5 % par an de 1984 à 1988 ; ce qui est pour le moins aléatoire (sans compter que l'inflation « militaire » est en moyenne supérieure de 1 % à l'inflation normale).

La loi compte deux périodes bien distinctes : 1984-1985, où l'effort sera des plus médiocres, et 1986-1988, où l'on nous fait miroiter par contre (la croissance recouvrée !) que l'on mettra les bouchées doubles. Avec un premier hic : un rendez-vous, en fin de première période, pour faire le bilan et « réévaluer » (en hausse ou en baisse ?) les objectifs aujourd'hui affichés pour la deuxième période.

Si fait que nous ne connaissons véritablement que les chiffres pour 1984 et 1985, et ces chiffres sont, hélas ! du même tonneau que ceux de 1982 et 1983 : 8,9 milliards d'augmentation en francs courants pour 1984, soit 6,68 %, et 9,4 milliards d'augmentation en 1985, soit 6,20 %.

Au total, par conséquent, pour ce que l'on peut véritablement appréhender, nous aurons subi pendant quatre ans (1982-1985) soit, à peu de chose près, l'étendue d'une loi de programmation, une stagnation d'abord, une régression ensuite.

La priorité au nucléaire, si fort proclamée, ne se retrouve ni dans les chiffres ni dans les programmes. Gendarmerie mise à part, la section commune (celle du nucléaire) sera la seule à régresser de 1984 à 1988, de 24,27 % à 23,37 %, à l'intérieur du budget des armées.

La traduction s'en trouve naturellement dans les programmes : en vingt ans (de 1980 à 2000), la construction d'un seul sous-marin lance-missiles, à mettre en service en 1994, aura été décidée, alors que l'on en perdra deux, les deux premiers, le *Redoutable* et le *Terrible*, d'ici à l'an 2000 !

On aura retardé en même temps le programme SX de missile terrestre mobile, qui glisse ainsi de 1992 à 1996.

Et on ne trouvera rien dans la loi en ce qui concerne le missile entièrement à têtes multiples indépendantes, le M-5, qui devait équiper les sous-marins de la prochaine génération, non plus que pour les satellites où la fabrication de l'arme à rayonnement renforcé !

On se rabattra, faute de mieux, sur le missile tactique Hadès qui viendra s'ajouter au missile air-sol à moyenne portée ASMP du vecteur aérien.

L'armée de terre devra se contenter de moderniser son vieux char AMX 30 (au coût de 7 millions de francs l'unité), et ne commandera que quatre-vingts hélicoptères.

La marine ne commandera qu'un seul porte-avions à propulsion nucléaire au lieu des deux nécessaires, et ne remplacera pas ses intercepteurs Crusader en fin de service vers 1990.

Elle devra se suffire de seize avions de patrouille maritime, alors qu'il en avait été annulé quarante-deux en 1982, et reportera à plus tard la construction d'une deuxième génération de sous-marin nucléaire d'attaque (4 000 tonnes).

L'armée de l'air, quant à elle, attendra toujours son avion de transport stratégique, sans que rien soit encore décidé quant au passage du *futur avion de combat ACX, dont le* prototype volera en 1986, à la production en série de son dérivé l'ACT.

En regard, bien sûr, on aura mis sur pied la force d'assistance rapide (FAR) à cinq divisions (une parachutiste, une aéromobile, une blindée, une d'infanterie et une à base de troupes de marine). Prélevée sur qui ? Équipée et transportée comment ?

Que deviendra alors la Ire armée, quelles structures, quelle mission, par rapport à la FAR, par rapport à l'Hadès ? On entre ici dans la zone du flou, comme en ce qui concerne la déflation des effectifs (sept mille hommes par an), car on ne sait toujours pas, sinon pour cinq mille hommes en Allemagne, qui sera touché.

Reste, inspiration de dernière heure, *dont on imagine bien* la source, la théorie des « trois cercles (1) ». Plus discutable sans doute aujourd'hui qu'hier devant la nécessité de plus en plus évidente, à l'heure d'un renouveau toujours possible du pacifisme et de l'isolationnisme, de protéger l'Europe de l'Ouest dans son ensemble contre un risque d'agression qui ne laisserait personne indemne.

(1) Selon M. Hernu, le premier cercle de la défense est le sanctuaire national ; le second, l'Europe de l'Ouest et les territoires couverts par l'alliance atlantique ; le troisième, le reste du monde et, principalement, les régions essentielles à l'approvisionnement de la France, ainsi que les pays ayant avec la France des accords de défense (N.D.L.R.).

(*) Député de Paris, chargé de mission pour la défense au R.P.R.

La grande illusion

par JEAN-MARIE DAILLET (*)

M. CHARLES HERNU est un heureux homme : il a su, avec plus d'habileté que jamais, faire passer dans l'opinion l'idée que son projet de loi de programmation militaire était le meilleur possible, compte tenu des moyens de la France. Il a même laissé entendre, en montrant à la télévision les couvertures des documents récemment publiés par l'U.D.F. et le R.P.R. à ce sujet, que *« des convergences »* pourraient bien exister entre l'opposition et la majorité en politique de défense.

Saluons un savoir-faire qui réussit à convaincre aussi aisément — moyennant, il est vrai, l'appui complaisant des médias, où les spécialistes ne sont pas légion — à partir d'une analyse internationale de simple bon sens et de louables déclarations de principe, auxquelles tout le monde — ou à peu près (1) — peut souscrire, et dont il irait de soi que les mesures proposées à la suite sont la conséquence logique.

Un catalogue peu rempli

Un gouvernement doit prévoir à long terme, et nous avons dit nous-mêmes (2) que *« la loi de programmation militaire va engager la défense de la France, donc son destin, pour bien plus que cinq années »*. L'objet de la loi de programmation n'en est pas moins les moyens de nos armées pour 1984-1988, et la tendance à la hausse ou à la baisse de ces moyens est décisive pour la suite. M. Hernu, lui, nous projette une vision de l'armée de la fin du siècle comme si les objectifs à long terme n'étaient pas, eux aussi, tributaires des choix immédiats, ceux-ci étant évidemment opérés à partir de ce que l'on peut prévoir du futur à vingt ans de distance — et alors que l'on ne sait qui, et dans quelles circonstances, devra décider. Visiblement, le ministre est peu pressé de devoir révéler le peu d'équipements qui entreront en service ou seront commandés de 1984 à 1988.

D'ailleurs, ce catalogue fin de siècle est-il si rempli que cela ? Ce n'est certes pas La Redoute ! *« L'armée de terre améliorera sa capacité d'intervention avec 1 100 chars, 400 hélicoptères de combat, 450 pièces d'artillerie moderne et environ 8 000 véhicules blindés. » « L'armée de l'air maintiendra en ligne 450 avions de combat. » « La marine nationale disposera d'un tonnage total de l'ordre de 300 000 tonnes, inférieur au tonnage actuel mais supérieur au tonnage de l'ordre de 270 000 tonnes auquel elle descendra inéluctablement* (?) *à la fin de cette décennie ; elle comportera deux porte-avions, dont l'un à propulsion nucléaire. »* Il y aura huit sous-marins nucléaires d'attaque ? Oui, mais *à la fin du siècle*, et on aura diminué, par obsolescence, le nombre des sous-marins nucléaires lance-missiles.

Bref, même *à la fin du siècle*, pour ne prendre qu'un exemple significatif, la marine n'aura qu'un seul porte-avions à propulsion nucléaire... Pour le grand public, cela paraît, certes, non négligeable. Pour les militaires et les trop rares Français qui s'intéressent à notre défense, c'est tout simplement diviser par deux le nombre actuel, comme d'ailleurs le nombre prévu sous le septennat précédent : il devait, en effet, être commandé *deux* porte-avions classiques, hors d'âge avant vingt ans.

Certes, la vision à l'horizon 2000 d'armements modernes peut faire impression à des non-initiés. L'ennui, c'est que, d'ici à la fin du septennat, en 1988, bien peu de ces équipements seront livrés : pour garder le même exemple, l'unique porte-avions nucléaire ne sera pas commandé avant *1986* et en service avant 1994 ; les 32 avions de surveillance Breguet Atlantique de deuxième génération — il en était prévu 42 du temps de M. Giscard d'Estaing — ne seront que 16 à entrer en service au cours de cette nouvelle loi-programme quinquennale, dont 2 seulement en 1984-1985...

L'étalement est du même ordre pour les systèmes antiaériens, les hélicoptères de combat, les chars, les canons, etc.

Le discours et les actes

Ces trop longs délais ouvertement organisés sont, bien sûr, la conséquence d'une décision politique très grave, que s'impose à lui-même un pouvoir socialiste qui n'a jamais, quoi qu'il en dise, accordé la priorité des priorités à la défense nationale et en prend d'autant moins les moyens que sa folle politique économique et budgétaire le contraint à une super-austérité — qu'il a fait retomber principalement sur nos armées en 1982 et 1983, en la dissimulant sous *les apparences d'une doctrine militaire pseudo-gaulliste*.

M. Hernu a beau dire que *« la France n'abaisse pas sa garde »*, cela n'est que parade verbale à la preuve du contraire, évidence qu'il ne peut nier quand il décrit le volume et la nature des fabrications qu'il prévoit, et *a fortiori* quand il annonce les crédits qu'il s'engage à présenter à l'approbations du Parlement.

Le ministre de la défense souligne en effet avec trop d'emphase que, *« pour garantir la réalisation effective des programmes d'équipement »*, il abandonne la référence au produit intérieur brut marchand et promet une enveloppe financière qui s'élève à 830 milliards de francs courants, et cela sur la base d'une inflation estimée en moyenne annuelle à *5 %...*

Un calcul rapide, sur la base des 9 % d'inflation au minimum qui, vraisemblablement, caractériseront 1983 et très probablement 1984-1988, permet de compter qu'à partir du budget militaire de cette année (133 milliards) *c'est au moins 865 milliards, en francs courants, qu'il faudrait pour la simple reconduction des crédits sur cinq ans.* Ajoutons à cela les 2 % que prétend atteindre M. Hernu en progression annuelle du pouvoir d'achat des armées : on aboutit alors à 882 milliards. Et je n'ai pas compté le 1 % qu'il y a lieu de réserver pour l'« inflation technologique »...

Appel aux socialistes

La majorité socialiste prendrait une terrible responsabilité si elle endossait sans mot dire cette loi-programme en trompe-l'œil, cette grande illusion si bien orchestrée. Oui ou non, le discours prononcé à Bonn par le président de la République avait-il un sens ? La décision de réduire nos effectifs de 10 % en R.F.A., sous prétexte qu'*« il serait illogique que les forces françaises en Allemagne »* ne subissent pas elles aussi le contre-coup d'une *« volonté d'économies »* mal placée, est-elle compatible avec ce discours ?

La vérité, c'est que le gouvernement Mauroy programme, à contre-temps, à contre-courant de toute l'alliance, un brutal coup de frein sur les crédits militaires : en francs constants et malgré la crise, ce pays avait réussi à les augmenter de 5,7 % en 1978, de 5,1 % en 1979, de 3,8 % en 1980, de 4,4 % en 1981, et même de 4 % en 1982. Pour 1983, ce sera — 1,1 %, et au mieux la stabilité en 1984 et 1985 (et encore, à condition de ramener l'inflation à 5 % !).

C'est inacceptable. Les événements de 1940 seraient-ils oubliés ? Et l'effort que Léon Blum avait voulu en 1937 ? J'en appelle au sens national de nos collègues socialistes et à la responsabilité suprême de M. François Mitterrand, chef de nos armées.

(1) Les communistes ont calmement expliqué qu'ils n'étaient pas d'accord avec M. Hernu quant à la menace soviétique. Ce propos servait admirablement les uns et les autres.

(2) Voir l'avant-propos du Livre bleu de l'U.D.F. (*le Monde* du 20 avril).

(*) Député C.D.S. de la Manche, président de la commission U.D.F. de la défense.

Le flou, quel flou ?

par CRITIAS (*)

APRÈS un an d'observation, R.P.R. et U.D.F., pour une fois à l'unisson, ont décidé de faire des sujets de défense un objet de polémiques partisanes. C'est leur droit, même s'il n'est pas établi que tel est le meilleur moyen de rendre service à son pays et à sa sécurité. Les Français découvrent que les ex-donneurs de leçons jouent au jeu assez largement réprouvé de la politisation d'un domaine qui devrait pourtant, par essence, rassembler les différentes composantes de notre peuple.

A cet égard, la présentation du projet de loi de programmation est un bon exemple de l'attitude nouvelle de la droite, une bonne illustration aussi des ses contradictions et de la vacuité de son argumentation.

Piège

Prenons le débat sur les euromissiles et la stratégie, d'abord. Le président Mitterrand aurait eu le tort et l'imprudence de prendre position sur la *« double décision »* (négociations de Genève entre Soviétiques et Américains et, en cas d'échec, déploiement des euromissiles à la date prévue, en décembre 1983) et de continuer à affirmer que la paix en Europe et dans le monde passe par le respect de l'équilibre.

Son prédécesseur était bien plus avisé, qui ne disait rien du sujet, préférant certains témoignages de satisfaction *parfois* gênants et venus de l'étranger... Ainsi, l'un des ex-conseillers compétents sur ces matières intervenait-il sentencieusement en ce sens dans *le Monde* du 18 janvier, relayé quelques jours plus tard par l'ancien président lui-même. Ces deux déclarations pour expliquer combien maintenant l'Union soviétique est fondée à vouloir inclure nos forces nucléaires dans le camp américain, piège dans lequel il ne fallait naturellement surtout pas tomber. D'où les fameux silences... Et feignant d'oublier que la prise en compte de nos forces est une position constante de l'U.R.S.S. depuis SALT-1 !

Intéressant procès qui, heureusement, a fait long feu mais qui, cependant, est bien obscurci, depuis, par la publication, sous la présentation de MM. Lecanuet, Gaudin, Chauvin, Daillet et Paecht, d'une brochure présentant *« la loi de programmation nécessaire à la France en 1983 »*. On peut y lire, entre autres, page 14, que la force française de dissuasion *« affirme le caractère national de notre défense* (c'est juste), *tout en étant un élément important de la dissuasion d'ensemble exercé par l'alliance atlantique » !* Voilà un argument de poids pour M. Andropov, que MM. Giscard d'Estaing et Robin n'ont sans doute pas dû voir passer !

Mais la vérité n'est-elle pas ailleurs ? L'U.D.F., marquant bien imprudemment, et même dangereusement, ce choix pourtant écarté par son illustre inspirateur, ne veut-elle pas plus simplement dire enfin : rentrons dans l'OTAN, et tout ira mieux. On comprendrait alors que, dans le même opuscule, quelques lignes plus loin, il soit tranquillement écrit que la dissuasion *« ne peut être que globale, c'est-à-dire (...) prévoir la capacité de riposte militaire appropriée aux divers degrés d'agression »*. Voilà la France qui adopte la doctrine américaine de la riposte graduée ; vers l'OTAN toujours !

Surenchère

Qui croire ? L'U.D.F. et le R.P.R., quand ils conduisent ensemble des travaux sur la défense pour critiquer la majorité mais renier notre stratégie nationale de dissuasion du faible au fort, sur laquelle il y avait jusqu'alors un — vrai ? — consensus ? L'ancien président de la République ou la commission de défense de la formation politique qui soutient son action? Et que pense l'électorat du R.P.R. des chants cacophoniques de ces nouvelles sirènes que sont M. Jacques Toubon, qui souhaite l'intégration européenne, ou M. Yves Lancien, qui en fait le reproche à la majorité? Il est vrai que ces hérauts sont embarrassés dans la surenchère où les conduisent leurs alliés.

On comprend mieux pourquoi — si l'on veut bien aller au-delà des procès d'intention, toujours commodes à introduire, mais combien plus délicats à instruire — la politique de défense conduite par M. Mitterrand, appliquée par le gouvernement et présentée par le ministre de la défense rencontre un large écho dans l'électorat de l'opposition, quelque peu malmené. Et que de fortes personnalités telles que Mme Marie-France Garaud ou le général Lucien Poirier s'y retrouvent.

Voici donc un gouvernement de gauche qui a le front de présenter un projet de loi de programmation militaire solide, cohérent, novateur, quand l'on attendait d'un gouvernement « socialo-marxiste » abandons et débandade.

Dans le projet de loi, la priorité au nucléaire, chère naguère aux gaullistes, est réaffirmée de la manière la plus claire qui soit : par des engagements de crédits qui n'ont rien d'indicatif. Le porte-avions à propulsion nucléaire est commandé, les avions de détection aéroportée aussi. La marine construit trois sous-marins nucléaires d'attaque supplémentaires, alors que l'armée de terre se dote de nombreux hélicoptères.

Surtout, des choix responsables sont opérés. D'abord celui d'une réduction du format de nos armées, qui n'est pas sans courage. Après l'avoir — et comment — critiqué cet hiver, le R.P.R. et l'U.D.F. ont admis la nécessité d'une armée de terre ramenée de 312 000 à 300 000 hommes. C'est bien. Il aurait été mieux encore d'entreprendre cette nécessaire réforme quand l'on était aux affaires.

Quant à la réorganisation, elle devrait répondre aux vœux des plus lucides, parmi les spécialistes de l'opposition, qui en caressèrent le projet lorsqu'ils étaient au pouvoir mais qui n'osèrent jamais s'employer à la faire admettre par la hiérarchie militaire.

Faux procès

Que reste-t-il alors de la déclaration commune du R.P.R. et de l'U.D.F., bien réjouissante pour tous ceux, et ils sont nombreux dans les armées, qui se souviennent des affrontements sauvages entre les deux partis sur la question du sixième sous-marin nucléaire lance-missiles, ou des diatribes cruelles que M. Arthur Paecht, alors député, réservait au ministre R.P.R. de l'époque ?

Il ne reste rien qu'un texte sans portée, qui accumule contre-vérités et faux procès. En voici quelques preuves.

Le gouvernement est accusé de ralentir de moitié l'accroissement de l'effort que la nation consacre à sa défense. Mais les circonstances économiques sont bien différentes, et un rendez-vous de réactualisation est prévu. Avant le 10 mai, on avait fait miroiter aux forces armées la perspective d'un accroissement sans fin de ce même effort, quand les plus hautes instances de l'État savaient bien que le prélèvement sur le P.I.B.m. serait plafonné à 4 % après 1982. En vérité, on n'aura jamais dépensé autant pour la défense.

« Aucun moyen ne permettrait la polyvalence de l'armée de terre. » Mais les hélicoptères et les blindés légers, dont un nouveau programme est lancé, les missiles portables sol-air à très courte portée, ne sont-ils pas les armes par excellence de la polyvalence ?

Sans voix

Il y aurait aussi *« régression du développement des armes nouvelles »*. Mais le gouvernement lancera les études du sous-marin nucléaire lance-missiles de nouvelle génération, du missile mobile SX, du missile antimissiles, des antichars de troisième génération, de l'avion de combat tactique successeur du Jaguar, etc. Ignore-t-on que pendant cinq ans le budget de la défense financera plus de 30 % de la recherche publique ? Pouvait-on faire plus ou mieux ? On peut toujours faire plus. Faire mieux dans une enveloppe financière nécessairement et légitimement limitée.

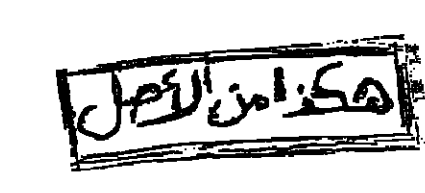
R.P.R. et U.D.F. sont ici sans voix. Parce qu'il est difficile de critiquer un projet dont on souhaitait le contenu. Parce que l'on ne peut nier que le chef de l'État ait exercé pleinement, à l'occasion de ce texte, ses reponsabilités constitutionnelles de chef des armées. Parce qu'il est rageant de constater que gauche et défense ne sont pas deux mots ennemis.

(*) Pseudonyme d'un collectif de hauts fonctionnaires tenus au devoir de réserve (N.D.L.R.).

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*
Gérant :
André Laurens, directeur de la publication
Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)



Commission paritaire des journaux et publications, no 57 437.
ISSN : 0395 - 2037



Le Monde

étranger

EUROPE

Grande-Bretagne

DANS LA PERSPECTIVE D'UNE PROCHAINE DISSOLUTION DES COMMUNES

Les états-majors politiques font des élections locales du 5 mai un grand test national

Londres. — Les élections locales du jeudi 5 mai sont attendues avec impatience par les états-majors politiques, qui en espèrent des leçons pour les législatives prochaines. On votera dans tous les districts urbains et ruraux d'Angleterre et du Pays de Galles, sauf à Londres. L'Ecosse, qui est traditionnellement un bastion travailliste, reste également à l'écart de la consultation. Dans deux cent *soixante*-trois conseils *sur* trois cent soixante-neuf, tous les sièges sont renouvelables, contre un tiers dans les autres. C'est la plus vaste consultation depuis 1979, lorsque la désignation des conseillers locaux avait eu lieu le même jour que les élections générales qui avaient vu la victoire de Mme Thatcher.

Il sera cependant difficile de tirer des conclusions définitives des résultats de jeudi. La campagne a été très peu animée, et l'on s'attend généralement à une participation faible (de l'ordre de 40 %). Aucun grand sujet n'a dominé les controverses, les impôts locaux étant passés à l'arrière-plan depuis que la baisse de l'inflation et des taux d'intérêt a permis aux collectivités locales de reconstituer leur trésorerie. De plus, les prochaines élections législatives auront lieu avec un nouveau découpage, ce qui ne facilite pas les comparaisons. Dernier élément d'incertitude : l'apparition de l'alliance entre les libéraux et les sociaux-démocrates, absente en 1979, et qui dispute sa première consultation générale.

Il n'en reste pas moins que le jeudi 5 mai est considéré comme une date-clé dans le compte à rebours vers la dissolution de la Chambre des Communes et les élections législatives. Si le résultat des conservateurs est à la hauteur des espoirs soulevés chez eux par les sondages,

De notre correspondant

Mme Thatcher sera tentée de convoquer les électeurs dès le mois de juin (on parle déjà du 16 ou du 23 juin). Elle a convié ses principaux ministres pour le week-end prochain dans sa résidence de campagne des Chequers, et certains commentateurs s'attendent à l'annonce officielle de la date des élections au début de la semaine prochaine.

La pression des députés conservateurs

Dans les milieux proches du premier ministre, on conteste cependant un calendrier aussi serré. Mais Mme Thatcher n'a elle-même rien fait pour décourager les spéculations : *« Un bon général ne dévoile pas publiquement son plan de bataille »*, a-t-elle dit. Son silence et les déclarations Sibyllines de ses lieutenants ont entretenu les rumeurs. Conséquence du raisonnement logique ou de l'auto-intoxication, la classe politique est maintenant convaincue que le premier ministre n'a pas d'autre choix que de provoquer des élections en juin. Après tout, la législature aura duré quatre ans, ce qui est la moyenne pour ces vingt dernières années. *Un report à l'automne ou à* l'année prochaine — ce qui serait théoriquement possible — apparaît comme une dérobade.

Mais si elle choisit des élections rapprochées, Mme Thatcher ne sera-t-elle pas taxée d'opportunisme ? Dans l'un ou l'autre cas, il est certain que l'opposition travailliste utilisera l'un des deux arguments. Mais c'est le privilège et la responsabilité du premier ministre de décider du moment des élections.

Mme Thatcher a toujours dit qu'elle souhaitait aller jusqu'au bout de son mandat. Mais elle a affirmé aussi avoir besoin de deux ou trois législatures pour mener à bien la révolution silencieuse qu'elle a entreprise. Nombre d'arguments militent en faveur du mois de juin : la bonne cote des conservateurs dans les sondages ; les difficultés de l'alliance et les déchirements du parti travailliste ; une inflation au-dessous de 5 % ; une reprise économique qui s'annonce...

Les conservateurs n'ont guère intérêt à attendre octobre : la hausse des prix risque de s'accélérer légèrement, alors que l'amélioration de l'activité économique n'a eu aucun effet sur le niveau du chômage ; les travaillistes peuvent se ressaisir, et l'alliance retrouver un regain de faveur... Les députés conservateurs exercent une forte pression sur Mme Thatcher pour qu'elle leur garantisse dans les plus brefs délais un nouveau mandat de cinq ans. Leur avis pèsera sans doute moins que l'instinct politique d'un premier ministre qui, pendant quatre ans, a manœuvré au milieu des embûches avec une habileté consommée.

DANIEL VERNET.

● *Une réunion publique du Front national* (extrême droite), mardi 3 mai à Londres, a provoqué de violents heurts entre les forces de l'ordre et des manifestants opposés à sa tenue.

Une trentaine de personnes ont été arrêtées et plusieurs autres, dont un policier, ont été blessées au cours des affrontements qui ont causé des dégâts *« relativement importants »*, indique-t-on à Scotland Yard. — *(A.F.P.)*

Pologne

Une journée d'affrontements

(Suite de la première page.)

La foule remonte ensuite les trottoirs de l'avenue Krakowskie-Przedmiescie... Mais les estafettes de la police, comme devenues folles, sillonnent en tout sens la chaussée, hurlant aux gens de ne pas descendre des trottoirs — ce dont ils se gardent — et de se disperser, ce qu'ils font... en un cortège d'applaudissements. Noyés à leur tour dans le flot, les patrouilles, d'abord désarçonnées, saisissent au hasard des proies qu'on leur laisse, sans autre réaction qu'un éclair de haine dans le regard. Une vieille femme tend des fleurs à un milicien : *« Va te faire enculer ! »*, répond-il. Entendant cela, un gaillard murmure : *« Ils ne perdent rien pour attendre. »*

Etat de guerre ? Il est bien là. A l'angle de la rue Swietokrzyska, dernier carrefour avant le rond-point du comité central, dont l'accès est solidement barré, c'est la charge à la matraque. Les coups pleuvent, les gens fuient comme ils peuvent. Les bus, illusoires havres, sont pris d'assaut. Et c'est, dans l'embouteillage, l'heure du ratissage.

A Gdansk, Cracovie, Nowa-Huta (et peut-être dans d'autres villes, on peut le supposer sans encore le savoir) lors de semblables rassemblements, la milice charge aussi. A Gdansk, il y a deux messes, l'une à la basilique et l'autre dans l'église Sainte-Brigitte, la paroisse des chantiers Lenine devant laquelle M. Walesa, qu'accompagne sa femme, est follement acclamé par six mille partisans. A la fin de l'office, sitôt « Lech » arraché aux hourras, un cortège se forme brutalement dispersé, comme celui qui tente de quitter la basilique. A Cracovie, dix mille personnes descendent aux cris de « Solidarité » et de « Walesa ! » de la cathédrale de Wawel vers le Rynek, sont assaillies par les zomos qui bloquent le centre-ville et ratissent. A Nowa-Huta, où la messe est également dite en présence de sept mille fidèles pour le second anniversaire de la bénédiction des étendards du syndicat indépendant des aciéries, deux mille manifestants défilent durant trente minutes avant une charge violente.

On ne peut exclure dans ces conditions qu'il faille, après plus d'informations, allonger la liste des victimes de l'état de guerre. Des témoignages recueillis sur place par l'Agence France Presse ont ainsi rapporté, mardi 3 mai, alors que le porte-parole du gouvernement indiquait, au cours d'une conférence de presse, que le parquet avait ouvert une enquête sur cette affaire, des précisions glaçantes sur les circonstances de la mort, le 1er mai, à Nowa-Huta, de Ryszard Smugar (*le Monde* du 4 mai). Ce jeune ouvrier de vingt-neuf ans, qui était allé manifester avec sa femme et son enfants, aurait été tué, non pas d'un éclat de grenade, mais d'une grenda tirée en tir tendu à 5 ou 6 mètres, pendant qu'il se trouvait bloqué par les zomos près du théâtre de la ville. La carotide coupée, il se serait vidé de son sang pendant que des miliciens retardaient l'arrivée d'une ambulance, barrant sa route et frappant la carrosserie de leur matraque.

Une bataille de longue haleine

Même aussi sauvages que dans ce cas, ces violences ne sont pourtant pas l'élément primordial d'une situation dont ces quatre dernières semaines ont confirmé la complexité. Ne voir que la répression, bien réelle, serait ignorer la bataille de longue haleine qui se poursuit sous l'état de guerre et au regard de laquelle la « normalisation » n'est que le lointain objectif du pouvoir.

Ces gens qu'on a vus descendre dans les rues dimanche et mardi ne sont pas les martyrs d'une cause perdue, ni seulement des « militants de Solidarité ». Téméraires mais sûrs d'eux, ils ont non pas bouleversé mais spectaculairement redévoilé un échiquier politique dont la pièce maîtresse est l'évolution profonde de cette société depuis au moins 1970 et son refus présent de renoncer à ses aspirations.

Les miliciens lâchés sur ces manifestants pacifiques n'avaient, eux, pas l'ordre — la journée de mardi l'a encore montré — de noyer la réalité dans le sang ; mais celui de la maquiller par l'étalage dissuasif de leurs forces, de photographier et de ficher, de réprimer.

Ces prêtres, enfin, chantant dans leurs homélies la liberté et la démocratie ne sont ni des prêcheurs de croisades ni moins encore, malgré leurs appels au calme, des partisans du renoncement. Comme leur hiérarchie et comme les Polonais qu'ils sont, ils oscillent, au gré des aléas du rapport des forces, entre le repli prudent et la relance de la pression sur le pouvoir. Jamais, en dix-sept mois d'état de guerre, cette relance n'avait été aussi bien planifiée, organisée et dosée que depuis la rencontre secrète, les 9, 10 et 11 avril, entre M. Walesa et les dirigeants clandestins du syndicat. Comment le pouvoir réagit-il ?

M. Urban, le porte-parole du gouvernement, répète, mardi, à la presse étrangère que les *« six millions et demi »* de personnes qui ont suivi les cortèges officiels du 1er mai se sont ainsi *« politiquement décidées »* en faveur du *« programme de réformes et de stabilisation de l'Etat »*. *« Cela prouve*, dit-il, *que la tension s'affaiblit et que la politique consistant à attirer les gens indécis, à libérer les internés et la plupart des condamnés »* était la bonne. S'il admet que *« la société polonaise est différenciée politiquement, le restera et que les contre-manifestations l'ont montré »*, pour lui elles ont surtout montré la grande faiblesse numérique de l'opposition, dont les manifestations sont *« sans programme et ne servent à rien »*.

Il rejette catégoriquement toute idée d'ouvrir des négociations avec M. Walesa, qui, dit-il, a laissé passer, en novembre 1981, la chance de Solidarité d'être un partenaire de *« l'entente nationale »*. L'Ouest, dans ces conditions, perd son temps à essayer de *« gonfler »* par ses journaux le rôle du dirigeant syndical.

Le limogeage de Wajda

C'est clair : nous saurons attendre mais nous ne céderons sur rien. Pour mieux en convaincre encore, M. Urban annonce en passant qu'Andrzej Wajda et deux de ses collaborateurs sont limogés de la direction de leur unité de production cinématographique. M. Wajda avait le tort de refuser de démissionner de la présidence de l'union des cinéastes, indispensable étape de la remise au pas de cette organisme.

Auparavant, M. Urban avait laissé la parole au ministre des cultes, M. Lopatka. Les dernières manifestations, assure le ministre, *ne remettent rien en cause, ni dans* le principe de la visite du pape ni dans son déroulement, et les manifestations qui pourraient la troubler constitueraient une *« regrettable dissonance »* mais d'une importance limitée.

Le pape, explique M. Lopatka, nous a demandé, en acceptant notre invitation, de promulguer une amnistie avant sa venue. Ce n'était pas une condition mais une demande. Nous lui répondrons et cette correspondance sera publiée. M. Urban enchaîne : pas d'amnistie tant que les causes qui avaient exigé l'état de guerre n'auront pas totalement disparu.

Bref, ce pouvoir, au-delà d'une propagande grossière, dit que son alliée est l'usure du temps, qu'il sait devoir faire des gestes symboliques et n'être pas à même de tout se permettre dans une *société « différenciée »*, mais dit aussi que le pouvoir, c'est lui seul. Certes, le temps est ce qu'il y a de plus précieux dans une situation bloquée. Reste à savoir si la prudence tactique peut, sans ouverture, durer longtemps sans risque de dérapage.

Le primat, lui, ne le pense apparemment pas. S'impatientant manifestement depuis trois semaines, il réclamait mardi, devant une foule énorme à Czestochowa, où s'ouvrait la réunion de la conférence épiscopale, *« le respect des droits de l'homme et de la dignité humaine »*. *« Nous ne voulons pas être gouvernés à coups de circulaires confidentielles* (...) *ou par des décisions arbitraires*, dit-il. *Nous voulons être tous traités de la même manière, d'une façon juste, car le pouvoir est fait pour servir la nation (...) »*.

BERNARD GUETTA.

A PROPOS DES « BLOCAGES EUROPÉENS »

M. Chandernagor : « La Communauté risque de se trouver en cessation de paiements »

« L'Europe risque de se trouver en état de cessation de paiements », nous a déclaré M. Chandernagor, ministre chargé des affaires européennes, commentant, mardi 3 mai, la visite qu'il avait faite la veille à Bonn, en préparation du sommet franco-ouest-allemand des 16 et 17 mai, et au cours de laquelle il s'est livré *« à un inventaire sérieux et un peu sévère »* des blocages européens.

Il y a le blocage des prix agricoles — problème le plus pressant, — mais qui n'a pas été, au dernier conseil agricole des Dix, le fait de l'Allemagne fédérale ; mais *« il y en a d'autres »* dont le plus grave, estime le ministre, est le *« blocage financier »*.

Selon les prévisions de la Commission, *« à la fin de l'année ou au début de l'année prochaine au plus tard, le plafond de 1 % de la T.V.A.* (principale ressource de la Communauté) *sera crevé »*. *« On ne peut pas honorer les engagements de la politique agricole commune, payer une compensation à la Grande-Bretagne et élargir la Communauté à l'Espagne et au Portugal en maintenant le plafond de 1 % de la T.V.A. intangible »*, a ajouté le ministre. Or, *« l'Allemagne reste tout à fait hostile au dépassement du 1 % »*.

Le problème, poursuit M. Chandernagor, *« est de savoir si nous sommes satisfaits d'une Europe réduite aux acquêts et aux acquis et qui, dans un monde qui bouge et dans une certaine mesure progresse, est une Europe qui recule »*.

Il y a deux secteurs, estime M. Chandernagor, où l'Europe peut avoir l' *« ambition de ses origines »* et affirmer son identité : la sécurité, avec, par exemple, une politique commune d'armement, et surtout *« en relevant le défi industriel »*, ce *qui n'est possible qu'avec une politi*que commerciale extérieure.

La France propose un système *« souple, simple et décentralisé »*, a poursuivi le ministre, avec la création de ce que M. Mitterrand a appelé, au dernier conseil européen, des *« agences »* qui réuniraient des entreprises, des Etats (ceux qui jugeraient bon d'y participer), la Banque européenne d'investissements et la Communauté *« en tant que telle »*, parce que la dimension communautaire est nécessaire. Dans certains domaines *« qui commandent l'avenir »*, les Européens travaillent et dépensent parfois autant que leurs grands concurrents, mais *« ils restent derniers à cause de la dispersion de leurs efforts »*.

Pour que des industries naissantes réussissent, dit le ministre, il faut non seulement la dimension du Marché commun, mais aussi *« les disciplines communautaires. Il faut bénéficier des marchés publics européens et obtenir des modulations du tarif extérieur commun. C'est ce que font les Japonais et les Américains, et ce n'est nullement incompatible avec les règles du GATT. Les Européens doivent se doter d'un instrument du même type que celui dont disposent les Américains, et qui leur permet de réagir plus rapidement qu'en recourant au GATT en cas de préjudice causé à leurs industries par des importations »*.

Les Européens doivent aussi trouver des « créneaux » disponibles ou, s'ils veulent exploiter des créneaux déjà occupés, trouver les moyens d'aller technologiquement plus loin. C'est ce que la France, a souligné M. Chandernagor, a fait dans le nucléaire. Le ministre voit en tous cas *« deux domaines qui commandent l'avenir »* où le gouvernement français est particulièrement *« inquiet »*, et où les Européens se sont fait *« le plus enfoncer »* : les circuits intégrés et la robotique industrielle.

Les Allemands sont-ils intéressés par une telle politique industrielle, qui devrait occuper la plus grande partie des prochaines réunions franco-allemandes et européennes ? *« Ils sont ouverts »*, répond M. Chandernagor, qui en a également parlé aux Britanniques et aux Italiens.

MAURICE DELARUE.

Des divergences soviéto-roumaines provoquent l'ajournement d'une conférence au sommet du Comecon

Moscou *(A.F.P.)*. — Des divergences entre l'U.R.S.S. et la Roumanie ont entraîné le report *sine die* d'une conférence au sommet du Comecon qui aurait dû se tenir fin mai à Moscou. Une réunion des chefs des partis communistes des dix pays membres du Conseil d'assistance économique mutuelle (Bulgarie, Hongrie, R.D.A., Pologne, Roumanie, U.R.S.S., Tchécoslovaquie, Vietnam, Cuba, Mongolie) semble exclue avant le mois de septembre.

Ce report aurait été décidé à la suite de la réunion des secrétaires des comités centraux des P.C. et des représentants permanents des pays membres du Comecon qui s'est tenue du 26 au 28 avril. Elle était consacrée aux problèmes de *« l'approfondissement et du perfectionnement de la coopération économique, scientifique et technique entre les pays membres »*.

Confrontée à de graves problèmes économiques, la Roumanie, qui est incapable d'honorer sa dette extérieure, souhaite obtenir une aide accrue des autres pays membres du Comecon et notamment de l'U.R.S.S., qui, indique-t-on de source est-européenne, continue d'exiger un paiement en devises fortes pour le pétrole qu'elle lui vend.

La Roumanie ne cesse depuis plusieurs années de critiquer les faiblesses du Comecon et l'apport insuffisant, selon elle, de l'organisation pour satisfaire ses besoins en énergie et en matières premières. Privée de débouchés en Occident pour son industrie lourde, elle demande également à prendre une part plus importante à la réalisation d'ouvrages d'infrastructure dans les pays « frères ». Les appels de Bucarest à plus de « solidarité » de la part de Moscou sont apparemment restés sans écho jusqu'à présent.

A la mi-avril, la Roumanie avait été indirectement rappelée à l'ordre par l'hebdomadaire soviétique *Temps nouveaux*, qui accusait une revue roumaine de prêter à l'U.R.S.S. des *« aspirations expansionnistes et néo-colonialistes »*.

L'idée d'une sommet du Comecon avait été relancée au début de 1981 par le président roumain, M. Nicolae Ceausescu, et le président tchécoslovaque, M. Gustav Husak.

Allemagne fédérale

« STERN » SOLLICITE L'AVIS D'EXPERTS INTERNATIONAUX SUR L'AUTHENTICITÉ DES JOURNAUX DE HITLER

Hambourg *(A.F.P.)*. — Le magazine ouest-allemand *Stern*, qui a commencé le 4 mai la publication du texte de ce qu'il affirme être le journal d'Adol Hitler, a annoncé qu'il permettrait rapidement à des experts ouet-allemands, suisses et américains de consulter les originaux entreposés dans une banque suisse.

Dans un communiqué, *Stern* ajoute que *« ses rédacteurs en chef, directeurs de la publication et éditeurs estiment superflues toute discussion sur les doutes »* élevés à propos des soixante cahiers, jusqu'à la publication de ces nouvelles expertises.

Le texte ne précise pas le nom de ces spécialistes, ni s'ils auront accès à l'ensemble des carnets. Le directeur des archives fédérales ouest-allemandes, M. Hans Booms, a déclaré à l'agence Reuter qu'il avait été sollicité par le magazine pour effectuer des examens supplémentaires, qui sont en cours.

Le secrétaire général de la C.S.U., parti de M. Franz-Joseph Strauss, a demandé à *Stern* de cesser la publication du journal attribué à Adolf Hitler parce qu'il *« portait atteinte »* à l'image de l'Allemagne à l'étranger.

« La publicité donnée à sa diffusion est une erreur au moment où la R.F.A. s'efforce, cinquante ans après la prise de pouvoir du Führer, de présenter le passé de l'Allemagne d'une façon aussi objective que possible », a ajouté le secrétaire général.

PROCHE-ORIENT

REÇU A DAMAS PAR LE PRÉSIDENT ASSAD

M. Yasser Arafat amorce un difficile rapprochement avec la Syrie

Le ministre des affaires étrangères libanais, M. Elie Salem, ne partage pas, sur les négociations avec Israël, l'optimisme du secrétaire d'État américain. M. Shultz a, en effet, assuré, mardi 3 mai, dans l'avion qui le ramenait de Jérusalem à Beyrouth, qu'un accord sur le retrait des forces israéliennes du Liban *« pourrait intervenir dès la fin de la semaine »*. Prenant la parole à l'issue des entretiens de M. Shultz avec les dirigeants libanais, M. Salem a déclaré pour sa part : *« Il y a encore de nombreux points de conflit. Il ne va pas être facile de résoudre tous ces problèmes en deux ou trois jours. »*

De notre envoyé spécial

Damas. — Les relations syro-palestinennes, tour à tour orageuses, tendues ou fraîches, traversent une phase de détente. Pour la première fois depuis la fin de la guerre du Liban, M. Yasser Arafat est à Damas *« en visite officielle »*. Mieux, le chef de l'O.L.P., que le président Assad refusait ces derniers mois de rencontrer, a été reçu le mardi 3 mai au palais présidentiel, entouré des principaux dirigeants palestiniens, en vue d'une *« normalisation »*.

L'U.R.S.S., l'Algérie, l'Arabie Saoudite, diverses personnalités du monde arabe, dont M. Georges Haoui, le secrétaire général du parti communiste libanais, qui se trouve à Damas, avaient multiplié les démarches auprès du président Assad pour l'inciter à engager des pourparlers.

Les griefs syriens

Les tractations s'annoncent mal aisées. Le président syrien ne nourrit pas une sympathie particulière pour le chef palestinien. Surtout, le contentieux qui oppose Damas à l'O.L.P. est particulièrement épineux. Il porte notamment sur une question capitale, à savoir *« l'indépendance de décision et d'action »* que revendique la centrale des fedayin. *« Nos frères syriens et nous-mêmes avons des conceptions divergentes à ce sujet*, explique M. Abou Jihad, le commandant en chef adjoint des forces palestiniennes, cofondateur du Fath avec M. Yasser Arafat. *Nous voulons que Damas admette que nous avons le droit de mener notre propre politique sur la scène internationale, en particulier arabe, selon les intérêts de notre cause. Malheureusement, le gouvernement syrien est tellement susceptible qu'il interprète nos échanges avec la Jordanie ou l'Irak par exemple comme des actes dirigés contre lui. »*

Si les membres du gouvernement de Damas observent une certaine retenue, M. Mohamed Heydar, membre du haut commandement « national » (panarabe) du Baas, a toute latitude de dire tout haut ce que d'autres confient en privé. Il formule deux reproches *« essentiels »* à l'égard du président de l'O.L.P. : *« Premièrement*, nous dit-il, *Yasser Arafat s'imagine que sa cause est exclusivement palestinienne et que notre rôle à nous, les Arabes, consiste à le soutenir les yeux fermés. Or, la Palestine est la raison d'être de notre combats et nous avons le droit, surtout après les lourds sacrifices que nous avons consentis, de discuter, de contester, et même de nous opposer à telle ou telle action de l'O.L.P. D'autre part, Yasser Arafat met tous les Etats arabes sur le même plan, confondant réactionnaires et progressistes, ceux qui résistent à l'expansionnisme israélien et les autres. »*

Parmi les *« autres »* figure la Jordanie. Les Syriens n'ont toujours pas « digéré » les récentes tractations entre le président de l'O.L.P. et le roi Hussein en vue de favoriser la mise en œuvre du plan Reagan. *« Il est à la limite du supportable*, dit M. Mohamed Heydar, *que Yasser Arafat refuse de coordonner sa politique avec celle de la Syrie, tout en acceptant le principe d'une confédération jordano-palestinienne. »* La raison de cet *« étrange comportement »* est claire aux yeux du dirigeant baasiste : *« Yasser Arafat*, assure-t-il sur un ton caustique, *est davantage intéressé à fonder un Etat dont il serait le président qu'à poursuivre la révolution ; en attendant, il a la prétention d'implanter son propre Etat au sein des Etats arabes qui lui accordent l'hospitalité. »* M. Heydar ne se prive pas d'énumérer les *« indélicatesses »* commises par les fedayin tour à tour en Jordanie, au Liban, enfin en Syrie, qui, elle non plus, *« ne les tolérera pas »*.

Les Syriens craignent que la rupture, le 10 avril dernier, des pourparlers jordano-palestiniens ne soit pas définitive. On sait maintenant, grâce aux indiscrétions de ceux qui ont été mêlés aux tractations d'Amman, que M. Arafat a été contraint par ses propres camarades de les interrompre. Sans les consulter, le président de l'O.L.P. avait proposé des amendements au projet d'accord que lui avait soumis personnellement le souverain jordanien ; ce dernier les avait approuvés tels quels en signant et en renvoyant le document à M. Arafat, qui devait le contresigner.

Les concessions du roi Hussein

Le roi Hussein avait consenti deux concessions : il renonçait à la constitution d'une délégation strictement jordano-palestinienne et acceptait de supprimer toute référence à la résolution 242 du Conseil de sécurité. Le texte amendé — présenté comme une *« déclaration d'intention »* — indiquait qu'une délégation *« arabe »*, dans laquelle figureraient des personnalités palestiniennes indépendantes de l'O.L.P., engagerait des négociations *« sur la base des résolutions du sommet arabe de Fès et des diverses initiatives internationales favorables à une paix juste, en particulier celle du président Reagan »*.

M. Yasser Arafat, prêt à souscrire à l'accord, se heurta cependant à une double opposition, celle du comité exécutif de l'O.L.P. et, plus sérieuse encore, celle du comité central du Fath, sa propre organisation, qui s'était réuni au Koweït début avril, en présence des dirigeants du Front démocratique, MM. Hawatmeh et Yasser Abd Rabbo. Le président de l'O.L.P., désavoué par ses amis les plus proches, pourtant des « modérés » comme lui, avait, dans un moment de découragement, présenté sa démission. *« En m'empêchant de contresigner l'accord que j'ai conclu avec le roi Hussein, vous me privez de toute crédibilité! »*, s'était-il écrié avant de revenir sur sa décision. Les dirigeants palestiniens, unanimes, avaient alors fait parvenir au souverain jordanien des amendements supplémentaires, supprimant notamment toute référence au plan Reagan et réaffirmant le droit de l'O.L.P. à représenter les Palestiniens dans toute future négociation.

L'affaire n'était pas pour autant classée. Persévérant, M. Yasser Arafat entreprit aussitôt de nouvelles démarches pour obtenir l'assouplissement du plan Reagan. Par l'entremise d'un autre membre du comité exécutif, M. Ahmed Abou Setteh, qu'il dépêcha discrètement à Washington, et par le truchement de l'Algérie, du Maroc et de l'Arabie Saoudite, il fit savoir qu'un accord avec le roi Hussein redeviendrait possible si seulement les Etats-Unis reconnaissaient au peuple palestinien le *« droit à l'autodétermination »*. M. Lakhdar Brahimi, émissaire du président Chadli, a entrepris la semaine dernière une tournée à Damas, à Amman et à Ryad pour faire admettre à cet effet le principe d'un référendum dans les territoires occupés. Les Palestiniens, selon le projet algérien, seraient invités à choisir entre trois options : leur rattachement à Israël, leur rattachement à la Jordanie ou encore l'instauration d'un Etat indépendant en Cisjordanie et à Gaza. La proposition a suscité des réactions mitigées au sein de l'O.L.P., mais M. Arafat miserait sur les pressions de l'Arabie Saoudite et du Maroc pour la faire adopter.

Une concertation utile

C'est l'un des multiples reproches que lui font les dirigeants syriens, qui entendent être les maîtres du jeu. Les récriminations que formule en privé le président de l'O.L.P. ne sont pas moindres. Il se plaint, notamment, que les autorités de Damas confisquent, depuis le début de la guerre du Liban, toutes les cargaisons d'armes soviétiques destinées à l'O.L.P. ; que les activités des fedayin au Liban et en Syrie soient soumises à des restrictions draconiennes ; que Damas lui interdise encore d'établir des contacts directs avec les pacifistes israéliens, allant jusqu'à télécommander l'assassinat de celui qui était chargé de ces contacts, M. Issam Sartaoui. Les dirigeants syriens nient, bien entendu, toute responsabilité directe ou indirecte dans le meurtre du représentant de l'O.L.P. auprès de l'Internationale socialiste.

On comprend, dès lors, pourquoi il a fallu que M. Georges Haoui, le secrétaire général du P.C. libanais, plaide des heures durant, à Tunis, le week-end dernier, pour convaincre M. Yasser Arafat de se rendre à Damas, lui assurant qu'en cas d'échec des négociations le roi Fahd d'Arabie Saoudite inviterait à Djeddah MM. Assad, Arafat et le roi Hussein pour régler les différends qui les opposent.

On s'étonnera sans doute que le chef communiste libanais agisse dans le même sens que le roi d'Arabie Saoudite. Mais ce n'est pas la première fois, ni la dernière sans doute, que la complexité de la conjoncture proche-orientale engendre des rapprochements surprenants. Le Mouvement national libanais a besoin de s'appuyer sur le royaume wahabite et la Syrie pour empêcher qu'un *« accord injuste »* ne soit conclu entre Beyrouth et Jérusalem ; l'O.L.P. et la Syrie, pour leur part, sont condamnées à s'entendre pour empêcher une telle éventualité ; les uns et les autres ont intérêt à établir de bons rapports avec la Jordanie pour que l'ébauche d'un règlement puisse s'effectuer dans la concertation. Tous cependant feignent d'oublier que rien ne peut être entrepris sans, d'une part, l'accord des Etats-Unis, et, d'autre part, le consentement de l'Union soviétique.

Bref, ces manœuvres diplomatiques interarabes paraissent à nombre d'observateurs comme étant vouées à la stérilité. Elles sont néanmoins utiles dans la mesure où elles entretiennent l'espoir, voire l'illusion, que la parole peut encore offrir une alternative à la violence.

ERIC ROULEAU.



DIPLOMATIE

LA CONTROVERSE SUR LES PROBLÈMES DE SÉCURITÉ

Deux prises de position

L'épiscopat américain demande l'arrêt de la production des armes nucléaires

Intitulée « Le défi de la paix : la promesse de Dieu et *notre réponse* », la lettre pastorale des évêques américains rendue publique mardi 3 mai à Chicago juge « *immoral* » le recours à l'arme nucléaire. Les évêques estiment notamment que tout usage de l'arme atomique contre des villes doit être banni et que des tirs contre des centres industriels et militaires installés à proximité d'agglomérations civiles sont « *moralement disproportionnés* ». « *Ce serait de la politique pervertie ou de la casuistique que d'essayer de justifier l'usage d'une arme qui* « *indirectement* » *ou* « *non intentionnellement* » *tuerait un million de personnes, simplement parce qu'elles vivent près d'une cible militaire* », écrivent-ils.

Les prélats américains admettent cependant que la possession d'armements nucléaires est « *moralement acceptable* », si elle est basée sur la dissuasion et si celle-ci n'est pas considérée comme une fin en soi mais comme « *un premier pas vers un désarmement progressif* ». La lettre pastorale appelle enfin, sans cependant utiliser ce mot, à un « gel » nucléaire. Le document demande en effet que soient passés « *des accords immédiats, bilatéraux et vérifiables afin d'arrêter les essais, la production et le déploiement de nouveaux systèmes d'armes nucléaires.* »

Concession ou propagande ?

(Suite de la première page.)

Selon la solution retenue, le nombre des têtes transportables par Londres et Paris varie donc de cent soixante-deux à deux cent quatre-vingt-dix. Mais Londres, comme Paris ont décidé de moderniser leurs arsenal : Londres veut remplacer les Polaris par des Trident qui seraient équipés d'une douzaine de têtes; Paris, de son côté, commencera à partir de 1985 à équiper ses sous-marins de fusées M-4 transportant chacune six têtes. A la fin de cette modernisation, la Grande-Bretagne et la France disposeraient d'au moins un millier de têtes transportables, soit plus que n'en a l'U.R.S.S. aujourd'hui.

Ces données expliquent la pruence de la réaction de Washington aux propos de M. Andropov. Deux heures après son discours, le département d'Etat a déclaé qu'il pouvait s'agir aussi bien d'un « *signe de progrès* » que d'un « *durcissement* » de la position antérieure de l'U.R.S.S. Pour le département d'Etat, la principale ambiguïté du discours de M. Andropov, c'est qu'il continue à exiger la prise en compte des arsenaux français et britannique et à estimer qu'il existe actuellement un équilibre approximatif entre les forces. « *Les Etats-unis et les alliés,* a rappelé le département d'Etat, *ont déjà clairement indiqué qu'ils ne pouvaient accepter la demande que les forces soviétiques soient égales à celles d e tous les autres Etats combinés.* »

Ce qui est en jeu, en fait, c'est la véritable nature de snégociations américano-soviétiques de Genève sur les euromissiles. C'est pour répondre à l'installation des SS-20 que l'OTAN a décidé, en 1979, d'installer cent huit Pershing-2 et quatre cent soixante-quatre missiles de croisière en Europe occidentale. Dans l'esprit des Occidentaux, les négociatins de Genève doivent donc viser à rétablir un équilibre sur le théâtre européen qui a été rompu au bénéfice de l'U.R.S.S. Tout se passe depuis quelques mois comme si M. Andropov cherchait à changer la nature de ces négociations, exigeant en préalable l'annulation de la décision de l'OTAN et, de plus, liant toute réduction de l'implantation des SS-20 à une réduction equivalente des arsenaux français et britannique.

J. A.

Les évêques de R.F.A. admettent, avec des réserves, le principe de la dissuasion nucléaire

De *notre* correspondant

Bonn. – On peut se demander combien de catholiques allemands iront fouiller dans les soixante-dix pages de la lettre pastorale de leurs évêques, intitulée « La justice crée la paix », pour y trouver une ligne de conduite. Sans doute, et pour la première fois, les évêques allemands prennent-ils la défense de la paix au sérieux : il n'y a pas si longtemps, le Comité des catholiques allemands se distanciait – et sur quel ton ! – du mouvement pacifiste. Il y a là un « *progrès de la conscience* » aussi notable que noble. Mais, bien qu'ils aient travaillé des mois durant à leur message, les évêques ne sont pas parvenus à des conclusions tranchées. Certes, ils condamnent la guerre conventionnelle aussi bien qu'atomique. Mais ils jugent moralement tolérable la dissuasion nucléaire tant qu'elle sert à la paix, tout en n'y voyant pas, à la longue, « *un instrument fiable de maintien de la paix* ».

La dissuasion reviendrait à confier aux militaires des armes dont ils doivent, au plus profond d'eux-mêmes, espérer qu'ils n'auront pas à se servir. Elle ne se justifie d'ailleurs que comme une étape sur la voie du contrôle des armements et du désarmement.

Le « *bilan infernal* » de la course aux armements doit cesser de s'alourdir, ne serait-ce que pour dégager les moyens de combattre la faim et l'injustice dans le monde. Les évêques semblent découvrir des lieux communs de la discussion publique depuis vingt ans : « *Si la menace d'une intervention nucléaire fait partie d'une dissuasion dont le but est d'éviter la guerre, alors ses chances et ses risques doivent être pesés avec le maximum de conscience. Avant tout, le risque d'une intervention nucléaire incontrôlable et le danger, d'une vraisemblance croissante, d'un conflit conventionnel doivent être appréciés l'un par rapport à l'autre.* »

Comme la République fédérale n'a pas d'armes atomiques et s'est interdit par traité d'en avoir, le long passage consacré à la dissuasion concerne en priorité les Etats-Unis et l'Union soviétique, que la lettre pastorale semble par moment traiter sur un pied d'égalité. C'est à eux, par exemple, que s'adresse le précepte : « *Les moyens militaires existants ou projetés ne doivent ni rendre la guerre plus aisée à conduire ni plus vraisemblable* ». De même, seuls les Deux Grands paraissent visés par une telle formule : « *Les moyens militaires mis en œuvre ne doivent pas donner à présumer qu'on recherche la supériorité stratégique* ».

Ces grands principes, énoncés dans une phraséologie qui croule sous les bons sentiments, démontrent les difficultés où se débat l'Eglise catholique depuis que l'arme atomique a rendu dérisoire la doctrine thomiste de la « guerre juste ». Pour les évêques allemands, toutes les guerres sont également vicieuses. Mais il y a quand même des impératifs de sécurité : ainsi, si tous les jeunes appelés à faire le service militaire se réfugiaient dans l'objection de conscience, il en résulterait un « *vide de puissance* » qui pourrait inviter l'adversaire au chantage. Mais cet adversaire lui-même doit être compris, et même aimé, si l'on se réfère à l'Evangile.

ALAIN CLÉMENT.

A Bonn

M. GONZALEZ APPROUVE L'ÉVENTUEL DÉPLOIEMENT DES EUROMISSILES

Bonn *(Reuter)*.– Au cours de sa première visite officielle à Bonn, M. Felipe Gonzalez, premier ministre espagnol, a déclaré mardi 3 mai que son pays appuierait le déploiement des euromissiles de l'OTAN en Europe de l'Ouest en cas d'échec des pourparlers américano-soviétiques de Genève, dont il espère toutefois le succès.

Le chancelier Kohl a, pour sa part, indiqué que la R.F.A. et l'Espagne étaient convenues de renforcer leurs relations bilatérales par le biais de consultations régulières. Il a également réaffirmé le soutien de son gouvernement à l'entrée de l'Espagne dans la C.E.E.

A TRAVERS LE MONDE

Cambodge

- EXPLOSIONS A PHNOM-PENH. – Deux bombes ont explosé à la mi-avril à Takhmau, dans la banlieue de Phnom-Penh, faisant une quinzaine de morts et plusieurs dizaines de blessés, a-t-on appris de source sûre dans la capitale khmère ; cette information a toutefois *été* démentie par les officiels. Un autre grave incident de ce type se serait aussi produit à Kompong-Cham : en août dernier, rappelle l'envoyé spécial de l'A.F.P., le vice-ministre de l'agriculture a été assassiné par les Khmers rouges. – *(A.F.P.)*

Chili

- APPEL A UNE GRÈVE LE 11 MAI. – Les dirigeants des trois principales centrales syndicales du pays, opposées au gouvernement du général Augusto Pinochet, ont annoncé mardi 3 mai à Santiago qu'ils s'associeront à la grève nationale du mercredi 11 mai décidée par les mineurs de cuivre. Ces trois organisations, qui déclarent représenter ensemble plus de 700 000 travailleurs, sont l'Union démocratique des travailleurs (U.D.T.), le Front unitaire des travailleurs (FUT), de tendance modérée, et la Coordination nationale syndicale (C.N.S., gauche). Elles ont créé mardi une direction commune du mouvement de grève. La Confédération du cuivre et la Confédération des employés du secteur privé du Chili font également partie de cette direction. – *(A.F.P.)*

République Sud-Africaine

- PROTESTATION UNIVERSITAIRE CONTRE UN PROJET GOUVERNEMENTAL. – Plusieurs milliers d'étudiants et de professeurs sud-africains appartenant en majorité aux universités anglophones ont protesté, mardi 3 mai, contre un projet gouvernemental visant à établir des quotas pour réduire l'accès des étudiants non blancs aux universités. L'actuel système universitaire sud-africain fait obligation aux étudiants non blancs de soumettre une demande de dérogation au ministère de l'éducation nationale pour pouvoir étudier dans une université « blanche ».

Tchécoslovaquie

- LE CHEF DU GOUVERNEMENT EST HOSPITALISÉ. – M. Lubomir Strougal, qui n'a pas été vu en public depuis la mi-mars, est gravement malade. Les missions diplomatiques à Prague ont été informées qu'il serait temporairement remplacé par son adjoint, M. Rudolf Rohlicek.

DIPLOMATIE

LE VOYAGE EN CHINE

La seconde journée de la visite en Chine de M. Mitterrand a été presque entièrement consacrée à des entretiens politiques. Mercredi 4 mai, en début de matinée, le président de la République a rencontré à sa résidence, autour d'un petit déjeuner, le secrétaire général du parti communiste chinois, M. Hu Yaobang. Celui-ci s'est envolé quelques heures plus tard pour une *« visite officielle d'amitié »* en Roumanie et en Yougoslavie.

Tandis que M. Mitterrand s'entretenait ensuite avec le premier ministre chinois, M. Zhao Ziyang, des conversations parallèles étaient organisées pour les membres du gouvernement français qui accompagnaient le chef de l'Etat. Des entretiens élargis, enfin, devaient reprendre dans l'après-midi au palais de l'Assemblée du peuple. Une réception pour la communauté française avait eu lieu entre-temps, en fin de matinée, à l'ambassade de France.

Au cours du banquet offert mardi soir en son honneur, le président de la République avait longuement évoqué, et avec franchise, le problème du Cambodge, réitérant la condamnation par la France du régime des Khmers rouges, mais dénonçant en même temps l'occupation vietnamienne de ce pays et affirmant que la France n'avait aucune intention de reconnaître le gouvernement actuellement en place à Phnom-Penh.

S'entretenant mercredi matin avec les journalistes français, M. Zhao Ziyang a paru admettre que la France pouvait jouer un rôle dans la solution de la crise en Indochine, ajoutant que le problème majeur était de savoir *« de quelle façon procéder pour que les Vietnamiens se retirent du Cambodge »*. Un porte-parole du ministère chinois des affaires étrangères a cependant qualifié mardi de *« totalement dépourvu de sens »* le retrait partiel annoncé cette semaine par Hanoï.

S'agissant des relations commerciales bilatérales, on se montre optimiste à Pékin sur les perspectives d'un accord dans le domaine de l'énergie nucléaire. En revanche, interrogé lors de son entretien avec les journalistes français sur la vente éventuelle à la Chine d'avions de combat français du type Mirage 2000, le premier ministre chinois a répondu, dans un éclat de rire : *« J'ai entendu dire que cela coûte très cher. La Chine ne serait peut-être pas en mesure d'en acheter. »*

Jeudi, M. Mitterrand doit inaugurer l'exposition Picasso organisée à Pékin à l'occasion de sa visite. Il rencontrera sans doute en fin de matinée M. Deng Xiaoping. Il devait à son tour offrir dans la soirée, à l'ambassade de France, un dîner en l'honneur du chef du gouvernement chinois.

Le président de la République condamne à la fois les Khmers rouges et l'occupation vietnamienne du Cambodge

Pékin. – M. Mitterrand a rompu, mardi 3 mai, au premier jour de sa visite officielle en Chine, avec la traditionnelle banalité de la cérémonie des toasts organisée pour chaque hôte de marque à l'occasion d'un dîner qui réunit, au palais de l'Assemblée du peuple, plusieurs centaines de convives. Le chef de l'Etat français a prononcé une allocution d'une durée inhabituelle – quarante-cinq minutes, traduction comprise, au lieu de douze minutes pour M. Zhao Ziyang, le premier ministre chinois, – essentiellement axée sur le Cambodge, sujet sensible dans les relations entre Paris et Pékin.

Il a traité de la situation de ce pays, occupé par le Vietnam, avec une précision, une densité et un souci de la franchise habituellement réservés aux entretiens privés, alors même que les divergences de vues entre le gouvernement chinois, qui soutient la résistance cambodgienne et singulièrement les Khmers rouges, et le gouvernement français paraissaient clairement établies.

Ainsi M. Mitterrand a-t-il évoqué, d'une part, le souvenir du *« régime sanguinaire, à nos yeux inexcusable »*, de Pol Pot et, d'autre part, celui de la *« sage direction »* du prince Norodom Sihanouk, aujourd'hui président du *« gouvernement de coalition du Kampuchéa démocratique »*, qui comprend, outre les amis de l'ancien souverain, des représentants du Front national de libération du peuple khmer et des Khmers rouges. Après l'indignation suscitée ici, à la fin du mois de mars, par les propos prêtés à M. Claude Cheysson, ministre des relations extérieures, lors de sa brève visite à

De nos envoyés spéciaux

Hanoï et à Bangkok, et aussitôt démentis par le Quai d'Orsay – propos selon lesquels M. Cheysson souhaitait que les troupes vietnamiennes n'évacuent pas le Cambodge *« pour que les horreurs sans précédent commises par les Khmers rouges ne puissent se répéter »*. Mitterrand a tenu à clarifier les positions françaises.

« Que ce soit clair : nous ne changeons pas de langage avec les circonstances », a-t-il affirmé, conformément à la volonté qu'il a maintes fois exprimée de ne pas tenir un discours différent selon la nationalité de ses interlocuteurs et qui contraste, dans son esprit, avec les pratiques de la diplomatie française conduite auparavant par M. Giscard d'Estaing.

La France, a encore dit le président de la République, *« ne reconnaît pas, ne reconnaîtra ni aujourd'hui ni demain »* le pouvoir installé par les Vietnamiens à Phnom-Penh. Elle estime qu'aucune solution ne pourra être trouvée à ce conflit sans le retrait *« des forces étrangères qui asservissent le Cambodge »*.

« Le sentiment d'une responsabilité »

La réaffirmation de ce principe ne peut que satisfaire les dirigeants chinois, bien que ceux-ci tiennent à l'égard du Vietnam des propos plus radicaux. M. Zhao Ziyang a déploré, pour sa part, que le Cambodge soit actuellement placé sous *« la botte de troupes étrangères »* et dénoncé le *« génocide »* perpétré, selon lui, par les Vietnamiens, dont il exige le retrait des troupes, dans leur totalité, *« immédiatement et inconditionnellement »*. Le retrait des troupes vietnamiennes du Cambodge – dont il a assimilé la situation à celle de l'Afghanistan – lui paraît être la seule « clé » d'une solution politique du conflit.

Aux dirigeants chinois qui s'étaient inquiétés des relations qu'entretient la France avec le Vietnam et notamment de la reprise de la coopération en matière économique, M. Mitterrand a assuré que la France, qui éprouve *« le sentiment d'une responsabilité »* dans cette région, est prête à *« apporter, avec d'autres assurément, sa garantie à la mise en place d'un processus »* de règlement du conflit.

Il y a sans doute là matière à discussion pour les Chinois, qui balancent, vis-à-vis du Vietnam, entre un langage de force et une approche plus diplomatique qui consiste, comme ils l'ont fait le 1er mars dernier, à proposer à Hanoï un dialogue politique dans la mesure ou le Vietnam annoncerait, dans une déclaration de principe, son intention de se retirer du Cambodge et opérerait un premier retrait significatif de ses troupes.

Il y a d'autant plus matière à des échanges que M. Mitterrand a prononcé, à propos des Khmers rouges, une phrase ambiguë selon laquelle *« il convient de remettre dans le droit chemin ceux qui avaient naguère assuré leur pouvoir dans le sang de leur peuple »*. Si cette phrase signifie que la France n'exclut plus – contrairement à ce que son gouvernement avait laissé paraître jusqu'à présent – qu'une partie des représentants de Khmers rouges soient associés à la recherche d'une solution politique, la Chine pourrait y trouver un motif de satisfaction.

Mercredi matin, avant de s'entretenir avec M. Mitterrand, le premier ministre chinois a paru, devant les journalistes, accepter l'idée d'une participation française à la recherche d'un règlement politique. *« La France*, a-t-il dit, *est liée aux pays de l'Indochine par l'histoire, l'économie et la culture. Je pense donc qu'elle devrait pouvoir jouer un rôle en vue de pousser le Vietnam à respecter les résolutions adoptées par les Nations unies et les conférences internationales sur le problème cambodgien. »* Il a estimé qu'il existe *« beaucoup de points communs »* entre les positions française et chinoise, et c'est en se situant délibérément dans une perspective de solution politique qu'il a souligné que *« le problème majeur »* était de savoir *« de quelle façon procéder pour que les Vietnamiens se retirent du Cambodge »*.

Se parler plus souvent

Sur les autres sujets de politique internationale, les convergences de vues sont apparues, comme prévu, plus évidentes. Bien que le langage des deux parties n'ait que peu de points communs – le premier ministre chinois parle de *« l'hégémonisme »* et de *« l'expansionnisme »* de l'Union Soviétique et des Etats-Unis, – les analyses de la France et de la Chine sur les relations Est-Ouest et Nord-Sud *« sur bien des points se rencontrent »*, comme l'a dit M. Mitterrand. Le chef de l'Etat français, a notamment regretté, implicitement, à propos du désarmement – sur lequel il a remarqué une *« convergence de préoccupations »* – que le dialogue entre les deux pays soit si ténu. Il faut, a-t-il dit, que *« la France et la Chine se parlent plus souvent »*.

L'une et l'autre l'ont fait, rapidement, sur l'Europe, qui, au moins du point de vue du rôle qu'elle est susceptible de jouer en regard des relations Est-Ouest, intéresse les Chinois. Ainsi, M. Zhao Ziyang a-t-il insisté sur le *« grand cas »* qu'il fait du développement d'une coopération économique et technique avec les pays de l'Europe de l'Ouest et sur les *« efforts soutenus du gouvernement français pour la promotion de l'Europe »*.

En souhaitant que l'Europe soit davantage présente dans le monde d'un point de vue économique, technologique, commercial et donc politique, M. Mitterrand a, évidemment, insisté sur les relations économiques bilatérales et affirmé que la France ne craint *« aucune concurrence »* en matière de télécommunications, de transports aériens et ferroviaires, de technologie nucléaire et d'agro-alimentaire.

Le chef de l'Etat français a placé les télécommunications au premier plan, fort curieusement, puisque, à Pékin, les chances de la France pour une pénétration du marché chinois dans ce domaine sont considérées comme très minces. Toutefois, une délégation du ministère des télécommunications se rendra à Paris à la fin du mois de mai afin de mesurer l'intérêt des matériels proposés par la France.

M. Mitterrand a enfin annoncé, officiellement, au cours de son allocution, la conclusion d'un accord qui prévoit une émission d'enseignement du français à la télévision chinoise (*le Monde* du 4 mai). Cet accord sera signé jeudi.

JEAN-YVES LHOMEAU
et MANUEL LUCBERT.

La France n'est qu'au huitième rang des fournisseurs de Pékin

Les achats de la France à l'étranger ont été freinés à partir de 1981 par la décision de limiter l'équipement et la modernisation du pays à ses possibilités financières mais aussi à ses capacités d'assimilation des techniques étrangères.

Ce que l'on a appelé le « réajustement » de l'économie chinoise en 1979-1980 fut le contrecoup des projets trop ambitieux qui se multiplièrent après la chute de la « bande des quatre » en octobre 1976 et le retour à plus d'économisme. Il se traduisit de façon spectaculaire par l'annulation, dès le début de 1979, et surtout dans l'hiver 1980-1981, de nombreux contrats passés par Pékin avec l'étranger. Ce fut la période des grandes déconvenues qui laissa de cuisants souvenirs, au Japon notamment.

Du coup, les importations de la Chine populaire, qui n'avaient cessé de croître à un rythme impressionnant (+ 51 % en 1978, + 45 % en 1979, + 23,5 % en 1980), reculèrent en 1981. Ce changement, combiné avec un mouvement toujours positif des exportations vers l'étranger (+ 18,5 % en 1981 après + 34 % en 1980) aboutit au but recherché : le commerce extérieur de la Chine redevint excédentaire (+ 2,5 milliards de dollars en 1981) après des déficits parfois importants les années précédentes. Ce rééquilibrage s'est confirmé en 1982, l'excédent ayant atteint – selon les chiffres en provenance de Chine, – environ 2,8 milliards de dollars.

La plupart des pays industrialisés ont été touchés par la réorientation chinoise et les conséquences qu'elle a eues sur son commerce extérieur. Le Japon, premier partenaire de la Chine, enregistra en 1981 un déficit de ses échanges, ce qui ne lui était jamais arrivé depuis 1964. Hongkong, deuxième partenaire, est un cas à part du fait de sa situation géographique. La balance des Etats-Unis, troisième partenaire, si elle demeura excédentaire (+ 1,7 milliard de dollars en 1982), n'en subit pas moins, elle aussi, le contrecoup de la réorientation chinoise avec des exportations en baisse de 4 % et des importations en forte progression.

La plupart des pays européens ont vu également leurs échanges avec Pékin se détériorer. La France n'a pas échappé à ce phénomène : après un quasi-équilibre en 1978-1979, le déficit s'est creusé en 1980 (– 697 millions) et en 1981 (– 1,2 milliard de francs). La réduction de ce déséquilibre l'année dernière (– 596 millions de francs), qui a fait remonter le taux de couverture de nos achats par nos ventes de 54 % à 79 %, s'explique en grande partie par des ventes de blé conclues en septembre 1980 et la livraison de biens d'équipement liée à des contrats signés en 1979 et en 1980.

En fait, si l'on considère le montant des ventes de la France en Chine en valeur réelle, c'est-à-dire en ne tenant pas compte de la hausse des prix, on s'aperçoit que celles-ci ont baissé. *Elles l'auraient fait davantage sans les ventes de céréales* : 500 000 tonnes en 1981, 875 000 tonnes en 1982.

La France, qui a reconnu la Chine dès janvier 1964, a été le premier pays occidental à entretenir avec elle des relations diplomatiques. La visite de M. Nixon à Pékin n'arrive qu'en février 1972, la « normalisation » avec les Etats-Unis qu'en 1978... Mais il reste peu de chose, au plan du commerce extérieur, de l'avance que la France avait prise sur le terrain de la diplomatie : nous restons au huitième rang des fournisseurs de la Chine, avec seulement 1,4 % de son marché contre 25,6 % au Japon, 18 % aux Etats-Unis, 5 % à la R.F.A...

La France a signé avec la Chine un accord *« à long terme sur le développement des relations économiques et la coopération »*. Le texte date du 4 décembre 1978. Il fut suivi par un protocole financier de 30 milliards de francs de crédits à l'exportation conclu en mai 1979. Mais la Chine concluait en même temps d'autres accords commerciaux : avec le Japon en février 1978, la C.E.E. en avril 1978, la Grande-Bretagne en mars 1979, les Etats-Unis en mai 1979.

Le 3 juillet 1979, Pékin a publié un code sur *« les entreprises mixtes à capitaux chinois et étrangers »* qui ouvrait la porte – sous conditions – aux investissements étrangers, en fait très désirés.

Comme c'est souvent le cas, la France s'est engagée prudemment sur le marché chinois. Les bouleversements qui ont accompagné la révolution culturelle (1965-1971), l'annulation de nombreux contrats, la volonté qu'a Pékin de multiplier les accords de troc et de compensation (1), ont paru justifier cette prudence. Il n'empêche que la croissance du commerce extérieur de la Chine depuis 1972, son expansion économique – malgré des à-coups gênants, – la réorientation récente de ses échanges en faveur des pays de l'Est, donnent tort à ce qu'on peut aussi interpréter comme un insuffisant dynamisme, attitude d'autant plus surprenante que les besoins de la Chine correspondent assez exactement aux domaines où la France occupe de solides positions et une bonne réputation, les transports notamment, qui posent à Pékin d'énormes problèmes, les télécommunications.

La vente probable de deux réacteurs nucléaires de 900 mégawatts par Framatome interviendra sans doute prochainement, l'affaire semblant maintenant bien engagée. Mais ce succès à la rentabilité moyenne (4 milliards de francs) ne doit pas faire oublier la nécessité de développer, parallèlement à la conclusion de grands contrats, un courant régulier d'échanges. La vente de centrales nucléaires ne *pourra jamais compenser une présence insuffisante sur des marchés plus quotidiens.*

AL.V.

(1) La Chine cherche à payer « en nature » les usines et les équipements qu'elle achète à crédit : le remboursement se fait soit avec la production de l'usine construite par le pays étranger, soit avec d'autres marchandises. (*Voir à ce sujet l'intéressant rapport d'information fait par le Sénat en 1979, annexes du procès-verbal de la séance du 4 octobre 1979.*)

BEAUCOUP DE BLÉ, TROP PEU DE MACHINES...

(En millions de francs)

	1981	1982	Evolution en %
• PRODUITS AGRO-ALIMENTAIRES	431,2	770,2	+ 78,6
Blé tendre	425	624,8	+ 47
Sucre	–	125,9	
• PRODUITS INDUSTRIELS	1 054,7	1 492,2	+ 41,4
1) Produits intermédiaires	536,3	599,4	+ 11,7
Produits chimiques de base	265,5	293,7	+ 10,6
Produits sidérurgiques finis	143,3	146,3	+ 2,1
2) Produits industriels élaborés	518,3	892,8	+ 72,2
Equipements industriels	150,4	255,7	+ 69,9
Matériels électriques	28	113,4	+ 294,7
Appareils électriques professionnels	180,7	217,1	+ 20,1
Produits parachimiques et pharmaceutiques	12	92,2	+ 668

Source : D.R.E.E.

American Motors va construire des jeeps en Chine

Détroit *(A.F.P.)*. – Le président d'American Motors Corp (A.M.C.), M. Paul Tippett, signera le 5 mai à Pékin un accord avec le gouvernement chinois permettant à A.M.C. de prendre pied sur le prometteur marché asiatique.

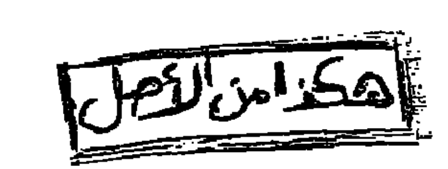
A.M.C., le quatrième fabricant d'automobiles américain, dont la société française Renault est le principal actionnaire avec 46 % du capital, apportera, en effet, sa technologie des véhicules à quatre roues motrices au groupe chinois Beijing, situé à Pékin. A.M.C., qui fabrique aux Etats-Unis les fameuses jeep, prendra au départ 31,6 % du capital de Beijing. En réinvestissant ses profits, A.M.C. pense posséder 49 % de la société chinoise d'ici cinq ans.

L'accord prévoit au départ une contribution de départ de 16 millions de dollars par A.M.C., dont 8 millions en liquide et 8 millions sous forme d'apport de technologie. Beijing produit actuellement à Pékin quelque 20 000 véhicules tout-terrain par an, utilisant la technologie soviétique des années 50. Jusqu'à 4 000 jeeps pourraient être construites par an en vertu de ce nouvel accord.

En attendant le début des opérations de modernisation de l'usine de Beijing, qui devrait commencer vers la fin de 1983, A.M.C. exportera en Chine sa dernière production, un véhicule 2,5 litres à quatre cylindres, fabriqué à Kenosha, dans le Wisconsin.

L'opération avec la Chine devrait permettre à A.M.C. d'avoir une base de départ pour le marché asiatique, qui est actuellement estimé à 100 000 véhicules tout-terrain par an, et devrait croître rapidement dans les prochaines années, estiment les experts.

L'accord, qui était négocié depuis quatre ans, prévoit également que le président de Beijing sera Chinois, tandis que le directeur général et le directeur de l'usine seront étrangers.



Le Monde

LOISIRS ET TOURISME

Vélo buissonnier

Non, la randonnée à bicyclette n'est pas un supplice réservé aux gros mollets.
Oui, la bécane est un merveilleux moyen de savourer un pays.
Ni trop vite ni trop lentement.
Dans le Lubéron comme à Pékin, la « petite reine » est souveraine.



(Photo ROGER-VIOLLET.)

PROVENCE

Avec Daudet et Giono dans les sacoches

« *JE vous confirme qu'une liaison cyclotouristique balisée utilisant des voies départementales et communales existe entre Cavaillon et Apt. La piste cyclable, au-delà d'Apt, n'a pas été prolongée, et n'est utilisable que sur une longueur de 9 kilomètres.* » La lettre, tant attendue, du chef de subdivision de la direction départementale de l'équipement de Vaucluse, nous est tombée sur le paletot un beau matin. Un (e) cycliste aimerait souvent débuter sa journée par ce genre de bonne nouvelle !

A quelque temps de là, il nous fut donné de découvrir la « *liaison cyclable* » (c'est l'expression technique) récemment inaugurée à travers le parc naturel régional du Lubéron : déjà 49 kilomètres en sécurité, en attendant le prolongement d'une piste jusqu'à Volx, soit 30 autres kilomètres. Ce qui revient à dire que les cyclistes disposeront bientôt d'un itinéraire entièrement balisé et protégé de 80 kilomètres reliant la vallée du Rhône à celle de la Durance par des localités et des sites hautement touristiques. L'Equipement semble croire à l'avènement prochain de ladite piste, à en juger par les panneaux de couleur marron montrant déjà en détail entre Cavaillon et Apt l'intégralité de l'« *Itinéraire cyclotouristique* », selon l'expression utilisée sur ces panneaux...

Bientôt 80 kilomètres

Certes, il y avait belle lurette que les randonneurs avertis se traçaient eux-mêmes sur la carte d'excellents parcours leur évitant la nationale 100, dangereuse et, qui plus est, monotone. L'intérêt de l'itinéraire mis au point par des habitants de la région est, non seulement de faciliter la tâche des personnes y venant pour la première fois, mais aussi d'inciter à randonner à travers une série de villages et de sites parmi les plus pittoresques du versant nord du Lubéron. En effet, alors qu'il eût été possible de relier Cavaillon et Apt par un itinéraire plat, proche de la nationale, celui retenu s'en éloigne délibérément afin d'aller serpenter et onduler à flanc de colline.

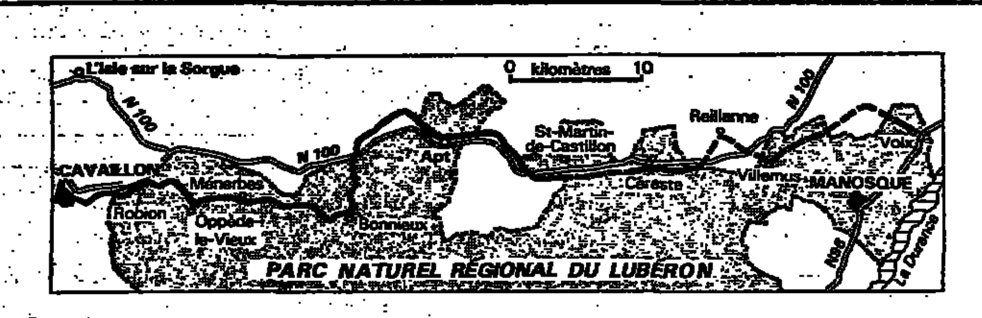
Après avoir écrasé les pédales afin de s'extraire de Cavaillon par le chemin départemental 973 et la zone industrielle où un panneau indique à gauche après la voie ferrée le début de l'itinéraire, on découvre avec ravissement une ribambelle de villages fleurant bon la Provence : les Taillades, Robion, Maubec, Oppède, Menerbes, Lacoste, Bonnieux. Grâce au Pont-Julien, « *le seul pont romain en grand appareil encore debout et en service sur la voie domitienne* », comme l'explique l'office de tourisme d'Apt, on accède à la nationale 100. Un virage à droite, 200 mètres à souffrir, et on traverse cette grande artère pour enfiler à gauche une petite route menant à Apt par Le Chêne et Gargas.

L'ensemble de ce parcours arpentant les coulisses du Lubéron devrait constituer un exemple pour d'autres régions de France et d'ailleurs : les voies empruntées apparaissent tranquilles, variées à souhait, et la signalisation (dans les sens Cavaillon-Apt et Apt-Cavaillon) voisine de la perfection. La réussite serait totale si, à 1 500 mètres environ du centre d'Apt, les cyclistes ne se voyaient contraints d'emprunter la nationale 100 jusqu'au centre de la ville : une bande cyclable ou une déviation par où l'on voudra (...ou pourra), s'avère indispensable.

Dans Apt il suffit de bifurquer à gauche, de traverser un pont sur le Calavon et par la départementale 22 de rouler 250 mètres, puis de passer sous le pont de l'ancien chemin de fer : l'accès de la piste cyclable se situe immédiatement à droite, correctement indiqué. Il s'agit là aussi d'une belle réalisation, large de 2,50 mètres, au revêtement très gravillonné, utilisant le tracé de la voie ferrée supprimée dès la sortie est de la ville.

MICHEL DELORE.

(Lire la suite page 18.)



En roue libre...

● HÉBERGEMENT

— *Office de tourisme d'Apt-Lubéron, S.I., place Bouquerie, B.P. 15, 84400 Apt, tél. : (90) 74-03-18.*

— *Office de tourisme, S.I., rue Saunerie, 84300 Cavaillon, tél. : (90) 71-32-01.*

— *Syndicat d'initiative de Bonnieux, 84480.*

— *Syndicat d'initiative de Fontaine-de-Vaucluse, 84800, L'Isle-sur-la-Sorgue, tél. : (90) 20-32-22.*

— *Syndicat d'initiative de Gordes, 84220, place du Château, tél : (90) 72-02-75.*

— *Syndicat d'initiative de l'Isle-sur-la-Sorgue, 84800, tél. (90) 38.04.78.*

— *Auberge de jeunesse Regain, M. et Mme Morenas, 84160 Saignon.*

● ACCÈS

— *Gares S.N.C.F. de Cavaillon, L'Isle-sur-la-Sorgue, Manosque.*

— *Autoroute A.7 (sortie à Cavaillon), N.7, N.96 (vallée de la Durance).*

● LOCATION DE VÉLOS

Gares S.N.C.F. d'Aix-en-Provence, Avignon, Manosque, (Retenir à l'avance).

● MATÉRIEL

Vélo à dix vitesses indispensable.

● CARTE

I.G.N. verte au 1/100 000e, No 60 (Cavaillon-Digne).

● PARC NATUREL RÉGIONAL DU LUBÉRON

Informations : Maison du parc, avenue des Druides, 84400 Apt.

● A LIRE

Sur les pas de l'histoire, à la découverte du pays d'Apt, *8 F, port compris.*

— Apt, ville d'art et d'histoire, guide du visiteur attentif, *36 F, port compris.*

— Bibliographie des pays du Lubéron, *par C. Thomas et R. Bruni, 100 F, port compris.*

★ Auprès de l'office de tourisme d'Apt.

CHINE

En bécane à Pékin

S'IL est une capitale qui se découvre à vélo, c'est bien Pékin. Voilà une ville étendue, plate, et dont les quartiers architecturalement homogènes lassent vite le piéton ; le cycliste, lui, en profite pleinement.

Il est une autre raison de pédaler dans la capitale de l'empire du Milieu. Faire du vélo à Paris ou à New-York est une manière de circuler. Tout simplement. En revanche, faire du vélo à Pékin, c'est devenir un peu chinois, *tant il est vrai que ce milliard* d'hommes a fondé une véritable civilisation du cycle.

Au premier abord, trouver un vélo de location relève de la gageure. Les guides-accompagnateurs déclarent que la formule n'existe pas ou bien que, autrefois, on trouvait un petit loueur dans la vieille ville mongole, mais qu'il a fermé boutique. Il convient donc d'apporter avec soi la solution. Un ouvrage (1) donne la bonne adresse : en face du magasin de l'Amitié, sur l'avenue Chang-An, se trouve une baraque sans aucune inscription où l'on répare et où on loue des bicyclettes.

Les métiers de la rue

La négociation avec la patronne se déroule en sourd-muet. Elle finit par dénicher un texte écrit en anglais. Le locataire y est prié de laisser en garantie son passeport ou, à défaut, 100 yuans (370 francs). Marché conclu.

L'engin est un « Feige », autrement dit « le pigeon voyageur ». Il est du même acabit que les cycles hollandais ou anglais. Un vélo de pays plat : lourd, dépourvu de changement de vitesse et d'éclairage, hormis un catadioptre, il est équipé d'un système de frein à tringle et d'une béquille pour le garer commodément. Le train de sénateur s'impose en raison du poids, mais aussi parce que le genou a tôt fait de heurter les poignées du guidon. A ne pas sortir les jours de grand vent : le surplace menace.

Un peu crispés, les premiers tours de pédale ! On a l'impression de participer à une « manif » parisienne en faveur de la bicyclette tant les frères cyclistes abondent. 6/8 kilomètres à l'heure. Il faut rapidement abandonner l'habitude de regarder par-dessus son épaule lorsqu'on déboîte ou qu'on entend le haut-parleur d'un trolleybus annoncer, juste dans son dos, le prochain arrêt. Un moment d'inattention peut mener tout droit dans un vélo ou dans le piéton-torero qui se présente devant le guidon. L'usage du timbre est recommandé.

En fait, le vélo règne souverainement sur le macadam. Il fait même tout ce qui lui chante, c'est-à-dire rouler sur le trottoir ou à contresens de la circulation, traverser une rue en diagonale, changer de file sans prévenir. Il paraît que le cycliste chinois est si imprudent qu'on relève, à Pékin, un mort par jour. Difficile à vérifier dans un pays où le fait divers n'existe guère. En revanche, les agents de police consacrent une partie de leur temps à sermonner et à verbaliser ceux qui se livrent aux acrobaties les plus risquées.

Vue du haut d'une selle, la rue est un fourmillement de vareuses bleues et vertes. On roule de concert avec des équipages peu ordinaires : des *tricycles-ambulances à plateau* transportant des malades, des vélos-poids lourds charriant une forêt de balais ou des grappes de paniers, des bicyclettes avec side-car pour marmots, des vélos-tinettes qui ramassent les excréments de la vieille ville.

En poussant à peine sur les pédales, il est possible de détailler les différents quartiers de Pékin. Voici un marché libre non loin du Temple du ciel ; on y vend, derrière des grilles, du gingembre, des carpes et des canards. Voici des cités H.L.M. aussi mornes que leurs homologues françaises, n'était l'incroyable bric-à-brac qui envahit les balcons. Le Chinois se souvient de sa pauvreté d'hier et préfère ne rien jeter « pour le cas où ». Paniers, madriers, bassines, cages, ossements, antennes de télévision s'entassent, et ça se voit.

ALAIN FAUJAS.

(Lire la suite page 14.)

(1) *Chine*. Guides Delta-Flammarion, 100 F.

DEMANDEZ

Les autorités chinoises ont eu très peur, et M. François Mitterrand, en voyage officiel en Chine depuis le 3 mai, a sûrement entendu parler de leurs inquiétudes. En effet, le renforcement du contrôle des changes décidé le 25 mars par le gouvernement français rendait, dans un premier temps, impossible le tourisme français en République populaire de Chine. Comment vivre et voyager avec 2 000 F et même 3 000 F dans le pays touristique qui reste l'un des plus chers du monde ?

Les responsables chinois pouvaient redouter la disparition des dix mille Français qui, chaque année, arpentent la Grande Muraille, la Cité interdite de Pékin, les fouilles de Xi'an et la route de la Soie. Au moment où ils ouvrent en grand les portes de leur pays, ce manque à gagner en matière de devises et d'emploi apparaissait comme une vraie catastrophe.

L'aménagement du contrôle des changes, décidé début avril, a permis de sauver l'essentiel. Les organisateurs de voyages français sont autorisés à

Une armée de terre pour Xi'an

LA ville de Xi'an, dans la province du Shanxi, que visite, ce vendredi, le président de la République française, sur le cours moyen du fleuve Jaune, fut la plus prestigieuse capitale des dynasties Han (*deuxième siècle avant Jésus-Christ*). Forte de trois millions d'habitants aujourd'hui, elle fut beaucoup plus peuplée à l'époque de sa splendeur. La célèbre pagode bouddhiste de la Grande Oie sauvage (*septième siècle*), *située de nos* jours à cinq kilomètres à l'extérieur de la ville, se trouvait alors à trois kilomètres... à l'intérieur.

Ici résidait au deuxième siècle avant Jésus-Christ le premier empereur de la dynastie Qin et premier empereur de Chine : le fameux Qin Shi Huangdi, qui fut l'unificateur de la Chine et le « constructeur » de la Grande Muraille. Celui-là même *dont la déformation de la première* partie du patronyme devait donner son nom à la Chine.

A l'âge de treize ans, Qin Shi Huangdi fit commencer la construction de son mausolée : un immense *tumulus de quatre-vingts mètres de* hauteur et de quatre cent quatre-vingts mètres de diamètre, à cinquante kilomètres de Xi'an, dans une vaste nécropole close de deux enceintes de six et quatre kilomètres *de circonférence. A sa mort, on* l'enterra seul. Qin Shi Huangdi fut en effet le premier à rompre avec la tradition qui voulait qu'on enterrât les femmes, les généraux et les chevaux de l'empereur avec lui.

Qin Shi Huangdi fut quelque peu oublié jusqu'à ce jour de 1974 où eut lieu, à un kilomètre et demi du tumulus, l'incroyable découverte : la mise à jour, par un paysan, de la reconstitution en terre cuite, grandeur nature, de l'armée de l'empereur jaune. Soit huit mille hommes et chevaux répartis en trois fosses dont seule la première est actuellement ouverte au public. Ainsi donc, l'empereur s'était contenté de faire réaliser des effigies de son armée pour l'inhumer avec lui et l'emmener dans l'au-delà.

Vingt-deux siècles plus tard...

Mais quelles effigies ! Quel émerveillement en effet devant ce spectacle unique au monde ! Imaginez, sous vos yeux, ces huit mille guerriers et chevaux face à l'histoire vingt-deux siècles après leur fabrication... Rangés en formation de bataille, voici l'avant-garde, les flancs-gardes dont les visages sont orientés vers l'extérieur, le corps d'élite composé de trente-huit rangées tournées vers l'Est, et l'arrière-garde. Certaines rangées sont encore à demi tombées les unes sur les autres et prises dans la glaise durcie. Fantassins, conducteurs de chars (qui, construits en bois, ont péri), tireurs à l'arc, officiers de tous rangs, leur taille est de 1,86 mètres. On considère cette haute taille comme fidèle à la réalité, les guerriers étant sélectionnés parmi les hommes les plus robustes de l'empire. Plus remarquable *encore* : toutes les ethnies *sont* représentées, et aucun visage n'a la même expression ! En effet, si les corps ont été réalisés avec des moules-types, les têtes ont fait l'objet d'une exécution pièce à pièce...

Spectaculaire musée

La peinture, qui avait été appliquée seulement après la cuisson, s'est effacée. Mais une autre disparition étonne plus encore : celle, quasi générale, des armes. On remarque en effet les mains ouvertes des archers et les doigts repliés des porteurs de lances. On possède l'explication historique de cette absence : deux ans après la mort de Qin Shi Huangdi, une révolte paysanne souleva la région. Les paysans s'emparèrent de la presque totalité des armes des statues, mirent le feu aux constructions qui abritaient l'ensemble, et le tout fut oublié cinq mètres sous terre, jusqu'à la découverte de 1974.

Soigneusement protégée par un hangar géant, cette population de terre cuite provoque un étonnement de tous les instants. Que l'on ne peut, hélas ! fixer soi-même sur la pellicule : l'interdiction de photographier est formelle. Et l'on se prend à rêver à ce qui sera certainement, une fois les travaux achevés, le plus spectaculaire musée chinois et, à coup sûr, l'un des points forts de tout voyage réussi en Chine.

MICHEL MONNEREAU.

En bécane à Pékin

(Suite de la page 13.)

Les vieux quartiers sont les plus agréables à fréquenter. Ils sont sillonnés de ruelles où il fait bon se perdre pour avoir le plaisir de demander son chemin. Toujours en *sourd-muet, mais avec l'aide d'une* carte.

C'est là qu'on goûte Pékin, ses petites maisons grises aux portes écarlates et aux toits qui se creusent comme une houle. On y rencontre les petits métiers de la rue, le cordonnier, le charbonnier, le boucher, le vendeur de pommes d'amour, le réparateur de vélos chez lequel on fait la queue pour gonfler un pneu.

Des vieux et des oiseaux

Pékin apparaît pour ce qu'il est en réalité : un gros village où chantent les merles et où les enfants jouent à une sorte de marelle ou bien à la guerre ; on n'ose dire «aux cow-boys et aux Indiens ».

On croise des vieux. Des vieux accroupis qui jouent aux échecs chinois ou qui « tapent le carton ». Des vieux qui promènent leur oiseau en cage, le long des douves. L'un d'entre eux expliquait, à la radio, les raisons de cette passion : « *Promener son oiseau, c'est bon pour le corps ; parler de son oiseau avec un autre vieil homme, c'est bon pour la tête ; écouter son oiseau, c'est bon pour le cœur.* » Il faut voir les soins dont ils l'entourent, balançant la cage pour muscler les pattes de leur compagnon à plumes et habillant sa cage d'une housse bleue pour qu'il n'attrape pas froid au grand vent venu de Sibérie !

Tien-an-Men, place de la Porte Céleste. A gauche, le mausolée de Mao ; à droite, le portrait de Mao ; au milieu, le monument des héros du peuple. Malgré cet environnement hiératique, c'est encore une sensation de liberté qui domine. Aucun problème pour pédaler autour du mausolée du Grand Timonier parmi les groupes de Chinois qui se font photographier sur fond d'histoire. Pour comparer, essayez un peu de circuler à bicyclette autour du mausolée de Lénine, sur la place Rouge, à Moscou...

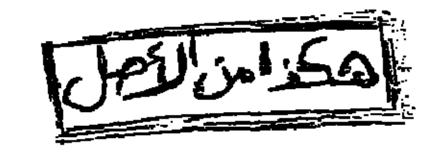
Des attroupements de badauds se forment. Ils admirent, le nez en l'air, une douzaine de cerfs-volants pilotés par des passionnés. Une libellule, un papillon, une grenouille et une immense chenille disputent l'azur de Tien-an-Men aux pigeons.

Ce tour de ville en liberté ne coûte vraiment pas cher. Revenu chez son loueur, le cycliste d'un jour se verra retourner son passeport ou sa caution, et il acquittera une somme modeste, soit 60 fens (2,30 F) pour deux heures environ, et 1,50 yuan (5,70 F) pour une journée. La morale de l'histoire voudrait que ce mode de locomotion et de découverte soit popularisé auprès des groupes de touristes européens qui *s'arrêtent trois ou quatre jours* à Pékin. Malheureusement, les guides-accompagnateurs chinois et leurs supérieurs de l'agence touristique officielle regardent la bicyclette d'un mauvais œil.

Ainsi, M. Chao, guide-interprète, ne savait pas qu'on pouvait louer un vélo dans sa ville natale. En veut-il l'adresse pour la communiquer aux touristes qui souhaiteraient vivre un peu d'insolite ? « *Non. D'ailleurs, je ne leur donnerai pas ce renseignement parce que faire du vélo à Pékin est trop dangereux.* »

Trop dangereux ou bien hors des normes ?

ALAIN FAUJAS.



LA CHINE !

vendre à leur clientèle n'importe quel circuit et à n'importe quel prix, la défense s'imputant sur l'allocation-devise du carnet de change pour 1 750 F au maximum.

Du coup, la Chine devenait la destination la plus intéressante, car pour des voyages dont les prix oscillent entre 13 000 F et plus de 30 000 F, le carnet de change ne se voit amputé que de 1 750 F. Certes, ce ne fut pas la ruée, le prix exerçant des effets dissuasifs, mais les professionnels constatent avec ravissement que la Chine est l'une des destinations qui se vendent le mieux dans une conjoncture maussade.

Ce n'est que justice. Quatre mille ans d'histoire, un territoire plus grand que celui des États-Unis, une gastronomie de premier rang, un milliard d'hommes et des poussières : la fascination exercée par la Chine a plus d'une cause.

Les Qing côté jardin

IL reste tellement de sites et de temples à découvrir en Chine ! Les hordes de touristes visitent, comme dans les autres pays du monde, toujours les mêmes monuments consacrés par les organisateurs de voyages, par les guides et par les cartes postales. D'une certaine façon, tant mieux puisque cette concentration permet, en toute quiétude, d'approfondir, ailleurs, ses connaissances des trésors culturels chinois. Ainsi tout le monde se précipite-t-il sur le Palais d'été et sur les tombeaux Ming, situés non loin de Pékin, alors qu'il existe, au nord-est de la capitale, une villégiature impériale, Jehol, et une nécropole Qing qui ne méritent pas moins l'intérêt du visiteur.

C'est en 1703 que l'empereur Kang-xi décida de construire à Jehol – aujourd'hui Chengde (province de He-Bei) – un palais d'été. Il le nomma *« le hameau de montagne pour fuir la chaleur »*. Comme toujours des intentions politiques nichaient derrière ces projets architecturaux. N'oublions pas que notre Versailles trahit la méfiance viscérale du Roi-Soleil à l'égard d'un Paris populeux et frondeur. Les empereurs Qing, eux, aimaient chasser dans ces collines dont le climat les reposait de la touffeur estivale de Pékin, mais Jehol avait d'autres vertus : les sujets mongols de Sa Majesté acceptaient de s'y rendre parce que la variole sévissait seulement au sud de la Grande Muraille et, comme le tsar essayait de les dresser contre l'Empire chinois, autant valait les garder le plus possible sous la main.

Le plus marquant de ce « hameau » impérial n'est pas dans ses mensurations, soit 560 hectares enclos dans une mini-muraille de 25 kilomètres de long. Il est dans la tonalité presque intime donnée à cet ensemble politico-touristique.

Le palais proprement dit trahit, d'emblée, ce parti pris de réserve. Comme on est loin des édifices rutilants de Pékin ! Finies les splendeurs impériales. Ici, les cours sont carrées ; le vent chante dans les ramures des pins ; la dentelle de bois qui orne la salle de la Simplicité et de la Sincérité a été laissée à sa teinte naturelle et exhale une odeur de santal.

L'habituel apparat se répète des salles de réception, des bibliothèques, des salles de réunions, du vestiaire de l'empereur. Ce n'est pas là que battait le cœur de l'État, mais dans la partie privée qui se cache derrière. Les cours se font plus petites ainsi que la salle où l'empereur devisait avec ses favorites. A l'est, les appartements de la première épouse. A l'ouest, ceux de la seconde. On montre une porte historique, celle par laquelle l'impératrice Tseu-hsi s'en allait, à la fin du siècle dernier, espionner son époux et écouter derrière les tentures les combines d'État. C'était aussi sur le seuil de cette porte que l'eunuque déposait le soir une concubine seulement vêtue de rubans de soie pour éviter qu'elle ne dissimulât un poignard. On se souvenait qu'un empereur avait été décapité par l'une de ses amantes...

Le parc qui se déroule en arrière du palais se veut une reproduction de la Chine tout entière avec ses steppes, ses montagnes et ses lacs. Les empereurs ont transporté là des imitations de pavillons et de kiosques de la Chine du Sud. Il y avait un pavillon pour admirer les biches qui venaient boire au lac ; une bibliothèque où s'élabora une encyclopédie de 50 000 tomes, un jardin de pierre et le kiosque où l'empereur venait goûter la nostalgie des pluies d'automne au moment où les brouillards traînent sur les eaux. Des centaines d'hectares où l'on avait demandé à la nature de s'imiter elle-même pour que les Qing éprouvent le sentiment de vraiment régner sur la totalité de leur empire.

Hors de l'enceinte du palais, neuf des onze temples construits ont résisté aux ravages des seigneurs de la guerre et des occupants japonais. Une notable partie d'entre eux sont dus à l'empereur Qian-long, qui jugea bon, pour amadouer ses sujets de confession bouddhiste, d'entretenir deux ou trois mille lamas. Ses anniversaires étaient autant de prétextes à construction.

Le temple de la Tranquillité universelle achevé en 1755 hésite entre le style han et le style tibétain. L'empereur a voulu ce temple en manière de remerciement pour sa victoire sur les Mongols, mais aussi comme moyen pour séduire ceux-ci. La symbolique est omniprésente : un bâtiment mime la montagne ; un autre, le soleil ; un autre, la lune, etc. Pour le spectaculaire, y trône un bouddha colossal qui avoue 110 tonnes, 22,28 mètres de haut, 45 yeux et 42 bras. Il est flanqué de 10 090 autres bouddhas accroupis dans des niches.

Une nécropole à l'Est

Le monastère du Bonheur et de la Longévité, achevé en 1780, pour les soixante-dix ans de l'empereur Qian-long, rappelle un noviciat tibétain. A noter que le Panchen Lama y séjourna et que huit dragons de cuivre cavalcadent sur ses toits. On peut y rencontrer un ancien lama en vareuse bleue qui attend les croyants pour les guider et qui prétend former, un jour, beaucoup de petits lamas pour le remplacer.

Le petit Potala, construit en 1767, pour le soixantième anniversaire de Qian-long et le quatre-vingtième de sa mère, est une réplique du célèbre Potala de Lhassa. En mauvais état, il contient, à profusion, des salles de lecture et d'enseignement. On peut y voir des scènes d'accouplement camouflées de jupettes, non en raison du rigorisme marxiste-léniniste, mais parce que la contemplation de ces statues érotiques était réservée aux subtils supplices de Tantale qui devaient aguerrir les moines les plus avancés dans la quête de l'absolu.

De l'autre côté de la Grande Muraille et des montagnes Yansan, les Qing n'ont pas raté non plus leur nécropole de l'est qui l'emporte, au moins pour le profane, sur les tombeaux Ming. En dépit de certains géomanciens qui jugeaient l'ouest de Pékin moins infesté de mauvais esprits, cinq empereurs, quatorze impératrices et cent trente-six concubines choisirent de se faire enterrer dans ce cirque grandiose de montagnes. La porte de la nécropole s'élève au milieu des champs qui voient se dresser le long de la voie impériale une parade d'animaux mythiques et de serviteurs de marbre.

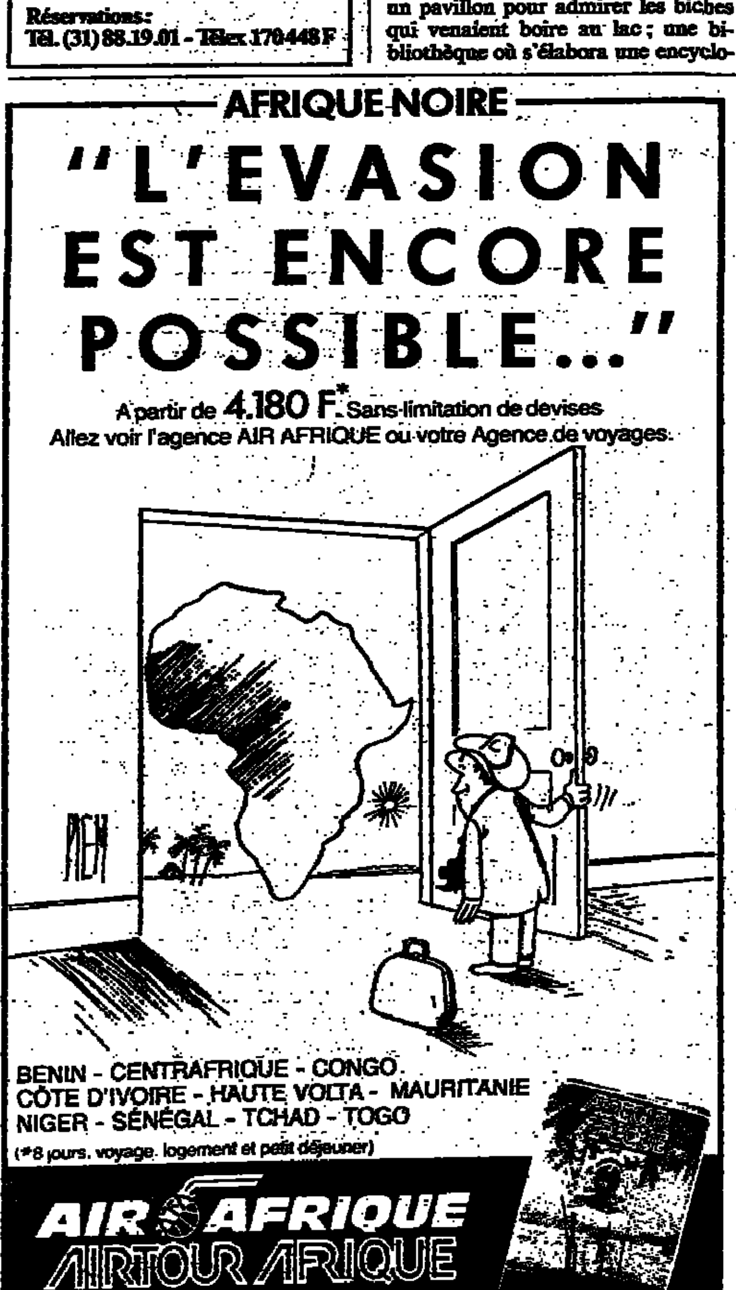
Il y a de la pyramide dans ces tombeaux gigantesques. Au moins par l'entêtement dont il fallut faire preuve pour les bâtir. Celui de Qian-long fut érigé en trente ans. Un an était nécessaire pour acheminer avec l'aide de dix chevaux chaque bloc de marbre depuis Pékin. L'hiver, on jetait de l'eau devant l'attelage pour qu'il glisse sur la glace. L'été, on hâlait le bloc sur un lit de paille.

Le tombeau de Qian-long vaut la visite. Il n'est pas un de ses murs, une de ses portes colossales, qui ne soient sculptés : des bouddhas, des nuages, des vagues, du sanscrit, animent cette crypte où le corps de l'empereur et ceux de ses épouses ont été maintenus. Cette présence et cette décoration font oublier qu'un soudard, un « seigneur de la guerre », utilisa, en 1928, ses troupes pour piller les trésors des tombes Qing qui ont pris le chemin d'un certain nombre de musées d'outre-mer, à Taiwan et aux États-Unis.

Le seul défaut de cet ensemble Qing – Chendge et la nécropole de l'est – tient au fait qu'aucune liaison commode ne les relie. Le touriste est contraint de revenir à Pékin dans les deux cas, sans pouvoir profiter de ces voyages de quatre ou cinq heures chacun pour visiter d'autres monuments. Les autorités touristiques chinoises remédieront, un de ces jours, à ce handicap. En attendant, les courageux auront le plaisir d'admirer, loin des foules, deux ensembles remarquables encore peu connus.

AL. F.

* Office du tourisme chinois, 7, rue Jean-Goujon 75008 Paris. Tél. (1) 359-74-85. (Ouvert de 9 h à 12 h.).



Comment choisir son voyage ?

TOUS les fabricants français de voyages vendent, à quelques variantes près, les mêmes circuits conçus et organisés par l'agence chinoise officielle Luxingshe. Le choix de l'acheteur sera donc déterminé par des éléments du voyage proposé qui n'apparaissent pas toujours dans les catalogues.

L'accompagnateur français est un atout essentiel pour la réussite du circuit. Les guides-interprètes-accompagnateurs chinois ne sont pas toujours d'un niveau suffisant pour commenter des fresques bouddhiques ou pour expliquer les subtilités des avatars de la révolution culturelle.

Un bon itinéraire durera de dix-neuf à vingt-cinq jours. Colette Maraval note, à ce sujet, dans la brochure le Monde-Voyages vers les cinq continents *(1) :*

« Le voyage « dosé » est le type même de l'excellent premier voyage en Chine car il permet de combiner trois aspects essentiels du pays. Il comprend deux grandes cités (Pékin et Shanghai), deux villes d'intérêt culturel portant sur l'histoire, l'art, l'archéologie (Xian, Luoyang, Datung...), deux villes-jardins (Kweilin en vedette, Hangtcheou, Wusi...). Un bon programme classique fait donc une entrée par Pékin et une sortie par le Sud ou vice-versa.

» Le voyage régionalisé conviendra plus particulièrement pour un deuxième voyage puisqu'il permettra d'approfondir un aspect ou une région. Les plus classiques cernent la vallée du fleuve Jaune, riche en sites archéologiques, ou permettent la descente ou la remontée du Yang-tseu-kiang, en bateau de ligne (région du Sechuan). Les meilleurs itinéraires de croisières incluent également la visite d'un site archéologique (Xian surtout) et soit Kunming, soit Kweilin. D'autres voyages régionalisés sont axés sur la découverte de « minorités nationales ». Ce sont des voyages plus difficiles, à déconseiller pour un premier contact. On trouve principalement le Sinkiang (route de la soie) qui conduit, dans le sens idéal, d'Urumqi à Lanzhou par Tursan et Dunkuang. La Mandchourie, la Mongolie-Intérieure, font aussi l'objet de voyages spécifiques. »

On ne compte pas moins de quatre-vingt-dix organisateurs français de voyages en Chine. Impossible de les citer tous, d'autant que les agences de voyages possèdent les catalogues et dépliants de la plupart d'entre eux.

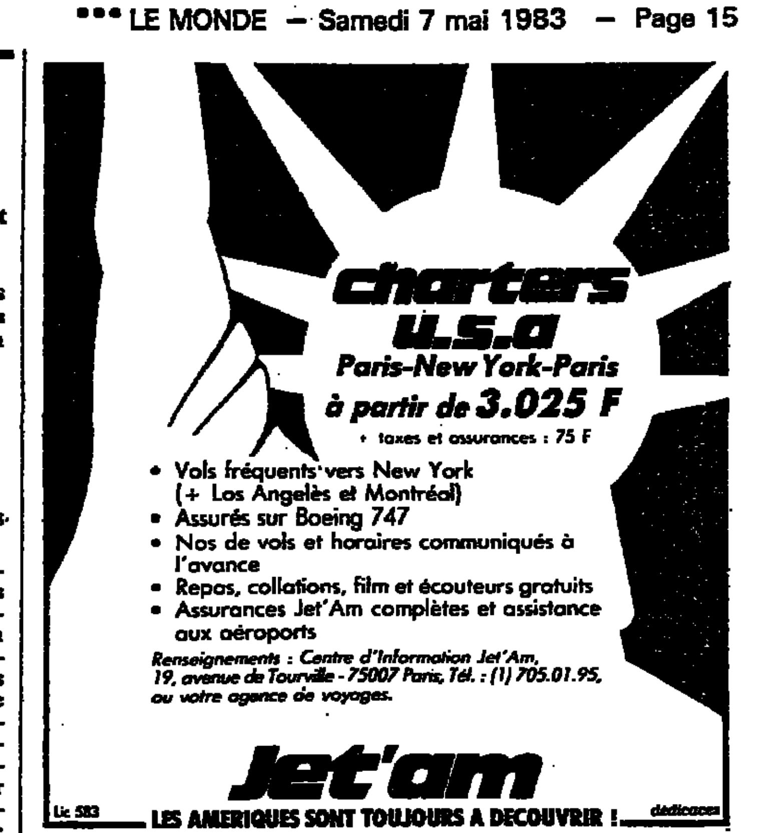
La liste qui suit n'est donc pas exhaustive :

Voyagistes : Aéromarine, Assinter, Civilisations du monde, Daro, Jet Tours, Kuoni, Nouvelles Frontières, Touring Vacances, Transports et Voyages, Voyages de France et d'outre-mer, Wagons-lits.

ASSOCIATIONS :

- Les Amis de l'Orient, 19, avenue d'Iéna, 75116 Paris. Tél. : (1) 723-64-85.
- Les Amitiés franco-chinoises, 36, rue des Bourdonnais, 75001 Paris. Tél. : (1) 236-63-13.
- Le Monde et son histoire, 82, rue Taitbout, 75009 Paris. Tél. : (1) 526-26-77.

(1) *Le Monde-Voyages vers les cinq continents*. 29 francs. Journal *le Monde*, 5, rue des Italiens, 75427 Paris Cedex 09.





SUR LES BORDS DU GANGE

Voyages à l'économie

DISTANCE oblige. Il aura fallu environ un mois pour que les vagues provoquées par la sévère réduction des devises allouées aux touristes français se rendant à l'étranger atteignent les rivages du sous-continent indien. Un mois pour mesurer l'impact d'une lapalissade : si les Français sont, cette année, condamnés à la France, les Indiens, eux, seront privés de Français. Lorsque l'on sait que ces derniers sont, après les Anglais et les *Américains, les plus nombreux à se* rendre en Inde (57 000 en 1981, 60 000 en 1982) et que ce pays, qui découvre enfin l'importance économique d'un secteur jusque-là quelque peu négligé (*le Monde* du 28-29 novembre 1982), s'est fixé un objectif de croissance annuelle plutôt ambitieux (+ 15 %), on comprend le petit vent de panique qui a soudain soufflé dans les milieux touristiques indiens.

Chacun a fait ses comptes. Les agences de voyages locales, d'abord, qui pâtiront automatiquement de l'engagement des professionnels français de diminuer de 25 % les sorties de devises rémunérant les prestations fournies par leurs homologues étrangers. Les responsables du tourisme indien, ensuite, qui ont exprimé la crainte de voir, cette année, le contingent français diminuer de moitié. Rien d'étonnant, donc, si, face à cette menace, certains ont décidé de réagir.

Certes, on s'attendait en France à une réaction éventuelle des pays « boycottés », à des protestations, voire même à des mesures de rétorsion. De ce point de vue-là, la contre-attaque indienne apparaît habile. Un modèle de bon sens commercial. Sa philosophie peut être ainsi résumée : les touristes français n'ont plus d'argent ? Qu'à cela ne tienne, on va se mettre à leur portée, exceptionnellement, ne serait-ce que pour préserver un marché auquel on tient.

Deux propositions alléchantes

Ainsi, l'India Tourism Development Corporation (I.T.D.C.), une *entreprise d'Etat spécialisée dans le* tourisme, a-t-elle concocté deux formules taillées sur mesure pour les petits porteurs de devises en mal d'évasion :

A ceux qui désirent voyager individuellement, il est proposé des journées d'hôtel à 26 dollars en moyenne (de 20 à 32 dollars selon la catégorie), soit environ 190 francs pour deux personnes, en pension complète, dans les établissements de la chaîne I.T.D.C. situés à Delhi, Agra, Khajuraho, Varanasi, Jaipur, Udaipur, Aurangabad, Mahabalipuram, Madurai, Bangalore, Hassan, Mysore, Kovalam, Calcutta (aéroport), Bhubaneshwar et Patna. A noter que les réservations doivent être faites sur la base d'un circuit (1).

Aux agences de voyages françaises, il est offert, pour des groupes d'au moins trente personnes, des circuits de huit jours à 250 dollars par personne (environ 1 825 francs), tarif incluant l'hébergement en demi-pension dans les hôtels de la chaîne, les transports terrestres et les visites guidées. Quatre circuits de base sont proposés : l'Inde du Nord (Delhi, Jaipur, Agra, Khajuraho, Varanasi [Bénarès] et Delhi), l'Inde du Sud (Delhi, Bangalore, Mysore, Madras, Trivandrum, Kovalam et Bombay), l'Inde de l'Ouest (Delhi, Agra, Jaipur, Aurangabad et Bombay) et l'Inde de l'Est (Delhi, Agra, Khajuraho, Varanasi, Bhubaneshwar, Konarak et Calcutta). En fait, le prix demandé correspondra *grosso modo* au montant des devises inscrit sur le carnet de change (2). Viendra s'y ajouter le règlement des déplacements aériens qui peut être effectué en francs. A en croire les professionnels, la somme globale qui sera demandée pour effectuer les circuits proposés devrait faire de ces derniers des offres alléchantes. « *Il nous était difficile de faire davantage* », nous confiera la responsable de ces circuits.

Le résultat tient aussi du paradoxe : grâce à l'instauration du contrôle des changes et à la volonté des Indiens de sauvegarder un marché compromis, les touristes français se voient offrir, aujourd'hui, la possibilité de visiter l'Inde à des conditions très intéressantes. Presque une aubaine !

Il est vrai que, après avoir parlé de « lune de miel » entre les deux pays, on ne devrait pas s'étonner de voir l'Inde faire les yeux doux à la France.

PATRICK FRANCÈS.

(1) Les personnes intéressées doivent prendre contact ou faire contacter M. Sarat Chander, manager Ashok Reservation Service, Janpath Hotel, New-Delhi, Telex : 031-2468.

(2) En fait, l'agence française responsable du voyage ne devrait amputer l'allocation touristique annuelle de 2 000 F que des sommes correspondant aux sorties de devises réglant les prestations offertes en Inde. Dans le cas présent, cette amputation ne dépasserait pas 1 150 F, puisqu'il s'agirait d'un voyage en demi-pension. Chaque touriste pourrait donc emporter le reliquat en devises ainsi que 1 000 F en billets français.

BIBLIOGRAPHIE

Les Indes

PRÉCIS, passionnant, précieux : telles sont les qualités essentielles du dix-neuvième volume de la collection « Pays et populations ». L'entreprise tenait pourtant de la gageure : faire tenir l'Inde et ses multiplicités en 280 pages au format de poche, seul un fin connaisseur et sans doute un passionné pouvait s'y engager. Jacques Dupuis a réussi son pari.

D'emblée, la démarche fixe ses bornes : foin des clichés et des bases supposées connues, foin des précisions rabâchées. Moyennant quoi, une fois brossé à traits ramassés le décor géographique, c'est immédiatement le foisonnement et la diversité, le chatoiement des couleurs et la complexité de la vie, le tout articulé sur une solide charpente à la suite d'un fil conducteur clairement indiqué.

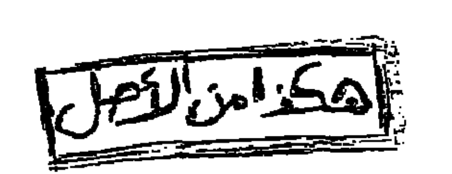
Avec Jacques Dupuis, c'est l'Inde fondamentale qu'on aborde, au-delà des oripeaux de la misère ou de l'éclat aveuglant des fastes du passé. Synthétisés, l'héritage culturel ancestral et ses principales efflorescences dressent l'armature sur quoi prend appui la société indienne. Des origines jusqu'à nos jours, le lecteur trouvera l'essentiel des grands courants idéologiques, des luttes souvent âpres contre le conquérant, des clivages sociaux, mais aussi des racines profondes qui assurent la pérennité de la spécificité du sous-continent.

Des survivances de l'époque matrilinéaire à l'imposition de la société patriarcale, de la religion — ce fondement capital de l'indianité — à la vie quotidienne, des dualismes régionaux à l'unité intrinsèque sous-jacente, en passant par les coutumes de table et l'acceptation sans complexe de la vie sexuelle, l'auteur cerne avec acuité les multiples aspects de la personnalité de l'Inde, ou des Indes. Il discerne également les subtilités révélatrices, souvent cachées au visiteur pressé, qui sont autant de clefs pour comprendre cette conception de la vie.

L'Inde moderne, d'après la partition et l'indépendance, est abordée avec lucidité, sans faire l'impasse sur les forces centrifuges qui la traversent ni sur les habitudes perverses des nouvelles classes dirigeantes. Le développement économique, ses succès et ses échecs, se réintègrent dans un ensemble plus vaste, replaçant dans le contexte particulier du pays les atouts et les handicaps de l'application de concepts venus d'ailleurs. Certaines notes oubliées sont rappelées fort à propos, comme par exemple le divorce trop souvent négligé entre une élite directrice très occidentalisée et la grande masse d'une population rurale attachée aux traditions qui lui ont permis de survivre.

C. B. LEVENSON.

★ L'INDE ET SES POPULATIONS. Jacques Dupuis. Ed. Complexe, coll. « Pays et populations », Bruxelles, 1982, 280 p. Prix : 98 F.



EXPOSITION

Tessin, protecteur des arts

UN joli coup du baron Heinrich Thyssen-Bornemisza ! *Le baron, propriétaire* d'une des plus fameuses collections privées de tableaux, vient, en effet, de conclure un accord avec les autorités soviétiques pour exposer dans sa demeure *suisse, sur les bords du* lac de Lugano, au cours de l'été prochain, quarante chefs-d'œuvre en provenance des musées d'État Pouchkine à Moscou et de l'Hermitage à *Leningrad*.

Une grande première, puisque la plupart de ces tableaux n'ont jamais quitté les rives de la Moskova et de la Neva. L'exposition présentera *neuf toiles de Gauguin (toutes* de sa période tahitienne), huit de Cézanne, huit de Picasso, six de Matisse et neuf de Renoir, Monet et Van Gogh, accrochées sur les murs *de la Villa Favorita*, une belle demeure du dix-septième siècle enfouie dans les magnolias et les rhododendrons.

Ces tableaux furent acquis au début du *siècle* par deux hommes d'affaires russes, Serge Chtoukine et Ivan Morozov. Ces deux collectionneurs moscovites achetèrent non seulement des œuvres de Cézanne de *Gauguin* et de *Van Gogh mais* aussi celles de peintres alors peu connus qui s'appelaient Picasso et Matisse. La venue de ces maîtres dans le Tessin ne fut pas facile. « *Les négociations ont été longues et difficiles* », assure M. Simon de Pury, le jeune conservateur de la collection Thyssen-Bornemisza, qui se félicite aujourd'hui du résultat obtenu. *L'accord conclu prévoit*, en fait, un échange de tableaux entre les musées soviétiques et la collection privée. C'est ainsi qu'une quarantaine de toiles de maîtres anciens (Fragonard, *Watteau*, Carpaccio, Titien, le Caravage et le Greco notamment) vont quitter les bord du lac de Lugano pour prendre la direction de Moscou et de Leningrad pour y être exposées.

Ouverte au public seulement en fin de semaine, la Villa Favorita sera accessible pratiquement *tous les* jours pendant la durée de l'exposition. Les visiteurs pourront d'une part admirer les toiles provenant d'U.R.S.S. et, d'autre part, voir la collection privée. Un service régulier de bateaux relient le centre de Lugano à la Villa Favorita (1).

A quelques encablures de Castagnola, où se trouve la demeure du baron, accroché sur les pentes du mont Bré, voici Gandria, un des villages les plus attachants du Tessin. Une cascade de ruelles, d'escaliers et d'arcades qui dégringolent vers le lac. *Les maisons* aux *toits plats sont* si imbriquées les unes dans les autres que les habitants, pour y accéder, doivent emprunter des chemins très étroits et particulièrement escarpés. *Un proverbe local* ne dit-il pas que ces villageois ne se trouvent en position horizontale que lorsqu'ils reposent dans leur tombe. La douceur du climat (la montagne protège *des vents du nord*), *la* luminosité et les vieilles bâtisses largement ouvertes sur l'extérieur rappellent les hameaux languedociens ou provençaux où ont trouvé refuge potiers, *tisserands* et *peintres. Gandria* est d'ailleurs le lieu d'origine de nombreux artistes, architectes, peintres et sculpteurs, dont la réputation a largement dépassé les frontières de *la Suisse. Taddei, Verda, les frères* Virgilio et Pietro Rabaglio ont, en effet, marqué leur passage dans les cours d'Autriche, d'Espagne, de Savoie et de Bavière, par la vigueur de *leurs fresques sur les murs des bâtiments* officiels comme à l'intérieur des maisons particulières. C'était l'heureuse époque des mécènes.

Les mystères du Moyen Age

Jusqu'en 1935, ce pittoresque village de pêcheurs n'était accessible que par le lac. Depuis, une route relie *Gandria* à Lugano et à l'Italie toute proche. La rive qui fait face au hameau n'est aujourd'hui encore desservie que par bateau. De nombreux villageois y possèdent leur *cantina*, une cave *fraîche creusée* dans le rocher où ils conservent leur vin, leur fromage et leur salami. Juste à côté, de modestes cahutes qui, en *été*, reprennent vie quand on se retrouve pour la fête de famille. Ou tout simplement entre amis. La Méditerranée est alors à deux pas.

Bien que son aspect laisse indifférent, il serait dommage de quitter Lugano sans une visite à l'église Sainte-Marie-des-Anges. Plafond traditionnel en charpente et murs badigeonnés de couleurs blafardes. Et puis, l'œil s'habitue à la pénombre et découvre la plus précieuse fresque, *Renaissance du Tessin*, qui s'étale *sur* toute la largeur de l'édifice. C'est l'œuvre magistrale de Bernadino Luini, qui a travaillé dans cette église au seizième siècle. A la manière de Véronèse, toutes les grandes scènes de l'histoire du Christ ont inspiré l'artiste. Tous les mystères du Moyen Age trouvent leur place dans le trait de Luini..., qui s'est représenté chevalier, au pied de la croix.

Mais le Tessin, ce sont aussi ces vallées qui ont nom val Verzasca, Maggia, Onsernone, les Centovalli avec leurs ramifications qui conduisent au lac Majeur. Les villages blottis dans les recoins de la montagne sont dominés par les campaniles *lombards. Le* pays est pauvre et isolé. Un paradis pour les randonneurs. Ce sont les Alpes avec des hameaux cévenols aux murs de pierre, aux toits de lauze et aux fenêtres *ourlées de blanc. La route du* val Verzasca commence à Gordola et se termine à Sonogno. Vingt-cinq kilomètres tourmentés qui longent une rivière glissant sur un chaos de rochers. La route borde d'abord des vignobles, puis s'enfonce dans la vallée, circule autour de Corripo, accroupi contre le flanc abrupt de la montagne, avant d'atteindre enfin Sonogno, qui survit en filant la laine. Sur tous les chemins, des petites chapelles témoignent de l'attachement des habitants de la vallée au catholicisme. La Genève protestante est bien loin.

JEAN PERRIN.

(1) A l'occasion de cette exposition — du 14 juin au 15 octobre 1983, — l'Office du tourisme de Lugano propose un *forfait* de trois nuits/deux jours comprenant les prestations suivantes : trois nuits à l'hôtel en demi-pension (en chambre double avec bain ou douche) ; une entré pour la Villa Favorita.

Ce *forfait* revient à 781 F* en hôtel de catégorie moyenne et 890 F* en catégorie confort.

Renseignements auprès de l'Office national suisse du tourisme, 11 *bis*, rue Scribe, 75009 Paris. Tél. : 742-45-45.

* Cours du change au 2-5-1983.

MUSÉE

Les drakkars sont de retour

LES Vikings ont laissé de mauvais souvenirs dans la *mémoire européenne*. Des images de violence ont traversé le temps, et leurs descendants scandinaves trouvent encore saumâtre qu'on les réduisent à ce cliché.

La volonté de connaissance en même temps que de réhabilitation a longtemps buté sur la rareté des vestiges et des informations. Ainsi dans un domaine essentiel du puzzle *viking*, celui de *la* navigation. *Mais on* tient le bon bout grâce à deux musées (l'un à Oslo, l'autre à Roskilde près de Copenhague) consacrés aux instruments de la puissance des « *cavaliers de la mer* », *dont* la *tapisserie* de Bayeux contribua à faire connaître les formes.

Les bateaux résistent difficilement à l'épreuve des siècles, mais, *dans le cas des exemplaires découverts* en Norvège, la tourbe a heureusement fonctionné comme un congélateur. Le musée de Bigdoy, un quartier excentré d'Oslo, abrite *les trois pièces les plus connues*.

Le bateau d'Oseberg est le plus élégant. Construit en chêne, il est caractéristique avec sa large coque complètement ouverte et à fond presque plat. *Destiné à la plaisance*, il devait surtout servir en eaux fermées, propulsé soit par le vent, soit par des rames disposées dans trente emplacements. Sa longueur (21 m) semble *banale* pour *un tel type de* bateaux, ceux destinés à la guerre, plus affilés, étant de taille plus imposante.

La majestueuse élégance du navire d'Oseberg, dont la construction remonte à l'an 800, contraste avec la sobriété des deux autres. La poupe et la *proue richement* décorées d'animaux entrelacés accentuent la différence.

La découverte réalisée à Oseberg, au début du siècle, révéla d'autres richesses exceptionnelles, *également* exposées et parfaitement mises en valeur au musée d'Oslo. Il s'agit d'un magnifique ensemble de mobilier funéraire comportant notamment un chariot et trois traîneaux avec, sur toutes leurs surfaces, un flamboiement de sculptures ornementales qui ont permis d'apprendre énormément sur l'art animalier scandinave. D'autres pièces, *significatives* elles aussi, notamment du travail agricole, proviennent de la même fouille effectuée dans un tumulus de 44 mètres de diamètre et de 6 mètres de hauteur sous lequel avait été enfoui le bateau tiré de l'eau et sur lequel avait été installée la chambre funéraire, qu'on soupçonne être celle de la reine Asa.

Les navires de Gokstad et de Tune terminèrent également leur carrière comme cercueil. Le premier nommé, un peu plus long que celui d'Oseberg, devait mieux résister à la haute mer. D'ailleurs, sa copie conforme traversa l'Atlantique en 1893, à l'occasion de l'Exposition universelle de Chigaco. Le gouvernail retient l'attention. Quant au navire de Tune, ou plutôt ses restes, il indique une recherche plus marquée encore de la stabilité (1,20 m du plat bord à la quille !) : une énorme barque, en somme, qui servait à de longues traversées.

La découverte de Roskilde

La découverte, en 1962, des restes de cinq autres bateaux dans le fjord de Roskilde, au Danemark, apporta *de nouveaux éléments* de connaissance. Coulés volontairement pour barrer l'entrée d'un chenal, ils ont été reconstitués dans un musée en front de mer, incontestable réussite *architecturale*. Une houle légère lèche l'immense mur — vitre créant l'illusion d'un prochain retour à la mer des navires de transport et du drakkar décharné.

Ce deuxième parcours dans l'histoire de la navigation viking est présenté de manière plus explicite que le premier. On découvre à Oslo. On comprend à Roskilde. Sans oublier *la projection dans le musée danois* du film des fouilles, qui porte témoignage des trouvailles de l'archéologie sous-marine.

LLIBERT TARRAGO.

CONGRÈS

Un rendez-vous à Lille

C'est en principe ces jours-ci que s'achèvent les travaux du nouveau palais des congrès et de la musique de Lille, dont l'ouverture officielle est prévue le 1er juin. Après bien des retards et contre-projets, qui ont duré des années, seize mois ont suffi pour faire surgir du sol cette nouvelle « maison ronde », destinée à faire de Lille une véritable ville de congrès.

« *LE Nouveau-Siècle a terrassé le diplodocus* », dit-on fièrement à la mairie de Lille. C'est que la métropole du Nord, elle aussi, a connu son « trou » à scandales, un trou resté béant — et rempli d'eau pendant plusieurs années, par la faute d'un promoteur privé incapable de remplir ses obligations : la construction, en plein centre de Lille, dans le quartier du Nouveau-Siècle, d'un ensemble immobilier gigantesque. Mais le « diplodocus », comme disent les Lillois, n'arrive pas à sortir de son trou boueux.

En 1977, le maire de Lille, M. Pierre Mauroy, demande le retrait du permis de construire accordé au promoteur privé, alors que celui-ci n'a encore réalisé qu'un parking en sous-sol, sur six niveaux. La municipalité décide de reprendre le projet presque à zéro, au niveau du sol. Depuis des années en effet — 1971. — la ville a un projet de palais des congrès près de l'aéroport de Lesquin. Mais on s'avise qu'un même projet en centre ville a beaucoup plus de chance d'attirer d'éventuels congressistes. *Exit* le diplodocus.

La municipalité socialiste, toutefois, ne veut pas se contenter d'une opération immobilière et commerciale. Elle entend, puisque le Nouveau-Siècle est au cœur de la vieille ville, faire bénéficier directement la population des nouvelles installations. D'où l'idée de bâtir un ensemble qui, certes, accueillera les grands congrès, mais qui pourra aussi jouer un rôle culturel et social.

Ce sera donc un palais des congrès et de la musique, doté d'un auditorium de deux mille places, à l'acoustique irréprochable, capable d'accueillir les plus grands orchestres et, le cas échéant, une troupe de théâtre ou de ballet. Cette évocation « élargie » a permis à la municipalité, qui a financé 90 % de l'opération (120 millions de francs), de toucher une subvention du ministère de la culture.

Le nouveau palais des congrès n'occupe en fait qu'une partie de la maison ronde. Au rez-de-chaussée, de part et d'autre de l'entrée du palais, on a concédé quatorze boutiques au commerce local. Sur la façade de la rue Saint-Etienne, six étages sont occupés par des bureaux. Quand à la « couronne » de l'immeuble, elle abrite cent cinquante-deux logements H.L.M. sur près de neuf étages, répartis en quatre cages d'escaliers. Ainsi la culture, le tourisme et les affaires sont-ils intégrés dans le tissu social et urbain de la capitale du Nord. En fait, la décision de construire des H.L.M. a été prise sous la contrainte. Le palais des congrès a dû être édifié sur une structure existante, conçue pour un autre usage. Pour en finir, il était plus facile de faire des logements que, par exemple, un hôtel, qui manque encore à l'ensemble. La municipalité a racheté des bâtiments vétustes en face de la maison ronde. Ils vont être démolis et remplacés par un hôtel Mercure trois étoiles ainsi que par une cafétéria pour les congressistes.

R.C.

Avec Daudet et Giono dans les sacoches

(Suite de la page 13.)

On regrettera, un peu après Apt, de devoir sortir momentanément sur la nationale dans les deux sens, la piste butant sur un jardin : aucune déviation par la campagne voisine n'était-elle vraiment possible ? Après 9 kilomètres d'un véritable « billard », la piste s'interrompt juste à la limite des départements de Vaucluse et des Alpes - de - Haute - Provence. Dans l'attente de son prolongement, on ne risque rien de se hasarder sur les petites routes situées au sud de la grande route afin de gagner Céreste.

Le futur itinéraire traversera Montjustin, Reillanne, Villémus, Lincel, Saint-Martin-les-Eaux, Dauphin, Saint-Maime pour atteindre Volx à 15 kilomètres au nord de Manosque, également sur la nationale 96. Un dédale de voies rurales permet de relier déjà toutes ces localités en évitant, la plupart du temps, les artères trop fréquentées.

Les cyclotouristes qui tireraient un peu fort sur le guidon ne connaîtraient rien d'Apt, célèbre par ses ocres et ses fruits confits, de Bonnieux et de son église haute à 425 mètres d'altitude, de Menerbes avec son dolmen de la Pitchoune, de la voie romaine de Cavaillon menant à un incomparable panorama, des auberges où se dégustent miels, truffes et vins du Lubéron, des champs de lavande, du vieux village des Taillades et de tant d'autres merveilles.

L'« Itinéraire cyclotouristique » a été conçu afin de faciliter la pénétration à l'intérieur du parc naturel : au nord les circuits pour sujets entraînés en direction, par exemple, de Viens, Simiane, le Colorado provençal, le hameau de Cantadour décrit par Giono dans *Regain*, la montagne de Lure à 1826 mètres et bien sûr le Ventoux ; au sud les pentes (relativement) plus faciles avec les routes des Crêtes, celle dite du Petit Lubéron de Cavaillon à Bonnieux, celle du Grand Lubéron entre la D. 943 et Vitrolles.

Un tel choix de balades pour tous les goûts, à partir d'un itinéraire protégé, accessible à tout un chacun, véritable épine dorsale, paraît tout à fait exceptionnel.

MICHEL DELORE.

PARTIR

Au vert

La Maison du tourisme vert vient de faire paraître son nouveau guide Accueil à la campagne. *Dans ce livre, 4 000 adresses (3 000 chambres d'hôte, 600 campings à la ferme, 250 gîtes d'étape et 200 aires naturelles) pour passer un week-end, une semaine ou un mois « au vert ». Le prix d'une chambre d'hôte, par exemple, est de 80 F pour une nuit et un petit déjeuner pour deux personnes. On peut aussi se restaurer à une « table d'hote » à partir de 30 F...*

• Maison du tourisme vert, 35, rue Godot-de-Mauroy, 75009 Paris. Prix du guide : 35 francs.

Toutes voiles dehors

« Parer à virer » avec l'Office franco-allemand pour la jeunesse (OFAJ). Cette association organise, en effet, différents stages de voile en mer Baltique, en Bretagne ou à l'île d'Oléron. Il faut avoir entre 18 et 25 ans pour tenir l'écoute. Les frais de participation pour des séjours d'une douzaine de jours oscillent entre 1 300 francs et 1 730 francs.

• OFAJ, 6, rue Casimir-Delavigne — 75006 Paris — Tél. (1) 354-34-04.

EXPOZOO 83

Ces bêtes que l'on dit domestiques

L'ANIMAL familier n'est pas un phénomène des temps modernes. Il a accompagné l'homme tout au long de son histoire. Mais, aujourd'hui, les tours futuristes comme les immeubles traditionnels accueillent de plus en plus d'animaux dits de compagnie. Environ trente millions en France : huit à neuf millions de chiens ; sept à huit millions d'oiseaux de cage ou de volière ; six à sept millions de chats ; cinq millions de poissons d'aquariums ; deux millions de lapins, hamsters, singes, tortues, serpents, etc. (1).

Les espèces les plus insolites se rencontrent dans les grandes villes. On a recensé récemment vingt mille possesseurs de grillons qui stridulent gaiement chaque soir d'été dans leur cage, par-dessus le bruit de la circulation automobile. Quelques milliers de Français préfèrent jouer à se faire peur en élevant exclusivement des serpents venimeux (vipères surtout). D'autres, en vacances, un jour de marché, tombent amoureux d'une boule pépiante de duvet doré aux pattes palmées... et se retrouvent l'année suivante en possession d'un encombrant canard de Barbarie aux exigences physiologiques peu compatibles avec la moquette ! On ne sait s'il faut sourire ou s'attrister... Un vétérinaire confiait qu'il avait été appelé pour soigner un poulain en étage, dans une tour de Neuilly-sur-Seine !

Un marché prospère

Ce besoin sans cesse accru de présence animale a contribué à développer un marché en expansion. La seule nourriture de ces animaux fait appel à 300 000 tonnes de sous-produits agricoles, pour une production annuelle de 500 000 tonnes. Seule industrie exportatrice (23 %) de ce secteur. Un possesseur de chien dépense en moyenne 2 000 F par an pour le nourrir ; 800 F pour un chat. En 1980, la consommation des ménages pour leurs animaux familiers s'élevait à 28 milliards de francs (total : 1 658 milliards), dont 15,7 milliards pour les chiens et 6,8 milliards pour les chats (1).

Ce marché nécessitait d'une part une structuration commerciale solide et d'autre part une moralisation, en particulier pour tout ce qui concerne l'achat et la vente d'animaux. Ainsi fut créé Prodaf (2), syndicat interprofessionnel répondant à cette double exigence, le 20 décembre 1974. La loi du 10 juillet 1976 sur la protection de la nature et les nombreuses attaques auxquelles ce commerce était soumis ont amené les responsables à intervenir au fil des ans sur la moralisation du marché de l'animal.

Un Salon bisannuel, Expozoo (3), va avoir lieu, en 1983, pour la cinquième fois, mais il est ouvert cette année au grand public, en grande partie pour cette raison. Ainsi, parmi les manifestations prévues, « La maison de l'animal familier » pourra donner un aperçu réel et réaliste de la présence de l'animal de compagnie à l'intérieur d'un foyer français.

Une responsabilité individuelle avant tout

On peut déjà remarquer que les efforts de Prodaf ont abouti à la création d'un C.A.P. de vendeur en animalerie (formation sur deux ans) et à la mise sur pied de cours de perfectionnement pour chefs d'entreprise détaillants en animaux. Parallèlement, des spécialistes ont beaucoup travaillé à réduire la mortalité chez les espèces importées. Les oiseaux et poissons exotiques importés par des professionnels ont vu leur taux de mortalité tomber à un niveau acceptable, de l'ordre de 5 % à 10 %, même si des problèmes importants subsistent, par exemple chez les petits bengalis africains.

Les professionnels n'ont plus le choix. Outre la Convention de Washington, qui réglemente précisément la faune importée dans tous les pays adhérents (dont la France), la plupart des États exportateurs protègent de plus en plus leur faune. Parfois jusqu'à l'interdiction pure et simple.

Si ce marché débouche parfois sur certains trafics regrettables, il faut bien reconnaître que cela est dû à la demande aberrante du public. Ici aussi, la mode de l'écologie porte une part de responsabilité, car l'animal humain semble ne pas savoir regarder : il faut qu'il touche, qu'il dérange, qu'il enferme... Certes, on peut considérer qu'un hérisson est mieux dans un jardin que sur une autoroute. Mais si, pour cela, on doit perturber les populations animales qui vivent tranquillement dans leurs sous-bois, la nature est globalement perdante. Les animaux domestiques ou réputés tels ne sont parfois pas mieux traités. Chats et chiens sont dotés de cerveaux tout à fait respectables et, qui plus est, totalement imprégnés par l'homme. Jusqu'à ressentir de véritables névroses ! De temps à autre, un gros chien mord cruellement un bébé, histoire de démontrer que son habitat idéal n'est pas un appartement. Sans parler de certains « dressages » qui n'arrangent rien... Plus courants, les abandons (cent mille à deux cent mille chiens chaque été) viennent à l'évidence prouver que nombre de Français ignorent qu'en abandonnant un chien ou un chat, sauf remise de peine accidentelle, ils en prennent pour quinze ans ferme... Il est vrai que, saisi par la frénésie des vacances, il arrive aussi qu'on « oublie » des pépés ou des mémés, Petits Poucets de l'ère urbaine...

Certains abandons se parent des atours de la respectabilité, comme ces offres pléthoriques de dons reçues par les zoos, surtout en serpents ou singes. Les premiers parce qu'ils déclenchent parfois des réactions imprévisibles, les seconds parce qu'ils se révèlent plus encombrants qu'une douzaine de marmots : sachant ouvrir les serrures, mettre en marche tout l'électroménager ou grimper sur le toit avec force démonstrations d'allégresse, histoire de créer un peu d'animation de quartier !...

Chaque année, vers la fin du printemps, les vétérinaires du Jardin des plantes récupèrent sur leurs pelouses nombre de tortues et animaux divers. Les égoutiers de Paris n'ont pas eu, à l'instar de leurs homologues de New-York, de problème de crocodiles, mais ils ont été confrontés un jour à un rat musqué de belle taille, niché dans un boyau et bien décidé à n'en pas déloger...

En somme, puisque l'être humain semble ne pas pouvoir se passer de présence animale proche, les actions tant des professionnels de l'animalerie que des associations de sauvegarde de la nature convergent vers un double but : information plus poussée des vendeurs et du public et mise en vente (au moins pour les animaux supérieurs) d'espèces domestiquées depuis plusieurs générations.

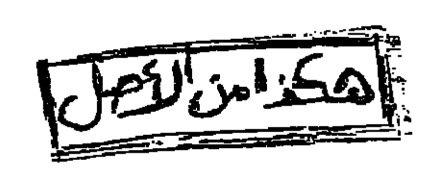
A moins qu'avec l'évolution mondiale de l'agriculture et de l'industrie on ne trouve bientôt plus un seul animal sauvage hors réserve dans le monde, hormis les pigeons des villes ou les rats d'égout.

MICHEL DROULHIOLE.

(1) *L'Animal dans la cité*, ministère de l'agriculture, mars 1983.

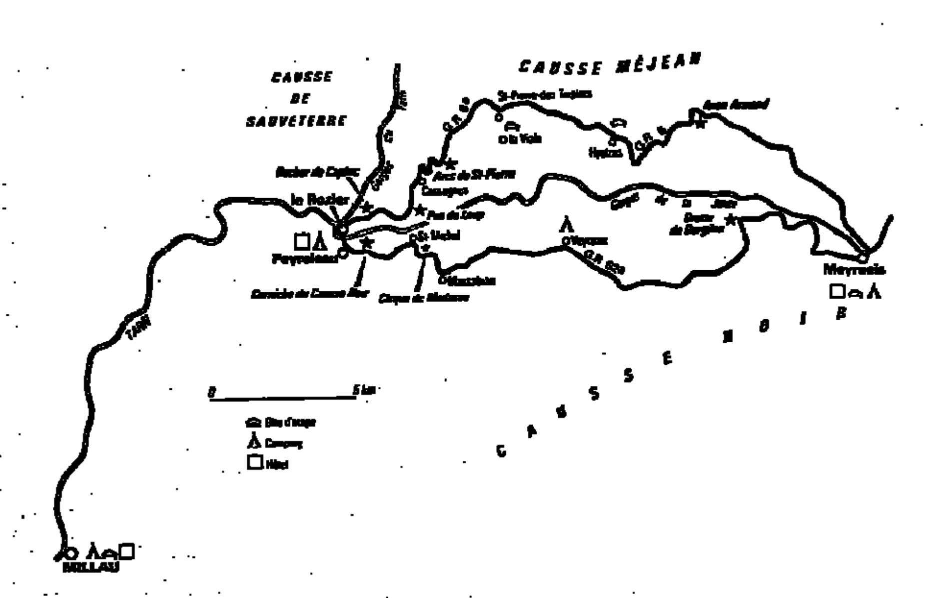
(2) Syndicat interprofessionnel des fabricants et distributeurs de produits et animaux familiers.

(3) Expozoo : Paris, parc floral de Vincennes, hall de la Pinède, du 7 au 9 mai. Ouvert au public les 7 et 8 mai.



BALADE A LA CARTE

Les Causses par les balcons



MOINS connues que les gorges du Tarn, les gorges de la Jonte sont très riches en surprises naturelles, et leur grandeur sauvage prête beaucoup à la rêverie, tant sur les corniches du Méjean que sur celles du causse Noir, tantôt en Lozère, tantôt en Aveyron.

Le long de la rivière se faufilent des murettes séculaires dont on ne distingue pas toujours qui les a érigées, la main de l'homme ou tout simplement le temps. Les terrasses sont vite surmontées de hauts remparts dolomitiques aux couleurs changeantes, murailles continues qui, de part et d'autre, délimitent les plateaux calcaires des Causses.

Ici, le grand artiste est la nature elle-même, aidée par l'érosion qui a fait naître sur les corniches du Méjean les vases de Sèvres et de Chine pendant qu'en face des constructeurs audacieux, voilà près d'un millénaire, hissaient leur ermitage Saint-Michel sur deux pitons, comme pour défier les rochers Fabié et Curvelier. Cela n'est que la partie visible, la sculpture des Causses ; d'autres architectures naturelles sont restées cachées sous terre jusqu'à la première grande révélation d'E. A. Martel en 1888 : la grotte de Dargilan sur le causse Noir. La spéléologie française naquit avec elle, et, en 1897, Louis Armand découvrait à son tour l'aven qui porte son nom, sur le causse Méjean.

Les Causses sont peu habités maintenant et restent le domaine des moutons. Pour communiquer avec les vallées, il y avait autrefois des chemins qui hardiment se jouaient des 400 mètres de dénivelée. Tous n'ont pas été goudronnés, d'autres ont été réouverts depuis un siècle pour la randonnée, car — c'est une véritable aubaine — les corniches ne sont empruntées par aucune route. C'est donc uniquement à pied que l'on va découvrir les anfractuosités du Méjean, visiter le vieux village de Capluc haut perché au-dessus du Rozier et, du côté de Peyreleau sur le causse Noir, le « champignon préhistorique », les ruines de l'ermitage Saint-Michel. Autre curiosité, le cirque de Madasse, chaos ruiniforme peuplé de pins sombres, contraste avec le paysage le plus souvent nu et désertique.

La boucle autour des gorges de la Jonte réunit donc une grande variété de curiosités, de panoramas, de végétation ; il faut y ajouter la valeur humaine du terroir : l'accueil des Caussenards, dont les menus sont plutôt sympathiques (il est de règle de réserver, car les points d'hébergement ne sont pas plus nombreux que les magasins !). Il est déconseillé de venir ici l'été, car il y a trop de monde, et la chaleur y rend la marche pénible ; c'est au printemps que les Causses et leurs abords sont le plus surprenants. On y trouve une flore très inattendue, des bosquets blancs d'amélanchiers et des fleurettes les plus anodines en véritables tapis luxuriants qui succèdent aux « cardabelles », ces énormes chardons jaunes errants sur le sol caillouteux. Dès le début de septembre, les vallées redeviennent paisibles, et c'est très agréable alors d'y voir s'épanouir l'automne.

Quelle que soit la saison, il faut se chausser sérieusement, car le terrain est irrégulier et peut être glissant par temps de pluie ; en revanche, aucun sentier n'est dangereux, mais le balcon du Vertige annonce l'à-pic sur la vallée. Chaque journée comporte 400 mètres de dénivelée, soit en montée, soit en descente. En dehors des sentiers de grande randonnée (G. R., balisage rouge et blanc), les jalons sont parfois discrets (points rouges), mais, avec le schéma du syndicat d'initiative, il n'y a pas de risque de se perdre.

● Meyrueis — Aven Armand — Causse Méjean

Le G.R. 6, par une ancienne draille de transhumance, s'élève de Meyrueis à l'aven Armand en deux heures quarante-cinq, et la randonnée souterraine en visite organisée demande environ une heure trente, après quoi le chemin rocailleux conduit à Hyelzas. Non loin du gîte d'étape se trouve la « ferme caussenarde d'autrefois », intéressant témoin d'architecture rurale. L'étape peut se faire à Hyelzas (prévoir des provisions) ou à La Viale, à 1 kilomètre au sud de Saint-Pierre-des-Tripiers, en grange ou dans le gîte en cours d'aménagement, avec repas possible à la ferme. Le parcours depuis l'aven Armand demande environ deux heures quarante-cinq de marche, ce qui totalise pour la journée cinq heures trente plus une heure trente de visite de l'aven Armand.

● St-Pierre-des-Tripiers — Cassagnes — Corniches — Le Rozier-Peyreleau

En trois heures, le G.R. 6 jusqu'à Cassagnes, puis un itinéraire de pays permettent de descendre au Rozier-Peyreleau ; c'est compter alors sans un détour aux arcs de Saint-Pierre et les nombreux arrêts au balcon du Vertige, au vase de Sèvres, au vase de Chine et l'éventuelle montée à Capluc par des échelles un peu vertigineuses. Dans la vallée, la randonnée peut se prolonger en flânerie au bord de l'eau ; le Tarn et la Jonte se rejoignent, un pont sépare Le Rozier, dans la Lozère, de Peyreleau, village classé de l'Aveyron qui mérite une visite. (Retour possible à Millau ou à Meyrueis par autocar.)

● Corniche causse Noir — Saint-Michel — Veyreau

L'itinéraire de pays grimpe très raide par la côte Saint-Jean, qui permet d'arriver en une heure environ au banc du T.C.F., où l'on jouit d'un panorama exceptionnel, puis au « champignon préhistorique ». Plus loin, le sentier en corniche dévoile soudain l'ermitage Saint-Michel, dont la visite très aérienne demande une demi-heure de détour, offrant une très belle perspective sur la vallée. Par le fond du cirque de Madasse, il faut rejoindre un chemin forestier, près de la maison forestière de Massabiau ; en l'empruntant par la gauche, il conduit à Veyreau en une heure. Le temps de marche effectif n'excède pas cinq heures ; les personnes qui redouteraient la rude montée de la côte Saint-Jean peuvent rejoindre l'ermitage par le sentier de la vallée, mais se privent alors de la partie balcon du causse Noir.

● Veyreau — Dargilan — Meyrueis

De Veyreau, c'est le G.R. 62 A qui guide à la grotte de Dargilan en deux heures trente. Sa visite dure environ une heure, après quoi Meyrueis est atteint en deux heures trente de descente ; jolie ville au bord de l'eau et havre de repos.

Nul doute que ces deux ou quatre jours auront mis en appétit, mais la région a de quoi satisfaire autant les estomacs que les fringales de sites naturels.

ANNICK MOURARET.

EN ROUTE

— **ACCÈS** : par la route, carte 1/100 000 I.G.N., parc des Cévennes ; par le train : la seule gare pratique est celle de Millau (16 km du Rozier-Peyreleau et 37 km de Meyrueis) ; pour les jours et heures de jonction en autocar, interroger la gare routière de Millau. Tél. : (65) 60-01-66.

— **HOTELS** : Millau et Le Rozier-Peyreleau : O.T. régional, avenue A.-Merle, 12100 Millau. Tél. : (65) 60-02-42.

Meyrueis : S.I. mairie, 48150. Tél. : (66) 45-60-33 (66) 45-62-64.

— **GITES D'ÉTAPE ET GRANGES.**

Les gîtes d'étape sont équipés de matériel de cuisine ; il est vivement conseillé de réserver et de commander éventuellement les repas. On ne peut y séjourner plus de deux nuits.

Millau : G.E. de La Maladrerie (3 km de la gare), trente places. Tél. : (65) 60-41-84, route de Montpellier.

Meyrueis : G.E. en annexe Hôtel Family, vingt places. Tél. : (65) 45-60-02 ; tente. Tél. : (66) 45-62-64 (mairie), seize places l'été.

Les Ayres (1 kilomètre de Meyrueis), grange et repas à la ferme. Tél. : (66) 45-60-71.

Hyelzas : G.E. Tél. : (66) 45-61-35.

La Viale : grange, gîte en cours d'aménagement, vingt places, repas à la ferme. Tél. : (66) 48-82-39.

Peyreleau : tente. Tél. : (65) 62-61-33 (mairie), seize places l'été, restaurants au village (+ Le Rozier).

Veyreau : G.E., tél. : (65) 62-63-89 ou (65) 62-61-49, seize places, restaurant au village.

Campings : à Millau, Meyrueis, Le Rozier-Peyreleau. Sur les Causses, demander l'autorisation de s'installer.

— **ITINÉRAIRES.**

Meyrueis/Saint-Pierre-des-Tripiers/Cassagnes : topo G.R. 6-60, Cassagnes/Le Rozier-Peyreleau/Saint-Michel/Massabiau : schéma, itinéraires de pays à demander à l'O.T. de Millau et au Rozier-Peyreleau. Veyreau/Meyrueis : topo G.R. 62-62 A.

Pour en savoir plus : Guide Michelin : *les Causses.*

— **DES PRIX.**

Nuit en gîte d'étape : 15 à 20 F.

Repas : en fermes-auberges : 35 à 45 F, petit déjeuner : 10 F ; au restaurant : à partir de 50 F.

Visite des avens : 20 F.

— **AVEC QUI RANDONNER ?**

S'informer auprès de l'Office de tourisme de Millau et de l'association Le Méjean, 48210, Sainte-Énimie. Tél. : (66) 48-82-39.

HIPPISME

Les cinquante-sept spectateurs de l'illusion perdue

LES dernières illusions se sont envolées. La France hippique n'est qu'une France turfiste. Le cheval n'y est rien, comparé au ticket de P.M.U.

Sachant qu'une partie des employés des guichets seraient en grève et que, par conséquent, tous les jeux ne pourraient être enregistrés, la Société d'encouragement avait fait annoncer, dimanche matin, par les radios que l'entrée de Longchamp serait gratuite. En Angleterre et dans tout autre pays hippiquement bien constitué, le public aurait profité de l'aubaine et serait accouru. A Paris, il a boudé. Pas de jeu, donc pas la peine d'aller à Longchamp. Il n'y a pas eu le tiers de l'assistance habituelle, déjà clairsemée. Du haut des tribunes, j'ai compté les spectateurs des tribunes, j'ai compté les spectateurs à la pelouse (d'où, il est vrai, puisque c'était gratuit, on pouvait être tenté de passer au pesage) : ils étaient exactement cinquante-sept, y compris des enfants qui jouaient au ballon. De quoi croiser les sabots et, pour instaurer le circuit court, faire courir directement des pinces à tiercé...

Soyons juste : le Prix Ganay, événement majeur du jour, n'offrait pas un attrait exceptionnel. Il en est ainsi, maintenant, presque toujours. C'est une course qui n'est plus tout à fait de l'époque. Réservée aux chevaux « d'âge » elle réunissait, naguère, des « quatre ans » d'élite : des sujets qui, l'automne précédent, avaient figuré aux places d'honneur de l'Arc de Triomphe. Mais il n'y a plus de « quatre ans » d'élite : pressés de faire rentrer l'argent, si possible en dollars, les bons chevaux entrent au haras ou sont vendus aux États-Unis à la fin de leurs trois ans.

La saison 1982 avait fait exception : *Bikala*, qui pouvait se croire le meilleur cheval d'Europe et qui n'avait manqué le titre que de peu dans l'Arc de Triomphe 1981, était resté à l'entraînement, pour essayer de montrer qu'il s'était agi là d'un accident, ce qui — la suite devait le confirmer — n'avait pas été tout à fait le cas. Cette année, pas de *Bikala*. Le concurrent qui pouvait se prévaloir de la meilleure performance dans l'Arc de Triomphe était *Cadoudal*, arrivé alors septième. Il s'est disputé la victoire avec *Lancastrian*, pour sa part second, l'an passé, du Grand Prix de Saint-Cloud. Avantage d'une courte tête à *Lancastrian*. Le troisième, *Welsh Term*, qui venait de gagner le d'Harcourt, a terminé à cinq longueurs.

On peut interpréter le résultat de dix façons différentes. La nôtre est que *Welsh Term* est un faux bon, que *Lancastrian* — à qui il faut reconnaître au moins le mérite d'une trempe exceptionnelle — est un champion quand il se heurte à des seconds rôles et que le vrai cheval de la course a été *Cadoudal*, qui a accompli là la meilleure performance de sa carrière et qui, malheureux l'an passé, n'en est peut-être qu'au début des progrès.

Il faut, chaque année, à la plume du chroniqueur, quelque grand amour, même injustifié, même voué aux trahisons, pour tromper la monotonie des pistes et des parcours. Cette saison, avouons-le, nous en avons deux : *Escaline* et *Mystérieuse étoile*. Elles sont également blondes, également délicates dans leur marche et leur manière. Un brin chichiteuse, même, dans le cas d'*Escaline*. Petites, mais la taille bien prise, les jambes élégantes. Et des yeux, des yeux... Chez *Escaline*, la flamme des passions orageuses. Chez *Mystérieuse étoile*, plus tendre, moins « vamp », le regard effarouché mais déjà consentant des premières amours.

Pauvre *Mystérieuse étoile*. Quel amant maladroit ou inattentionné nous la présentait encore, dimanche, comme deux semaines plus tôt dans le Prix de la Grotte, le cheveu terne, le teint sans éclat, criblée de marques de boutons. Il paraît que la belle a eu — appelons les choses par leur nom — la teigne. Mais ces petites traces rondes régulières sur les flancs et la croupe font davantage penser à quelque urticaire. L'an passé, dans la même écurie, *Green Forest*, qui présentait un aspect semblable, avait perdu le printemps à se remettre, paraît-il, d'un traitement vermifuge de choc, prescrit par un vétérinaire américain. Le chevalier servant n'abuse-t-il pas des médecines ?

Le cœur était resté généreux malgré le teint enchifrené. Elle s'est bien et longtemps battue, la petite *Mystérieuse étoile*. Un astre nouveau, *l'Attrayante*, dont on avait quelque peu négligé l'orbite, bien qu'il fût passé par une place de troisième dans le Critérium des pouliches, lui a finalement ravi la victoire d'une demi-longueur. Il en faudrait davantage pour faire taire les élans. Mais que, vite, le mauvais mentor se préoccupe de ce vilain teint-là : le Prix de Diane, c'est dans un mois.

Le Prix du Muguet a pris des teintes de fleur bleue. *Prospéro*, un pensionnaire du jeune entraîneur Claude Hervé (un élève de Charley Milbank), monté par le non moins jeune Ramonet, a battu, à la cote de trente-cinq contre un, des représentants de casaques milliardaires, aux pedigrees tout noirs de « black type » (1).

Le Kentucky n'a pas eu à se voiler la face : il était absent. A cet égard, quelque chose est changé à Longchamp. Est-ce le désengagement, depuis mai 1981, des écuries américaines, désengagement qui espace les occasions qu'ont leurs propriétaires de venir voir courir leurs représentants ?

Est-ce le sentiment, aux États-Unis, que le Paris de la gauche n'est plus celui d'*April in Paris* ? Sont-ce les hôtes français dont les invitations se sont espacées ?

L'Amérique est rare à l'enclosure, ce printemps. Elle y était colorée, volontiers exubérante, voire tonitruante quand les premiers soleils faisaient s'ouvrir toutes seules les bouteilles de whisky. Son absence ajoute à la morosité. Car Longchamp, à l'image de la France et plus qu'elle, est morose.

La grève d'une partie des employés des guichets n'a rien amélioré. Les motivations profondes de cette grève ne sont pas faciles à démêler.

La perspective d'une élection de représentants des différents personnels aux organes directeurs des sociétés de course, élection pour laquelle chaque syndicat veut se placer, n'est sûrement pas absente des esprits. Officiellement, la revendication vise à faire engager ou titulariser une quarantaine d'employés de bureaux de jeu d'hippodromes (les bureaux « en ville », ceux du Pari mutuel urbain proprement dit, n'ont pas été affectés).

Les sociétés de courses seraient d'accord pour la création d'une quinzaine de postes ; pas davantage. La société d'encouragement vient de supprimer dans ses propres rangs, par départs en préretraite, quarante postes, souvent de haut niveau (secrétaire général adjoint, directeur des installations du centre d'entraînement de Chantilly, etc.). Ses représentants disent, à peu près :

« Ce n'est pas alors que nous venons de supprimer quarante postes, que nos recettes régressent et que l'État nous a fait prendre l'engagement d'informatiser certains guichets que nous allons recruter du personnel supplémentaire pour tenir ceux-ci. »

Argumentation sans faille.

LOUIS DÉNIEL.

(1) Dans les catalogues de vente de chevaux de pur-sang, selon un accord international, les noms des sujets s'étant distingués dans des courses de groupe sont imprimés en caractères gras (en capitales ou minuscules, selon les courses et la performance). Un sujet dont le pedigree est noir de « black type » et donc un sujet dont beaucoup d'ancêtres ont été des champions.

Philatélie

N° 1790

ANDORRE : La série « Europa ».

Dans la vie économique du pays les deux activités traditionnelles l'élevage, « l'orri », et le minerai de fer, « la farga », illustrent les timbres de l'« Europa » d'Andorre de cette année. Vente générale le 9 mai (4-5°/83).



1,80 F, brun-rouge, violet ; l'orri ;



2,60 F, rouge, violet clair, rose ; la farga.

Formats 36 × 22 mm. Maquettes d'Odette Baillais, gravés par Cécile Guillame. Tirages : 1 000 000 et 800 000 exemplaires. Taille-douce, Périgueux.

Mise en vente anticipée :

— Le 7 mai, au bureau d'Andorre-la-Vieille. Oblitération « P.J. ».

◆ Retraits de deux timbres, le 20 mai : 1,60 F, création du gouvernement andorran ; 2,30 F, création du Conseil de la Terre (10-5-1982).

● SAINT-MARIN : Grand Prix de Formule I de Saint-Marin (à Imola, sur



l'autodrome Dino-Ferrari). 50 et 350 lires, deux monoplaces en course.

Un timbre commun avec le Canada

Pendant la visite en France de M. Ouellet, ministre canadien, responsable des Postes, au cours d'une rencontre — le 7 avril — avec son homologue, M. Louis Mexandeau, ont, en commun accord, retenu le principe de l'émission, en 1984, d'un timbre-poste identique commémorant le 450e anniversaire du premier voyage de Jacques Cartier au Canada.

En effet, en 1534, au cours de ce premier voyage, Jacques Cartier, au nom de François-Ier, a pris possession du Canada, appelé alors Nouvelle-France. Elle fut dépossédée au profit des Anglais par le traité d'Utrecht, en 1713. L'Acadie s'appelle aujourd'hui, parmi les dix provinces, la Nouvelle-Écosse et une partie le Nouveau-Brunswick, habités par plus de six millions de Canadiens français.

Calendrier des manifestations avec bureaux temporaires

⊙ 37000 Tours (parc des expos de Rochepinard), du 2 au 18 mai. — Semaine de Tours (petit cachet).

⊙ 83140 Six Fours-les-Plages, (Maison des Arts), les 7 et 8 mai. — 7e exp. philat.

⊙ 34 700 Lodève (hôtel de ville), les 7 et 8 mai. — Journées ferroviaires.

⊙ 91160 Longjumeau (82, Grande-Rue), les 7 et 8 mai. Fête du Postillon.

⊙ 57370 Phalsbourg (salle des fêtes), le 8 mai. — 25e anniv. de l'Amicale philatélique.

⊙ 59300 Valenciennes (foire), le 8 mai. — 1re Journée de la sclérose en plaques.

⊙ 36100 Issoudun (salle des fêtes), le 12 mai. — IXe CEREALIA.

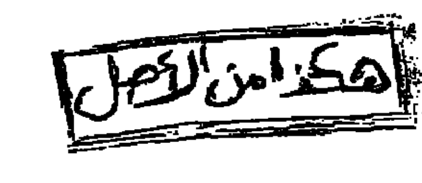
⊙ 07000 Privas (hôtel de ville), les 13 et 15 mai. — 25e anniversaire du jumelage avec Weilburg.

⊙ 84300 Cavaillon, (Grand Couvent), le 12 mai. — 25e anniversaire du jumelage avec Weinheim.

⊙ 30000 Nîmes, (Mas de Mingue), le 12 mai. — Pèlerinage au sanctuaire de Notre-Dame de Santa-Cruz.

⊙ 71000 Mâcon (parc des Expos) du 13 au 24 mai. — Foire nat. des vins.

ADALBERT VITALYOS.



PLAISIR DE LA TABLE

Une cuisine de la meilleure veine

ALAIN SENDERENS, l'esthète de la cuisine; René Lasserre, le parangon des restaurateurs. Dernière face du triptyque : Jean Delaveyne. Inclassable, cet enfant terrible ? Non, peut-être. Alors disons : le génie de la cuisine, c'est le bon sens, et Jean Delaveyne a cultivé tout à la fois le bon sens et le métier. C'est la génération qui veut ça : avant de rêver les détails, d'y apporter sa note personnelle, il faut apprendre l'intangible. A sa carte, les œufs brouillés aux truffes de Georges Garin, le homard grillé Eugène Chatard sont un hommage à des maîtres disparus, certes, mais aussi le témoignage d'une pérennité du savoir-faire.

Cela ne l'empêche point, au contraire, d'être un créateur. D'avoir constamment à l'esprit le souci du détail qui concrétise, qui améliore. A l'enseignement de la tradition, il ajoute celui de l'expérience, et cela donne, par exemple, cette « pucelière de saumon frais de pêche », saumon cuit par la glace, servi sur bloc de glace avec sa sauce raifort et un blini à la semoule, sans oublier le demi-citron enveloppé d'une gaze pour ne point laisser échapper les pépins, détail de raffinement autant que d'humilité, en quelque sorte. Ou encore ces frivolités océanes, une extraordinaire casserolette d'huîtres au beurre blanc enrichie du contraste équilibré d'œufs de saumon et de ciboulette ciselée. Servie avec, en guise de pain, un feuilletage soutenu étonnant de distinction : l'accord parfait !

Un ami pour qui seule compte la nouvelle cuisine s'extasiait : « *C'est ça, c'est tout à fait cela !* » Je me disais de mon côté : « *Que viennent ici les nouvellistes du faux bien-manger, quelle leçon ils prendraient – s'ils en sont capables !* »

C'est que Jean Delaveyne est au-dessus des classements. Je lisais dans *les Hommes et leurs aliments*, le remarquable ouvrage de Jacques Barrau, sous-directeur du Muséum d'histoire naturelle de Paris (Temps Actuels, édit.) : « *Mais ne voilà-t-il pas qu'on nous dit aujourd'hui que cette mode de la cuisine légère est en train de passer. Paul Bocuse et Michel Guérard, deux des maîtres culinaires qui furent les grands prêtres de cette nouvelle cuisine, se tournent aujourd'hui, avec quelque fanfare, vers les sources de nos traditions culinaires populaires et régionales.* » Delaveyne, qui est grand lecteur de toute littérature, sourira comme moi de cette phrase. Passons sur Michel Guérard, mais Bocuse n'a jamais voulu être grand prêtre de telle ou telle cuisine, mais de *la* cuisine. Et Delaveyne, son aîné, l'a peut-être inspiré – du moins l'aurait-il pu. Même lorsqu'il devient créateur (de ces confitures de champignons, par exemple, si originales, savoureuses et, en réfléchissant, logiques !).

Déjà Toulouse-Lautrec

C'est en 1955 que Jean Delaveyne s'est installé dans cette auberge créée en 1820 (par le sieur Souvent, cuisinier), toute en recoins, reflet d'un temps où Bougival voyait passer les canotiers de Renoir et le Bel-Ami de Maupassant, où chez Fournaise venaient boire « la verte » et se régaler d'une blanquette à l'ancienne Dumas fils, Tourgueniev, et Toulouse-Lautrec. Il en a fait sans bruit un des hauts lieux de la table, mettant la banlieue à l'heure des grands. Tout en sa carte est promesse, tout aussi est « détail ». Ces madeleines cuites au moment accompagnant les compotes de fruits mélangés, ces fromages normands au lait cru affinés dans ses caves, le caneton poêlé « à la Grenouillère » (pour le souvenir) et l'admirable pied de cochon en daube aux champignons. C'est ça, la cuisine !

La cuisine, m'a encore dit Delaveyne, c'est « *lorsque les choses naturelles, fraîches et belles, préparées avec suffisamment de sel pour l'appétit des hommes, n'ont plus du tout le goût de ce qu'elles sont en réalité et sont sans cesse réinventées* ».

Comment mieux définir ces recherches, les plaisirs de sa table (et de sa cave, donc !) Et le nôtre.

LA REYNIÈRE.

★ LE CAMÉLIA, 7, quai Georges-Clemenceau à Bougival, tél. : 969-03-02. Fermé dimanche soir et lundi.

MAXIM'S STORY

Louis Vaudable n'est plus.

Fils de son père, propriétaire avant guerre du Noël Peter's (1), restaurant autrefois célèbre et à demi oublié, il lui avait succédé chez Maxim's.

C'est en effet en 1932 que les Vaudable reprirent le restaurant de la Belle Epoque, celui des fredaines royales et des courtisanes en fleurs. Mais les temps n'étaient plus de la fête et de l'esprit, des caricatures de Sem, des bons mots d'Yves Mirande et des grands-ducs en bordée. Aussi bien Mme Vaudable eut trouvé « shocking » le fameux carnet vert d'Hugo, maître-d'hôtel de l'avant-entre-guerre, répertoire de ces dames mises en scène par Feydeau.

Un Maxim's mondain et quelque peu guindé allait naître.

Il se diluait lentement dans l'habitude, lorsqu'il y a trois ans Pierre Cardin vint réveiller la maison. Après le Maxim's de la fête, le Maxim's mondain, voici le Maxim's « must », le Maxim's dans le vent, rajeuni et bien propre dans son éternel décor, phare du Gay Paris.

On en reparlera mais Louis Vaudable, qui avait gardé son nom dans la société Air Maxim's (les restaurants d'aéroports entre autres), a dû partir heureux : Maxim's continue. – L.R.

(1) C'est chez Peter's, bien avant l'autre guerre, que Peter (Pierre Fraysse) créa le homard à l'américaine.

Jeux

échecs N° 1019

UN VÉTÉRAN EN FORME

(Quart de finale du Tournoi des candidats, Velden, 1983.)

Blancs : V. SMYSLOV
Noirs : D. HUBNER

Partie anglaise.

1. Cf3	Cf6	25. Rh1 (n)	Rh8
2. ç4	ç5	26. Dh3!	Tç7
3. Cç3	Cç6	27. é5! (o)	fxé5
4. g3	d5	28. dxé5	Fxé5
5. çxd5	Cxd5	29. Fé4	g6 (p)
6. Fg2	Cç7	30. Fxg6! (q)	Da8+
7. d3 (a)	é5 (b)	31. Rg1	Fg8
8. Cd2	Fd7 (ç)	32. Fxh7! (r)	Txh7 (s)
9. 0-0 (d)	Fé7	33. Cg6+	Rg7
10. Cç4	f6	34. Dd7+! (t)	Tf7
11. f4! (é)	b5	35. Txf7+	Fxf7
12. Cé3	Tç8	36. Cxé5 (u)	Dd5
13. Cé-d5	Cxd5	37. Dxa7	Th5 (v)
14. Cxd5 (f)	0-0	38. Cxf7	Dxf7
15. fxé5	Cxé5	39. Fd4+	Cxd4
16. Ff4	Cç6 (g)	40. Dxd4+	Rh7
17. a4! (h)	b4	41. Dé4+	Rg7
18. Tç1	Fé6	42. Tf1	Da7+
19. é4! (i)	Fd6	43. Tf2	Dç5 (w)
20. Fé3	Ca5	44. Rf1	ç3
21. d4! (j)	ç4 (k)	45. bxç3	bxç3
22. Cf4	Ff7 (l)	46. Dé2	Dg5
23. Dg4! (m)	Dé8	47. Tf7+	Rh8
24. Tç-é1!	Cb3	48. Dç8+	abandon

NOTES

a) Ou 7. b3 ; 7. a3 ; 7. Da4 ; 7. 0-0. Le coup du texte prévoit la manœuvre Cd2 - Cç4.

b) Après 7..., g6 ; 8. Fé3, Cé6 ; 9. 0-0, Fg7 ; 10. Ca4, 0-0 (si 10..., Cç-d4 ; 11. Tç1, Da5 ; 12. Cxç5, Cxf3+ ; 13. Fxf3, Cxç5 ; 14. Txç5, Dxa2 ; 15. b4! comme dans la partie Gheorghiu-Korchnoï, Palma de Majorque, 1972) ; 11. Cxç5, Cxç5 ; 12. Fxç5, Fxb2 ; 13. Tb1, Ff6 ; 14. Da4, Da5 ; 15. Dxa5, Cxa5 ; 16. Fd4 avec avantage aux Blancs (Ghitescu-Stean, St-Jean-de-Monts, 1976).

ç) Et non 8..., Fé7 à cause de 9. Fxç6+!, bxç6 ; 10. Cç4, f6 ; 11. Da4, Fd7 ; 12. Cé4, 0-0 ; 13. Ca5, Dé8 ; 14. Fé3 ni 8..., Fé6 ; 9. Fxç6+, bxç6 ; 10. Da4, Dd7 ; 11. Cç4, f6 ; 12. Fé3, Cd5 ; 13. Cé4, Cxé3 ; 14. fxé3, Tb8 ; 15. 0-0 (Cuartas-Rubinetti, Buenos-Aires, 1973) ni 8..., Dd7 ; 9. 0-0, b6 ; 10. Cç4, f6 ; 11. a4, Fé7 ; 12. f4, éxf4 ; 13. Fxf4, Cé6 ; 14. a5! (Polugaievsky-Gheorghiu, Palma, 1972).

d) Ou bien 9. a4, Fé7 ; 10. Cç4, f6 ; 11. 0-0 ou 9. Cç4, b5 ; 10. Cé3, Tç8 ; 11. 0-0, Cd4 ; 12. f4, éxf4 ; 13. gxf4, Fé7.

e) Le plus énergique.

f) A l'issue de cette première phase, les Blancs possèdent un léger avantage.

g) Les Noirs refusent d'avoir un pion isolé en é5, facilement attaquable par Fé4 - Dh5.

h) Force l'avance du pion g.

i) Sans craindre 19..., Fxé4 (qui perd la paire de F) ; 20. éxd5, Cd4 ; 21. Fé3 suivi de Dh5.

j) Acceptant de donner aux Noirs un pion passé sur l'aile - D.

k) Et non 21..., çxd4 ; 22. Txç8, Dxç8 ; 23. Dxd4 avec une nette supériorité pour les Blancs.

l) Si 22..., Fxf4 ; 23. gxf4 menaçant f5 et é5.

m) Smyslov regroupe ses forces sur l'aile - R tout en menaçant 24. Cé6.

n) Dernier préparatif.

o) Ce sacrifice de pion qui ouvre toutes les lignes *augmente* la pression sur l'aile - R, comme dans un exercice pédagogique.

p) Et non 29..., Fg8 ; 30. Cg6+.

q) La pointe : si 30..., Fxg6 ; 31. Cxg6+, Dxg6 ; 32. Txf8+.

r) Mais la combinaison n'est pas terminée.

s) Si 32..., Fxh7 ; 33. Cg6+ et 34. Cxf8.

t) Ultime pointe : si 34..., Rxg6 ; 35. Dg4 mat.

u) Résultat : un pion de plus et une position excellente pour les Blancs.

v) Si 37..., Dxé5 ; 38. Fh6+ et 39. Txé5.

w) Si 43..., Txh2? ; 44. Dé5+, Rh7 ; 45. Df5+ et 46. Rxh2.

SOLUTION DE L'ÉTUDE N° 1018

(G. GRJBAN) (1960)

(Blancs : Ra7, Pb6, b7, ç2, h7. *Noirs : Ré6, Th1, Fd7 et h2, Ca3. Nulle.)*

R et cinq pions contre R et quatre pièces, T+ les deux F+ C. Plus une menace de mat en deux coups par 1..., Cb5+ et 2..., Ta1.

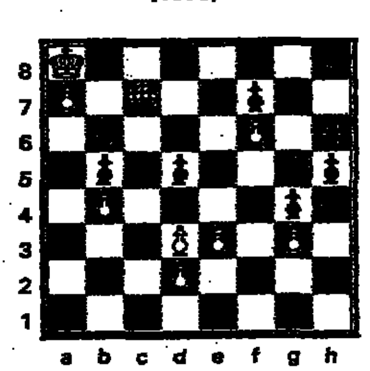
1. d5+, Rxd5 ; 2. h8=D, Fb8+! ; 3. Dxb8 *(à noter que si le pion ç2 n'existait pas, les Blancs pourraient obtenir le pat par 3. Ra8!, Txh8)*, *Cb5+* ; 4. Ra8, Ta1+ ; 5. Da7, Txa7+! (et non 5..., Cxa7 ; 6. bxa7, Rç5 ; 7. Rb8! et 8. a8=D) ; 6. bxa7, Cç7+! ; 7. Rb8, Ca6+ ; 8. Ra8, Fa4!! ; (en effet, si 8..., Fç6 ; 9. ç4+, Rd6 ; 10. ç5+, Rxç5. Pat ; si 8..., Fb5 ; 9. ç4+! et si 8..., Fé8 ; *9. ç4+, Rç6 ; 10. ç5!, Fd7 ; 11. b8=C+, Rç7 ; 12. Cxd7).* 9. b8=T!! (si 9. ç4+?, Rç6! ; 10. ç5, Fb5! ; 11. b8=C+ — et non 11. b8=D, Cç7+ ; 12. Dxç7, Rxç7 ; 13. ç6, Fxç6 mat —, Rç7 ; 12. Cxa6+, Rç8 ; 13. Cb4, Fa4 ; 14. ç6, Fb5 ; 15. ç7, Fa4 et 16..., Fxç6 mat ; de même, si 9. b8=D ?, Fç6+ ; 10. Db7, Rd6 ; 11. ç3, Rd5 ; 12. ç4+, Rç5! ; 13. Dxç6, Rxç6 ; 14. ç5, Rç7 ; 15. ç6, Rç8 ; 16. ç7, Cxç7 mat), Fç6+ ; 10. Tb7, Rd6 ; 11. ç4, Fh1 ! ; 12. ç5+, Rç6! ; 13. Th7!, Fg2 ; 14. Tg7, Ff3 ; 15. Tf7, Fé4 ; 16. Té7, Fd5 ; 17. Tb7! nulle positionnelle (et non, après 15..., Fé4, 16. Tb7?, Fd5 ; 17. Th7, Rxç5+ ; 18. Rb7, Rç6 suivi du mat en deux coups).

Dans une position fantastique, une étude d'une grande richesse.

ÉTUDE

G. NADAREICHVILI

(1970)



BLANCS (8) : Ra8, Pa7, b4, d2, d3, é3, f6, g3.

NOIRS (8) : Rç7, Pb6, b5, d5, f7, g4, h5, h6.

Les Blancs jouent et font nulle.

CLAUDE LEMOINE.

bridge N° 1017

LA CARTE FATALE

Cette donne illustre une des meilleures règles du jeu de défense, mais curieusement cette règle est mal connue, bien qu'elle soit très utile pour éclairer le partenaire.

♠ A 8 7 6 4 2
♡ D 6 5
♢ 5
♣ V 10 9

♠ 10
♡ A 9 8
♢ V 10 9 8 6
♣ 8 4 3 2

N / O E / S

♠ 5
♡ R V 10 2
♢ A R 7 4 3
♣ R 6 5

♠ R D V 9 3
♡ 7 4 3
♢ D 2
♣ A D 7

Ann : S. don. E-O vuln.

Sud	Ouest	Nord	Est
1 ♠	passe	4 ♠	passe...

Ouest entame le Valet de Carreau pour le 5, le Roi et le 2. *Comment Est doit-il jouer* pour faire chuter QUATRE PIQUES ?

Réponse : Ouest ne peut avoir plus de 4 ou 5 points, c'est-à-dire la Dame de Trèfle ou l'As de Cœur. S'il a la Dame de Trèfle, il y a déjà des possibilités de chute dans l'hypothèse où Sud a, par exemple, trois Trèfles et trois Cœurs ou même deux Trèfles et trois Cœurs, car Ouest pourra prendre la main à Trèfle pour contre-attaquer le 9 de Cœur, s'il l'a.

Cependant la meilleure chance de chute est que Ouest ait simplement l'As de Cœur troisième ou second, *puisque la défense* pourra alors réaliser immédiatement trois levées à Cœur... De toute façon, il ne faut pas contre-attaquer Carreau (car si le déclarant a encore la Dame seconde, celle-ci pourra lui permettre de défausser un Cœur).

Quelle carte à Cœur faut-il *contre-attaquer si l'on décide* de jouer cette couleur ? *Le 2*, et surtout pas le Valet de Cœur, parce qu'une petite carte invite le partenaire à continuer cette couleur, tandis que le Valet semble nier le Roi.

Or, dans la donne réelle, Est a bel et bien joué *le Valet* de Cœur que *Ouest s'est empressé de laisser passer* ! En effet, il a pensé que le Roi était en Sud et qu'ensuite la défense pourrait faire ainsi deux levées à Cœur...

UN COUP DE GOULASCH

Depuis l'invention du bridge contrat il y a plus d'un demi-siècle, il y a toujours eu des amateurs de goulasch, ce bridge où les cartes ne sont pas battues afin que les distributions soient très irrégulières et que les chelems soient fréquents. Voici un coup joué par le regretté expert belge Pierre Meeûs.

♠ 4
♡ A V 10 6 5 4
♢ 9 4 2
♣ 8 6 3

♠ A D V 10 9 7 6 5 3 2
♡ — — —
♢ 7 6 5
♣ — — —

N / O E / S

♠ — — —
♡ D 9 8 3
♢ — — —
♣ A R D V 10 9 7 5 4

♠ R 8
♡ R 7 2
♢ A R D V 10 8 3
♣ 2

Ann : N. don. E-O vuln.

Ouest	Nord	Est	Sud
—	passe	5 ♣	5 ♦
passe	passe	6 ♣	6 ♦
passe	passe	passe	

Ouest a entamé l'As de Pique sur lequel Est a défaussé l'As de Trèfle. Ouest ayant rejoué le 2 de Pique, *comment Meeûs, en Sud, a-t-il gagné* ce PETIT CHELEM A CARREAU contre toute défense ?

Note sur les enchères.

Il n'y a pas de système rigoureux au bridge goulasch, et il ne sert à rien de déclarer sa propre couleur quand on sait que celle du partenaire est encore plus belle. On remarque ici le silence d'Ouest qui avait pourtant dix Piques !

PHILIPPE BRUGNON.

Courrier des lecteurs

Donne préparée (881).

« Ne vous est-il pas arrivé, *demande un lecteur, de publier deux* fois la même donne dans cette chronique ? »

C'est arrivé... trois fois en vingt ans ! Le « Cauchemar » a paru deux fois car c'était un puzzle exceptionnel ; les « Chefs-d'œuvres de Lenz » ont été publiés à la chronique n° 1 et dans la chronique n° 1 000, et la donne 881, intitulée « Donne préparée », était également une réédition à la suite de la demande d'un lecteur. Mais, à cette occasion, un autre lecteur, G. Guirand, a fait preuve d'une étonnante mémoire avec ce commentaire : « Je pense que cette Donne préparée aurait dû être intitulée « Donne réchauffée » car elle présente bien des analogies avec celle présentée sous le titre « Prestidigitation » au n° 147. » Bravo ! C'est la même donne publiée effectivement le 19 août 1966 dans *cette même chronique !*

dames N° 197

LE CHARME DISCRET DE WIERSMA

Championnat du monde, novembre et décembre 1982 (SAO-PAULO)

Blancs : WIERSMA (Pays-Bas)
Noirs : KOUASSI (Côte-d'Ivoire)

Ouverture : Roozenburg

1. 33-29	20-25	15. 31-26	7-11
2. 32-28 (a)	17-22	16. 38-32 (j)	22-27 (k)
3. 28x17	11x22	17. 32x21	16x27
4. 37-32 (b)	14-20	18. 41-36	19-23
5. 41-37	10-14	19. 37-31! (l)	14-19 (m)
6. 46-41	5-10	20. 31x22	18x27
7. 39-33 (c)	19-24! (d)	21. 29x18	13x22
8. 44-39	14-19 (e)	22. 36-31! (n)	27x36
9. 50-44	6-11 (f)	23. 47-41	36x29
10. 31-26	10-14	24. 34x5!	9-14 (o)
11. 32-28	1-6	25. 5x30	25x34
12. 28-17	12x21 (g)	26. 40x29 (p)	8-13
13. 26x17	11x22	27. 29-23	20-25
14. 36-31! (h)	4-10 (i)	28. 44-40 (q)	Abandon (r)

NOTES

a) 2. 38-33 (19-23) ; 3. 42-38 (14-19) ; 4. 47-42 (10-14) ; 5. 35-30 (14-20) ; 6. 40-35 (20-24) ; 7. 29x20 (25-14) ; 8. 45-40 (15-20) ; 9. 50-45 (20-25) ; 10. 32-28 (23-32) ; 11. 37x28 (5-10) ; 12. 30-24 (19x30) ; 13. 35x24 (17-22) ; 14. 28x17 (11x22) ; 15. 40-35 (6-11) ; 16. 41-37 (1-6) ; 17. 46-41 (11-17) ; 18. 38-32 (7-11) ; 19. 31-27 (22x31) ; 20. 36x27 (17-21) ; 21. 43-38 (11-17) ; 22. 48-43 (21-26) ; 23. 32-28 (2-7!!), etc. [Subtile tenté de faute dans la partie Guignard-Mouhet, *le Monde* du 27 septembre 1980.]

b) 4. 31-26 (19-23) ; 5. 39-33 (14-19) ; 6. 44-39 (10-14) ; 7. 50-44 (5-10) ; 8. 37-31 (14-20) ; 9. 29-24 (19x30) ; 10. 35x24 (20x29) ; 11. 33x24 (6-11) ; 12. 34-29 (23x34) ; 13. 40x29 (1-6) ; 14. 38-33 (10-14) ; 15. 44-40 (14-20) ; 16. 42-38 (9-14) ; 17. 41-37 (3-9) ; 18. 46-41 (12-17) livre un coup de dame sur le thème (imagé) de la trappe 19. 29-23! (18x29) ; 20. 38-32 (29x27) ; 21. 39-33 (20x38) ; 22. 43x1! [Demarest-Peyrelongue, championnat de France juniors, 1981.]

c) L'étendue de ses connaissances théoriques permet à l'ex-champion du monde de se laisser délibérément enchaîner sur l'aile droite.

d) En toute logique par le jeune prodige de la Côte-d'Ivoire.

e) La volonté de rendre vaine la perspective d'un éventuel dégagement par le trois pour trois après 50-44, 34-30 (25x23) ; 33-28 (22x33) ; 39x30.

f) Les G.M.I., pour la plupart, considèrent que (6-11) est préférable à (7-11) dans l'hypothèse de l'attaque du pion à 22 par 32-28.

g) Contre une tentative de stratégie d'enveloppement et renforce la pression sur le flanc droit adverse.

h) La première sérieuse mise à l'épreuve des nerfs du maître *international ivoirien par cet intéressant* tenté de faute 14. ... (22-28 ?) ; 15. 33x22 (18x36) ; les Blancs répliquent 16. 29-23 ! (19x28) ; 17. 34-30 (25x34) ; 18. 39x10 (9-14*) (forcé pour s'opposer au passage à dame) ; 19. 10x19 (13x24) ; 20. 44-39 puis 38-33, etc., B+1.

i) Déjouant ce piège * qui, à ce très haut niveau, a davantage valeur de fait psychologique de guerre.

j) Renforce l'aile gauche avec un plan sans doute à longue portée.

k) Audacieux contre l'ex-champion du monde.

l) La profondeur d'une idée qui semble avoir pour origine le seizième temps avec 38-32.

m) Le faux pas. (2-7) était le coup juste.

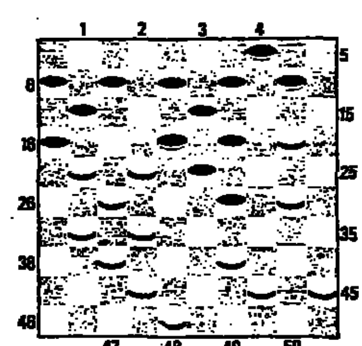
n) Le premier temps de la phase tactique de l'idée de WIERSMA.

o) Prise, sans la moindre *temporisation, de la dame.*

p) B+1 sur ce mouvement en onze temps, caractéristique du style sobre, fluide, insidieux de WIERSMA, s'attachant sans relâche à la rigueur du jeu de position, émaillé de quelques coups de patte tactiques qui ajoutent à ce charme discret de la classe de ce G.M.I. Un charme très différent de celui des G.M.I. dont l'art consiste plutôt à faire jaillir des combinaisons dévastatrices et hautement spectaculaires. Une nouvelle illustration de ce type de jeu, différent, sera donnée dans la prochaine chronique.

q) Pourrait être suivi de 35-30 (25x34) ; 40x29, épanle l'avant-poste à 23 et gagne de précieux temps.

r) Dans cette position, *l'infériorité numérique d'une pièce ne peut être compensée.*



Problème :
A. BONHOMME 1930

Les Blancs jouent et gagnent en 9 temps

SOLUTION : 20-14! (9x20), 30-24 (19x30), 22-17 (11x22), 31-26! (22x31), 42-38 ! (31x33), 39x19 (16x38), 48-43 (38x40) 45x3 ! (13x24) 3x1 !!, +. Sur le thème du « double-bis » [les prises consécutives de deux pions (16x38 puis 38x40)] enrichi par la prise incidente (31x33).

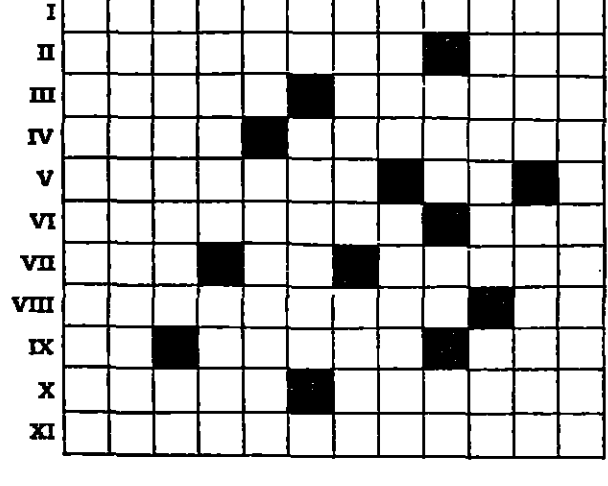
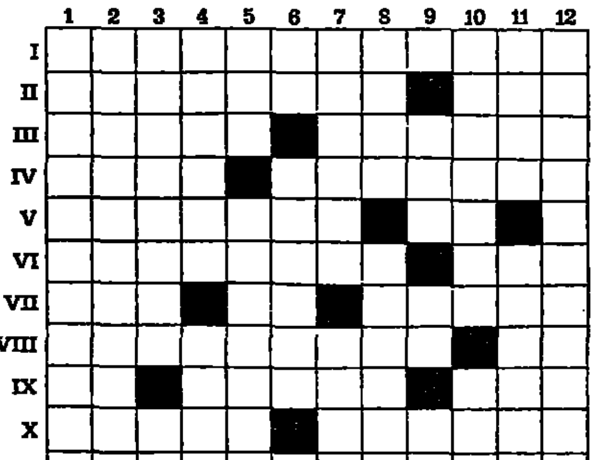
JEAN CHAZE.

MOTS CROISÉS

N° 248

Horizontalement

I. Est censée vous tirer d'embarras. — II. Pour le sellier. Il devrait avoir quelque chose en plus de plus. — III. Dans l'officine. Sympathique. — IV. Elle exporte, elle, ses produits de luxe. Les touches s'y enfonçaient sans qu'on n'y mette les doigts. — V. Restent à leur place. Pronom. — VI. On les pousse à la conversion. En Espagne. — VII. Résiste. Dans la manière. C'est un vilain oiseau. — VIII. Elle est comme nous. Morceau de carcasse. — IX. Article. Ravies. Pronom. — X. Sortie. Réservoir. — XI. Ouvertes et closes par les urnes.

Verticalement

1. Sur le champ. — 2. La force tranquille, ce n'est pas pour elle. — 3. L'exploit, c'est pour lui. Accompagne le homard. — 4. Épargne. On lui a ôté toute la gomme. — 5. Scandale. Ils font tout pour avoir la paix. — 6. Un peu de place. Un peu triste. — 7. Planche à côté de la planche. Ses bateliers sont moins célèbres que ceux de la Volga. — 8. Maté mais désarticulé. C'est aussi le Boulevard. — 9. Un peu de cinoche. Note. Après information. — 10. Le contraire du précédent. Dans le plaisir. — 11. A Madrid. Elle n'a plus d'existence. — 12. C'est donc à tort qu'ils se croyaient hors d'atteinte.

SOLUTION DU N° 247

Horizontalement

I. Casse-noisette. — II. Éventé. Loriot. — III. Notoire. Lieur. — IV. Du. Bavure. Nso. — V. Réa. Gésine. Si. — VI. Bleu. Enclot. — VII. Lésa. Sénilité. — VIII. Lionnes. Tabès. — IX Orlon. Flétans. — X. Neutralisante.

Verticalement

1. Cendrillon. — 2. Avoué. Eire. — 3. Set. Absolu. — 4. Snob. Lanot. — 5. Étiage. Nnr. — 6. Nerveuse. — 7. Ens. Esfl. — 8. Il. Rien. Li. — 9. Solennités. — 10. Eri. Éclata. — 11. Tien. Liban. — 12. Toussotent. — 13. Étroitesse.

FRANÇOIS DORLET.

ANACROISÉS ®

N° 248

Les anacroisés sont des mots croisés dont les définitions sont remplacées par les lettres de mots à trouver. Les chiffres qui suivent certains tirages correspondent au nombre d'anagrammes possibles, mais inplaçables sur la grille. Comme au scrabble, on peut conjuguer. Tous les mots figurent dans la première partie du Petit Larousse illustré de l'année. (Les noms propres ne sont pas admis.)

Horizontalement

1. EMMNOST (+ 1). — 2. AEHIORR. — 3. AEEEIMN. — 4. DEINNOR. — 5. ACIINNOT. — 6. AAEEILRRS (+ 2). — 7. EEEIMNT. — 8. EIISTTT. — 9. EEIILMN (+ 1). — 10. AMMORSU. — 11. EHMNPSY. — 12. EGILOSST. — 13. AALMNPTY. — 14. EIOPRSTV. — 15. EINNOO.

Verticalement

16. AEMNNOR. — 17. EGNOORS. — 18. AAILMNT (+ 1). — 19. AEEEHMR. — 20. EEEIMNNT. — 21. AAIMMST. — 22. AACINR (+ 5). — 23. EEELMNT. — 24. EEHIOSTY. — 25. AEHIILRT. — 26. ACEILNR (+ 3). — 27. CHOPSU. — 28. DEIIMOS (+ 1). — 29. AAINNST (+ 3). — *30. DEEIINTT.*

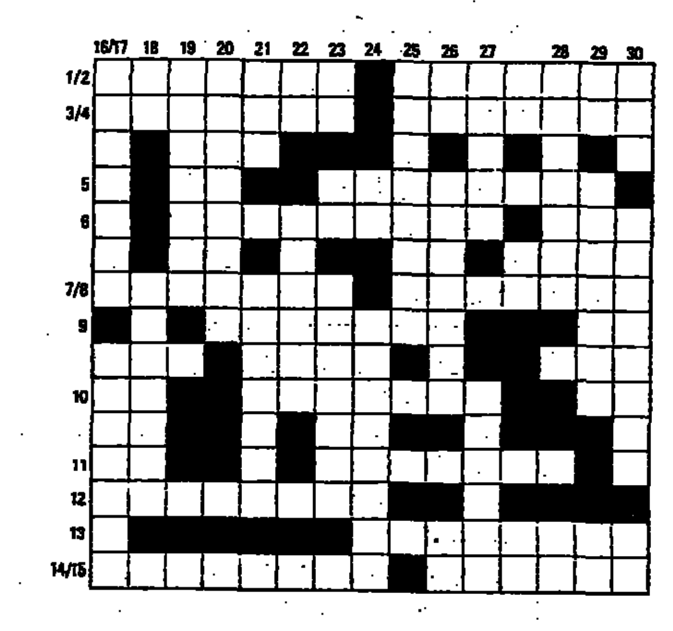
SOLUTION DU N° 247

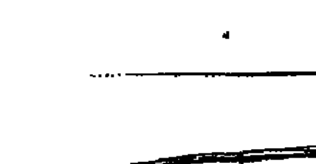
Horizontalement

1. SCORBUT. — 2. OPTIMAL. — 3. CIREUSE (CRIEUSE ÉCURIES RECUISE). — 4. ULULERA. — 5. ARÉAGES (AÉRAGES). — 6. CRETONNE (ÉCORNENT ENCONTRE ENCORNET). — 7. NIÇOISE. — 8. RÉALISER. — 9. TEMPÊTER (PERMETTE). — 10. LARMOIE (MARIOLE MOLAIRE). — 11. ENVAHIRA. — 12. GAGEURE (ÉGRUGEA). — 13. TITISME, socialisme de Tito.

Verticalement

14. SCANNER. — 15. LUMBAGO. — 16. CIRIÈRE. — 17. SAMOLES, plante à fleurs blanches (MOLASSE). — 18. LECANORE, lichen (OLÉCRANE). — 19. BUGRANE, plante à fleurs roses. — 20. ISTHMES. — 21. TESTACÉE, adj. nature de la coquille. — 22. ORMOIES. — 23. PRENEURS. — 24. PLANISME. — 25. TANAISIE, plante à fleurs jaunes. — 26: PITRERIE (TRIPERIE TRIPIÈRE). — 27. ARENACE, adj. nature du sable. — 28. TARTANS (TRANSAT). — 29. LATINITE (LITAIENT). — 30. TAENIA.





Le Monde

culture

MANIFESTATIONS A BREST

L'autonomie de la maison de la culture est remise en cause

Mille cinq cents personnes ont défilé, mercredi soir 4 mai, à Brest, et sont allés déposer silencieusement une gerbe de fleurs place de la Liberté. Jeudi, autant de monde s'est rassemblé salle Marcel-Cerdan pour protester contre la décision du nouveau maire de la ville, M. Jacques Berthelot (R.P.R.), de retirer son autonomie financière à la maison de la culture de la ville.

Le monde associatif est en ébullition à Brest, à la suite de la décision du nouveau maire R.P.R., M. Jacques Berthelot, et de son adjoint à la culture, M. Eugène Berest, de revenir à la situation antérieure à la municipalité socialiste, c'est-à-dire à une ville maîtresse de tous les fonds publics. Cette décision n'est pas une surprise, puisqu'elle avait été largement évoquée par la droite au cours de la campagne électorale. Mais la municipalité actuelle s'est attaquée tout de suite à un gros morceau : la maison de la culture (cinq mille adhérents), qui jouissait d'une autonomie complète dans les domaines de la gestion et de la programmation des spectacle depuis 1980, au terme d'une convention passée avec M. Francis Le Blé, maire socialiste.

En avril dernier, M. Jacques Berthelot, maire R.P.R., déclarait : *« Les fonds publics ne peuvent être gérés par une association qui fait la pluie et le beau temps. »* Deux jours plus tard, le conseil municipal votait la création d'un poste de directeur général des affaires culturelles, responsable de la saison. Les représentants de la maison de la culture parlent de *« liquidation »*, et son président, M. Yves Moraud, crie au *« gâchis financier »*, car *« cela revient à supprimer la subvention de 4 à 5 millions de francs que nous étions en passe d'obtenir du ministère de la culture »*.

Aujourd'hui, nombre d'associations liées à la ville par cette politique de convention ruent à leur tour dans les brancards, craignant d'être logées à la même enseigne.

MUSIQUE

L'ACTION DE L'IMAM A SAINT-MIHIEL

Le chant, les livres et les pierres

« L'IMAM à Saint-Mihiel... » Non, l'ayatollah Khomeiny n'est pas venu chercher un nouveau refuge en Lorraine. Ces initiales cachent l'Institut de musique ancienne de Metz, qui, au cours du festival de printemps, donne le signal d'une résurrection : celle du patrimoine ignoré de cette petite ville, proche de Verdun, qui fut un important foyer de civilisation de Charlemagne à la Révolution. Dans cette agglomération isolée d'un département pauvre (la Meuse), la musique vient appuyer les efforts acharnés déployés pour défendre des trésors dont la conservation excède les possibilités d'une cité de six mille habitants.

Au cœur du vaste couvent bénédictin fondé en 815, l'abbatiale a gravé l'histoire dans la pierre : le narthex roman est du XII[e] siècle ; à droite en entrant, un admirable groupe de *la Pâmoison de la Vierge* soutenue par saint Jean rappelle que Ligier Richier est né à Saint-Mihiel en 1500. Son chef-d'œuvre, *la Mise au tombeau*, un groupe de treize statues miraculeusement préservé des invasions incessantes par des bottes de paille, se trouve non loin dans l'église paroissiale. La nef s'élève vers un chœur flamboyant où règne saint Michel qui a donné son nom à la cité.

A la croisée du transept, quatre chanteurs en robe blanche (l'Ensemble Organum) font revivre l'office grégorien en tournant les pages du gigantesque « graduale » du XV[e] siècle (vingt-sept kilos !), enluminé par les bénédictins. Du grand buffet classique de 1680, Etienne Baillot leur répond avec des musiques de Sweelinck, Gibbons, John Bull (une adorable fantaisie sur une unique flûte de rossignol éperdu) et Gabrieli, les seules qu'on ait pu confier à ce viel orgue à bout de souffle, qu'il faut absolument rendre à sa splendeur passée pour chanter à l'unisson d'un lieu aussi vénérable. Encore le facteur a-t-il dû remonter les touches sous les doigts de l'organiste... Un viel homme de quatre-vingt-dix-sept ans est sorti de sa retraite pour réentendre son orgue.

Dans les stalles sculptées par les moines, ils entourent maintenant Hesperion XX (Jordi Savall, Monica Hugget, Stephen Preston, Hopkinson Smith...). Sublime ensemble de musique ancienne qui interprète *la Piémontaise* et *la Française*. Ce « concert des Nations » est couronné par une *Chacone* du même Couperin, où Ton Koopman au clavecin, inspiré par les lieux, nous entraîne dans un tourbillon de virtuosité, de rêverie, de tendresse, recréation géniale d'une parfaite fidélité.

Le grand « Graduale » a repris sa place dans une vitrine de la bibliothèque bénédictine, galerie délicatement baroque réveillée par le conservateur, Dante Donzelli. Des vingt-deux mille ouvrages accumulés par les moines et pillés par les Suédois, les Allemands ou les Français, il en reste tout de même huit mille, souvent exceptionnels, parmi lesquels la bibliothèque du cardinal de Retz et son inestimable fonds janséniste. Certains de ces monuments n'ont pas été lus depuis cinq cents ans et attendent encore l'intérêt des chartistes.

Cette soirée offre à Saint-Mihiel un regain d'espoir et une belle résonance à l'appel qu'elle lance à la solidarité régionale et nationale. La musique a su faire vivre et chanter tout à coup ces trésors, grâce à Alain Pacquier, qui a l'art de créer de tels événements-chocs, à Saint-Mihiel comme naguère à Saintes.

L'IMAM, qu'il a créé il y a deux ans à la demande des autorités messines, serait menacé ? Il est difficile de le croire et de l'accepter. Saint-Mihiel et des personnalités telles que M. Pierre Lahalle-Gravier, responsable de cette journée, sont bien décidés à garder dans la région cet incomparable semeur de beauté.

JACQUES LONCHAMPT.

★ Cette soirée sera retransmise ultérieurement par France-Musique, dans une production d'Alain de Chambure et Jacques Merlet.

■ **Le violoniste Roland Daugareil, soliste à l'Orchestre de l'Opéra de Paris, a remporté, le 1[er] mai, le premier prix du concours international de musique de Stresa (Italie).**

■ **A Lyon, du 18 au 31 mai, le cinéma Opéra et la cinémathèque présentent l'intégrale des films de long métrage de Luchino Visconti. (Rens. : (7) 839-09-72).**

■ **Le huitième Festival d'Etampes (Essonne) est consacré à la Hongrie. Du 4 au 18 juin sera présentée une sélection de films de ce pays.**

■ **Un Festival international de cinéma consacré aux « mémoires ouvrières » aura lieu à Nevers du 24 au 29 mai. Une vingtaine de films inédits seront en compétition, et trois rétrospectives rassembleront quelque cinquante œuvres de tous les pays. (Rens. : Maison de la culture de Nevers, tél. (86) 36-13-94.**

LE QUATUOR BORODINE A GRIGNAN

Les détails de la polyphonie

Perché sur une butte au milieu d'une vaste plaine vallonnée que borde un cirque de montagnes dominé par le Ventoux, le château de Grignan, merveille de la Renaissance, sommeillait quelque peu depuis la Révolution, à l'écart des grandes invasions touristiques. Il s'est réveillé lorsqu'il y a cinq ans le département de la Drôme l'a acquis et confié, ainsi que les châteaux de Suze-la-Rousse et Montélimar, à un jeune conservateur, Christian Trézin.

Entouré d'une équipe enthousiaste, celui-ci ne s'est pas contenté d'aménager de nouvelles salles avec une grande rigueur historique, ni de ramener, à la suite de « filatures » patientes, nombre de tableaux, tapisseries et meubles appartenant au patrimoine de Grignan. Il a chargé la musique d'attirer ses amoureux dans ce château où la marquise de Sévigné, qui ignorait les délices de la musique de chambre, mourut en 1696.

La renommée du cycle de quatuors à cordes, inauguré en 1979, s'est si bien établie que, le 1[er] mai, il a fallu refuser du monde pour le concert du Quatuor Borodine, dont le programme était cependant sans concessions : Borodine, Chostakovitch et Brahms. Les artistes soviétiques ont créé un climat musical très fort grâce à l'homogénéité absolue de leur ensemble et à l'intensité de leur jeu vigoureusement charpenté qui sculpte tous les détails de la polyphonie avec une grandeur impressionnante. Rendant admirablement la continuité intérieure, le flux profond de ces polyphonies très denses qui sont l'âme du quatuor, peut-être assombrissent-ils à l'excès le Troisième Quatuor, *opus 67, de Brahms, que l'on voudrait plus allusif, transparent et viennois ; en revanche, quelle fantastique interprétation ils donnent du* Huitième Quatuor *de Chostakovitch, si tragique malgré les danses sauvages qui parsèment cette méditation.*

Mais la musique parfois déborde à l'extérieur du château. Le 29 mai, on attend à Grignan plus de cinq cents instrumentistes et deux mille auditeurs pour une fête qui réunira les musiciens de la Drôme de tous niveaux et de tous ordres : chorales, groupes de musique de chambre, ensembles de jazz, fanfares, à l'appel de l'Association départementale pour la diffusion et l'initiation musicales.

Depuis 1978, le conseil général mène, en effet, grâce à cette ADDIM dirigée par Alain Brunet, une politique très ambitieuse qui vise à la fois l'éveil musical des enfants dans soixante-dix communes rurales, la formation des adultes et une diffusion très large des concerts à l'intérieur du département, appuyée sur une vie associative développée. Le Festival Bach de Saint-Donat, les Semaines de musique contemporaine de Romans, l'Académie de musique de chambre de Valence ne sont que les manifestations les plus connues d'une action multiforme particulièrement riche.

J. L.

★ Dernier concert du cycle de Grignan le 8 mai, à 17 heures, avec le Quatuor Amati (réservation : (75) 46-51-56). ADDIM : cour Saint-Ruff, 26000 Valence. Tél. : (75) 42-00-07.

CINÉMA

« DERRIERE LA PORTE », de Liliana Cavani

Les mystères de Marrakech

Après les audaces thématiques, esthétiques de *Portier de nuit*, d'*Au-delà du bien et du mal* et *la Peau*, qui suscitèrent tant de controverses, et même de violents phénomènes de rejet, Liliana Cavani va-t-elle faire figure de cinéaste repentie, reconvertie dans le romanesque ?

Derrière la porte, *tourné au Maroc, en 1982, est une étrange histoire d'amour, accompagnée, parfois, d'une musique sentimentale, filmée d'une manière strictement narrative, sur un « retour en arrière ». L'hyper réalisme s'y réduit à une partouze-spectacle pour touristes et à la vision du corps sanglant d'un prisonnier qui a tenté de se suicider...*

Cela n'est tout de même pas si simple, si sage que cela. Matthew, ingénieur américain venu travailler du côté de Marrakech, rencontre une fille blonde, Nina, guide pour touristes en mal de sensations fortes, la nuit.

L'atmosphère des mystères de Marrakech et du comportement de Nina rappelle Hécate, *encore qu'on soit loin de Paul Morand et de Daniel Schmid. Les promenades touristiques dans la nature occupent un peu trop de place. L'intérêt du film tient à la situation de l'ingénieur, pragmatique (il fonce, en amour comme dans son travail) face à une famille bourgeoise italienne établie au Maroc depuis longtemps et lovée, comme un nid de vipères, sur un secret.*

Liliana Cavani n'a pas abandonné ce thème des rapports amoureux sado-masochistes qui régissent, chez elle, la « guerre des sexes ». Nina entretient avec son beau-père Enrico, qui purge une peine de prison, une liaison passionnelle et sexuelle sur laquelle plane — c'est le fameux secret — le doute d'un inceste possible. Marcello Mastroianni organise un jeu de domination réciproque. Surprise : Liliana Cavani accepte, ici, le concept de la femme-objet. La liberté de Nina passe sans doute par là. Mais Eleonora Giorgi, blonde, belle, manque de fascination, n'exprime qu'un aspect plaintif et passif de victime. Elle déséquilibre ce film insolite — qu'il ne faut pas pour autant négliger — où Tom Béranger joue, très bien, le héros américain confronté à une réalité qui le dépasse.

JACQUES SICLIER.

★ Voir les films nouveaux.

UNE SEMAINE DE RENCONTRES A QUIMPER

L'Allemagne en Bretagne

La ville de Quimper a organisé fin avril les premières rencontres « Art et cinéma, Allemagne années 80 ». Une exposition intitulée « Paysages » rassemble jusqu'au 21 mai huit photographes, parmi lesquels Dieter Appelt et Holger Trulzsch.

Durant la semaine de Rencontres, les films connus ont alterné avec une dizaine de films inédits. Cette nouvelle initiative bretonne confirme la passion des cinéphiles... et des professionnels régionaux pour le septième art. Il existe ici un réseau de salles d'indépendants ; les directeurs de cinéma travaillent en liaison avec les animateurs, les maisons de jeunes et de la culture, les Maisons pour tous (il n'y a pas de ghetto pour le cinéma d'art et d'essai). Une association culturelle de cinéma, Gros Plan, ne cache pas sa volonté de conserver son image de marque *« sérieuse et quasi professionnelle »* en choisissant très soigneusement ses membres. Six mois après sa création officielle par le Centre national du cinéma et le ministère de la culture, l'Atelier régional de cinéma (ARC), qui a doté la région d'outils professionnels, a terminé une demi-douzaine de courts et moyens métrages... A Quimperlé (11 000 habitants), vient de s'achever un festival de films pour enfants. A Douarnenez, on prépare le festival des minorités ; ce sont deux Bretons qui ont remporté cette année le Grand Prix des films celtiques. A Quimper, le directeur du cinéma Le Bretagne, M. Roger Bossard, enregistrait dix neuf mille entrées lors de son arrivée en 1964, deux cent cinquante mille aujourd'hui. Les propriétaires de salles n'ont donc pas hésité à participer à la semaine du cinéma allemand.

Reste une question : le cinéma régional naît de la volonté de faire vivre la culture bretonne, qui en a aujourd'hui les moyens. Mais ce n'est pas un hasard si l'un de ses responsables, Nicole Le Garrec était, avec Juliet Berto, présidente du jury lors de ces rencontres (la majorité des autres membres du jury étaient des directeurs de salles). *« L'Atelier n'est pas voué à vivre replié sur la région*, estime Nicole Le Garrec, *il ne vivra que confronté à la culture des autres.*

MARIE-CHRISTINE ROBERT.

(1) Durant la semaine des rencontres, une exposition présente cinq peintres et photographes choisis par M. Michel Pagnoux, nouveau directeur de l'École des beaux-arts de Quimper, aide par vingt professeurs et cent élèves. *« Trois vedettes ont été invitées, mais nous avons aussi fait un pari sur deux nouveaux artistes qui commencent à être connus*, affirme M. Pagnoux. *L'art français n'a pas de « marché » : alors que, en Allemagne, il existe une galerie d'art tous les cent kilomètres, dans l'Ouest on n'en trouve pas une entre Nantes et Caen.*

THÉATRE

« LES FRÈRES KARAMAZOV », à Lyon

En terre dostoïevskienne

« Il me fallait savoir au plus vite si je suis un fou comme les autres, ou un homme... » *Cette phrase de Dostoïevski pourrait appartenir à Bruno Boeglin, il l'avait inscrite en exergue d'un spectacle,* le Slave — *rêverie sur le Russe d'entre les Russes, — qui s'est joué pour quelques représentations en octobre dernier à l'Eldorado. C'était une sorte de prologue à quelque chose de plus construit, de plus ambitieux : l'adaptation des* Frères Karamazov.

Bruno Boeglin n'a pas tout dit de ce roman immense, et il a réussi à ne pas le réduire. Littéralement, il a « pris » les trois frères, Yvan (Louis Merino), Dimitri (Michel Ferber, qui domine par sa force animale et coléreuse), Alexis (Jérôme Derre), les trois fils de Fedor Karamazov, assassiné. Il n'y a pas de femmes, mais elles obsèdent le spectacle. Il y a un jeune garçon insolent, Kolia (Marilyn Teppaz, figure aiguë, intelligente, étrangement ambiguë, d'une jeunesse en rébellion), un prêtre (Zosime), plus deux personnages « étrangers » (Régis Braun et Bruno Boeglin), car il n'est pas question de reconstituer la Russie, mais de traverser, en étrangers fascinés, la terre dostoïevskienne.

Les tableaux surgissent du noir, se succèdent à la manière de diapositives tournant irrégulièrement sur un tambour usé. On se trouve comme devant un roman dont on se souvient un peu et qu'on ouvre au hasard, *ou plutôt sous* l'effet d'une intuition irrésistible. Dans des lumières crépusculaires, belles, dans un paysage unique — un sol de terre lourde, bosselée, devant un ciel sombre, entre deux murs de planches, — le regard saisit les personnages à des moments intenses dont on ne sait pas l'origine ni comment ils se concluent, des moments de réflexion, de révolte, de désarroi, de détresse extrême dont rien n'est « dit ». Mais, peu à peu, ces flashes de vie reconstruisent une histoire souterraine qui se glisse, entremêlée des résurgences de temps lointains, de terres lointaines, une histoire qui s'écoule comme le temps.

Évidemment, ce système d'entrecouper, en somme, la nuit, par des tableaux, empêche la continuité d'une progression dramatique. Le spectacle, en deuxième partie, paraît long, d'autant que l'état de misère de l'Eldorado dépasse le folklore. Dire qu'on y est inconfortable est un euphémisme.

Quand on voit la manière dont le talent et la personnalité poétique de Bruno Boeglin s'imposent dans de telles conditions, on se prend à rêver sur ce qu'il pourrait réaliser...

COLETTE GODARD.

★ Lyon, Eldorado, 20 h 30, jusqu'au 7 juin.

LU

« PIERRE LAVAL DEVANT L'HISTOIRE », de René de Chambrun

La parole à la défense...

Avocat au barreau de New-York et à la cour d'appel de Paris, René de Chambrun a épousé en 1935 Josée Laval, la fille unique de l'ancien chef du gouvernement de Vichy, et l'on sait avec quelle ténacité il défend depuis la Libération la mémoire de son beau-père. Trente-huit ans après l'exécution de ce dernier, voici qu'il plaide son dossier devant l'histoire.

L'auteur, qui écarte toute idée de révision du procès de 1945, se garde de polémiquer. Il tente de faire apparaître l'unité d'une vie, produit de nombreux témoignages à décharge (entre autres celui du chancelier Brüning), révèle certains documents soustraits à la défense en 1945 — pièces auxquelles il a eu accès d'abord au lendemain de la guerre par l'intermédiaire du général Marshall, puis en 1967 grâce à Georges Pompidou et à M. Louis Joxe, alors respectivement premier ministre et garde des Sceaux.

Retraçant la carrière de Pierre Laval avant 1939, la première partie de l'ouvrage est évidemment *celle qui excitera le moins les passions*. Si controversée que reste l'attitude de l'homme à la cravate blanche durant l'occupation, l'objectivité oblige, en effet, à reconnaître que son action antérieure ne fut pas toujours critiquable, et René de Chambrun est en droit de rappeler que, ministre du travail du cabinet Tardieu en 1930, son beau-père mit en place le premier système d'assurances sociales, ancêtre de notre Sécurité sociale.

D'origine modeste, issu du socialisme, longtemps avocat de Jouhaux et de la C.G.T., Laval évolua sans doute vers la droite — la politique économique qu'il mena en 1935 le prouve, — mais il se montra toujours assez ouvert en matière sociale. Pareillement, le jugement que l'on peut porter sur sa politique extérieure (en 1935 notamment), mérite d'être nuancé, et, là encore, René de Chambrun n'a pas tort quand il met en évidence la logique d'une action diplomatique qui avait pour but d'isoler le Reich, d'empêcher Mussolini de tomber dans les bras de Hitler.

Marchander avec l'occupant

Resté hélas sans lendemain, le Front franco-italo-britannique esquissé à Stresa en avril 1935 était un projet non dénué de pertinence, et l'alliance franco-soviétique conclue quelques jours plus tard allait elle aussi dans le bon sens.

S'agissant des années noires, l'argumentation développée appelle, en revanche, davantage de réserves. Pierre Laval n'ayant, selon toute vraisemblance, été animé ni par la haine des juifs, ni par une sympathie ancienne à l'égard du nazisme, l'auteur respecte, certes, la vérité lorsqu'il peint son beau-père sous les traits non d'un fanatique, mais d'un homme persuadé, au moins jusqu'à la fin de 1942, du caractère inéluctable de la victoire allemande et convaincu de la nécessité de marchander avec l'occupant afin de faire vivre la France et de lui permettre de jouer plus tard un rôle.

Mû par une piété quasi filiale, que l'on peut comprendre, René de Chambrun néglige toutefois un élément qu'il est inpossible d'ignorer : à savoir que ces marchandages amenèrent peu à peu le gouvernement de Vichy à entrer dans le jeu du vainqueur, parfois à le devancer, à poursuivre à ses côtés les résistants, et surtout à établir une distinction redoutable entre bons et mauvais Français, juifs français et juifs étrangers. Et on peut se demander si les difficultés auxquelles se heurtait Laval dans ses négociations avec Sauckel sur le travail obligatoire exigeaient qu'il prononçât en 1942 la fameuse phrase : *« Je souhaite la victoire de l'Allemagne parce que sans elle le bolchevisme s'installerait partout. »*

A la lecture des dernières pages du livre, on ne peut s'empêcher de penser, comme Léon Blum, que le procès de Pierre Laval ne s'est pas déroulé dans des conditions normales. Même en tenant compte du climat de l'époque, il est difficile d'admettre que des pièces importantes n'aient pas été communiquées aux avocats, que l'accusé ait été insulté par les jurés et surtout que les juges aient ouvertement décidé de clore les débats avant les élections législatives. Pour la clarté de la discussion, il eût été souhaitable que l'ancien président du conseil pût présenter sa défense : la démocratie restaurée n'y eût rien perdu.

ERIC ROUSSEL.

★ *Pierre Laval devant l'histoire*, de René de Chambrun. France-Empire, 400 p., 85 F.

SPECTACLES

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

ZOD ZODIAQUE - Carrefour de l'Esprit (633-48-65), 20 h 30.

LES HABITS DU DIMANCHE - Confluence (387-67-38), 20 h 30.

LES TROYENNES - Grand hall Montorgueil (296-04-06), 20 h 30.

UN ASCENSEUR A LA MER - Lucernaire (544-57-34), 18 h 30.

LES DIX PETITS NÈGRES - Tristan Bernard (522-08-40), 21 h.

SAMOURAI EXCESSIF - Atmosphère (249-74-30), 20 h 30.

L'ORESTE D'EURIPIDE - Croissy-sur-Seine, salle municipale (976-20-29), 20 h 45.

DESCRIPTION D'UN COMBAT - Bastille (357-42-14), 20 h 30.

HORS PARIS

LA ROCHELLE - La Sentinelle, (par le Théâtre «Singuliers» à la maison municipale des jeunes (46) 41-45-62), jusqu'au 11 mai.

TOURS - Spectacle Obaldia: le Cosmonaute agricole, Edouard et Agrippine par la Comédie de Touraine (47) 05-21-99 jusqu'au 11 juin.

Les salles subventionnées et municipales

OPÉRA (742-57-50), 19 h 30 : Roméo et Juliette.

SALLE FAVART (296-06-11), 18 h : Conférence - M. Cadieu.

COMÉDIE-FRANÇAISE (296-10-20), 20 h 30 : le Médecin volant Amphitryon.

CHAILLOT (727-81-15), Grand foyer, 18 h 30 : le Corps à refaire. – Théâtre Gémier, 20 h 30 : Hippolyte.

PETIT ODÉON (325-70-32), 18 h 30 : les Sables mouvants.

T.E.P. (797-96-06), 20 h 30 : Erendira.

T.E.P. décentralisé : 21 h : le Rouge aux lèvres.

BEAUBOURG (277-12-33). – Cinéma/vidéo : Nouveaux films B.P.I., à 13 h. Oscar Niemeyer, à 16 h. Le Triangle de Mimizan, à 19 h. Histoire des trains : trains d'Afrique. – Images de l'Inde : 18 h : Seva Sangh Samiti : un espoir pour les enfants de Calcutta ; Ils rendront la terre fertile. Les Casseurs de pierre ; à 21 h: Ravi Shankar, Ram Narayan. – Cinéma indien : voir cinémathèque.

THÉATRE MUSICAL DE PARIS (261-19-83), 20 h 30 : Victor Hugo visionnaire.

THÉATRE DE LA VILLE (274-22-77), 18 h 30 : Edda Moser; à 20 h 45 : le Maître et Marguerite.

CARRÉ SILVIA MONFORT (531-28-34), 20 h 30 : les Joyeuses Commères de Windsor.

Les autres salles

A DEJAZET (887-97-34), 18 h 30 : Immobile.

ANTOINE (208-77-71), 20 h 30 : Coup de soleil.

ARTS-HEBERTOT (387-23-23), 21 h : Outrage aux bonnes mœurs.

ATELIER (606-49-24), 21 h : le Neveu de Rameau.

ATELIER DE RECHERCHES THÉATRALES (636-06-68), 20 h 30 : la Dernière Bande.

BOUFFES DU NORD (239-34-50), 20 h 30 : la Cerisaie.

CARTOUCHERIE, Aquarium (374-99-61), 20 h 30 : Histoires de famille ; Tempête (328-36-36) I : 20 h 30 : la Papesse ; II : 21 h : les Amis de Monsieur Gazon.

CINQ DIAMANTS (580-18-62), 21 h. : Monsieur Milord.

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
281-26-20 +
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Vendredi 6 mai

CITÉ INTERNATIONALE (589-38-69), Galerie, 20 h 30 : Oncle Vania. – Resserre, 20 h 30 : le Devoir. – Grand Théâtre, 20 h 30 : Roméo et Juliette.

COMÉDIE CAUMARTIN (742-43-41), 21 h : Reviens dormir à l'Elysée.

COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (720-08-24), 21 h : Commissaire Nicole Bouton.

COMÉDIE ITALIENNE (321-22-22), 20 h 30 : Noblesse et bourgeoisie.

COMÉDIE DE PARIS (281-00-11), 18 h 30 : Si Guitry m'était chanté ; 20 h 30 : Lune et l'autre.

CONSTANCE (258-97-62), 20 h 45 : Noces de sang.

ÉDOUARD-VII (742-57-49), 21 h : Joyeuses Pâques.

ELDORADO (208-45-42), 20 h 30 : Azalis.

EPICERIE (272-23-41), 18 h 30 : le Crime du professeur Lebret ; 20 h 30 : les Femmes savantes.

ESCALIER D'OR (523-15-10), 20 h 30 : Don Quichotte ; 22 h : Abraham et Samuel.

ESPACE KIRON (373-50-25), 20 h 30 : Terminal.

ESPACE-MARAIS (271-10-19), 20 h 30 : le Mariage de Figaro ; 20 h 30 : la Mouette.

FONDATION DEUTSCHE DE LA MEURTHE (258-47-55), 21 h : le Paradis perdu.

FONTAINE (874-74-40), 20 h 15 : Vive les femmes ; II. 22 h : S. Joly.

GAITE-MONTPARNASSE (322-16-18), 20 h 30 : Des jours et des nuits.

GALERIE 55 (326-63-51), 21 h : Play it again, Sam.

GYMNASE (246-79-79), 21 h : Guy Bedos.

HUCHETTE (326-38-99), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : Théâtre d'ombres.

JARDIN D'HIVER (255-74-40), 21 h : Transat.

JEUNE THÉATRE NATIONAL (271-51-00), 21 h : Crépuscule.

LA BRUYÈRE (874-76-99), 21 h : Mort accidentelle d'un anarchiste.

LUCERNAIRE (544-57-34) I. 20 h 30 : Tonik Blues ; 22 h 15 : Archéologie ; II. 18 h 30 : Fragments ; 20 h 30 : la Noce. – Petite salle, 18 h 30 : Om-Saad.

MAISON DE L'ASIE (580-04-73), 21 h : la Ménagerie de verre.

MATHURINS (265-90-00), 20 h 45 : l'Avantage d'être constant.

MARIGNY, Salle Gabriel (225-20-74), 21 h : l'Education de Rita.

MICHEL (265-35-02), 21 h 15 : On dînera au lit.

MICHODIÈRE (742-95-22), 20 h 30 : le Vison voyageur.

MONTPARNASSE (320-89-90), 21 h : R. Devos ; Petit Montparnasse, 21 h 15 : l'Astronome.

NOUVEAUTÉS (770-52-76), 20 h 30 : l'Entourloupe.

ŒUVRE (874-42-52), 20 h 30 : Sarah ou le Cri de la langouste.

PALAIS DES GLACES (607-49-93) Petite salle, 20 h 45 : la Naissance.

PALAIS-ROYAL (297-59-81), 20 h 45 : la Fille sur la banquette arrière.

PLAISANCE (320-00-06), 20 h 30 : l'Homme qui rit.

POCHE (548-92-97), 21 h : Vera Baxter.

RANELAGH (288-64-44), 20 h 30 : Phèdre.

SAINT-GEORGES (878-63-47), 20 h 45 : Six heures plus tard ; Théâtre de Bouvard.

STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-35-10), 20 h 45 : le Fauteuil à bascule.

STUDIO-THÉATRE 14 (545-49-77), 20 h : Et nos amours ; 21 h 30 : les Burlingueurs.

TAI THÉATRE D'ESSAI (278-10-79) I. 20 h 30 : Freud ; 22 h : l'Ecume des jours ; II. 20 h 30 : Huis clos.

TH. DE DIX HEURES (606-07-48), 20 h 30 : Si Marilyn.

THÉATRE D'EDGAR (322-11-02), 20 h 15 : les Babas cadres ; 22 h : Nous on fait où on nous dit de faire.

THEATRE DU LYS (327-88-61), 19 h : Descends, Durand, on sait qu't'es là ; 20 h 30 : Toul avec Tin Do, si tu peux ; 22 h 15 : le Monte-plats.

THÉATRE DE MÉNILMONTANT (255-26-47), 20 h 30 : En attendant Godot.

THÉATRE DE LA MER (671-47-61), 20 h 30 : les Hommes et la nuit.

THEATRE DE PARIS (280-09-30) I. 20 h 30 : Peines de cœur d'une chatte anglaise. II. 20 h 30 : Groupe Non Sens de Prague.

THÉATRE 18 (226-47-47), 22 h : Fissure compacte.

THEATRE DE LA PLAINE (250-15-65), 20 h 30 : la Ménagerie de verre.

THÉATRE PRÉSENT (203-02-55), 20 h 30 : l'Opéra de quat'sous.

THÉATRE DU ROND-POINT (256-70-80). – Grande Salle, 20 h 30 : l'Ame et la danse ; Petite salle, 20 h 30 : les Exilés.

THÉATRE DU TOURTOUR (887-82-48), 18 h 30 : la Crosse en l'air ; 20 h 30 : Merci Appoline.

VARIÉTÉS (233-09-92), 20 h 30 : l'Etiquette.

Les cafés-théâtres

ATHLETIC (624-03-83), 21 h 30 : Homo Tap Dance.

AU BEC FIN (296-29-35), 20 h 30 : Tohu-Bahut ; 22 h : le Président.

BEAUBOURGEOIS (272-08-51), 19 h 30 : Touchez pas au frichti.

BLANCS-MANTEAUX (887-15-84), I. 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : les Démones Loulou ; 22 h 30 : les Sacrés Monstres. – II. 21 h 30 : Qui a tué Betty Grandt ? ; 22 h 30 : Version originale.

CAFÉ D'EDGAR (322-11-02), I. 18 h 30 : Laissez chanter les clowns ; 20 h 15 : Tiens, voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : L'amour, c'est comme un bateau blanc. – II. 20 h 15 : Les blaireaux sont fatigués ; 21 h 30 : De la fantaisie dans l'orangeade ; 22 h 30 : Y'a encore une bombe dans le berceau du gamin.

CAFÉ DE LA GARE (278-52-51), 20 h 15 : M. Lagueyrie : Rouleur ; 22 h 15 : Tragédie au radar.

LE FANAL (233-91-17), 20 h : Attendons la fanfare ; 21 h 15 : l'Amant.

LA GAGEURE (367-62-45), 20 h 30 : Ce n'est pas si grave une femme ; 22 h : Paroles d'hommes.

LES LUCIOLES (526-51-64), 19 h 30 : Si j'aurais su ; 20 h 45 : Mieux vaut star que jamais ; 22 h 15 : A. Gould.

PATACHON (606-90-20), 20 h 30 : Un sifflet dans la tête ; 22 h : F. Montandon, F. Loury.

LE PETIT CASINO (278-36-50), 21 h : Essayez, c'est pas sorcière ; 22 h 30 : Guide des convenances 1919.

POINT-VIRGULE (278-67-03), 20 h 15 : Tranches de vie ; 21 h 30 : Elle voit des géants partout.

RESTO SHOW (508-00-81), 20 h 30 : le Chemin des dames ; 22 h : Hommage à J. Cocteau.

SENTIER DES HALLES (236-37-27), 20 h 15 : On est pas des pigeons ; 21 h 30 : A poil.

SPLENDID SAINT-MARTIN (208-21-93), 20 h 30 : Le monde est petit, les Pygmées aussi ; 22 h : M. Sergent.

LA TANIÈRE (337-74-39) I. – 20 h 45 : J. Bernard, Emery ; 22 h 30 : L. Capart. – II. 21 h : I am an Erotic Man.

LE TINTAMARRE (887-33-82), 20 h 15 : Phèdre ; 21 h 30 : Apocalypse Na ; la Timbale ; 22 h 30 : Triboulet.

THÉATRE DE DIX HEURES (606-07-48), 18 h 30 : les Voyages d'Yvonne Tetbœuf ; 21 h 30 : J'ai peur chéri ; 22 h 30 : Romeliette et Julot.

VIEILLE GRILLE (707-60-93), 20 h 30 : M. Musseau ; 22 h : Festival G. Coute.

La danse

AMERICAN CENTER (321-42-20), 21 h : Tim Miller.

CENTRE CULTUREL DE L'ABBAYE (354-30-75), 21 h : Sore.

CENTRE MANDAPA (589-01-60), 20 h 45 : Rite pour une pastorale (Maitreyi, création chorégraphique).

EGLISE SAINT-MERRI, 20 h 45 : Ballet A. Roux.

TH. 18 (226-47-47), 20 h : Dernier avis avant poursuite.

Les concerts

CENTRE BOSENDORFER, 20 h 30 : Ph. Corre, E. Exerjean (Fauré, Taillefer, Schubert...).

THÉATRE DES CHAMPS-ÉLYSÉES, 20 h 30 : voir le 5.

RADIO-FRANCE, Grand Auditorium, 20 h 30 : Nouvel orchestre philarmonique, dir. : J. Semkov (Brahms, Scriabine).

LUCERNAIRE, 21 h : Voir le 5.

FIAP, 20 h 30 : M.-L. Charmaux, P. Hommage (Beethoven, Schumann, Fauré).

SALLE CORTOT, 21 h : Trio Ludwig (Ravel).

SALLE GAVEAU, 21 h : Quatuor Enesco (d'Indy, Ohana, Nigg...).

EGLISE SAINT-PIERRE DE MONTMARTRE, 21 h : Musique ensemble (Bach).

ÉGLISE ALLEMANDE, 20 h 30 : P. Gazin (Bach).

EGLISE DES BILLETTES, 21 h : Ensemble vocal A sei voci (Gesualdo).

THÉATRE EN ROND, 21 h : les Musiciens du Louvre, dir. : M. Minkowski (Bach).

CENTRE CULTUREL ARMÉNIEN, 21 h : J.-Ch. Michel.

TRIANON DE BAGATELLE, 12 h 30 : A. Queffelec (Chopin).

BIBLIO-DISCOTHÈQUE LANCRY, 20 h 30 : musique traditionnelle vietnamienne (Tran Quang Hai, Bach Yen).

ALLIANCE, 21 h : musique du Pakistan.

Jazz, pop, rock, folk

ATMOSPHÈRE (249-74-30), 23 h : A. Rodrigues.

CAVEAU DE LA HUCHETTE (326-65-05), 21 h 30 : Ch. Slide Sextet.

CHAPITEAU PARC DE LA VILLETTE (241-18-99), 21 h : L. Ferré, Font et Val.

CHAPELLE DES LOMBARDS (357-24-24), 22 h 30 : Ba-Cha.

DEPOT-VENTE (637-31-87), 21 h 30 : Rockin Rebel.

DUNOIS (584-72-00), 20 h 30 : L. Nikkop.

MANU MUSICALE (238-05-71), 21 h 30 : Sabor International Band.

MUTUALITÉ (329-12-99), 21 h : Nass el Ghiwane.

NEW MORNING (523-51-41), 21 h 30 : Abus Dangereux.

PALAIS DES GLACES (607-49-93), 20 h 30 : Tania Maria.

PETIT JOURNAL (326-28-59), 21 h 30 : Metropolitan Jazz Band.

PETIT OPPORTUN (236-01-36), 23 h : New Badini Swing Machine.

SLOW CLUB (233-84-30), 21 h 30 : S. Guerault, B. Vasseur.

SUNSET (261-46-60), 23 h : Minas Gerais.

En région parisienne

ARGENTEUIL, CCM, (961-25-29), 20 h 45 : Cie S. Keuten.

AUBERVILLIERS, Th. de la Commune (833-16-16), 20 h 30 : la Peau dure.

BAGNEUX, Th. Victor-Hugo, (253-12-07), 21 h : Holocaustum.

BOBIGNY, MC (831-11-45), 20 h 30 : le Cosmos.

BOURG-LA-REINE, CAEL (663-76-96), 21 h : C. Ribeiro.

BOUSSY ST-ANTOINE, la Ferme (900-98-37), 21 h : le Maître d'épreuve.

DIPLOMATIE

DE M. MITTERRAND

Les résultats de l'économie chinoise pour 1982 révèlent une progression record des investissements

De notre correspondant

Pékin. — Les Chinois seraient-ils fâchés avec la planification ? L'écart est tel entre les prévisions qui avaient été faites pour le développement économique en 1982 et les résultats effectifs, rendus publics le vendredi 29 avril, qu'on doit sérieusement se poser la question. D'autant que la planification, dans ce pays, connaît depuis vingt-cinq ans bien des vicissitudes.

Modeste dans ses ambitions, le plan prévoyait en 1982 une croissance économique sage, comparable, dans ses grandes masses, à celle de 1981. Le mot d'ordre était : assurer 4 % d'augmentation, essayer d'atteindre 5 %. Cette prudence a été bousculée par un dynamisme de l'appareil productif qu'on est tenté de qualifier d'impétueux. Dans les faits, la valeur de la production industrielle et agricole a *progressé*, en termes comparables, de 8,7 % par rapport à 1981. Le bond est spectaculaire dans l'agriculture : + 11 % (le plan prévoyait + 4 %). Il l'est moins dans l'industrie : + 7,7 %, mais il n'en approche pas moins un doublement de l'objectif fixé (+ 4 %). Le revenu national, quant à lui, a augmenté de 7,4 %.

Ces chiffres ne laissent pas de surprendre. D'abord par leur ampleur ; ensuite parce que, au début du mois d'avril, un responsable de la commission économique d'État en avait annoncé de sensiblement différents. Le bureau des statistiques aurait-il procédé dans le courant du mois dernier à d'ultimes vérifications ? Toujours est-il qu'à l'époque il avait été indiqué que la valeur de la production industrielle et agricole en 1982 avait augmenté de 7,3 % par rapport à 1981 et le revenu national de 6,3 %. Pour la récolte de céréales, un chiffre de 344,3 millions de tonnes avait été donné. Or le chiffre définitif s'établit au niveau record de 353,4 millions de tonnes, soit une vingtaine de millions de tonnes au-dessus du précédent record, datant de 1979.

Autre sujet de perplexité : pour la première fois, le communiqué du plan se réfère à la notion de produit national brut (1), dont il est dit qu'en dehors des secteurs productifs il inclurait les services commerciaux, et pour lequel est avancée une valeur de 989,4 milliards de yuans. Rapporté au chiffre de la population (un milliard quinze millions de personnes à la fin de 1982), ce chiffre donnerait un P.N.B. par tête supérieur à 500 dollars. Or les estimations, généralement retenues, de la Banque mondiale font état, pour 1980, d'un P.N.B. par tête de 290 dollars. La progression, en deux ans, aurait donc été supérieure à 70 %, ce qui, *a priori*, laisse rêveur, compte tenu des résultats médiocres de l'année 1981.

Anomalies

Ces points d'interrogation, voire ces anomalies, attirent une fois de plus l'attention sur la relative fragilité des statistiques chinoises. Le bureau des statistiques a en beau s'étoffer ces dernières années, son appareil reste encore très réduit (environ quatre cents personnes) par rapport à l'ampleur de la tâche. A cela s'ajoute le phénomène bien connu consistant pour les entreprises à présenter des résultats qui *« penchent dans le sens du vent »*. Cette habitude aboutit à amplifier les oscillations de la politique économique.

Ces faiblesses structurelles ne sont, toutefois, que partiellement responsables de l'emballement de la machine économique l'an dernier. En se fixant des objectifs volontairement modérés, tout en admettant à demi-mot la nécessité d'une certaine relance après deux ans de politique déflationniste, les dirigeants chinois avaient créé eux-mêmes les conditions d'une telle situation. Sans doute faut-il comprendre aussi que, dans ces circonstances, ils n'aient pas pu ou pas vraiment voulu résister à la poussée productiviste venant de la base. Comment expliquer autrement la véritable explosion des investissements, en progression de plus de 25 % par rapport à 1981, alors qu'en principe les sommes consacrées aux seuls investissements de base auraient dû initialement diminuer. Trente-huit milliards de yuans (2) étaient prévus à l'origine à cet effet, alors que le montant des investissements nouveaux avait été de 42,8 milliards en 1981. Assez vite, le chiffre de 38 milliards, pourtant avancé au mois de mai, alors que l'année était déjà bien entamée, avait été révisé et porté à 44,5 milliards. Il a été en réalité de 55,5 milliards de yuans.

Un dépassement supérieur à 10 milliards de yuans de l'objectif fixé pour les investissements dans les secteurs de base ne s'était produit, auparavant, que trois fois depuis 1949. Les investissements couverts par le budget de l'État, au lieu d'être de 18,6 milliards, se sont élevés à 27,7 milliards de yuans, représentant la moitié du total. Si l'on tient compte des 29 millliards consacrés en principe — mais il y aurait beaucoup à dire à ce sujet — à la modernisation des entreprises (+ 29 % par rapport à 1981), on arrive à un total d'investissements record de 84,5 milliards de yuans.

Une telle évolution d'ensemble ne pouvait que favoriser l'industrie lourde. C'est effectivement ce qui s'est passé. En recul de près de 5 % en 1981, celle-ci progresse de près de 10 %, tandis que l'industrie légère, dont le taux moyen de croissance de 1979 à 1981 s'était établi à environ 14 %, voit sa production augmenter de seulement 5,7 %. Selon des chiffres récents, la valeur de la production dans ce dernier secteur, *ainsi que dans les textiles*, pendant le premier trimestre de 1983, serait encore en diminution de 1,8 % par rapport au premier trimestre de 1982. Pour la même période, la production d'acier et celle de l'industrie mécanique seraient, en revanche, en forte hausse.

Logiquement, une telle orientation aurait dû entraîner un relèvement du taux d'investissement. Celui-ci était tombé à 28,3 % du revenu national en 1981, contre 36 % en 1978. Le responsable du bureau des statistiques a affirmé que le chiffre de 1982 n'était *« pas encore disponible »* — ce qui paraît tout à fait étonnant, — mais qu'il devrait être comparable à celui de 1981, ce qui n'est pas moins surprenant.

Faible croissance de la productivité

Le développement extensif suivi l'an dernier pose, en outre, aux responsables politiques, une fois de plus, le problème de l'efficacité de l'appareil économique. Sur quatre-vingts moyens et grands projets jugés prioritaires, et dont la conclusion était attendue pour la fin de 1982, trente-trois n'ont pas pu être achevés à temps. Autre phénomène paradoxal : en raison de la voracité de l'industrie mécanique et sidérurgique — la production d'acier a été de 37 millions de tonnes au lieu des 34 millions prévus — et de l'effort en matière de construction de logements (un quart des investissements de base), la part relative de secteurs pourtant considérés comme essentiels — tels que l'énergie ou la recherche scientifique — tend à diminuer. La proportion des investissements énergétiques par rapport au total des investissements est passée de 20,6 % en 1981 à 18,3 % en 1982. La basse efficience de l'appareil économique est reflétée aussi par la faible augmentation de la productivité dans les entreprises industrielles d'Etat (+ 2,3 %). A titre d'exemple de cette efficacité insuffisante, le communiqué officiel indique que le coût de production de produits comparables n'a baissé d'une année sur l'autre que de 0,04 %... Autre indice négatif : pour 100 yuans de valeur de production industrielle, l'Etat n'a touché, sous forme de taxes ou de versements de profits, que 24,6 yuans au lieu de 25,5 yuans en 1981.

Sur un plan quantitatif, donc, les motifs de satisfaction qu'apportent les résultats de l'année 1982 sont nombreux, comme le montre, entre autres, le dépassement des objectifs pour la production de charbon (666 millions de tonnes au lieu des 625 prévus) ou d'électricité (327,7 milliards de kilowattheures, au lieu de 313 milliards selon le plan, et 309 milliards en 1981). Les raisons qu'ont les responsables de se réjouir sont beaucoup moins évidentes si l'on prend en considération l'aspect qualitatif des choses, du moins pour ce qui concerne la production industrielle.

Les dirigeants chinois peuvent, cependant, se féliciter du bon rendement de la production agricole, malgré des investissements en diminution relative, ainsi que des résultats du commerce extérieur. A deux ou trois exceptions près, l'*ensemble des productions végétales* enregistrent une forte progression de la production (céréales : + 8,7 % ; coton : + 21,3 % ; oléagineux : + 15,8 % ; thé : + 16 %).

La réduction en chiffres absolus des importations (35,7 milliards de yuans, en baisse de 2,7 %) et une poussée notable des exportations (41,4 milliards de yuans, soit une augmentation de 12,7 % en prix courants et de 6,5 % en prix constants) ont permis de dégager un solde positif assez substantiel d'environ 5,6 milliards de yuans (à peu près 2,8 milliards de dollars). L'an dernier, après deux années de déficit, les échanges extérieurs de la Chine avaient été équilibrés.

M. L.

(1) L'agence Chine Nouvelle, dans son compte rendu, n'a pas utilisé l'expression de produit national brut, qui figure dans le communiqué officiel du bureau des statistiques, mais celle de « produit total de la société », qui ne prend pas en compte les services, à l'exception du commerce.

(2) 2 yuans = 1 dollar.









AFRIQUE

Côte-d'Ivoire

Reprise du travail dans l'enseignement et le secteur hospitalier

Abidjan *(A.F.P., Reuter)*. — Les établissements du second degré de Côte-d'Ivoire, fermés le 20 avril, ont rouvert dans le calme mardi 3 mai au matin. Les enseignants du secondaire, comme ceux de l'enseignement supérieur, *étaient présents sur* leur lieu de travail. La situation était analogue dans les principaux établissements hospitaliers de la capitale ivoirienne, où la grève avait été inégalement suivie par les médecins, *pharmaciens et dentistes*.

Le mouvement avait été déclenché le 18 avril dernier par les enseignants du second degré, qui entendaient protester contre la suppression du logement gratuit, depuis le 1er janvier dernier. Cette décision avait été prise par les autorités ivoiriennes en raison de la crise économique que connaît le pays, dont les principales recettes d'exportation en provenance du café et du cacao ont chuté de moitié du fait de la baisse des cours des matières premières.

Les 27 et 28 avril, certains enseignants du supérieur, puis des médecins emboîtaient le pas aux grévistes du secondaire, et le président ivoirien décrétait la réquisition des grévistes. Ceux-ci seraient révoqués et passibles de poursuites judiciaires s'ils n'obtempéraient pas.

Parallèlement à cette décision, le président Houphouët-Boigny faisait — sans revenir sur la suppression du logement gratuit — un geste envers les grévistes en décidant de se séparer de son ministre de l'éducation nationale, M. Paul Akoto Yao, et de confier son portefeuille au docteur Balla Keita, déjà chargé de la recherche scientifique. Le président acceptait en outre que les enseignants expulsés de leurs logements dès le début de la grève, les réintègrent dès dimanche.

A l'occasion de ce mouvement revendicatif, M. Houphouët-Boigny a mis en cause une puissance étrangère accusée de vouloir déstabiliser le pays. Bien que cette puissance n'ait jamais été citée, il était clair pour la plupart qu'il s'agissait de la Libye. Le président ivoirien a fustigé ses *« agents »*, dont le professeur Laurent Mgbagbo, réfugié à Paris. La presse ivoirienne accuse d'ailleurs, mardi 3 mai, le colonel Kadhafi de poursuivre *« son idée fixe de déstabilisation de l'Afrique »* et croit en déceler la preuve dans les propos qu'il a tenus lors de sa visite, jeudi dernier, à Cotonou, au Bénin. Répondant au discours de bienvenue du président Kerekou, chef de l'Etat béninois, le colonel Kadhafi avait, en effet, déclaré : *« Nous devons inciter en permanence les peuples africains à la révolution. »*

M. Omar Bongo, président du Gabon, séjourne actuellement à Abidjan pour *« une visite de travail et d'amitié »*, dont la durée n'est pas précisée. Le président gabonais a déclaré qu'il *« profitera de l'expérience »* du président ivoirien dont il a loué la *« sagesse »*. Il se propose, d'autre part, d'acheter un terrain à Yamoussoukro, ville natale du président ivoirien, pour y bâtir une villa.

AMÉRIQUES

Etats-Unis

Une commission du Congrès demande l'arrêt des opérations clandestines de la C.I.A. contre le Nicaragua

Tandis que les combats s'intensifient à la frontière entre le Nicaragua et le Honduras, le gouvernement sandiniste a protesté officiellement, le mardi 3 mai, auprès de Washington, contre *« une invasion financée par l'administration Reagan »*. Les rebelles anti-sandinistes basés au Honduras ont affirmé avoir tué cinquante-quatre soldats nicaraguayens et abattu un avion. De son côté, M. Miguel d'Escoto, ministre nicaraguayen des affaires étrangères, estime que *« deux mille deux cents mercenaires somozistes »* se sont *infiltrés au* Nicaragua à partir du Honduras. Le gouvernement sandiniste a également protesté auprès du Costa-Rica à propos d'une *« série d'actes de guerre »* commis par des éléments contre-révolutionnaires à partir du territoire costaricain. L'activité de la C.I.A. contre le Nicaragua est cependant en butte aux critiques de plus en plus vives du Congrès, comme l'indique le vote intervenu mardi à Washington.

De notre correspondant

Washington. — La Chambre des représentants a infligé, mardi 3 avril, un nouveau désaveu à la politique de M. Ronald Reagan en *Amérique centrale : sa commission* des services secrets s'est prononcée pour l'arrêt des opérations clandestines de la C.I.A. contre le régime sandiniste. Le vote a été acquis par neuf voix (démocrates) contre cinq (républicaines).

Concrètement, la C.I.A. est invitée à retirer son appui aux rebelles — estimés à trois mille cinq cents hommes environ — que ce soit au Nicaragua ou au Honduras voisin. Un délai a été fixé, mais non rendu public.

Pour avoir un effet pratique, cette résolution devrait être adoptée par la commission des affaires étrangères puis par l'ensemble de la Chambre — ce qui est très probable, car les démocrates y détiennent une nette majorité, mais il faudrait aussi que le Sénat, dominé par les républicains, s'y rallie, et ce sera beaucoup plus difficile.

« Nos activités dans cette région sont contre-productives », ont expliqué les promoteurs de la résolution. Non seulement elles n'empêcheraient pas le *régime* sandiniste d'envoyer des armes aux révolutionnaires salvadoriens, mais elles lui procureraient un soutien intérieur et extérieur tout en l'encourageant à se durcir.

Convaincus cependant que le Nicaragua et Cuba aident différents mouvements de guérilla, la commission des services secrets de la Chambre a voté d'autre part un crédit de 80 millions de dollars pour aider au grand jour les pays « amis » *d'Amérique centrale et empêcher* ce trafic d'armes.

Le président Reagan a jugé *« irresponsable »* le vote de la commission, déclarant que les interventions des Etats-Unis en Amérique centrale sont *« parfaitement correctes »*.

ROBERT SOLÉ.

Paris entend « que la lumière soit faite » sur le sort des disparus en Argentine

Le gouvernement français ne se satisfait pas de la déclaration des autorités de Buenos-Aires sur les disparus en Argentine (*le Monde* du 30 avril). Il a demandé, mardi 3 mai, au chargé d'affaires argentin, M. Auge, *« que toute la lumière soit faite »* sur leur sort.

Le Vatican, par la voix de *l'Osservatore romano* de mardi, critique vivement le document argentin, qui *« pose des questions nouvelles et plus angoissantes encore si c'est possible »*. L'Italie (par la voix du président Pertini, qui dénonce le *« cynisme »* des Argentins) et l'Espagne ont également protesté.

Simultanément, le gouvernement argentin a déclaré qu'il tiendrait de telles protestations comme *« une ingérence flagrante et inacceptable »*.

Le Quai d'Orsay a publié mardi le communiqué suivant : *« La France marque sa très vive surprise devant une déclaration* [du gouvernement argentin] *qui prétend exonérer de toute responsabilité les auteurs des exactions commises au nom du maintien de l'ordre public et qui laisse entier le problème douloureux des disparus. Le ministère des relations extérieures a convoqué le représentant de l'Argentine à Paris pour lui rappeler que la France est, pour sa part, résolue à ne pas relâcher ses efforts en vue d'obtenir que toute lumière soit faite, en particulier sur le sort de nos ressortissants dont il demeure sans nouvelles. »*

Quinze ressortissants français ont disparu en Argentine de 1975 à 1978 : Marcel Amiel, Robert Boudet, Jean Claudet (franco-argentin), Françoise Dauthier, Yves Domergue; deux religieuses : Alice Domon (franco-argentine) et Renée Duquet; Marie-Anne Eurize (franco-argentine), Maurice Jeger, Roger Julien (franco-argentin), Pierre Pegneguy, Jean-Marcel Soler-Guinard (franco-argentin), ainsi que trois frères : Marcel, Paul et Rafaël Tello (franco-argentins).

ASIE

Thaïlande

Ancien régent et premier ministre

M. PRIDI BANOMYONG EST MORT EN FRANCE

Ancien régent et premier ministre de Thaïlande, M. Pridi Banomyong est mort, lundi 2 mai, à Antony. Il était âgé de quatre-vingt-deux ans.

Pridi était sans doute l'homme d'Etat le plus prestigieux et le plus controversé de la Thaïlande contemporaine. Ce docteur en droit de l'université de Paris avait été l'inspirateur du coup d'Etat de 1932 qui abolit la monarchie absolue. Socialisant, accusé de « communisme *», il dut céder la place aux militaires dirigés par le futur dictateur Phibul Songgram. Il fut successivement ministre de l'intérieur, des finances et des affaires étrangères, et fut à l'origine d'importantes réformes.*

Régent de 1941 à 1945, alors que le pays, dirigé par Phibul, s'était rangé du côté des Japonais, il organisa clandestinement la résistance à la tête des Thaïs libres et entra en contact avec les Anglo-Américains. Ce qui permit au royaume de ne pas être traité en vaincu en 1945. Premier ministre pendant quelques mois en 1946, très populaire, il dut quitter le pouvoir après la mort mystérieuse du roi Ananda et fut contraint à l'exil, d'abord en Chine, puis en France depuis 1970. Avec lui disparaît le dernier protagoniste de la révolution de 1932, un homme qui, en dépit de la haine que lui vouaient les milieux monarchistes, a laissé une marque profonde dans son pays, enfin un grand ami de la France. — P.deB.

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	341 F	554 F	767 F	980 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	601 F	1 074 F	1 547 F	2 020 F
ÉTRANGER (par messageries)				
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	381 F	634 F	887 F	1 140 F
II. — SUISSE, TUNISIE	454 F	779 F	1 105 F	1 430 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande.

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.







Le Monde

politique

Les déclarations de M. Jacques Chirac

(Suite de la première page.)

Mais le maire de Paris ajoute : *« Encore faut-il que le gouvernement ne se cantonne pas dans une attitude obstinée et aveugle, en ne voyant, dans l'agitation actuelle, que le produit de quelque complot imaginaire. Les problèmes posés sont de vrais problèmes et appellent de vraies solutions. »*

Quant à la préparation d'un avenir plus lointain, le président du R.P.R. assigne à l'opposition un objectif économique et un objectif social.

Au titre du premier, il estime nécessaire, dit-il, de restaurer *« l'esprit d'initiative, de création et de responsabilité, de reconnaître l'effort et la réussite, car l'État ne peut pas se substituer à chacun »*.

Au titre du second, M. Chirac affirme : *« Je suis, par principe, favorable à un syndicalisme responsable. Mais les syndicats ne doivent pas s'arroger le monopole de la représentation des salariés, ni confondre le domaine du syndical avec celui du politique »*, citant des exemples de progrès possibles : *« l'assouplissement des horaires et le développement du droit d'expression dans le respect des responsabilités de l'encadrement »*. M. Chirac considère comme des acquis irréversibles la cinquième semaine de congés payés, la semaine de trente-neuf heures, et préconise, *« la retraite à la carte »* à partir de soixante ans. Enfin, il prône *« la conclusion d'accords nationaux de branche ou d'entreprise comprenant l'accroissement des gains de productivité »*.

L'ancien premier ministre affirme : *« Il n'y a pas de contradiction entre le redressement économique et la recherche d'une meilleure justice sociale. »*

Œcuménisme, renouvellement, approfondissement

Quant au plan de rigueur du gouvernement, M. Chirac ne cache pas son pessimisme. *« On peut s'attendre à une rentrée difficile,* nous a-t-il dit, *car les échéances seront rudes. les risques d'augmentation du chômage et des prix, les augmentations d'impôts, vont entraîner des revendications accrues à l'automne. Les syndicats risquent de se livrer à des surenchères démagogiques. Le projet de budget de l'État pour 1984 va, sans doute, refléter une nouvelle austérité. »*

Trois mots-clés guident la réflexion et le comportement de M. Chirac en tant que président du R.P.R. et chef de file de l'opposition : l'œcuménisme, le renouvellement et l'approfondissement. Le maire de Paris estime que *« la victoire de l'opposition aux élections municipales du mois de mars est due essentiellement au fait qu'elle a su se montrer unie »*. Ou tout au moins en donner l'impression. Il lui apparaît donc nécessaire *d'accentuer encore cette démarche* en vue des prochaines échéances et surtout pour *« bien convaincre l'opinion qu'une solution de rechange à la gauche est possible »*.

Cette conviction ne s'accréditera, précise-t-il, que si les formations politiques de l'opposition donnent pendant assez longtemps des marques tangibles de leur volonté d'union. Selon M. Chirac, ce qui s'est produit en mars dernier apparaîtrait comme un simple accord électoraliste et de circonstance s'il n'était pas suivi d'effets. C'est pour cela que le R.P.R. a repris avec insistance son offre de négociation d'une *« plate-forme »* commune avec l'U.D.F. obtenant qu'une première rencontre ait lieu le 19 mai. Pour M. Chirac, *« l'union ne doit pas être l'unité et dans la coalition chaque parti doit conserver sa personnalité »*.

Le rappel fréquent de cette conception par les responsables du R.P.R. présente, de surcroît, l'avantage tactique de faire apparaître l'U.D.F. moins enthousiaste pour emprunter la voie d'une coopération organisée. Afin de prêcher l'exemple, le maire de Paris compte se rendre à plusieurs reprises en province afin de rencontrer pour des réunions de travail des maires de l'opposition qui seront regroupés sans tenir compte de leur appartenance partisane.

De même, pour la préparation des élections européennes du 20 mai 1984, le président du R.P.R. est *« tout à fait partisan d'une liste unique de l'opposition »* et il accepterait que celle-ci soit conduite par Mme Simone Veil. Les contacts qu'il a déjà pris avec ses alliés lui font cependant douter que cette solution agrée à l'U.D.F. En effet, ni les dirigeants des formations composant l'U.D.F., ni le président de celle-ci, M. Jean Lecanuet, ni M. Raymond Barre, ni M. Giscard d'Estaing ne semblent voir avec faveur cette éventualité. Au-delà des divers arguments politiques ou techniques officiellement avancés, toutes ces personnalités redoutent en fait l'autorité politique et le prestige psychologique qui s'attacherait au chef de file de la liste d'opposition aux élections européennes si celui-ci recueillait, par exemple, la majorité absolue des suffrages dans le pays.

Un tel succès conférerait au vainqueur une puissance avec laquelle il faudrait compter pour l'avenir et notamment pour l'élection présidentielle de 1988. Tandis que des listes séparées ne recueillant chacune qu'un score moyen lèveraient cette hypothèque. Là aussi, en se voulant irréprochable sur le principe de l'union de l'opposition, M. Chirac contraint ses alliés à une attitude qui va à contre-courant.

Le président du R.P.R. veut, aussi, mettre en lumière *« le renouvellement et le rajeunissement profonds du personnel politique qui s'est opéré à l'occasion des municipales »*. Le 10 mai, il doit recevoir, à l'Hôtel de Ville de Paris, quelque quinze cents à *deux mille maires des communes les* plus importantes, élus en mars sous l'étiquette R.P.R. En plus de la création d'une association des élus locaux de son parti, M. Chirac veut *« assurer la promotion politique des plus jeunes et des plus dynamiques parmi les nouveaux maires R.P.R. »*. Certains brigueront des mandats législatifs en 1986, d'autres auront des responsabilités dans les organes dirigeants *du mouvement, tous sont* appelés à collaborer plus étroitement avec le maire de la capitale, non seulement au plan municipal mais, aussi, au plan politique général.

Le R.P.R. reconstitue ainsi un réseau serré sur l'ensemble du territoire, tout comme l'avait fait, par exemple, le R.P.F. après la libération ou le P.S. en 1977. Le vivier de jeunes élus s'est sensiblement agrandi non seulement à Paris mais aussi dans les grandes villes de province et de la banlieue parisienne. Le fief de Chirac s'est ainsi élargi et la nouvelle génération des baronnets dynamiques et ambitieux remplace celle des barons chenus et parfois grognons.

Toutefois, M. Chirac se rend bien compte que le succès de ses partisans *et de ses alliés est dû, en partie,* à un réflexe de rejet de la majorité au pouvoir et ne traduit pas une adhésion foncière à l'opposition. C'est pourquoi il souhaite procéder sans tarder à *« un approfondissement doctrinal afin de donner au corps électoral des raisons positives d'adhésion »*.

Conscient des insuffisances, des imprécisions ou même des excès du discours-programme qu'il avait prononcé, le 23 janvier dernier, au congrès R.P.R. de la porte de Versailles, M. Chirac a remis en chantier une réactualisation du « plan de redressement ». Les groupes d'étude qu'il a constitués, les experts qu'il consulte, ne sont pas tous membres du R.P.R., loin s'en faut. Car le projet qu'élabore le maire de Paris s'adressera à une opinion plus large que celle des militants d'un seul parti politique. Cette doctrine mettra l'accent à la fois sur les libertés réelles et pas seulement formelles que M. Chirac juge aujourd'hui sinon compromises du moins menacées, sur *« le redressement économique qui n'est pas compatible avec le collectivisme »* pratiqué, selon lui, par la gauche et sur l'action sociale, avec le maintien des avancées déjà réalisées et le développement de la notion des responsabilité.

ANDRÉ PASSERON.







POLITIQUE

L'Assemblée nationale étend aux agents des collectivités locales les droits et obligations des fonctionnaires de l'État

Un ministre communiste de la fonction publique ne pouvait qu'être tenté d'attacher son nom à une réforme du statut des fonctionnaires. Le P.C. a trop insisté, dans son discours, sur la *« grande avancée »* qu'a constitué le texte présenté à l'Assemblée constituante de 1946 par Maurice Thorez, vice-président du conseil des ministres — même si le statut de 1946 doit aussi beaucoup à M. Michel Debré et à Yves Fagon, député M.R.P. qui en fut le rapporteur devant l'Assemblée — pour ne pas essayer de tirer le même bénéfice politique de la part de M. Anicet Le Pors. Et une Assemblée, comme celle issue des élections de 1981, dont la moitié des membres proviennent des secteurs public ou para-public, ne pouvait pas se désintéresser des règles régissant la fonction publique. Pourtant la majorité devait reconnaître que les grandes règles du statut de 1946 n'avaient pas été par trop bousculées par la réforme de 1959 et les textes qui avaient suivi celle-ci. De plus, les principales modifications qu'elle critiquait, comme les limitations au droit de grève, ont déjà été corrigées depuis l'arrivée de la gauche au pouvoir.

Restait, quand même, un gigantesque terrain vierge : la fonction publique locale qui jusqu'ici ne bénéficiait pas des mêmes droits et obligations que celle relevant de l'État. Donner aux fonctionnaires des communes, des départements et des régions un statut identique à celui des agents de l'État, permettait surtout de dissiper r les inquiétudes des fonctionnaires de l'État que la décentralisation va faire passer sous la responsabilité des élus locaux. Telle est donc la principale innovation des textes dont l'Assemblée a commencé, mardi 3 mai, la discussion. Certes l'opposition peut faire observer qu'imposer aux présidents de conseils généraux les règles régissant leurs rapports avec leurs salariés, semble contraire à la volonté décentralisatrice, puisque jusqu'alors ils en étaient les seuls maîtres. A l'inverse, la majorité est fondée à s'étonner que ceux-là mêmes qui voyaient dans les projets de M. Defferre une atteinte à l'unité nationale, critiquent une disposition qui va supprimer les disparités entre, par exemple, le cantonnier de Carpentras et celui de Maubeuge.

En fait, c'est surtout une divergence fondamentale sur le rôle du fonctionnaire qui a opposé ceux qui siègent au Palais-Bourbon sur les bancs de droite à ceux qui sont assis à gauche. Au *« Il y a trop d'administration ! »* des uns, répond le *« aux fonctionnaires les tâches les plus nobles ! »* des autres. Débat sous-tendu par la discussion de la thèse mise à la mode par M. François de Closets sur les privilèges dont bénéficieraient les salariés protégés par un statut. Dans ces conditions, il n'est guère envisageable que la belle unanimité qui avait fait adopter par tous les constituants de 1946 le statut général de la fonction publique de M. Thorez se retrouve quand l'Assemblée devra voter sur le texte de M. Le Pors. Sur ce sujet aussi, le consensus de la libération est bien mort.

THIERRY BRÉHIER.

L'Assemblée nationale, le mardi 3 mai, *entame la discussion du projet* de loi « portant droits et obligations des fonctionnaires ». Ce texte, premier volet de la réforme du statut général de la fonction publique (*le Monde* du 28 avril 1983), veut améliorer les dispositions du statut adopté par l'Assemblée constituante en octobre 1946 et déjà modifiées par l'ordonnance du 4 février 1959. Surtout, il généralise les règles, jusqu'ici applicables aux seuls fonctionnaires de l'État, à tous les agents des collectivités locales, communes, départements, régions et de leurs établissements publics, comme les hôpitaux.

Dans son rapport fait au nom de la commission des lois, M. Labazée (P.S., Pyrénées-Atlantiques), commence par souligner que la fonction publique est *« un instrument essentiel de la cohérence et de l'existence nationales »* et qu'elle est *« partie prenante d'un puissant mouvement séculaire d'organisation et de socialisation de la société »*. Puis, après avoir évoqué *« la formidable avancée démocratique constituée par le statut de 1946 »*, il affirme que l'ordonnance de 1959 a eu *« comme fondement une conception bureaucratique »* et que les modifications qui lui ont été apportées jusqu'en mai 1981 *« ont constitué autant de remises en cause des principes de 1946 »*. M. Labazée conclut que, par ce nouveau statut, *« la fonction publique s'ouvrira définitivement à un nouvel humanisme qui l'arrachera à la rigidité et à l'ennui, aux satisfactions superficielles de la routine, aux sécheresses de l'individualisme ambitieux »*.

Défendant son projet, M. Le Pors, secrétaire d'état chargé de la fonction publique et des réformes administratives, souligne : *« Ces mesures vont concerner la partie la plus socialisée de l'activité nationale, c'est-à-dire celle où s'organisent les tâches les plus nobles et les plus difficiles de notre société parce qu'elles ont l'intérêt général comme finalité »*. Il ajoute : *« Le gouvernement, premier employeur de France, souhaite donner l'exemple d'une bonne administration des personnels qu'il emploie en fondant leur gestion sur le tryptique : efficacité, responsabilité, liberté »*.

M. Le Pors : il n'y a pas de secteur abrité

Défendant ses agents, le Secrétaire d'Etat déclare : *« On ne sert pas l'Etat et les pouvoirs publics comme on sert une société privée, et je récuse, parce qu'ils portent atteinte au service public et, par là, à l'intérêt national, les discours prétentieux et sans fondement scientifique qui opposent un secteur soi-disant abrité à un secteur réputé exposé, afin de dresser les travailleurs de l'un contre ceux de l'autre pour mieux masquer l'identité des authentiques privilégiés et des vrais nantis »*.

Puis M. Le Pors explique que ce texte s'articule autour de trois axes : la décentralisation, *« l'adaptation du secteur public aux évolutions techniques et scientifiques des dernières décennies »*, l'effacement des *« aspects négatifs de la politique des gouvernements précédents »*. Il ne cache pas qu'il a fallu résoudre *« les difficultés que suscitent la conciliation entre l'harmonisation de la fonction publique d'Etat et la fonction publique territoriale et le respect du principe de la libre administration des collectivités locales »*.

Enfin il rappelle que les trois principes de la conception française de la fonction publique sont *« l'égalité, l'indépendance et la citoyenneté »* du fonctionnaire.

Prenant à son tour la parole, M. Defferre, ministre de l'intérieur et de la décentralisation, explique : *« Créer une fonction publique territoriale est indispensable si l'on veut réussir la décentralisation et la déconcentration tout en offrant aux fonctionnaires des possibilités de mobilité sans imposer aux élus des procédures trop lourdes de gestion. D'autre part, il était urgent de mettre fin à un cloisonnement statutaire qui fait obstacle à de salutaires échanges »*. Puis il se félicite de la concertation qui a précédé la préparation de ce texte, affirmant : *« Aucun représentant syndical, aucun représentant d'élus ne s'est prononcé contre les nouvelles dispositions. »*

Dans la discussion générale, M. Toubon (R.P.R., Paris) commence par affirmer que ce texte *« n'est pas réellement novateur »*, expliquant que *« selon notre rapporteur lui-même, dix-sept articles sur vingt-huit sont repris du statut actuel. S'y ajoutent la réaffirmation des principes déjà inscrits dans d'autres textes, tels le préambule de la Constitution de 1946 pour la liberté d'opinion et le droit de grève et la traduction législative de la jurisprudence sur d'autres points »*.

Le maire du treizième arrondissement déclare ensuite : *« En fin de compte, c'est le cinquième des travailleurs français qui vont se retrouver dans une situation statutaire réglementaire et non pas contractuelle. Près d'un quart, si on y ajoute ceux des entreprises publiques. Voilà la conséquence évidentede votre philosophie étatiste »*.

Parlant d'un *« contexte de politisation »* de la fonction publique, le collaborateur de M. Chirac craint l'organisation d'*« un véritable système de dépouille légal »* et explique que *« l'administration a des devoirs, essentiellement des devoirs vis-à-vis de la collectivité »*. Il ajoute enfin : *« L'augmentation du nombre de fonctionnaires dont vous avez largement usé n'est pas une garantie de l'amélioration de leur situation, bien au contraire. Il vaudrait mieux, et pour les fonctionnaires et pour les usagers, en stabiliser le nombre pour éviter la dégradation de leurs conditions matérielles »*.

M. Sapin (P.S., Indre) commence par critiquer ceux qui *« présentent le fonctionnaire comme un bouc émissaire, le rendant collectivement responsable du chômage des autres »*, expliquant : *« Au travers d'une attaque contre les prétendus nantis, l'opposition développe, surtout depuis mai 1981, une autre conception de l'État : les fonctionnaires ne sont qu'un prétexte dans une stratégie plus globale où la fonction publique, symbole d'un développement non-marchand, devient l'accusé principal »*. Puis il estime que *« les usagers seront les premiers bénéficiaires »* de l'association du fonctionnaire aux missions du service public.

M. Ligot (U.D.F., Maine-et-Loire) voit quatre dangers dans ce projet : l'uniformisation et le gigantisme, parlant d'une *« société qui demain s'orientera vers plus de nivellement, de centralisation et d'ennui. La même administration sera partout présente »* ; la rigidité et le corporatisme, estimant qu' *« on institutionnalise l'intervention syndicale »* ; enfin *« la priorité donnée aux droits des fonctionnaires par rapport à leurs obligations »*, jugeant que *« la notion de service public est préalable à celle de fonction publique et ne peut être gommée au profit de l'intérêt particulier des agents qui composent l'administration »*. L'ancien secrétaire d'État à la fonction publiquedemande aussi que, au lieu d' *« élargir »* la grille de la fonction publique, on la fasse *« éclater »*. En conclusion, après avoir déclaré : *« La France ploie sous la charge de trop d'administration »*, il prévient : *« Ce projet sera de ces textes législatifs que l'opposition, revenue à l'exercice du pouvoir, devra obligatoirement abroger dans beaucoup de leurs dispositions. »*

M. Renard (P.C., Aisne) se félicite *« que cette réforme soit accomplie par un ministre communiste, sachant qu'elle aura, étant donné qu'elle s'étend à l'ensemble des fonctionnaires des collectivités territoriales, un retentissement au moins égal à celui du statut de 1946 »*. M. Foyer (R.P.R. Maine-et-Loire) juge ce projet contradictoire avec la décentralisation, expliquant : *« Hier vous prétendiez libérer les collectivités territoriales, aujourd'hui vous les entravez plus étroitement qu'elles ne l'étaient. »* M. Lemeur (P.C. Aisne), s'il se félicite de ce projet, craint *« que les petites collectivités et en particulier les communes rurales n'aient pas, dans l'immédiat, les moyens financiers »* de l'appliquer.

Clôturant le débat général, M. Le Pors répond à M. Ligot *« Ce que nous faisons durera longtemps »*, puis il réaffirme que le gouvernement *« a le souci de ne rien cacher des rémunérations annexes des fonctionnaires »*. Enfin, à propos du satut des élus, il annonce qu'une communication sera présentée lors d'un conseil des ministres du mois de juin et qu'un projet de loi sera déposé lors de la prochaine session d'automne.

La « bonne moralité » n'est plus obligatoire

Abordant l'examen des articles du projet de loi, l'Assemblée nationale délimite à l'article premier le champ d'application de la loi : *« Les fonctionnaires civils des administrations de l'Etat, des régions, des départements, des communes et de leurs établissements publics »* ; malgré la demande de M. Toubon, le personnel des hôpitaux sera lui aussi régi par ce nouveau statut. L'article 2 prévoit que les *« emplois permanents »* concernés par ce texte sont occupés *« soit par des fonctionnaires régis par le présent titre, soit par des fonctionnaires des Assemblées parlementaires, des magistrats de l'ordre judiciaire ou des militaires »* ; contrairement au souhait du gouvernement, l'application de cette règle n'est pas limitée aux emplois à temps complet.

L'article 4 détaille les conditions que doit remplir le candidat fonctionnaire ; par rapport à la situation actuelle, il substitue à l'exigence d'une *« bonne moralité »* la compatibilité de ses fonctions avec les mentions portées au bulletin numéro deux de son casier judiciaire. De plus est supprimée la nécessité d'être *« reconnu soit indemne de toute affection tuberculeuse, cancéreuse ou nerveuse, soit définitivement guéri »*.

La liberté d'opinion des fonctionnaires est garantie par l'article 5 du projet, qui précise aussi qu'aucune distinction ne peut être faite entre eux *« en raison de leurs opinions politiques, syndicales, philosophiques ou religieuses, de leur sexe ou de leur appartenance ethnique »*. Pour s'opposer à un amendement de la commission et de M. Ducoloné (P.C., Hauts-de-Seine), M. Le Pors précise : *« La liberté d'expression existe ; le devoir de réserve existe, c'est aux juges administratifs de l'apprécier cas par cas. »*

L'article 7 confirme l'existence du droit syndical des fonctionnaires et ajoute que les syndicats ont qualité pour négocier l'évolution des rémunérations avec le gouvernement et, à tous les niveaux administratifs, les *« conditions et l'organisation du travail »*. De même le droit de grève, qui n'était pas formellement reconnu par les précédents statuts, l'est cette fois, l'opposition voyant refuser ses amendements tendant à le limiter. L'article 9 étend à la fonction publique territoriale les règles traditionnelles pour les fonctionnaires de l'Etat sur la distinction du grade et de l'emploi et l'interdiction de licenciement pour suppression d'emploi. La commission des lois obtient qu'il soit précisé à l'article 11 que les corps de fonctionnaires, qu'ils relèvent de la fonction publique de l'Etat ou de la fonction publique territoriale, *« sont régis par des statuts particuliers à caractère national »* mais que leur recrutement et leur gestion *« peuvent être, selon le cas, déconcentrés ou décentralisés »*.

La suite du débat est renvoyée au mercredi 4 mai.

• *M. Valéry Giscard d'Estaing,* qui s'adressait lundi soir 2 mai aux étudiants de l'Ecole d'administration John-Kennedy de l'université de Harvard (Massachusetts) a estimé que *« en abaissant l'âge électoral à dix-huit ans »*, il avait *« probablement assuré* [sa] *défaite »* à l'élection présidentielle de 1981. Il a souligné, toutefois, que cette défaite avait également traduit le désir de plus en plus grand des Français de s'affranchir de la tutelle que l'État fait peser sur leur vie. M. Giscard d'Estaing y voit, en outre, le résultat de l'influence des moyens d'information et notamment de la télévision : *« La télévision a constitué un avantage durant la première année du mandat. Elle est devenue par la suite, un désavantage. »*



L'ABROGATION AU SÉNAT DE LA LOI « SÉCURITÉ ET LIBERTÉ »

Les prises d'empreintes et de photographies sont mieux réglementées

M. Badinter n'eut pas besoin de recourir à la procédure pour parvenir à ses fins et répondre au vœu du président de la République. Il fallait revenir sur le dispositif – voté par la quasi-totalité des députés socialistes – fixant les règles pour les prises d'empreintes ou de photographies effectuées lors des contrôles d'identité, qui n'était pas assez protecteur des libertés individuelles. Et pourtant la commission sénatoriale des lois l'avait approuvé...

Dès lors que le garde des sceaux déposait un amendement mieux « verrouillé », les sénateurs ne pouvaient refuser d'en discuter sous peine d'être taxés de « liberticides ». Ce n'était pas pour autant, à leurs yeux, une raison suffisante pour accepter intégralement le mécanisme du ministre de la justice. Ils ont donc supprimé une des conditions prévues par M. Badinter : l'autorisation d'un magistrat pour les prises d'empreintes ou de photos.

Cette question ne valait ni cet *« excès d'honneur »* ni cet *« excès d'indignité »*, estimait M. Rudloff (Un. centr.). Autrement dit, l'arme des contrôles d'identité ne devait pas cacher la forêt des dispositions que le Sénat entend voir entrer dans le droit et qu'il a réintroduites dans le texte, telles que la possibilité d'allongement de la garde à vue ou le doublement des peines encourues par un condamné qui a bénéficié d'une libération conditionnelle ou d'une permission de sortir.

Le Sénat examine, mardi 3 mai, en deuxième lecture, le projet de loi, adopté avec modifications par l'Assemblée nationale, portant abrogation ou révision de certaines dispositions du code pénal et du code de procédure pénale.

Le garde des sceaux consacre l'essentiel de son intervention à expliquer sa position sur les prises d'empreintes digitales et de photographies auxquelles peuvent donner lieu les vérifications d'identité. M. Badinter souligne que la loi « sécurité et liberté » n'a en rien annulé les dispositions de celle de 1943 qui permettent de procéder sans vraies garanties à ces opérations. Il insiste sur les risques que présentait le choix fait en première lecture par l'Assemblée nationale de supprimer toute possibilité de prises d'empreintes et de photographies : *« Y renoncer interdirait l'identification rapide de certains suspects ; il ne resterait plus à la police judiciaire qu'à prolonger la garde à vue pour tous. »*

Mais M. Badinter observe que les dispositions votées par le Sénat *« limitaient excessivement les garanties de la personne interpellée »*. Aussi juge-t-il que l'amendement voté à l'Assemblée nationale, à l'initiative de M. Jean-Pierre Michel (P.S., Haute-Saonne), est *« infiniment plus protecteur pour les personnes »* que la situation actuelle.

Après avoir exposé l'économie de l'amendement qu'il a déposé, mardi en fin de matinée, il indique que la matière est *« difficile »* et que c'est *« à l'honneur du Parlement d'avoir tracé le cadre d'un nouvel état de droit qui ne fasse pas obstacle aux opérations de la police judiciaire, à la diligence et à l'efficacité* [de laquelle il tient à rendre] *un hommage particulier »*.

M. Rudloff (Un. cent., Bas-Rhin), rapporteur de la commission des lois, prend alors la parole pour expliquer sa position sur cette affaire de contrôles d'identité, *« un point sans importance »*, selon lui. M. Rudloff, qui pressent que l'*« homélie »* du garde des sceaux *« s'adressait à d'autres fidèles »*, indique que l'amendement de M. Michel avait paru acceptable à la commission sénatoriale. Jusqu'à ce que M. Badinter dépose l'amendement du gouvernement régissant les prises d'empreintes et de photographies, la commission était décidée à entériner l'amendement de M. Michel.

Au cours de la discussion de l'article 13, relatif à ces contrôles d'identité, le Sénat supprime, sur proposition de la commission, l'avant-dernier alinéa de l'amendement sur les empreintes présenté par le gouvernement (lire d'autre part). Pour M. Rudloff, l'autorisation exigée du parquet ou d'un juge d'instruction de procéder à ces opérations est *« inutile, contradictoire et impraticable »*. Pour M. Badinter, cette disposition est au contraire *« fondamentale »*. Elle est aux yeux de M. Dreyfus-Schmidt (P.S., Territoire de Belfort) *« essentielle »*. Auparavant, M. Lederman (P.C., Val-de-Marne) avait rappelé la position de son parti : une hostilité à tous contrôles d'identité opérés selon les modalités prévues par le texte.

Au cours de la discussion des autres articles, le Sénat rétablit les principales dispositions qu'il avait adoptées en première lecture, notamment celle qui permet le doublement de la peine encourue en cas d'infractions commises par un condamné bénéficiant, au cours de l'exécution de sa peine, soit d'une mesure de semi-liberté, soit d'une mesure de libération conditionnelle, soit d'une permission de sortir.

Le Sénat, suivant l'avis de la commission et en accord avec M. Badinter, rétablit ensuite le texte initial du projet relatif à l'application des peines. En revanche, l'abrogation de l'article 266 du code pénal, qui incrimine l'association délictuelle de malfaiteurs – *« cette tarte à la crème »*, selon M. Dreyfus-Schmidt – est maintenue malgré l'avis de la commission. Les sénateurs décident en outre de maintenir le délit d'entrave à la circulation ferroviaire. M. Rudloff s'insurge contre *« cette sempiternelle rengaine »* qui voudrait que cette disposition vise à réprimer les mouvements sociaux.

Après un long débat, le Sénat, comme en première lecture, suit la commission, qui prévoit une prolongation de deux à quatre jours de la garde à vue dans le cas de crime commis par deux ou plusieurs personnes. Comme en première lecture, le Sénat reprend le dispositif qu'il avait voté pour la procédure de comparution immédiate : en donnant la possibilité au tribunal correctionnel de renvoyer à l'instruction par l'intermédiaire du procureur de la République, s'il estime que la complexité de l'affaire exige des investigations supplémentaires.

Le projet modifié est alors adopté, la gauche s'abstenant.

ANNE CHAUSSEBOURG.

Etats-Unis

La victoire de M. Lawson

De notre correspondante

New-York. – M. Edward Lawson a, sans aucun doute, « mauvais genre » : il est noir, il porte volontiers d'étincelants costumes blancs et il aime promener ses longs *dreadlocks*, la coiffure des *rastafarians* de la Jamaïque, dans les beaux quartiers de San-Diego, l'une des villes les plus conservatrices de la côte Ouest.

C'est la raison pour laquelle la police de San-Diego avait M. Lawson à l'œil, au point de lui demander incessamment ses « papiers ». Mais M. Lawson, qui a fait de bonnes études et entend faire respecter ses droits, a déposé plainte, et la Cour suprême lui a donné raison, lundi 2 mai, par sept voix contre deux.

Comme l'a expliqué l'un des juges, Mme Sandra O'Connor, il reste illégal de demander ses « papiers » à un individu pour la seule raison qu'il paraît bizarre, inquiétant ou même dangereux. Argument-clé de la Cour : et d'abord, de quels « papiers » s'agit-il ? Comme il n'existe aucune carte d'identité aux Etats-Unis – cartes de crédit et permis de conduire, généralement dépourvus de photo, servent le plus souvent de justificatifs, – faut-il imaginer l'instauration d'une « carte fédérale », un bouleversement de la législation qui nécessiterait un vote du Congrès ?

En attendant ce débat improbable, qui ne manquerait pas, comme cela se passe périodiquement à la Chambre des communes britannique, de provoquer une furieuse contre-offensive des tenants de la « liberté individuelle » et du « droit à la vie privée », M. Lawson a repris ses déambulations sous les regards dépourvus d'aménité des policiers de San-Diego.

N.B.



Si IBM France emploie 21.000 salariés et fait travailler 200 PME et PMI en sous-traitance représentant plusieurs milliers d'emplois, c'est grâce à ses clients.

Si IBM France est le 5e exportateur* et l'un des tout premiers contribuables français, c'est grâce à ses clients.

Si IBM France réinvestit 15% de son chiffre d'affaires en France, c'est pour ses clients.

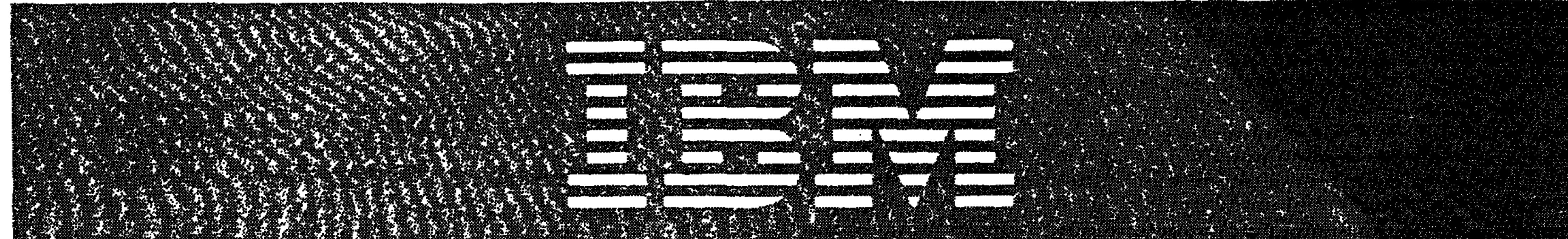
Si IBM France a 4 usines et 2 laboratoires sur le territoire français, c'est pour ses clients.

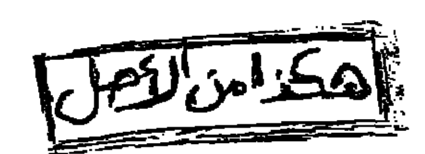
Merci à tous nos clients de nous avoir aidés à participer efficacement à l'essor économique de la France.

IBM FRANCE

*classement MOCI entreprises.

Compagnie IBM France. 5, place Vendôme. 75001 PARIS. tél. 296.14.75







L'ABROGATION AU SÉNAT DE LA LOI « SÉCURITÉ ET LIBERTÉ »

Une mécanique fragile

M. Badinter a-t-il réussi à stabiliser la barque majoritaire, qui, dans l'affaire des contrôles d'identité, tanguait dangereusement ? Une clarification paraissait nécessaire et, si l'abcès semble vidé, il ne dissipe pas l'impression d'improvisation et de confusion qui a régné ces dernières semaines.

Faut-il ou non autoriser les prises d'empreintes digitales et de photographies ? En aucun cas, soutient M. Badinter au mois de juillet 1982 à l'Assemblée nationale. Dans tous les cas, corrige M. Defferre, le 7 avril dernier au Sénat. Dans la plupart des cas, rectifie M. Franceschi, quinze jours plus tard au Palais-Bourbon. Dans certains cas seulement, conclut, mardi, au Sénat, M. Badinter, approuvé, faut-il comprendre, par MM. Defferre et Franceschi, spectateurs muets de cette dernière valse-hésitation.

Ce slalom législatif, arbitré finalement par le chef de l'État, illustre les tiraillements de la majorité, ou plutôt, comme l'a dit M. Jean-Pierre Michel (P.S.), *« la contradiction qui existe, lorsqu'on exerce le pouvoir, entre le respect des libertés individuelles et la sécurité des personnes »*. Les deux thèses ont leurs partisans au sein de la majorité. Pour M. Raymond Forni (P.S.), rien ne justifie les prises d'empreintes digitales et de photographies contre des personnes censées bénéficier d'une *« présomption d'innocence »*. Pour M. Badinter, à qui l'on doit le dernier état de la réflexion gouvernementale sur le sujet, ces pratiques existent. Mieux, elles sont dans certains cas indispensables. Les règlementer est une nécessité si l'on veut éviter les dérapages que permet actuellement, par un savant dosage que l'on doit à M. Alain Peyrefitte, la combinaison de la loi « sécurité et liberté », d'un texte de Vichy et d'une ordonnance prise pendant la guerre d'Algérie.

Agencé comme une mécanique de précision, peaufiné jusqu'au dernier instant par M. Badinter et ses collaborateurs, le texte soumis mardi aux sénateurs n'est pas différent, dans son esprit, de l'amendement voté par les députés à l'initiative de M. Jean-Pierre Michel. Mais il est plus précis et, de ce fait, moins « liberticide ». Les cas dans lesquels les prises d'empreintes digitales et de photographies seraient autorisés sont, cette fois, strictement énumérés.

La mécanique est bien huilée mais, comme toutes les mécaniques de précision, elle est fragile. Le texte limite les interprétations mais ne les supprime pas. Ainsi, l'amendement du gouvernement autorise-t-il les prises d'empreintes digitales et de photographies en cas de flagrant délit. En droit, cette notion désigne *« l'infraction qui se commet actuellement ou qui vient de se commettre »*. A première vue, il n'y a pas d'ambiguïté. Il s'agit du malfaiteur poursuivi par la clameur publique : *« Au voleur ! A l'assassin ! »* Par la clameur et non la rumeur : un soupçon ne suffit pas.

Mais la notion de flagrant délit est une notion élastique. Ainsi, dans l'affaire des Irlandais de Vincennes, la chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris a-t-elle assimilé à un flagrant délit le fait que les trois militants arrêtés vivaient clandestinement en France. Un délit on ne peut plus continu. Tout le contraire, en principe, de la flagrance, ce qui n'a pas empêché une juridiction d'en juger autrement.

Une notion très floue

De tels dérapages sont à craindre dans le cas des enquêtes préliminaires, l'une des hypothèses retenues par le texte du gouvernement, car cette notion d'enquête préliminaire est malheureusement très floue. Placées sous le contrôle souvent lointain du procureur général, de telles enquêtes laissent une large marge de manœuvre aux policiers, qui, à la différence d'une commission rogatoire délivrée par un juge d'instruction, peuvent agir *« d'office »*.

Ce n'est pas une zone de non-droit mais une zone de moindre garantie. Roger Merle et André Vitu, dans leur *Traité de droit criminel*, qui fait autorité, soulignent cette ambiguïté : *« La doctrine a souvent ainsi insisté sur les inconvénients de l'enquête préliminaire, sur les dangers graves qu'elle présente pour les citoyens. Les libertés individuelles sont méconnues si, au lieu d'être menée par un magistrat impartial (...), la recherche des preuves passe aux mains de la police, plus soucieuse de l'efficacité de ses interventions que de protéger les libertés. »*

Il ne faut pas accabler M. Badinter. Sur un sujet imposé par l'Elysée et qui ne permettait pas de grandes variations personnelles, il a rendu la moins mauvaise copie possible. Compte tenu des exigences qui étaient celles d'une partie de la majorité, il a même limité les dégâts. Mais placer les prises d'empreintes digitales et de photographies sous la responsabilité du parquet suppose que celui-ci exerce un contrôle efficace sur la police judiciaire. A Paris, à l'inverse de ce qui se pratiquait jusqu'ici, un tel contrôle commence à s'opérer sur la garde à vue. Ce changement d'habitudes donne raison à M. Badinter, dont l'espoir repose sur un triple pari : la police respectera-t-elle le nouveau droit en matière de contrôle d'identité ? La justice contrôlera-t-elle efficacement la police ? Le ministère de l'intérieur condamnera-t-il les bavures s'il y en a ?

BERTRAND LE GENDRE et EDWY PLENEL.

Les variantes d'une controverse

Le texte sur les prises d'empreintes digitales et de photographies mis au point par M. Badinter et ses collaborateurs (nos dernières éditions) a été modifié au cours des débats au Sénat. Ces modifications sont toutes des suppressions, que nous faisons figurer entre crochets dans le texte ci-dessous :

« Les opérations de vérification d'identité ne peuvent donner lieu à la prise d'empreintes digitales ou de photographies [ni faire l'objet d'une mise en mémoire sur fichier manuel ou automatisé].

» Il ne peut en être autrement que si les conditions suivantes sont réunies :

» — La prise d'empreintes ou de photographies doit être impérativement nécessaire à l'établissement de l'identité de la personne interpellée.

» — Elle ne peut être pratiquée que dans le cadre d'une enquête pour crime ou délit flagrant ou d'une enquête préliminaire ou d'une commission rogatoire ou de l'exécution d'un ordre de recherche délivré par une autorité judiciaire.

[» — Elle doit être autorisée par le procureur de la République si la personne a été appelée en application de l'article 62 (1) ou dans le cadre d'une enquête préliminaire. Elle doit être autorisée par le juge d'instruction en cas de délivrance d'une commission rogatoire.]

» La prise d'empreintes ou de photographies [ou l'établissement de fiches s'y rapportant] doit être mentionnée et spécialement motivée dans le procès-verbal prévu au présent article.»

La suppression dans ce texte de l'interdiction de constituer à partir des relevés d'empreintes digitales et de photographies un fichier manuel ou automatisé est de pure forme, car cette interdiction figure dans des textes antérieurs.

La version adoptée mardi par les sénateurs se substitue provisoirement à l'amendement voté par l'Assemblée nationale à l'initiative de M. Jean-Pierre Michel (P.S.), amendement qui avait donné lieu à une intervention de l'Élysée. Cet amendement autorisait les prise d'empreintes digitales et de photographies envers toute personne à l'égard de laquelle existe *« un indice faisant présumer qu'elle a commis ou tenté de commettre une infraction ; ou qu'elle a fait l'objet de recherches ordonnées par une autorité judiciaire »*.

(1) Il s'agit de l'article 62 du code de procédure pénale qui prévoit l'audition de « *toutes personnes susceptibles de fournir des renseignements* » sur une infraction.

Le Monde

société

MÉDECINE

Les étudiants ont manifesté dans une douzaine de villes

Une série de manifestations étudiantes ont eu lieu, la plupart sans incidents, dans différentes villes de France (Paris, Nîmes, Montpellier, Tours, Rouen, Dijon, Lille et Poitiers). Elles réunissaient, selon les cas, des groupes de quelques centaines d'étudiants en médecine, en chirurgie dentaire et en pharmacie et, à Nîmes, des étudiants en pharmacie et en droit.

Le plus souvent, il s'est agi d'occupations de locaux administratifs, de blocages de péage d'autoroute. Des étudiants en médecine de Lille ont, pour leur part, entamé une « marche pacifique » sur Paris où ils devraient retrouver, le 10 mai, des étudiants venus de Toulouse, Brest, Rouen, Amiens et Strasbourg. Les événements ont pris une autre tournure à Nancy comme l'indique ici notre correspondant, et à Strasbourg où a eu lieu un accident mortel.

A Nantes, une polémique est née après les dégradations commises sur trois ambulances du Centre hospitalier régional. Deux d'entre elles ont été dérobées, dans la nuit du 2 au 3 mai, nous indique notre correspondant et on été retrouvées au petit matin abandonnées sur des parkings à la périphérie de Nantes. Les véhicules avaient été saccagés, portières et fermetures brisées, coussins et banquettes lacérés. Une troisième a été détériorée de la même manière et barbouillée de peinture à la porte même de l'hôpital. Dans un communiqué commun, les syndicats C.G.T. et C.F.D.T. du C.H.R. de Nantes s'indignent de ces *« actes de vandalisme perpétrés sur du matériel de l'hôpital et des injures proférées à l'encontre du personnel en service »*.

Ils accusent formellement les étudiants en médecine. Le directeur du C.H.R. a porté plainte.

« Thrombose » à Nancy

De notre correspondant

Nancy. — *« Nous voulions faire de Nancy une ville morte durant deux heures au moment où démarrait le premier entretien avec le médiateur. Nous avions décidé de cette action dimanche, lors du comité inter-C.H.U. de Strasbourg, mais nous ne voulions nullement nous frotter à la police »*, expliquait mardi, à la fin d'une chaude après-midi, le comité des étudiants en grève de Nancy. *« Ce n'est pas pour faire pression sur les négociateurs, mais nous voulons montrer que nous sommes toujours mobilisés »*.

De fait, les six cents étudiants en médecine réunis en début d'après-midi à Nancy se sont montrés très présents dans les rues de la ville, même si leurs barrages de rue ne ressemblèrent, à aucun moment, à des barricades. Tout avait débuté avec l'arrivée en gare de Nancy de deux cent cinquante à trois cents étudiants venus de plusieurs C.H.U. de Paris, dont Necker, Bichat, Lariboisière et de la faculté de Paris-Ouest, qui avaient pris, en fin de matinée, le train sans bourse délier en occupant trois wagons du Paris-Nancy. Ils étaient attendus sur place par des étudiants de Strasbourg venus en voiture, de Besançon et de Reims et par les étudiants de Nancy qui venaient de voter à nouveau, en assemblée générale, la grève pour la douzième semaine consécutive.

Très rapidement les étudiants s'organisèrent en plusieurs commandos pour bloquer les principales artères du cœur de Nancy, selon l'opération baptisée « Thrombose ». Il n'était nullement prévu que des anti-coagulants casqués viennent balayer systématiquement tout bouchage de rue. En effet, à peine une barricade avait-elle été établie par les étudiants à l'aide de matériaux hétéroclites que les forces de police du corps urbain de Nancy, équipées pour la circonstance, chargeaient, non sans avoir auparavant lancé des grenades lacrymogènes en direction des manifestants qui prenaient aussitôt la fuite pour reconstruire, un peu plus loin, un nouveau barrage.

Néanmoins, hormis quelques bousculades ou coups de matraque distribués aux attardés, il n'y eut jamais un semblant d'affrontement entre policiers et étudiants qui ne le cherchaient pas. Un élément incontrôlé fut ainsi ceinturé par les étudiants après qu'il eut lancé une pierre en direction des policiers, au demeurant peu nombreux bien qu'actifs, puisqu'ils ne dépassèrent pas la cinquantaine. Il est vrai que, dans le même temps, trois cent cinquante étudiants en droit de la faculté de Nancy avaient organisé une manifestation qui ne se mêla d'ailleurs jamais aux actions des « blouses blanches ». Tout comme les étudiants nancéens en pharmacie, actuellement en grève illimitée et les étudiants en chirurgie dentaire ils refusent d'amalgamer leurs revendications et leurs actions avec celles « des autres ».

JEAN-LOUIS BEMER.

UN MORT A STRASBOURG

M. Szylem Goldmann, chirurgien-dentiste en retraite, âgé de quatre-vingts ans, a été grièvement blessé, le 3 mai, en fin d'après-midi à Strasbourg lors de la dispersion de la manifestation des étudiants en chirurgie dentaire. Atteint de multiples fractures, souffrant d'un traumatisme crânien, il a été hospitalisé au C.H.U. de Strasbourg où il est mort pendant que les chirurgiens l'opéraient.

M. Goldmann a été renversé par une automobile dont le conducteur, M. Patrick Deschang, vingt-sept ans, ouvrier au chômage, tentait, à vive allure, de forcer le barrage des étudiants. M. Deschang a fait valoir qu'il devait rapidement rentrer à son domicile où se trouvait, seule, sa petite fille. Il n'a dû qu'à l'intervention rapide de la police de ne pas être lynché par la foule.

Dans les C.H.U.

LES MÉDECINS ANESTHÉSISTES ET RÉANIMATEURS SONT APPELÉS A FAIRE GRÈVE

Le Syndicat national des médecins du cadre hospitalier d'anesthésie-réanimation appelle ses adhérents à un mouvement de grève tournante de trois jours. Ce mouvement affectera le fonctionnement des centres hospitaliers de l'Assistance publique les 4, 5 et 6 mai. Les médecins anesthésistes-réanimateurs demandent notamment *« une refonte totale du système des gardes et astreintes »* et rappellent *« leur attachement à une véritable départementalisation »*.

ÉDUCATION

L'agitation contre le projet de réforme de l'enseignement supérieur

Des étudiants continuent de manifester en province pour protester contre le projet de réforme de l'enseignement supérieur. A Lille, ils étaient, le mardi 3 mai, quelques centaines, venus de l'université littéraire de Lille-III, à défiler dans les rues de la ville *« contre la sélection et les stages imposés »*. A Aix-en-Provence, une centaine d'étudiants en droit ont occupé la gare S.N.C.F. pendant une vingtaine de minutes. Des étudiants en droit de l'université de Nice ont aussi manifesté aux cris de *« Savary si tu savais, ta réforme où on se la met »*...

Des appels à la grève ont été votés dans plusieurs unités d'enseignement et de recherche (U.E.R.) juridiques et économiques. Le mouvement est cependant diversement suivi. Ainsi à Assas, selon l'un des responsables du comité d'action des étudiants, *« la grève a lieu en même temps que les cours et les travaux dirigés, qui ne sont que peu perturbés »*. *« La coordination nationale des étudiants contre le projet Savary »*, qui affirme rassembler les représentants *« d'une vingtaine d'universités »*, a été reçue mardi 3 mai au ministère de l'éducation nationale. Elle a demandé *« l'ouverture de véritables négociations »*.

M. Pierre Joxe, président du groupe socialiste à l'Assemblée nationale a invité les députés socialistes *« à aller systématiquement organiser des discussions avec les étudiants pour avoir tout le débat nécessaire »*.

Dans l'entretien qu'il nous a accordé, M. Charles Debbasch, professeur de droit public à l'université d'Aix-Marseille-III, qui fut conseiller tecnique de M. Giscard d'Estaing, estime que la réforme envisagée n'était pas nécessaire.

« M. Savary n'a plus de véritables interlocuteurs »

nous déclare M. Charles Debbasch

« Quelles sont exactement les critiques formulées par les enseignants de droit à l'encontre du projet de loi de réforme de l'enseignement supérieur ?

— Tout d'abord, une réforme des études juridiques, pour quoi faire ? La réponse n'apparaît pas dans le projet de loi actuel. Il semble que l'on a voulu opérer une réforme globale mélangeant tous les ordres d'enseignement sans se demander quelles étaient les améliorations spécifiques à apporter aux disciplines juridiques, économiques, politiques et de gestion. Cela, c'est une critique essentielle, parce que l'Université et ses utilisateurs ont été traumatisés ces vingt dernières années par des réformes trop nombreuses. Et voici qu'une nouvelle tentative de réforme vient bouleverser tous les acquis.

— En somme, vous êtes en train de demander que les juristes — comme les médecins l'ont réclamé et obtenu — soient traités à part dans l'enseignement supérieur ?

— On ne peut pas méconnaître à l'intérieur des universités la spécificité des études juridiques. Mais, surtout, on ne peut pas faire à ces disciplines le reproche de ne pas s'être modernisées. Depuis 1954, les études de droit, tout en ayant un fond commun de disciplines juridiques, sont très largement et pluridisciplinaires et orientées dans un sens professionnel.

» J'ajoute qu'il y a une erreur fondamentale dans le projet de loi : celle de croire que, en modifiant les structures des universités, on obtiendra une modification des enseignements. En réalité, le ministère est incapable de proposer de nouvelles filières d'enseignement par la voie contractuelle, et il pense « s'en sortir » en proposant une modification globale des structures. C'est comme si, lorsque vous modifiez l'agencement intérieur d'un appartement, vous commenciez par détruire l'appartement en disant qu'il faut en changer l'architecture globale. La réforme annoncée n'aura qu'un effet : engendrer un cataclysme culturel dont les universités mettront deux à trois ans à se remettre.

— Que préconiseriez-vous ?

Les réformes dans l'Université ne peuvent plus avoir lieu d'une façon globale et autoritaire par la loi. Le seul changement possible est un changement incitatif par le contrat. C'est dire qu'il faut aider les universités à définir de nouvelles filières de formation et non mettre en place une commission qui avait déjà des idées préconçues : lorsque M. Jeantet est passé dans les universités, il est arrivé avec un projet qu'il avait concocté on ne sait comment.

— Il a consulté les universités. Elles lui ont répondu.

— Oui, mais à partir de son projet préconçu.

— Vous donnez l'impression de vouloir accentuer encore la loi de 1968, qui étendait l'autonomie des universités.

— Tous les pays développés ont adopté, dans les rapports entre les universités et les instances centrales — qu'elles soient ministérielles ou indépendantes, — des relations de type contractuel. La France est l'un des seuls pays à promouvoir un type de réforme autoritaire par un changement structurel. C'est une méthode assez archaïque.

» Je dois ajouter qu'il y a dans la réforme une incohérence absolue. On voit bien que les réformateurs n'ont jamais géré un établissement. On nous dit par exemple que l'ensemble des étudiants de première année vont passer en deuxième année. Est-ce que le ministère a prévu de construire dans l'année les mètres carrés suffisants pour accueillir ces étudiants ?

— Tout de même, n'y a-t-il pas des arrière-pensées politiques de la part de ceux qui contestent le projet de loi ?

— Il suffit d'aller dans une faculté de droit pour se rendre compte que ce qui est en jeu c'est l'existence même des enseignements juridiques. Je n'avais jamais vu, pour ma part, des professeurs de droit décider aussi collectivement et aussi globalement et avec des sensibilités aussi diverses une grève. Aujourd'hui, je crois qu'il faudrait qu'une autorité indépendante recense les problèmes spécifiques aux disciplines juridiques, politiques, économiques et de gestion, puis étudie les revendications des étudiants et des enseignants. A l'égard des enseignants, on a suivi une politique autoritaire et rétrograde. On a dissous les organismes élus qui géraient leur carrière, sans être capable de les remplacer. Les carrières ont donc été bloquées. Il n'y a eu aucune réflexion. Aucune perspective de recrutement à la base n'a été offerte. L'Université est en train de vieillir.

— Ce malaise des enseignants n'explique-t-il pas le rôle joué par certains pour amplifier le mouvement de protestation ?

— Pour ce que j'ai constaté ici, à Aix et Marseille, ce sont les enseignants qui ont suivi les étudiants et non l'inverse. Les organisations étudiantes qui ont essayé de freiner au départ le mouvement le rejoignent progressivement, car elles ont été mises en minorité.

» Pour résumer, je considère que, si l'on avait entamé une véritable négociation avec l'organisation représentative qu'est l'assemblée des doyens des facultés de droit, si l'on avait tenu compte de ses desiderata, nous n'en serions pas là. Le problème, c'est que la conférence des présidents d'université, par son mode même de constitution, ne représente pas l'ensemble des universités. Le ministre n'a donc plus de véritables interlocuteurs. »

Propos recueillis par
CHARLES VIAL.

JUSTICE

LA DEMANDE DE SAISIE DU LIVRE DE M. SLITINSKY

Avant-première judiciaire de l'affaire Papon

Le président du tribunal de Paris dira, le vendredi 6 mai s'il convient de saisir le livre intitulé *l'Affaire Papon* que publient ces jours-ci les éditions Alain Moreau. Mardi 3 mai, l'audience de référé provoquée à la demande de l'ancien ministre a donné lieu à de vifs échanges entre avocats sur les activités de celui qui fut, de juin 1942 à août 1944, le secrétaire général de la préfecture de la Gironde.

Michel Slitinsky avait dix-sept ans lorsque, dans la nuit du 19 au 20 octobre 1942, une quatrième rafle est effectuée dans les milieux juifs de Bordeaux. Quarante personnes sont arrêtées, et M. Slitinsky parvient à échapper aux policiers français. Son père — et plusieurs amis proches — ne reviendront jamais des camps de la mort. M. Maurice Papon était alors secrétaire général de la préfecture de la Gironde. Il est accusé d'avoir concouru à la déportation de 1 690 juifs, dont de nombreux enfants, et est inculpé, depuis le 19 janvier dernier, de crimes contre l'humanité.

M. Slitinsky a voulu en savoir plus. Il a fait une enquête et écrit un livre, *l'Affaire Papon*, publié aux éditions Alain Moreau, qui vient de sortir en librairie. C'est cet ouvrage, dont M. Papon, ancien ministre, aujourd'hui âgé de soixante-douze ans, a demandé en référé la saisie. M. Papon, bien qu'il ait fait l'objet d'une sommation à comparaître de l'éditeur, ne s'est pas présenté mardi 3 mai devant M. Pierre Drai, président du tribunal de grande instance de Paris. Trois avocats — Mes Monique Pelletier, Jean Rozier, ancien bâtonnier du barreau de Bordeaux, et François Sarda — le représentaient.

Ils sont venus dire à la barre que c'était *« une œuvre de mauvaise foi, causant à M. Papon un préjudice absolument illicite et intolérable »* ; qu'il s'agissait d'un ouvrage *« qui occultait des faits, des documents, des témoignages, contraires à la thèse soutenue »*, et constituait *« une tentative de pression sur une juridiction d'instruction, portant une grave atteinte à la présomption d'innocence, au respect des droits de la défense »*. En bref : *« Le véhicule d'une agression partisane, violente, outrancière et grossière, en manipulant pièces et faits, en fabriquant, déformant ou sélectionnant des pièces, en mêlant le vrai et le faux pour présenter faussement l'affaire Papon. »*

« Attaques ignobles »

Mᵉ Pelletier, ancien ministre du gouvernement de M. Raymond Barre, dont M. Papon était ministre du budget, s'est exclamée : *« Je ne suis pas là en tant que collègue et amie de M. Papon mais en tant qu'avocate soucieuse de participer à sa réhabilitation, car rien, depuis deux ans, ne lui a été épargné... Ce livre est une étape d'une machination patiemment organisée... Un tissu de contre-vérités et d'attaques ignobles. »*

Les trois avocats se sont attachés à démontrer que M. Papon n'avait aucune autorité sur l'intendant de police ou les services du haut commissariat aux questions juives, que son rôle n'avait été que de *« régulariser » a posteriori* des décisions prises par d'autres, et qu'il fut un authentique résistant. Mᵉ Sarda en veut pour preuve la sentence rendue par le jury d'honneur de la Résistance qui, le 15 décembre 1981, avait partiellement absous M. Papon en lui reconnaissant *« certaines initiatives courageuses »*.

Tel ne fut pas l'avis de Mᵉ Jean-Paul Chazal qui, pour MM. Slitinsky et Alain Moreau, a fait remarquer que M. Papon n'avait jamais contesté la véracité des nombreux documents publiés dans le livre et qui servent de base à la démonstration. *« L'affaire Papon*, a-t-il souligné, *procède d'une controverse non seulement publique mais historique, dont le respect doit être assuré au titre de la liberté d'opinion et d'information, et ceci d'autant plus que l'auteur ne reproduit d'aucune façon le dossier de l'instruction mais des documents officiels. »* Mᵉ Chazal s'est évertué à démontrer que le secrétaire général de la préfecture de la Gironde avait eu, de juin 1942 à août 1944, de véritables pouvoirs de décision et qu'il était même quelquefois allé au-delà de ce qui était requis d'un fonctionnaire aux ordres des Allemands.

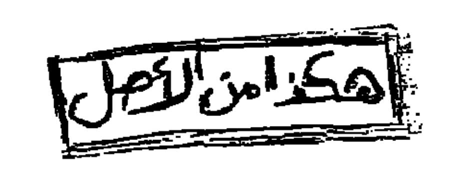
« Pourriture »

Ce référé donna en fait lieu à un véritable procès avant l'heure qui s'acheva par un cri du cœur de M. Gilles Perrault, l'auteur de la préface. Dans une courte intervention passionnée, cet écrivain a clamé qu'il revendiquait les expressions telles que *« franc salaud »*, *« valet toutes mains de l'occupant »*, *« symbole d'une certaine pourriture »* et *« exemple parfait de l'ignominie ordinaire »*. *« Je dis*, a-t-il précisé, *qu'il y a une réalité terrible qui dicte le vocabulaire, ne serait-ce que par respect pour les victimes. Je n'ai rien contre M. Papon. Il ne m'a jamais rien fait. Je ne suis ni juif ni arabe, mais il a fait le choix d'être secrétaire général d'une préfecture à la botte des Allemands. »* M. Perrault a rappelé le cas de cette jeune juive de vingt-six ans, Irma Reinberg, qui, dans la région d'Orléans, avait pu sauter d'un train. Tandis qu'elle était hospitalisée, M. Papon avait demandé, le 14 septembre 1942, qu'elle soit, *« dès sa guérison, conduite au camp d'internement de Drancy »*.

Comme Mᵉ Gérard Boulanger, au nom des parties civiles, demandait à prendre la parole, Mᵉ Sarda s'est étonné que cet avocat ne se soit pas présenté, et s'est interrogé sur le point de savoir qui il représentait. M. Alain Moreau s'est alors levé dans la salle et a lancé : *« Des fantômes ! »*

M. Drai rendra son ordonnance vendredi après-midi 6 mai après avoir entendu, jeudi matin, les conseils de M. Jean-René Gazagne, quatre-vingt-quatorze ans, préfet des Landes de juin 1941 au 26 août 1944, qui a également demandé la saisie du livre au motif qu'il *« aurait dû la poursuite de sa carrière à des complaisances et des manipulations des décisions des comités de libération qui lui auraient permis de se blanchir de ses activités pendant l'Occupation »*.

M. B.-R.



JUSTICE

AU TRIBUNAL DE MARSEILLE

Le procès des ententes pétrolières est inutile et sans objet

estime la défense

De notre envoyé spécial

Marseille. – Le procès des trente-neuf prévenus, dirigeants de rangs divers des compagnies pétrolières qui ont à répondre d'entente illicite, de coalition et d'entraves à la liberté des enchères s'est ouvert mardi 3 mai devant la sixième chambre du tribunal de grande instance de Marseille. La première journée a été occupée par le développement des conclusions présentées par une défense pugnace qui soutient que les poursuites sont irrecevables et qui a aussi saisi l'occasion pour lancer une contre-offensive de grand style contre ce qu'elle a appelé *« une affaire artificiellement montée dont il était grand temps de faire apparaître la réalité »*.

A l'exception de deux d'entre eux, malades, et dont le cas a été disjoint, ils étaient tous là, trente-sept au total, ceux d'Antar comme ceux de la B.P., ceux d'Elf comme ceux d'Esso, ceux de la Shell comme ceux de Fina, de Mobil ou de Total. Un par un, ils sont venus à la barre pour y décliner rapidement leur identité avant de rejoindre leur place dans cette salle blanche de l'ancien palais de justice de Marseille où, pour la circonstance, la sixième chambre tiendra son audience pour un bon mois. A moins que...

A moins que le président, M. Pierre Carrias, qui, au temps où il était juge d'instruction, fut chargé du supplément d'information dans l'affaire Dominici et ses assesseurs ne fassent droit à une avalanche de conclusions de la défense qui a soutenu durant sept heures que les poursuites judiciaires étaient irrecevables, comme le seraient aussi les parties civiles qui se sont constituées, à commencer par M. Roger Bodourian, l'homme par qui tout arriva et qui se trouve, de surcroît, être lui-même jugé par la même occasion pour sa propre banqueroute. Assurément, ils ne parlaient pas à la légère, tous ces bâtonniers parisiens, de Mᵉ Bernard du Granrut à Mᵉ Bernard Baudelot, de Mᵉ Jean Loirette à Mᵉ René Bondoux, montés au créneau les uns après les autres dans un bel enchaînement pour, comme ils l'ont dit *« planter le décor »* et, du même coup, aussi *« remettre les choses au point »*. Déjà, sur ce plan-là, on serait tenté de dire mission accomplie, tant il a paru y avoir de conviction dans ce qu'ils soutenaient devant les magistrats constamment attentifs.

Ce qui a été soutenu mérite effectivement attention. D'abord, il s'agissait de remettre à sa vraie place M. Roger Bodourian, gérant d'une société de distribution pétrolière à Marseille, la SAGIB, qui soutenait avoir été ruiné, acculé à la banqueroute par les agissements de ces grands pétroliers coalisés pour lui tordre le cou en lui imposant des prix prohibitifs et qui déclencha l'affaire par un dépôt de plainte le 2 juin 1971. Avec le bâtonnier Bondoux, finie l'image de ce David engageant le fer contre d'abominables Goliath. Pourquoi ? Parce qu'on s'est aperçu que la faillite de M. Bodourian n'avait rien à voir avec les agissements, réels ou non, des pétroliers.

Mais l'essentiel, c'est ce que soutient le bâtonnier du Granrut pour qui le tribunal doit, d'entrée de jeu, dire que la procédure dont il est saisi est irrecevable et qu'il convient de mettre fin sans plus attendre à une poursuite qui a déjà eu d'ailleurs son épilogue.

Pour comprendre cette thèse, un rappel chronologique est nécessaire. Avant sa plainte pénale fondée sur les articles 419, 420 et 412 du code pénal réprimant les ententes et coalitions illicites, ainsi que les entraves à la liberté des enchères, M. Bodourian avait d'abord saisi le ministre de l'économie et des finances, à l'époque M. Valéry Giscard d'Estaing, pour pratiques anticoncurrentielles réprimées par l'article 59 *bis* de l'ordonnance du 30 juin 1945.

Or, dès la réception de cette plainte, le ministre, conformément à ses pouvoirs, avait saisi le président de la commission technique des ententes en le chargeant de lui donner *un avis sur les pratiques dénoncées*.

En réalité, pour Mᵉ du Granrut, c'était déjà une poursuite tous azimuts : la commission des ententes ne limita pas ses investigations à une recherche d'infractions éventuelles à la seule ordonnance de 1945. Elle s'occupa aussi de savoir si les infractions aux articles 419, 420 et 412 avaient aussi été commises.

Or ses enquêteurs administratifs, après avoir désigné des rapporteurs, devaient conclure à l'existence *« de pratiques ne tendant pas à la réalisation d'une concertation souple et limitée »* telle que la permettait la politique de l'État. Alors, la commission proposa une réforme de ces pratiques, étant entendu que si, dans un délai de deux ans, les pétroliers ne respectaient pas l'accord qu'ils avaient signé pour remettre les choses en ordre, le dossier serait envoyé au parquet, c'est-à-dire relèverait de l'ordre judiciaire. Or, en 1976, il fut constaté que les pétroliers avaient joué le jeu, respecté l'accord qu'ils avaient signé et qu'aucune pratique illicite ne pouvait plus leur être reprochée. Dès lors, le ministre n'ayant pas estimé que le dossier devait être transmis au parquet, l'affaire se trouvait définitivement close et la justice ne pouvait pas s'en emparer.

Mais, dira-t-on, n'est-il pas possible que le dossier soumis à la commission des ententes n'ait pas contenu tous les éléments, n'ait pas permis de tout découvrir ? Absolument pas, répond Mᵉ du Granrut. Au reste, la Cour de cassation devant laquelle avait été formé un pourvoi sur ce chapitre a estimé que ce serait au tribunal de dire si les faits actuellement reprochés ne sont pas les mêmes que ceux dont a eu à connaître la commission. Or les faits figurant au réquisitoire écrit sont bel et bien les mêmes. Au stade administratif, il s'agissait bien déjà d'examiner ce qu'il en avait été d'un partage du marché pétrolier, des ententes pour des adjudications de marché. Non, ce dossier a tout épluché, tout essoré, sans rien laisser dans l'ombre. Dans sa plainte pénale, M. Bodourian lui-même ne disait-il pas qu'il dénonçait ce qu'il avait déjà dénoncé au ministre ? Quant aux services de police qui devaient travailler sur commission rogatoire délivrée par le juge d'instruction à *Marseille chargé* du dossier pénal, ils n'ont fait que reprendre les éléments réunis par la commission des ententes au siège de laquelle avait été ordonnée une perquisition-saisie.

Alors ? Alors, il faut appliquer ce principe du droit français qui veut que personne ne puisse être poursuivi deux fois pour la même chose. Seul le ministre avait le pouvoir de transmettre le dossier au parquet pour des poursuites pénales. Il ne l'a pas fait. Personne ne pouvait se substituer à lui. Alors, bien sûr, plus de correctionnelle pour les pétroliers. Les parties civiles le regretteront, mais si les préjudices qu'elles invoquent sont justifiés, elles pouvaient parfaitement, après les conclusions de la commission des ententes qui avait reconnu l'existence de pratiques illicites, s'adresser aux tribunaux de commerce ou aux tribunaux civils. Aujourd'hui, si la chambre correctionnelle de Marseille mettait fin, comme le commandent les faits, le droit et le bon sens à ce procès *« inutile et long »*, elles peuvent du reste encore le faire.

En sera-t-il ainsi ? Sur ce chapitre en forme de prélude, les parties civiles et le ministère public représenté par M. Viangeli donnent mercredi 4 mai leur réplique. On sait déjà que le tribunal s'accordera un temps de réflexion non négligeable puisqu'il suspendra son audience jusqu'au 10 mai où il statuera sur ces conclusions.

JEAN-MARC THÉOLLEYRE.

JUSTICE

Libération sur ordonnance

II. — *Les interrogations du juge Michel*

L'instruction menée par M. Christian Raysseguier au tribunal de Marseille sur la libération d'un trafiquant de drogue, Robert Kéchichian, pour de prétendues raisons médicales va connaître de nouveaux développements. Cette affaire n'est cependant que l'aboutissement d'une partie du dossier des « grâces médicales » ; un trafic qui n'est pas nouveau et qui est peut-être à l'origine de l'assassinat du juge Pierre Michel (*le Monde* du 4 mai).

La prison-hôpital des Baumettes était devenue en quelque sorte l'« antichambre de la liberté ». Dans un premier temps, les détenus essayaient de s'y faire transférer, espérant ensuite bénéficier d'une libération pour raison médicale. Le docteur Colombani, que l'on avait baptisé « le petit Napoléon », faisait la pluie et le beau temps.

A tel point que des prisonniers comme Arlette Vidal, condamnée à quinze ans de réclusion en 1979 pour complicité de trafic d'héroïne, qui souffre d'ulcère et de névrose, accuse le docteur Colombani de diverses brimades, *indiquant qu'il lui* a réclamé « *30 unités* » pour la faire sortir. Ou encore Daniel Laurent, arrêté pour escroquerie en 1981, qui souffre de troubles cardiaques et se *plaint du comportement du docteur* Colombani, qui lui aurait réclamé 70 000 francs. Ou enfin Hamou Sadji, accusé d'escroquerie parce qu'il avait promis à un autre détenu, *Mohand Bonnaoura, de le faire libé*rer moyennant la somme de 180 000 francs, qui a été versée à un garagiste, Abdelkrim Kada.

Aujourd'hui, Hamou Sadji affirme qu'il travaillait pour le compte du docteur Colombani et de Mᵉ Fraticelli et accuse l'avocat d'avoir touché d'importantes sommes d'argent.

C'est cette affaire d'escroquerie qui est à l'origine du dossier de ce qu'il est convenu d'appeler le trafic de « grâces médicales » confié au juge d'instruction, M. François Ardiet.

Une quinzaine de dossiers médicaux de détenus jugés suspects avaient été saisis à la P.H.B. (prison de l'hôpital des Baumettes). A cette occasion, on s'était aperçu de la disparition de deux d'entre eux concernant Pierre Viazzi, un faux monnayeur, et un escroc, Henri Fredenucci, hospitalisé en cardiologie.

Des écoutes téléphoniques pratiquées à la demande du magistrat, M. Ardiet, avaient permis d'enregistrer une intéressante conversation entre le docteur Colombani et Mᵉ Fraticelli, où l'on relève ces conseils de l'avocat : « *Il y a une coalition des juges contre vous. Je réfléchis si vous devez les ramener ou pas. Vous savez ce que vous faites ? Vous les déclassez et vous les remettez déclassés... Vous direz : ce sont deux dossiers que j'avais déclassés pour répondre à une demande du directeur régional... Ne dites surtout pas que vous les avez sortis... Ils nous emmerdent, hein ! quand même. Moi, je suis pas inquiet... S'ils font tout ça, c'est qu'ils n'ont rien.* » A la fin de la conversation, Mᵉ Fraticelli déclarait : « *On a à se battre encore tous les deux.* » Réponse de Colombani : « *Il faut, sinon on tombe.* »

Or, la chambre d'accusation de la cour d'appel d'Aix-en-Provence a annulé la quasi-totalité de ces écoutes, bien que le procureur général ait affirmé que cette disparition était de nature « *à motiver une inculpation... et à faire apparaître une éventuelle complicité du conseil* ».

La contre-expertise de la quinzaine de dossiers médicaux confiés aux docteurs Gabriel Cau et Jacques Faure de Grenoble permettra d'établir que l'hospitalisation de Viazzi et de Fredenucci à la Timone à Marseille n'était pas justifiée,

par MICHEL BOLE-RICHARD

mais surtout que, pour ce qui concerne Kéchichian, il y avait eu mystification. Ce cas a donc été disjoint des autres, et M. Raysseguier a été chargé de l'instruction.

L'embryon d'un trafic

Le magistrat a obtenu d'indéniables *résultats dans ce dossier, mais* le cas Kéchichian n'est que l'embryon d'un vaste trafic de « grâces médicales », qui, la plupart du temps, vise des condamnés pour trafic de drogue ou pour des affaires financières, donc des gens qui ont les moyens de payer.

Par exemple, le chimiste de la French Connection, Georges Calmet, arrêté en *1969* dans un laboratoire où il y avait 20 kilos d'héroïne, libéré trois ans plus tard pour « *sénilité précoce* » et qui avait été repris dans un autre laboratoire à La Ciotat *en février 1978. Ou encore* Gabriel Graziani, condamné en 1979 à dix ans d'emprisonnement pour infraction à la législation sur les stupéfiants, chez qui le docteur Colombani avait trouvé des troubles cardiaques qui rendaient son état incompatible avec la détention et qui a été réincarcéré le 14 mars dernier.

On pourrait multiplier les exemples, du banquier François Feriel, écroué pour fraude, qui lui aussi a recouvré la liberté, à Lydia Leroux, une restauratrice parisienne inculpée pour escroquerie à une compagnie d'assurances, libérée en août 1978 pour subir une intervention chirurgicale.

Elle ne purgera jamais ses cinq années d'emprisonnement, ainsi que son complice et ami, grâce à une lettre du docteur Troisier, qui écrit le 19 avril 1979 que, « *si elle perd la présence de M. Michel S... auprès d'elle, elle ne répond guère de ses jours* ».

Certes, la libération pour raison médicale douteuse n'est pas un procédé nouveau. C'est sans doute ce qui a coûté la vie au prédécesseur du *docteur* Troisier à la tête de la médecine pénitentiaire, Georges Fully, déchiqueté par un colis piégé le 20 juin 1973. A ce propos, on avait beaucoup parlé du cas de Mémé Guérini, à qui il avait refusé son élargissement et qui finira par sortir le 6 mars 1978. Son cancer lui permettra encore de vivre pendant quatre ans.

M. Georges Beljean, actuellement procureur général à la cour d'appel d'Aix-en-Provence, et qui était à l'époque directeur de l'administration pénitentiaire, avait acquis la conviction de l'existence d'un véritable trafic d'influence et de corruption permettant à certains prisonniers de recouvrer la liberté. De sérieux soupçons avaient pesé sur le docteur Nelly Azerad, cardiologue à l'hôpital des prisons de Fresnes.

Le juge Pierre Michel, assassiné le 21 octobre 1981 dans une rue de Marseille, avait lui aussi sans doute flairé la matérialité du trafic des « grâces médicales ». Un gardien de prison, Alfred Sauli, l'en avait informé. Le juge n'avait pas non plus compris pourquoi la chambre d'accusation de la cour d'appel d'Aix-en-Provence, présidée par M. Jean Charron, avait, contre toute attente, remis en liberté plusieurs personnes liées au trafic de drogue, Martine Safiotti, Laurent Adamsky, Alain Chaffard et Françoise Bizard, impliqués dans l'affaire du laboratoire du Chambon-sur-Lignon (Haute-Loire).

Le juge Michel avait essayé d'en savoir plus et, notamment, de voir s'il n'y avait pas une véritable organisation ayant à sa base les truands marseillais et, à l'échelon supérieur, des hauts magistrats corrompus. Des tueurs l'ont empêché de mener son enquête à terme.

Un jeune magistrat, qui comme lui se déplace à motocyclette, a pris sa succession. M. Raysseguier sait que le docteur Colombani et Mᵉ Fraticelli vouaient une haine tenace au juge Michel. Le premier est en prison et le second fait l'objet d'une enquête approfondie. Ses explications n'ont jusqu'à présent, semble-t-il, guère convaincu le magistrat.

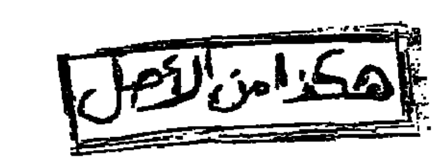
Cet avocat, qui revendique, lors de conférences, d'être « *l'avocat du milieu* », fait actuellement l'objet d'une vérification fiscale. Ses comptes professionnels et personnels ne sont guère distincts. Ils font apparaître d'importants mouvements de fonds, qui ont cessé lorsque l'enquête sur les grâces médicales a commencé.

M. Raysseguier va probablement s'intéresser de très près aux comptes de Mᵉ Fraticelli, qui fait d'autre part l'objet d'une instance disciplinaire en cours à la suite des propos tenus à *Antenne 2 le 3 avril. Il avait en effet* déclaré qu'il avait fait désigner Mᵉ Antoine Versini pour assister son ancien client, le docteur Colombani et qu'il était ainsi au courant de ce *qu'il y avait dans le dossier.*

Mᵉ Versini a déposé plainte contre lui, de même que le bâtonnier du barreau de Marseille, Mᵉ Marc Gréco, qui avait commis d'office Mᵉ Versini sans faire évidemment l'objet de pressions. Mᵉ Fraticelli a nié avoir tenu de tels propos, qui, il est vrai, avaient été enregistrés à son insu.

L'enquête sur la libération de Kéchichian permettra-t-elle de remonter toute la filière ? Il est vraisemblable que non. M. Raysseguier se heurte en effet à une double difficulté, tout d'abord en raison de l'aspect médical de son dossier, ensuite parce que les complicités qui ont pu exister à un niveau élevé de la hiérarchie judiciaire ne sont pas aisées à démontrer. L'affaire Kéchichian ne serait-elle que la partie émergée d'un iceberg de compromissions ?

FIN



هكذا من الأصل

Le Monde

ARTS ET SPECTACLES

LE XXXVI[e] FESTIVAL DE CANNES



LE kaléidoscope géant va se mettre en place, les lois de la réalité parallèle vont télescoper l'actualité culturelle, on va jeter les films dans l'arène : le 7 mai commence le Festival de Cannes.

Avant d'aller rejoindre les films, profitons d'un moment de pragmatisme avec M. Jack Lang, ministre délégué à la culture. Les groupements nationaux de programmation seront désormais au nombre de quatre (au lieu de trois) : Gaumont et associés, Pathé-Edeline indépendants, Groupement n° 1 (Parafrance-Raymond), U.G.C. diffusion. Ils restent. Mais en contrepartie ils prennent des engagements (signés) envers les distributeurs et les exploitants indépendants. La commission de la programmation veillera au suivi de l'opération, le médiateur sera là pour mettre un terme aux situations litigieuses s'il en est.

Ainsi, petit à petit, calmement, fermement, la réforme du cinéma s'enracine, stratégie tous terrains qui n'oublie pas la technologie : images par ordinateur dont on verra un premier résultat à Cannes, mise au point par Jean-Pierre Beauviala d'un système de restauration des films couleur.

On étudie la question de l'enseignement (comment inventer une formation des scénaristes, par exemple). En juin sera adopté en conseil des ministres le projet de loi sur les droits dérivés. Suivront l'adoption du plan national pour l'industrie des programmes, des mesures pour l'exportation, et l'offensive contre la piraterie.

Épaulés par une telle organisation, où le volume et la circulation de l'argent ne sont pas en reste, producteurs et réalisateurs n'ont plus qu'à faire leur métier. S'ils manquent d'audace, ils en seront bien les seuls responsables – c'est quelque chose qu'on ne planifie pas sur intervention d'un ministre. En attendant, la crise du cinéma français, on n'en parle plus. – Cl. D.

UN :NTRETIEN AVEC M. JACK LANG SUR LE CINÉMA

Ation à la tête, action à la base

« LE festival de Caes s'ouvre, et se ferme, sur des films américi de Martin Scorsese et Jon adham. Qu'en pensez-vous ?

– Martin Scors est un créateur puissant et vinnaire, et le cinéma américain un des grands cinémas du mond Pourquoi leur refuser la place choix qui leur revient au Festi de Cannes ? Quant à la programmation, son équilibre, sa progion... Naguère, j'ai moi-même prmmé des festivals ou des rencres. Leur ordonnancement est le uit à la fois de hasards et de ordres organisés. L'aléatoire y vie la rencontre de la volonté. C'esart de programmer l'imprévu !

» Mais, si voquestion invite à déterrer la qule fabriquée de toutes pièces ses rapports entre cinéma françat cinéma américain, je rediraiIl faut savoir établir la frontièrtre l'univers artistique et l'vers financier. Apprenons e pas confondre l'internationals hommes de création et l'inteionale des groupes financiers – sont parfois français ! – qui entendent imposer au monde une culture au rabais.

» Ce sont là des idées évidentes. Plutôt que de me reprocher d'énoncer une vérité qui crève les yeux, mes contempteurs de Mexico auraient pu s'étonner de la banalité de mon propos.

» Comment aurais-je pu un instant mettre en procès les artistes américains, auxquels les moments les plus forts de ma vie me lient ? Rappelez-vous, à Nancy, Peter Schumann, Bob Wilson. C'était l'Amérique jeune et vivante, celle qui combattait la guerre du Vietnam et inventait un théâtre neuf.

» C'est cette même Amérique qui, avec William Styron ou Arthur Miller, était présente au Panthéon aux côtés de François Mitterrand le 21 mai 1981. Elle était là aussi à la Sorbonne, en mars dernier, autour du président de la République, avec Norman Mailer, Arthur Penn, Alan Pakula, Susan Sontag, Coppola, Elie Wiesel.

– A Mexico, vous appeliez à une « véritable résistance culturelle ». N'est-ce pas une attitude excessivement négative ?

– Résistance ? oui, mais d'abord à l'égard de nous-mêmes, à l'égard de l'esprit d'abandon et de facilité qui, en France même, hante la pensée régnante. Nombreux sont encore ceux qui voudraient nous transformer en consommateurs passifs de produits plutôt qu'en artisans de notre propre création. En ce sens, résister, c'est tout simplement créer, innover, inventer.

» Jamais je n'ai préconisé un quelconque protectionnisme. Toujours j'ai appelé de mes vœux l'élan et le mouvement et non le repliement. Une chose dans ma vie est irréductible : ma passion pour l'entremêlement des cultures. Quel bonheur ce sera par exemple d'entendre chaque soir pendant quinze jours Samuel Fuller commenter le Festival de Cannes à la télévision. Et quelle chance pour le cinéma français de pouvoir accueillir depuis deux ans Orson Welles, Otar Iosselani, Yilmaz Güney, Andrzej Wajda, Okecha Touita, Youssef Chahine. D'où la multiplication récente des accords de coproduction. Avec l'Allemagne, grâce à un fonds commun alimenté par les deux pays et qui aura permis de financer successivement *Querelle*, de Fassbinder et *Un amour de Swann*, de Schlöndorff. Un système identique a été instauré avec le Canada et le sera avec l'Italie. Des accords ont été signés avec le Mexique et l'Algérie. D'autres le seront à Cannes avec l'Inde.

» Dans l'intervalle, pendant le voyage du président en Chine, je jetterai les bases d'un futur protocole.

– En quoi votre politique se distingue-t-elle de celle de Gaumont ?

– Nous ne sommes pas des producteurs, Dieu merci ! Notre rôle est tout différent. Il est de multiplier les chances de création au bénéfice de l'ensemble des créateurs connus ou inconnus. Notre souci est de mêler les uns et les autres, et d'aider à la découverte de nouveaux talents en France et dans d'autres pays.

– Le cinéma français, comment va-t-il selon vous ?

– Le bulletin de santé est bon. Comparé à nos voisins d'Europe, il est même excellent. La France est le deuxième pays du monde pour le cinéma. Depuis deux ans, la situation se renforce, c'est une industrie en expansion. Les investissements privés sont passés de 800 millions, en 1981, à 1 milliard en 1982. Dans le même temps, les investissements publics sont passés de 30 à 300 millions. Et la fréquentation a augmenté de 30 % pour les films français.

» Notre réforme n'y est sans doute pas étrangère. Elle a introduit de nouveaux acteurs dans le jeu économique, dénoué certains blocages, redonné vie à des entreprises indépendantes menacées naguère d'asphyxie. Nous avons, désormais, un système unique au monde et dans le droit français : un médiateur du cinéma, une commission de la programmation, un institut de financement du cinéma. Vous le voyez, les vrais libéraux, c'est nous et non nos adversaires politiques. Ils s'accommodaient, eux, de la concentration économique. Au nom de la liberté ! Nous avons réussi à recréer le libre jeu de la concurrence. Une même logique nous a inspirés pour le livre : enrichissement du tissu de production et d'édition, irrigation du territoire, multiplication des centres de diffusion.

» Action à la tête, mais aussi action à la base. C'est la fonction de l'agence pour le développement régional du cinéma qui facilitera la création de salles à travers tout le pays. Par centaines, les maires sollicitent notre soutien et font découvrir le cinéma en salle à leurs concitoyens. Dès cette année, deux cents salles nouvelles seront créées.

– Vous croyez donc tant aux salles de cinéma ?

– Étrange paradoxe, en effet ! Pourquoi, à l'ère des nouvelles techniques, ouvrir de nouvelles salles de cinéma, alors que bientôt chacun aura les films à domicile et à des prix plus abordables ?

» Ce serait oublier que l'économie du cinéma repose encore à 80 % sur la venue des spectateurs en salle. Et rien ne remplacera jamais le processus magique qui accompagne la découverte d'un film par un public présent en chair et en os rassemblé autour d'un grand écran. Comparez l'instantanéité d'une émission de télévision, sa faible prégnance et la lente maturation qui fait surgir un film. Même quand on ne l'a pas vu, on en parle, il est là. Il habite les mémoires. Trois ans plus tard, il passe à la télévision, et c'est un nouvel événement.

Les nouvelles règles du jeu

» Les professionnels français ont réussi à maintenir un réseau de salles. Ils ont eu raison. Et ce mouvement s'intensifie. Chacun s'en félicite. Les salles françaises sont aujourd'hui le meilleur client du cinéma américain, alors même que la France est le seul pays où les films nationaux attirent plus de la moitié des spectateurs. Personne n'a intérêt à l'appauvrissement de la production et de la création dans un pays. Les États-Unis non plus, car ils y perdraient un public, des acheteurs, un marché.

» Dans toutes ces controverses ridicules, les professionnels américains ont parfaitement compris mon propos : ré-équilibrer nos échanges financiers. Les grandes compagnies ont trouvé légitime et accepté que les copies de leurs films, à 80 %, soient désormais tirées dans les laboratoires français. D'où la renaissance actuelle de nos laboratoires : leurs prix sont plus compétitifs, ils reçoivent des commandes de l'extérieur. On assiste au même phénomène dans l'industrie du doublage, qui a vu ses activités augmenter de 50 %

» Voilà ce que nous avons obtenu. Autre demande : une partie des bénéfices des films américains doit être réinvestie dans la production française. Nous sommes sur la voie d'un accord. C'est une question de rééquilibrage des rapports financiers, il n'y a pas de quoi s'étonner ou se scandaliser !

– Quelle est l'originalité de vos choix actuels ?

– Par rapport aux autres pays européens, l'originalité du choix français tient au fait que, d'un même pas, nous investissons tout à la fois dans les technologies les plus avancées et dans les programmes audiovisuels, sans pour autant négliger la création vivante. Comme l'a rappelé François Mitterrand à la Sorbonne, le projet français s'ordonne autour d'une trilogie : les techniques nouvelles, l'industrie nationale des programmes audiovisuels, le spectacle vivant. Si un des trois piliers s'effondre, les futures routes audiovisuelles seront désertes ou, plutôt, peuplées de véhicules de séries.

» Certains pays se sont abandonnés aux mirages de la technologie et ont mis le cinéma en péril : voyez l'Italie ou l'Angleterre. Constater que chez nos voisins la fréquentation et la production baissent ne nous réjouit d'ailleurs pas. Si notre réforme ne fait pas école, si les autres pays européens n'ont pas une volonté semblable de redressement, la France sera en difficulté dans quelques années. L'anarchie destructrice de réseaux incontrôlés risque de tuer la création sur l'ensemble du continent. D'où la nécessité d'une concertation européenne. Elle aura lieu à l'automne, à notre initiative.

– Revenons à la fréquentation. Elle a progressé, mais surtout grâce à des films qui relèvent justement d'une culture banalisée, stéréotypée.

– Il est vrai que les films « porteurs » sont la source première de la bonne santé financière du cinéma français.

– Il faut s'en inquiéter ?

– Je me réjouis de l'appétit de cinéma, je me réjouis quand des jeunes et des moins jeunes, s'arrachent à la solitude et à la contemplation passive pour aller au spectacle. L'envie de se retrouver, même pour une œuvre commerciale, est déjà un acte, témoigne déjà d'une impulsion. Six cent mille spectateurs nouveaux ont été gagnés au cinéma l'année dernière.

– Vous permettez la survie des entreprises indépendantes, celles qui prennent le risque d'une politique culturelle ambitieuse ? Mais ne les transformez-vous pas en assistées, si le public ne suit pas ?

– Il est indispensable qu'aux œuvres ne bénéficiant pas d'un lancement publicitaire la puissance publique donne une chance de vie. Tel est par exemple l'objet du soutien sélectif à la distribution, ou de la réforme de la programmation qui permet une durée de présence plus longue sur les écrans d'œuvres de qualité.

» La combinaison de ces mécanismes accompagne le mouvement général. Telle est notre contribution : imaginer de nouvelles règles du jeu, entretenir une dynamique. Mais aucune œuvre n'est à l'abri de la cécité de ses contemporains (critiques ou spectateurs).

» Le public, on ne le conduit pas de force au cinéma ! Encore faut-il l'informer.

» Certes, des émissions excellentes ont vu le jour avec Frédéric Mitterrand, Michel Boujut, J. Lacouture et J.-C. Guillebaud et P. Tchernia. Mais on rêve encore d'un regard ouvert sur des œuvres nouvelles, des expériences originales. Vous avez publié un entretien avec Marie-Claude Treilhou : si on avait placé devant elle une caméra, les spectateurs auraient été saisis, émus. Mais, malheureusement, trop souvent, les médias attendent qu'on vienne à eux. Ils apportent le succès au succès. Tous présents à Cannes, pourquoi sont-ils si absents des autres manifestations cinématographiques souvent remarquables qui se multiplient aujourd'hui à travers le pays ?

– Nous avons parlé de l'économie du cinéma. Qu'en est-il de l'esthétique ?

– Je ne veux pas fuir votre question, mais je ne veux pas non plus donner de noms. Constatons simplement par exemple que, vu de Paris, le cinéma allemand est incarné par quelques films seulement, qui émergent. Vu de Paris, le cinéma français, à l'inverse, prend la forme d'une multitude de films constituée du meilleur et du pire, et il est jugé sur une majorité d'œuvres qui ne passeront pas à la postérité. Mais prenons le risque justement du pire pour mériter le meilleur. Et gardons-nous surtout de juger de la vitalité d'un art quand nous avons le nez collé sur l'actualité, car alors les reliefs s'estompent et les plans se confondent. Mais on ne peut pas ne pas être frappé par la vitalité toujours renaissante de l'école française ou plutôt des écoles françaises de cinéma. Les films présents à Cannes offriront, je crois, un arc-en-ciel assez large de ses tendances et de ses tempéraments.

» Contrairement aux sceptiques, je mets un grand espoir dans la jeune génération. J'observe, dans le cinéma comme dans les arts plastiques, une floraison de talents. Et j'ajoute que la cinématographie française actuelle comprend aussi tous les artistes étrangers qui acceptent de créer chez nous. Le choc qui naîtra de leur confrontation avec les jeunes réalisateurs français sera salutaire. »

Propos recueillis par
CLAIRE DEVARRIEUX.

RENCONTRE AVEC FRANCE ROCHE

Grand-messe et messes basses

...urnaliste, responsable ...ntenne 2 de ce qui re... des spectacles, France ...he est une figure famil... du petit écran. Elle a « ouvert » le premier fes...al de Cannes et tous ...ux qui ont suivi. Elle en a ...cu les péripéties, les ...odes, les évolutions. ...ervé Guibert lui a de...andé de raconter...

« AU commencement, *dit France Roche*, le Festival de ...nes était très euphorique. ...tait le seul endroit où les gens ...métier, les acteurs, les au...urs, les metteurs en scène, se ...ouvaient dans le même bain ...e la presse. On allait à Cannes ...omme dans un super-bistrot, ...our voir des copains. Ce rassemblement des gens qui par...aient du cinéma et de ceux qui le faisaient provoquait des coups de foudre.

» Dans les années 60 à 65 sont arrivés les attachés de presse. Au lieu de vivre un festival au petit bonheur la chance, on a commencé à s'organiser. Les attachés de presse ont décrété que le festival devait être un champ de bataille. Ils ont orchestré le passage de leurs films sur les médias de façon concurrentielle. Et ils ont faussé le jeu.

» Les attachés de presse ont raréfié la venue des acteurs, ils ont édicté des règles : mon acteur ne viendra à Cannes que trois jours, et il se reposera le reste du temps à Saint-Paul-de-Vence, il ne retournera à Cannes que si on lui décerne le Prix d'interprétation, il ne donnera qu'une interview au plus grand journal et une photo pour *Paris-Match*. Ils ont traité des exclusivités et décidé que les acteurs ne viendraient plus pour rien, mais pour un travail. Ils ont mis au point des stratégies et des tractations vis-à-vis des médias, ils ont dit : telle personne ne viendra pas, parce qu'elle y perdrait. Et les médias ont marché, en réaction à ces combinaisons. Le plaisir a échappé et s'est établie la notion de profit. Si les attachés de presse ont ainsi pu faire la loi, c'est que Cannes était devenu pour les producteurs un marché idéal. De la fête du plaisir culturel, on est passé à la fausse fête du profit et du commerce.

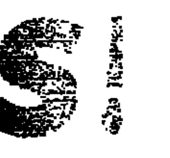
» La troisième vague, survenue il y a quatre ou cinq ans, est celle de l'audiovisuel, et nous assistons cette année à son triomphe. Quand François Chalais réalisait son émission « Les reflets de Cannes », il n'y avait qu'une seule chaîne, qui utilisait le noir et blanc. Chalais choisissait ses invités en fonction du désir, du hasard. Le hasard est important dans ce métier. Ce qu'on appelle la communication ne fait qu'organiser de faux hasards.

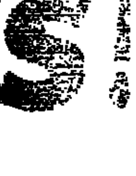
» Il y a encore treize ans, en 1970, j'allais à Cannes seule avec un caméraman et un preneur de son : nous faisions ce qui nous chantait, on ne préparait pas le travail, on se promenait le nez en l'air. Cette année, nous sommes vingt-cinq à partir pour Antenne 2, nous devons assurer une édition quotidienne à 13 heures, et, un jour sur deux, à 20 heures, plus un billet à 23 heures. Télévision en circuit fermé, consommation de cinéma du matin au soir. Les grandes manœuvres ont échappé aux attachés de presse. Maintenant ce sont les médias qui organisent leurs campagnes pour ne pas tourner à vide.

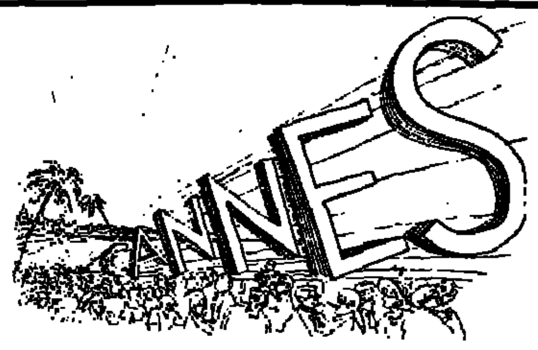
Propos recueillis par
HERVÉ GUIBERT

(Lire la suite page 18.)









LE XXXVIe FESTIVAL

SELECTION OFFICIELLE

THE KING OF COMEDY, de Martin Scorsese (Etats-Unis), 7 mai.

LA MORT DE MARIO RICCI, de Claude Goretta (Suisse), 8 mai.

UNE GARE POUR DEUX, d'Eldar Riazanov (U.R.S.S.), 8 mai.

MONTY PYTHON — THE MEANING OF LIFE, de Terry Jones (Grande-Bretagne), 9 mai.

RECIDIVISTES, de Zsolt Kezdi-Kovacs (Hongrie), 9 mai.

EQUATEUR, de Serge Gainsbourg (Gabon), 9 mai. Hors compétition.

L'ETE MEURTRIER, de Jean Becker (France), 10 mai.

TENDER MERCIES, de Bruce Beresford (Etats-Unis), 10 mai.

UTU, de Geoff Murphy (Nouvelle-Zélande), 10 mai. Hors compétition.

THE HUNGER, de Tony Scott (Grande-Bretagne), 10 mai. Hors compétition.

MERRY CHRISTMAS, MR LAWRENCE, de Nagisa Oshima (Grande-Bretagne, Japon), 11 mai.

CAMMINA, CAMMINA, de Ermanno Olmi (Italie), 11 mai. Hors compétition.

ANGELO MY LOVE, de Robert Duvall (Etats-Unis), 11 mai. Hors compétition.

LA LUNE DANS LE CANIVEAU, de Jean-Jacques Beineix (France), 12 mai.

HEAT AND DUST, de James Ivory (Grande-Bretagne), 12 mai.

AFFAIRE CLASSÉE, de Mrinal Sen (Inde), 13 mai.

STORIA DI PIERA, de Marco Ferreri (Italie, France), 13 mai.

CARMEN, de Carlos Saura (Espagne), 14 mai.

THE YEAR OF LIVING DANGEROUSLY, de Peter Weir (Etats-Unis), 14 mai.

ERENDIRA, de Ruy Guerra (Mexique, France), 15 mai.

LA BALLADE DE NARAYAMA, de Shohei Imamura (Japon), 15 mai.

L'ARGENT, de Robert Bresson (France), 16 mai.

CROSS CREEK, de Martin Ritt (Etats-Unis), 16 mai.

LE MUR, de Yilmaz Güney (France), 17 mai.

L'HOMME BLESSÉ, de Patrice Chéreau (France), 18 mai.

WAR GAMES, de John Badham (Etats-Unis), 19 mai.

UN CERTAIN REGARD

FAITS DIVERS, de Raymond Depardon (France), 8 mai.

LA BETE LUMINEUSE, de Pierre Perrault (Canada), 9 mai.

LE CHEVAL SAUVAGE, de Joaquin Cortes (Mexique), 10 mai.

LA MATIOUETTE, d'André Téchiné (France), 11 mai.

CAN SHE BAKE A CHERRY PIE, de Henry Jaglom (Etats-Unis), 11 mai.

LE CERTIFICAT D'INDIGENCE, de Moussa Yoro Bathily (Sénégal, moyen métrage), 12 mai.

CAMÉRAS D'AFRIQUE, de Ferid Boughedir (Tunisie), 12 mai.

ZAPPA, de Bille August (Danemark), 13 mai.

BELLA DONNA, de Peter Keglevic (R.F.A.), 14 mai.

ULYSSE, d'Agnès Varda (France, court métrage), 15 mai.

LES ANNÉES 80, de Chantal Akerman (Belgique), 15 mai.

MI-FIGUE, MI-RAISIN, de Sdrjan Karanovic (Yougoslavie), 16 mai.

LE GARDIEN DE CHEVAUX, de Xie Lin (Chine), 17 mai.

LA SEMAINE DE LA CRITIQUE

LIANNA, de John Sayles (Etats-Unis), 8 mai.

LA TRAHISON, de Vibeke Lokkeberg (Norvège), 9 mai.

CARNAVAL DE LA NUIT de Masashi Yamamoto (Japon), 10 mai.

LA PRINCESSE, de Pal Erdöss (Hongrie), 11 mai.

FAUX-FUYANTS de Alain Bergala et Jean-Pierre Limosin (France), 12 mai.

LE DESTIN DE JULIETTE d'Aline Issermann (France), 13 mai.

MENUET, de Lili Rademakers (Belgique-Hollande), 14 mai.

QUINZAINE DES RÉALISATEURS

LOCAL HERO, de Bill Forsyth (Grande-Bretagne), 8 mai.

BOLWIESER, de Rainer Werner Fassbinder (R.F.A.) 8 mai.

LES DÉMONS DANS LE JARDIN, de Manuel Gutierrez Aragon (Espagne), 9 mai.

RUPTURE, de Mohamed Chouikh (Algérie), 9 mai.

LES DERNIERS JOURS DE LA VICTIME, d'Adolfo Aristaram (Argentine), 10 mai.

EISENHANS, de Tankred Dorst (R.F.A.), 10 mai.

MISS LONELYHEARTS, de Michael Dinner (États-Unis), 11 mai.

DEAD END STREET, de Yaky Yosha (Israël), 11 mai.

DIE FLAMBIERTE FRAU, de Robert van Ackeren (R.F.A.), 12 mai.

RIEN QU'UN JEU, de Brigitte Sauriol (Canada), 12 mai.

DANIEL PREND LE TRAIN, de Pal Sandor (Hongrie), 13 mai.

SANS L'OMBRE D'UN PÉCHÉ, de José Fonseca e Costa (Portugal), 13 mai.

BARBAROSA, de Fred Schepisi (Etats-Unis), 14 mai

GRENZENLOS, de Josef Rödl (R.F.A.), 14 mai.

ANOTHER TIME, ANOTHER PLACE, de Michael Radford (Grande-Bretagne), 15 mai.

LA ROSE DES VENTS, de Patricio Guzman (Cuba), 15 mai.

LA PETITE RUE, de Yang Yanjin (Chine), 16 mai.

ANGUELOS, de Georges Katakouzinos (Grèce), 16 mai.

LA CASA DEL TAPPETO GIALLO, de Carlos Lizzani (Italie), 17 mai.

PERSPECTIVES DU CINÉMA FRANÇAIS

LES TROIS COURONNES DU MATELOT, de Raul Ruiz, 8 mai.

EN HAUT DES MARCHES, de Paul Vecchiali, 9 mai.

DIOGÈNE, de Marc Jolivet, 9 mai.

UN BRUIT QUI COURT, de Jean-Pierre Sentier et Daniel Laloux, 10 mai.

UN JEU BRUTAL, de Jean-Claude Brisseau, 11 mai.

LA PALOMBIÈRE, de Jean-Pierre Denis, 12 mai.

LIBERTY BELLE, de Pascal Kané, 13 mai.

LA BÊTE NOIRE, de Patrick Chaput, 14 mai.

SI J'AVAIS MILLE ANS, de Monique Enckell, 15 mai.

L'AMOUR FUGITIF, de Pascal Ortega, 16 mai.

REBELOTE, de Jacques Richard, 16 mai.

Une sélection de l'INA :

DEMAIN IL FERA BEAU, de Guy Mousset, 11 mai.

CASTING, d'Arthur Joffé, 13 mai.

UNE SALE HISTOIRE DE SARDINES, de Marie-Claude Treilhou, 14 mai.

HUGHIE, de Frédéric Compain, 15 mai.

LETTRE A MICHEL PETRUCCIANI, de Frank Cassenti, 18 mai.

Un choix de documents :

CARBONE 14, LE FILM de David Grossexe et Simone Cuisses d'Acier, 10 mai.

DES « TERRORISTES » A LA RETRAITE, de Mosco, 12 mai.

AUTOUR DU MUR, de Patrick Blossier, 16 mai.

CARACTÈRES CHINOIS, d'Antoine Fournier, 17 mai.

Le Jury

L'écrivain américain William Styron, préside le jury, composé de : Henri Alekan, directeur de la photographie (France), Yvonne Baby, chef du service culturel du *Monde* (France), Serge Bondartchouk, cinéaste (Union soviétique), Souleymane Cissé, cinéaste (Mali), Youssef Chahine, cinéaste (Egypte), Gilbert de Goldschmidt, producteur (France), Lya van Leer, fondatrice de la cinémathèque israélienne, Karel Reisz, cinéaste (Grande-Bretagne).

Rencontre avec France Roche

(Suite de la page 17.)

» Comme nouveau palais, on nous donne un blockhaus, un bloc de crêpe recouvert de coulis de framboise ; nous nous agiterons dans des deuxièmes sous-sols sans fenêtre, tous dans le même jus, comme dans une marmite norvégienne. Cette fourmilière du cinéma nous obligera à passer d'un bureau à l'autre, d'une salle de projection à une autre. Cette troisième ère du Festival de Cannes est celle des troglodytes.

» Cannes a été la passion, elle est presque devenue une maison de rendez-vous, je ne veux pas dire un bordel. On vend le plaisir au lieu de le donner. Malgré cela, pour les amoureux du cinéma, Cannes reste quelque chose de formidable, une façon de voir en douze jours non pas ce qui s'est fait de mieux dans l'année, mais bien 50 %. Il y a ceux qui écrivent sur le cinéma en sachant ce que c'est, et ceux qui photographient uniquement ceux qui sont à l'affiche.

» Les premiers se lèvent à 7 heures du matin, ils vont à la première projection de 8 heures et à la dernière projection de minuit, ils se couchent à 2 heures du matin, ils sont à l'affût, ils cherchent des chocs. Les seconds, pépères, ne vont voir que les deux films de la compétition et rentrent se coucher en râlant parce qu'ils n'ont pas été invités à la fête de la Gaumont. Cette coexistence des passionnés du cinéma et de ses fonctionnaires est très drôle.

» Moi, mon Cannes, il est déjà prêt. Je suis une vraie maniaque. Le jour où a été votée la sélection française, j'étais la première à l'annoncer, avec Françoise Maupin, de l'A.F.P. ; l'idée qu'elle me précède me rendait malade. Ça fait quinze jours que je vois les films qui vont passer à Cannes et que j'organise mes rendez-vous ; tout est marqué sur mes petits bouts de papier : les heures des projections, les noms des gens qui seront là, une vraie bible. Parfois, une demi-heure avant 20 heures, on va dans un cocktail pour raccoler des gens. Ça passe si c'est un invité auquel vous tirez trois mots. Mais un quart d'heure d'antenne, il faut le remplir.

» Combien de festivals de Cannes j'ai fait dans ma vie ? Je ne m'en souviens pas, et je vous prie de ne pas me faire passer pour un brontosaure. J'ai successivement travaillé pour *France-Soir*, pour la deuxième chaîne, pour la première chaîne, puis à nouveau pour Antenne 2. Pendant un certain temps, je descendais au Martinez, loin de la mêlée. Je prenais des bains de soleil, j'avais un peu de temps pour me bronzer pendant le petit déjeuner. Maintenant, c'est impossible. Je dois être le plus près possible du Palais pour pouvoir me changer. Une femme doit se changer. D'abord, en mai, il est indispensable, vers 16 heures, d'enfiler une petite laine pour éviter la bronchopneumonie. Et puis il faut s'habiller pour la projection du soir. On passe du sérieux au futile. On découvre un metteur en scène de vingt ans qui a bricolé un film génial dans une seule chambre avec des bouts de pellicule volée, et, à 2 heures du matin, on doit se laver les cheveux parce qu'on passe le lendemain à l'antenne. On réfléchit à ce qu'on va dire dans le plus court temps possible, et en même temps on se fait des bouclettes. Ma mère me dit : *« Je t'ai vue l'autre jour à la télé. » « Et alors ? » « Tu avais une mèche. » « Et ce que j'ai dit ? » « Tu dis toujours la même chose, mais tu avais une mèche, tu devrais te faire couper les cheveux. »*

» Les gens ne vous écoutent que si on ne les gêne pas visuellement. On peut bien essayer de dire des choses formidables, ils ont le chic pour fermer les oreilles devant les personnes qui ne leur plaisent pas. De gentilles bêtises avec un bon sourire passent toujours.

» Ce qui étonne le plus les spectateurs, c'est de me voir aller au Palais toutes voiles dehors, et de me retrouver le lendemain après-midi assise en jean dans un camion. Pour eux, Simone Signoret, Sophia Loren ou moi, c'est kif-kif, nous sommes sur le même écran au même moment. Ils demandent : *« Vous êtes là souvent ? » « Mais oui, tout l'après-midi. » « Mais qu'est-ce que vous faites ? » « Je fais du montage. »* Ils rôdent autour du camion en me regardant comme si je pilais du manioc.

» L'année dernière, nous avions garé le camion dans une rue où travaillaient des travelos, ils allaient faire une passe et revenaient bavarder avec nous ; tout un noyau de nocturnes se forme autour de nous et nous observe. Les génies du cinéma croisent les putes qui viennent faire leurs douze jours et les travestis brésiliens qui descendent pour les week-ends. Cette incohérence est celle du monde du cinéma, qui propulse sur un même écran, dans une même salle, aux mêmes heures, un la veille l'autre le lendemain, un paquet de muscles dénommé Arnold Schwarzenberg, et Robert Bresson. C'est pour ça que j'aime être journaliste : on peut réunir des gens qui logiquement devraient se taper sur la figure, et leur poser des questions que personne ne pourrait poser sans passer pour mal élevé.

Godard au bar du Carlton

» Le film de Martin Scorsese, qui fait l'ouverture, *The King of Comedy*, est symbolique de ce que peut être un festival. Il raconte à quel point un ringard peut devenir une star à cause des médias, ces puissances aveugles et sensationalistes. Après ce signal d'alarme, on verra *Faits divers*, de Raymond Depardon. Dans un commissariat, il a filmé la matière brute du drame, des agonies, des interrogatoires, des choses drôles. Il a capté la vie juste en la regardant. Robert Bressson, dans *l'Argent*, raconte aussi un fait divers, mais transposé jusqu'à l'épure, il ne reste que quelques gouttelettes de sang sur un mur. Le cinéma de la réalité affronte celui de la transposition.

» Les grands metteurs en scène et les acteurs sont plus agréables à rencontrer hors festival. A Cannes, ils usent ce qu'ils disent. Un jour, je me suis retrouvée à la fin d'une liste pour interviewer Hitchcock. Ce n'était pas la première fois. Je lui ai dit : *« Ça va » être dur, je suis la dernière. »* Il m'a dit : *« No, I saved a joke for » you »*, (j'ai sauvé une blague pour vous). Même dans l'épuisement, il y a ceux qui gardent une réserve.

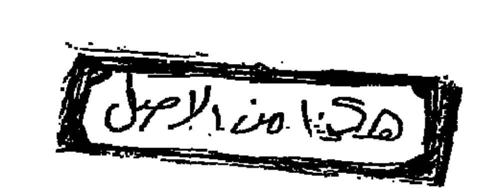
» Michael Cimino est venu à Cannes il y a deux ans : il était l'homme dont tout le monde parlait, celui qui avait en même temps réussi et brisé sa carrière, avec *Heaven's Gate*. J'avais dit : *« Je veux être la première. »* Vingt équipes de télévision japonaise ou allemande m'ont regardée avec rage. J'ai vu arriver Cimino complètement hagard, sous Valium, il répondait aux questions avec un grand sourire hébété. Certaines personnes ont pris un tel coup sur la figure qu'ils ne peuvent plus être émus. J'ai eu une sensation terrible : j'étais devant un type qui s'était grillé pour dix ans à Hollywood, et il célébrait non pas son triomphe, mais son échec. C'est étonnant de célébrer un échec à si grand bruit. Tout le monde fait des prototypes, on gagne la course ou on la perd, le cinéma ressemble à la course automobile.

» Cannes me rend à la fois plus heureuse et plus malheureuse. Heureuse, parce que j'aime le cinéma ; c'est la seule chose au monde, avec les livres, dont je ne me suis pas lassée. Le chocolat, j'adore, mais je ne finis jamais une tablette. Je vais au rendez-vous d'un film comme des filles vont au rendez-vous d'un mec, en se disant : ça va être formidable. Au niveau personnel je n'existe plus, je deviens une machine à raconter ce que je vois. Je suis comme ces femmes qui ne sont pas heureuses avec un homme mais qui vont encore plus mal quand il n'est pas là. Si je reste à Paris au moment du *Festival de Cannes*, j'ai l'impression de rater quelque chose. Je n'oublie jamais qu'un jour, au bar du Carlton, dans l'obscurité, le grand soleil dehors, Godard m'a raconté le scénario de *Pierrot le Fou*, qu'il venait d'écrire. Quand je suis à Cannes, je pense toujours à lui.

» Cannes donne aussi des coups de cafard épouvantables. On voit passer des festivaliers très jeunes, marrants, arrogants, on leur donne des prix. Quelques années plus tard, ils ont les cheveux blancs, ils n'ont plus de talent, ils courent après les producteurs. Les trajectoires sont rapidement heurtées, des gens en plein triomphe reviennent en solliciteurs, il suffit de deux flops. Comme on dit : « Salue toujours quelqu'un sur la route du succès »...

» Cannes, pour moi, veut dire très peu de sommeil et trop de mayonnaise. Je cours en pantalon de 8 heures du matin à 3 heures de la nuit. Vers 7 heures du soir, je repasse me changer à l'hôtel. J'emporte huit ou neuf robes qu'on me prête, je ne les ai jamais portées et je ne les porterai jamais. Je ressors propre, parfumée, avec le petit coup de peigne, le petit coup de laque, pour la grand-messe. En dehors des messes basses, cette cérémonie est un vrai rite. C'est à la projection du soir que le film risque tout : il peut y avoir des rattrapages, des miracles ; c'est à ce moment-là que ça se joue, brusquement. »

Propos recueillis par
HERVÉ GUIBERT.



HOMMAGE

ANDRÉ BAZIN PAR DUDLEY ANDREW

Il était une fois un critique

André Bazin est mort le 11 novembre 1958. Il avait quarante ans seulement. On ne l'a pas oublié puisque, grâce à Janine, sa femme, et à l'amitié de François Truffaut, un grand nombre de ses articles sur le cinéma ont été réunis en volumes et publiés, comme, aussi, ses textes sur les films de Jean Renoir. Mais bien des années ont passé, et toute une génération qui n'a pas connu Bazin vivant n'en a qu'une approche fragmentaire. Aujourd'hui, un livre de Dudley Andrew, responsable du département cinéma à l'université d'Iowa, ressuscite, littéralement, celui qui fut le critique par excellence.

PUBLIÉ, en 1978, en langue anglaise, le livre de Dudley Andrew a été remanié par son auteur pour la présente édition française (1). Il a recueilli des informations supplémentaires dans l'entourage de Bazin, elles ont été intégrées au texte. Voilà, en somme, pour la composition ; on ne voit pas, on ne sent pas les raccords. L'ouvrage représente des années de travail obstiné, passionné. Et l'on peut bien dire que c'est un événement : pour la première fois, un critique de cinéma est raconté, analysé, commenté au même titre qu'un de ces grands réalisateurs auxquels s'attachent les historiens. De quoi susciter des envies, peut-être. « *André Bazin nous manque* », déclare François Truffaut dans sa préface. Toujours pudique, il parle avec délicatesse de l'homme sans lequel il ne serait sûrement pas ce qu'il est devenu : « *Janine et lui m'ont adopté au moment où je me trouvais en pleine détresse, ils ont mis fin à la période la plus lamentable de ma vie* » Il préfère présenter le livre que s'y introduire. Mais quand il dit « *Bazin nous manque* » il parle très précisément de ce qui fait défaut, en général, à la critique cinématographique d'aujourd'hui et, du même coup, aux cinéastes et à leurs œuvres.

Et peut-être, après tout, qu'un étranger était mieux placé qu'un Français pour dire l'importance d'André Bazin dans cette fonction, ce métier – car c'en est un – auquel nous tenons tant ; même si, pour différentes raisons, il est de plus en plus difficile à exercer. A lire Dudley Andrew – traduit par Serge Grünberg, – on dirait qu'il a vécu à côté de celui dont il s'est fait le biographe. Peu de personnes, sauf ses proches, savent ce que furent, jusqu'à la guerre et l'occupation, les « années de formation » de Bazin – universitaire, intellectuel catholique de gauche – ses premiers rapports avec la revue *Esprit*, avec Emmanuel Mounier, Roger Leenhardt et quelques autres.

Tout au long de son ouvrage, Dudley Andrew suit deux lignes directrices qui alternent dans une sorte de « montage » littéraire : les transformations progressives de la vie intellectuelle, de la culture en France ; le chemin suivi par Bazin dans sa vie personnelle (on apprend qu'il a souffert d'une dépression nerveuse), dans ses idées, les influences qui l'ont marqué (Malraux et Sartre par exemple), sa découverte du cinéma et la maturation des théories concrétisées, après la libération, par son rôle d'animateur à Travail et Culture, organisation proche du parti communiste, avec lequel lui, pourtant, n'avait pas d'atomes crochus.

La manière dont Dudley Andrew recrée le bouillonnement culturel de l'après-guerre, l'activité inlassable de Bazin dans les ciné-clubs alors très fréquentés est exemplaire. Car le portrait du critique s'inscrit dans le tableau d'une société en pleine transformation où le heurt des idéologies a commandé bien des attitudes divergentes à partir d'une même préoccupation : le rôle social autant qu'artistique du cinéma. Les marxistes y ajoutaient la politique, ce à quoi Bazin ne souscrivait pas. Dudley Andrew rend hommage à l'un de ses compagnons de route (devenu son ami sous l'occupation), le catholique Jean-Pierre Chartier, fondateur de *Radio-Cinéma* (rebaptisé plus tard *Télérama*). Passant de la théorie à la pratique, Bazin s'est lancé avec enthousiasme dans des aventures et des batailles où il s'est affirmé. Notre époque ne connaît plus ces élans : les ciné-clubs (dont Objectif 49), *l'Ecran français*, *la Revue du cinéma* de Jean-George Auriol (nouvelle série), le Festival du film maudit de Biarritz, puis *les Cahiers du cinéma*. Les évolutions de Bazin, ses empoignades avec Georges Sadoul, qui n'a jamais été son ennemi pour autant – au contraire il l'estimait et l'aimait, – ses relations avec les « jeunes turcs » des *Cahiers du cinéma*, dont Truffaut, l'enfant terrible, le pourfendeur de la « qualité française », sont évoquées dans toute leur vivacité. Une lacune, pourtant, à l'histoire des *Cahiers* : aucune allusion à la rivalité avec *Positif* dans les années 50.

L'analyse rigoureuse des méthodes critiques de Bazin est un élément essentiel de cette biographie. Les cinéphiles y puiseront ce qu'ils voudront. On est fasciné par l'homme Bazin, sa puissance de travail, son caractère. Il écrivait dans *le Parisien libéré* (où on le laissa libre malgré la trasformation politique du journal), *l'Ecran français*, *Radio-Cinéma*, *les Cahiers du cinéma*, *l'Observateur*, *Esprit*. S'adressant à des publics différents, il a réussi à exposer, toujours, ses conceptions, ses choix, ses convictions en s'accordant – sans être pour autant un caméléon de la plume – au langage de chaque catégorie de lecteurs.

Il est vrai que la critique cinématographique était, alors, dans son âge d'or. Matériellement, Bazin ne s'est pas enrichi. Il a eu, avec Janine, bien des difficultés matérielles à surmonter. Mais il a enrichi de ses articles, de ses essais, ceux pour qui il écrivait. Et puis, le travail, la défense du cinéma et des cinéastes qu'il voulait faire comprendre, aimer, c'était, pour lui, le moyen de garder en vie, le plus longtemps possible, son corps malade, miné par la tuberculose, puis condamné par la leucémie. Cette course de Bazin contre la mort, d'articles en festivals, de discussions en recherches, voilà qu'elle nous bouleverse comme en son temps. On ne cachera pas l'émotion, les larmes qui viennent à ceux qui ont connu cette frénésie des dernières années, des derniers mois où Bazin, décharné, fantomatique, apparaissait à la rédaction des *Cahiers*, à la Cinémathèque, accompagné de Janine, qui prenait des notes à ses côtés. Dudley Andrew l'a si bien compris qu'il peint l'agonie et la mort de Bazin dans le pavillon de Nogent-sur-Marne comme un tableau de Greuze.

François Truffaut a raison lorsqu'il écrit : « *Bien qu'il n'y ait pas eu énormément d'* « *événements* » *dans la trop courte vie d'André Bazin, c'était, vous le découvrirez, une personnalité, un personnage* ». Et, à la fin du livre, Jean-Charles Tachella, entré tout jeune à *l'Ecran français*, parle au nom de notre génération lorsqu'il rappelle le « temps des luttes » et l'itinéraire des années 45-50. On n'en est pas à l'éloge funèbre ni à la pieuse commémoration. Cette vie interrompue en 1958 fait toujours partie de la nôtre.

JACQUES SICLIER.

(1) Cahiers du cinéma / Editions de l'Etoile Cinémathèque française (sous la direction de Jean Narboni), 238 p. ill., 88 F.

ESSAIS SUR LE CINÉMA FRANÇAIS

La révolution bazinienne

POURQUOI la critique ? Telle est la question que pose l'admirable montage de textes d'André Bazin réunis par Jean Narboni sous le titre : *le Cinéma français de la Libération à la nouvelle vague* (1). Est-ce un hasard si, au lendemain de la mort de Bazin, presque tout le cinéma français, celui de la « qualité française » qu'avaient si sévèrement attaqué ses jeunes collègues des *Cahiers du cinéma*, rendait hommage, dans *France-Observateur*, dont il avait été le chroniqueur régulier, à sa finesse d'analyse, à son humour, à son respect d'autrui ? Une critique d'André Bazin, disaient en substance ces cinéastes, vous apprend quelque chose sur votre travail.

Pour un assez grand nombre de jeunes ou moins jeunes lecteurs qui n'ont entendu parler de lui qu'à distance, à travers des références ou des citations souvent hors contexte, l'occasion est offerte de vérifier directement à la source. Le noyau du volume, conformément au titre annoncé, est consacré au cinéma français de 1945 à 1958, et d'abord à Autant-Lara, Becker, Carné, Cayatte, Clair, Clément, Clouzot, Cocteau, Grémillon, Guitry, Leenhardt, Malraux, Nicole Védrès. Si Jean Renoir n'a pas droit de cité, c'est tout bonnement, on s'en doute, qu'il en a été longuement parlé ailleurs.

Une époque de notre cinéma ressuscite. L'auteur de ces chroniques plus ou moins développées, conçues tantôt pour le quotidien, tantôt pour l'hebdomadaire, tantôt pour la revue spécialisée, voire pour *Esprit*, excelle à creuser, à faire ressortir les contradictions à l'œuvre dans chaque film. Dialecticien redoutable, amoureux du paradoxe, comme le note justement Narboni dans son introduction, André Bazin nous semble avoir été le premier critique à montrer véritablement le « travail du film », comment la réalité se décante sur l'écran, comment le message traverse la toile blanche et s'inscrit dans notre conscience.

Avec Roland Barthes, qu'il précéda légèrement, André Bazin haussa la critique à un degré de perfection inconnu jusqu'alors, mais avec une différence capitale : le marxisme ne sous-tend pas l'analyse bazinienne, n'en constitue pas le fondement. Peut-être parce que théâtre et cinéma ne mettent pas en jeu les mêmes capacités de perception, offrent deux appréhensions totalement différentes du spectacle : qu'on le veuille ou non, le cinéma repose sur la magie et la fascination ; le théâtre, avant même la critique radicale de Brecht, nous met en contact immédiat avec des êtres de chair, des décors, des couleurs, des sons, qui nous parviennent directement, sans interférence.

Jean Narboni, après Dudley Andrew, relève à son tour chez Bazin l'influence de Bergson, plus grande que celle, bien connue, de Sartre et de Malraux : « *Influence présente... sous la forme d'une insistance des notions de durée, de mémoire, de force du continu et de métamorphose.* »

L'analyse d'un mythe majeur

Dans une seconde partie du volume, très succincte, Bazin évoque le rôle, les servitudes, les exigences du métier de critique. Le « *terrorisme* » du *Figaro* auquel il fait allusion page 209 relève aujourd'hui de la petite histoire. Mais les questions de méthode et d'éthique critique qu'il soulève restent toujours d'actualité pour quiconque prétend juger l'œuvre d'autrui. La dernière partie, intitulée « Essais », reproduit le texte mémorable paru dans *Esprit* de juillet-août 1958 et intitulé « Le mythe de Staline dans le cinéma soviétique » : tout d'un coup, Bazin rejoint et dépasse Barthes dans son analyse d'un des mythes majeurs de notre vingtième siècle, celui du bon papa moustachu du Kremlin qui ensorcela des millions de consciences sur les cinq continents : intellectuels, artistes, prolétaires. Curieusement éliminé de la réédition de *Qu'est-ce que le cinéma ?* par les éditions du Cerf, le démontage dialectique de Bazin établit très finement le rapport plus que jamais d'actualité entre cinéma et réalité, pose l'exigence fondamentale à ses yeux d'humaniste chrétien : celle de la responsabilité morale de l'intellectuel.

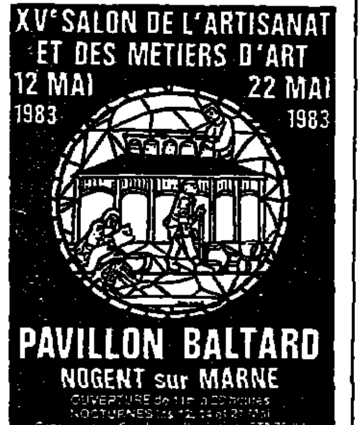
Imprégné du caractère essentiellement « documentaire », ce terme qui fait tant peur à son protégé François Truffaut, de l'image, photographique ou cinématographique, André Bazin, le premier, l'enrichit de tout l'apport du son, et d'abord de la parole perçue dans son immédiateté. Le premier, il ose désacraliser l'esthétique du cinéma muet ; le premier, il défend un cinéma « impur » chargé d'illustrer, ou plutôt de révéler, un texte conçu à d'autres fins : littérature théâtrale de Cocteau dans *les Parents terribles*, littérature romanesque de Bernanos avec *le Journal d'un curé de campagne*, mis à l'écran par Robert Bresson. Il pressent, annonce la révolution, le détonateur formidable que peut constituer l'emploi du cinéma direct au service de la fiction. Il n'eut pas l'occasion de pousser un degré plus loin : le cinéma direct peut-il devenir lui-même fiction sans passer par la médiation des fictions traditionnelles ?

LOUIS MARCORELLES.

★ Le dimanche 15 mai, au Théâtre Claude-Debussy du palais des Festivals de Cannes, à 17 heures, un hommage sera rendu à André Bazin en présence de Janine Bazin, de Jacques Doniol-Valcroze, de Roger Leenhardt et de François Truffaut. Il sera suivi de la projection de *The River*, de Jean Renoir.

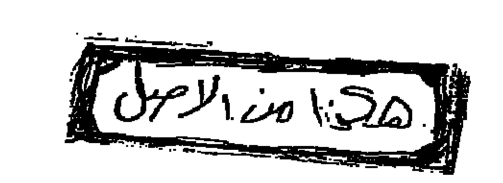
(1) Collections « Essais », 260 pages, 85 F. Editions de l'Etoile-Cahiers du cinéma.











FORMES

Guy Bigot

Guy Bigot l'Enchanteur s'aventure « sur le sentier de Gwenved ». Traduisons : du monde blanc celtique, « séjour de l'extrême ouest, loin en mer, là où les morts choisissent leur destin » (1). Ce qui nous vaut, après une période noir et blanc, une nouvelle mue. C'est toujours Bigot et son univers éclaté, aux fragments recollés selon le caprice du créateur, ou leur propre caprice, aux images indépendantes – voire ! Ce qui les lie, pour notre jubilation, ce sont les très subtiles harmonies qui se répondent, grises, glauques comme les courants marins qui les parcourent et se frayent des canaux à travers ces régions mystiques baignées d'une lumière hyperboréenne, « sans soleil, froide et intérieure ». Ces paysages conçus en l'absence de toute ressemblance formelle, ces sites inconnus, on les *reconnaît* pourtant, réminiscences d'une autre vie.

Voici rassemblé le meilleur de deux ans de travail qui s'achèvent en ce printemps 1983 par une suite de compositions où les contrastes sont plus accentués entre les teintes claires et les foncées, où la couleur s'avive, avec des orangés et des roses tendres comme la muqueuse d'un coquillage. Mais les mots ne peuvent refléter que l'épiderme d'une peinture essentiellement secrète.

Gleb

Les tapisseries de Thomas Gleb ont trouvé un cadre à leur mesure (2). Une seconde raison *justifie* cet exode *extra muros* : La Pernoderie - bel exemple de mécénat industriel – possède déjà et a suspendu dans son hall deux immenses panneaux tissés de Gleb, intransportables. Ainsi *La Joie*, de 70 mètres carrés, pèse une demi-tonne. Pour offrir au public un ensemble plus complet, il fallait que leurs sœurs, quelques-unes plus récentes comme *les Noces de l'agneau*, viennent temporairement les rejoindre.

Une fois de plus, devant cette vingtaine de pièces tissées par C. Legoueix à Aubusson, la preuve est faite que Gleb le novateur a promu la tapisserie au rang d'art à part entière, délivré de l'imaginerie dont elle était tributaire. Et dont, chez Gleb, la puissance émotionnelle va bien au-delà de la perfection des formes, de la richesse de la matière ; de l'éclat crémeux de la laine *(Rêverie blanc sur blanc)*, où le noir et le rouge ont aussi leur partie à jouer, de leurs ouvertures, de leurs reliefs, des fils de chaîne pris pour des cordes de harpe (celle du *Roi David* par exemple). Abstraite ? Seulement pour ceux qui ne comprennent pas la valeur des signes, le sens des symboles, le message biblique qu'ils transmettent – et, à leur faveur, une vie intérieure pacifiée, un immense acte d'amour.

Maggiani

La Californie a porté bonheur à Robert Maggiani (3). Ce bonheur, il nous le communique à travers ses toiles rayonnantes. Disparues, les armatures, auparavant visibles dans une peinture abandonnant peu à peu toute trace de figuration. Ne subsistent que les vibrations sensorielles dans ce qu'on a pu taxer, un peu vite, d'impressionnisme abstrait. De grands noms, bien sûr, surgissent à la mémoire. C'est cependant moins de ces glorieux aînés qu'est venue la leçon émancipatrice que des espaces libérés prenant des dimensions hors de notre échelle. On est ébloui par le jaune solaire d'une vaste toile, « étincelle d'or de la lumière *nature* ». Le bleu a perdu sa suprématie d'avant le dernier voyage. Il persiste pourtant, ici associé au rose. Partout c'est l'affranchissement, surveillé, d'une palette sensible.

Barnola

Difficile de s'arracher aux créatures obsédantes de Jean-Luc Barnola, personnages, animaux plus ou moins fabuleux (4). Ce sont des aplats, des surfaces monochromes peintes en teintes pâles, neutres, qui ont l'air de découpes, de pièces d'un puzzle reconstitué. Peu importe si ces êtres ont subi certaines mutilations. Suggérés, ces membres et autres détails manquants n'en acquièrent que plus de présence. La plupart, bêtes et gens, chats, oiseaux semblent être les acteurs de quelque histoire fantastique, contée parfois en plusieurs épisodes. Mais la narration est tellement sublimée qu'elle se contente de plonger le spectateur dans un état onirique. Et cette apparition, cette matrone campée de profil écrase tout de sa hautaine stature.

JEAN-MARIE DUNOYER.

(1) Galerie Jaquester, 85, rue Rambuteau.

(2) A La Pernoderie, 120, avenue du Maréchal-Foch, Créteil. Sauf samedi et dimanche, de 9 à 18 heures.

(3) Galerie Jacob, 28, rue Jacob.

(4) Galerie Visconti, 37, rue de Seine.

SÉLECTION

CINÉMA

« Dialogue de Rome » de Marguerite Duras

Des amants parlent et l'on ne voit que Rome. « *Je voudrais transmettre*, dit Marguerite Duras, *ce que Rome fait naître en moi, la sensation d'une matière intrinsèque, indissoluble, suffocante, caverneuse à l'extérieur comme à l'intérieur.* » Difficulté de la ville, difficulté de l'amour se répondent.

ET AUSSI : *Dans la ville blanche*, d'Alain Tanner (Lisbonne, un marin, la liberté). *Le Vent*, de Souleymane Cissé (être jeune au Mali). *Sarah*, de Maurice Dugowson (fragments d'une fascination). *Gaïjin*, de Tizuka Yamasaki (un itinéraire japonais au Brésil). *Pauline à la plage*, d'Eric Rohmer (une pure merveille). *Fanny et Alexandre*, d'Ingmar Bergman (à voir quand il est encore temps).

THÉATRE

« Vera Baxter » au Poche

Une station balnéaire hors saison, une villa à louer, une femme hantée par le fantôme de l'amour, un homme fasciné, un échange à demi-mot, à demi-phrase, deux acteurs fascinants, Jean-Marc Bory et Martine Pascal, dans la chanson de la femme fidèle, par Marguerite Duras.

ET AUSSI : *Hippolyte*, à Chaillot (la pureté vitezienne). *La Peau dure*, à Aubervilliers (les Trois Sœurs). *Transat*, au Jardin d'Hiver (l'enfant-homme et la femme).

MUSIQUE

Festivals et musique contemporaine

Tandis que Évian et Poitiers se poursuivent, le Mai de Bordeaux entre à son tour dans la ronde des festivals, avec un programme particulièrement riche cette année : célébration du tricentenaire de Rameau, avec de nombreux spectacles divers, de Brahms et de Jacques Thibaud, et, comme opéra, une rareté célèbre, *le Barbier de Séville*, de Paisiello (du 6 au 21 mai).

Autre fête bien différente : le « Forum régional des jeunes interprètes » réunit trente groupes de musique de chambre dans tous les genres pour les finales publiques à l'Orangerie du parc du château de Sceaux (les 7 et 8 mai, de 10 h à 20 h).

La musique contemporaine est spécialement à l'honneur ces jours-ci : d'abord la création d'un spectacle sur *Victor Hugo visionnaire*, de *Pierre Seghers, poèmes et peintures* de Hugo, musique originale de Pierre Henry (T.M.P.-Châtelet, les 4, 5, 6 mai). L'Atelier-musique de Ville-d'Avray présente, avec les enfants des écoles des Hauts-de-Seine, un spectacle de Marcel Landowski, *la Sorcière du placard aux balais* dans treize villes du département (Meudon-la-Forêt, le 4 ; Rueil, le 7 ; Asnières, le 9 ; Sceaux, le 11 ; puis Bourg-la-Reine, La Garenne-Colombes, Suresnes, etc.).

Sommet de la technique au contraire, avec un colloque, une exposition, des concerts, sur « Musique et ordinateur », qui réunissent œcuméniquement tous les groupes spécialisés français, du CEMAMU à l'IRCAM (Campus d'Orsay, du 3 au 19 mai ; renseignements : (6) 907-13-85). Chaillot (foyer), « Musique vivante » illustre la musique américaine moderne : Cage, Brown, Rzewski (le 5). *Et l'Atelier de Tourcoing convie à des* « promenades-lyriques du XX[e] siècle » : dix mini-opéras, dont cinq créations mondiales et une création française (les 7-8 et 14-15 mai), tandis que l'Ensemble intercontemporain dirigé par M. Tabachnik donnera des œuvres de Amy, Schapira, Taïra et Messiaen (Théâtre du Rond-Point, le 9 mai).

VARIÉTÉS-ROCK

Villette en fête

Préfiguration de la programmation de la future salle de Bagnolet, cette manifestation placée sous l'égide du ministère de la culture propose sous le chapiteau Fanni de Pantin, du 6 au 10 mai : Léo Ferré et Font et Val (le 6), Moving Hearts et Rory Gallagher (le 7), musiques et chants d'Afrique du Nord avec Aït Menguellet-Azenzar et Nass El Ghiwan-Agga (le 8), Charlélie Couture et Dollar Brand (le 9), soirée Brésil autour de Bernard Lavilliers (le 10).

ET AUSSI : Joan Armatrading, le 4, porte de Pantin ; Jimmy Cliff, le 6, à Bordeaux (Palais des Sports), le 8 à Nice (Théâtre de Verdure), le 9 à Lyon (Palais d'Hiver), le 11 à Strasbourg (Hall Tivoli) ; Odeurs, à Bobino ; Pierre Louki, à la Comédie de Paris ; Jacques Douai, au Jardin d'acclimatation.

DANSE

John Neumeier au Théâtre de la Ville.

Présentation de *la Passion selon Saint-Matthieu*, interprétée par la troupe du ballet de l'Opéra de Hambourg (la danse transcendée) ;

ET AUSSI : L'Opéra de Pékin au Palais des congrès (un théâtre mythologique et guerrier qui va à l'encontre du réalisme, où tout mouvement est dansé, où toute parole est chantée). Le Forum régional de danse contemporaine du Val d'Oise au C.A.C. Paul-Eluard de Bezons. (Deux journées, quatre séquences, onze compagnies. 7 et 8 mai). Cycle de danse anglaise contemporaine au Centre Georges-Pompidou. (Quelques jeunes troupes révélées la saison dernière au cours du festival « Dance Umbrella ».)

JAZZ

Lionel Hampton au New Morning

Dix-sept musiciens sur scène, le vertige des *big bands* d'autrefois, la puissance des grandes machines ! Hamp continue de soulever l'enthousiasme, parfois de façon très candide, ce qui est au fond bon signe. De toute façon, le spectacle s'impose pour au moins deux raisons : la première tient à la présence irremplaçable d'un grand orchestre en club, cuivres au vent et gestes lourds de légende. La deuxième est plus sociologique : on observera grâce à cette troupe minutieusement endiablée où en est le New Morning avec ses problèmes de bruit et de voisinage jazzophobe (les 7, 8, 20 et 22 mai).

ET AUSSI : The New Badini Swing Machine, au *Petit-Opportun* (jusqu'au 15) ; Hamsa Music Creation, à *Dunois* (du 10 au 14).

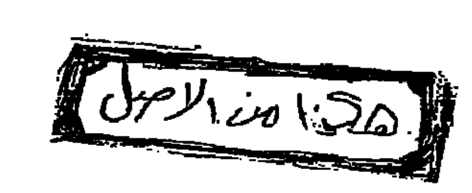
EXPOSITIONS

Oskar Kokoschka et Sol Lewitt à Bordeaux

Coup d'envoi du Mai avec l'inauguration des deux expositions d'été, Kokoschka et Sol Lewitt. Kokoschka, l'expressionniste viennois mort à l'âge de quatre-vingt-quatorze ans en 1980 et dont les musées français possèdent peu d'œuvres, portraits et paysages urbains tourmentés jusqu'aux tréfonds de la couleur et de la pâte, sera à la galerie des Beaux-arts. Sol Lewitt, un pur, un dur de l'art minimal et conceptuel aux États-Unis, occupera le grand espace de l'entrepôt Lainé avec vingt et un nouveaux « Wall Drawings » créés spécialement pour le lieu (à partir du 7 mai).

ET AUSSI : Horia Damian et Jean-Pierre Raynaud : *Les symboles du lieu, l'habitation de l'homme*, au Grand Palais (à partir du 6 mai). *Magritte et les publicitaires*, au Musée de l'affiche et de la publicité (à partir du 5 mai). *Gus Bofa et les illustrateurs de l'entre-deux-guerres*, au Musée-galerie de la SEITA (à partir du 5 mai).





EXPOSITIONS

Centre Pompidou

Entrée principale rue Saint-Martin (277-12-33). Informations téléphoniques : 277-11-12.

Sauf mardi, de 12 h à 20 h ; sam. et dim., de 10 h à 22 h. Entrée libre le dimanche et le mercredi.

Animation gratuite, sauf mardi et dimanche, à 16 h et 19 h ; le samedi, à 11 h, entrée du musée (troisième étage) ; lundi et jeudi, 17 h, galeries contemporaines.

YVES KLEIN. Rétrospective. Jusqu'au 25 mai.

DE LA ROSIÈRE A LA MISS. La jeune fille dans les fêtes populaires. Salle d'actualité. Entrée libre. Jusqu'au 6 juin.

BARRY FLANAGAN, sculpteur anglais ; **ULRICH RUCKRIEM,** sculpteur allemand. Galeries contemporaines. Entrée libre. Jusqu'au 9 mai.

TABU-DADA : Jean Crotti-Suzanne Duchamp. Jusqu'au 30 mai.

UNE MAISON, DES LIVRES ET DES MOTS. Carrefour des régions. Jusqu'au 9 mai.

PAOLO GIOLI, corps et thorax, photographies. Salon photos. Jusqu'au 8 mai.

CHRIS HARRIS. Danse et photographies. Petit foyer. Jusqu'au 15 mai.

PLEIN VIDE. Enveloppe. Atelier des enfants. Sauf mardi et dim., de 14 h à 18 h. Jusqu'au 25 juin.

C.C.I.

EUREKA 83. Un siècle d'inventions françaises. Jusqu'au 27 juin.

IN COHERENCES. Environnement quotidien et folie. Jusqu'au 30 mai.

B.P.I.

ARBRES - PHOTOGRAPHES ET PAYSAGES, XIXe-XXe SIÈCLES. Jusqu'au 30 mai.

Musées

CLAUDE GELLÉE, DIT LE LORRAIN (1600-1682). — Grand Palais. Entrée place Clemenceau (261-54-10). Sauf mardi, de 10 h à 20 h ; mercredi jusqu'à 22 h. Entrée 15 F ; le sam. 12 F. Jusqu'au 16 mai.

MANET, 1832-1883. — Grand Palais, entrée avenue Winston-Churchill (voir ci-dessus). Entrée gratuite le 27 juin. Jusqu'au 1er août.

DAMIAN-RAYNAUD. Les symboles du lieu. L'habitation de l'homme. Grand Palais, entrée avenue du Général-Eisenhower (voir ci-dessus). Du 6 mai au 27 juin.

BONNARD, K.X. ROUSSEL, VUILLARD. Grand Palais (voir ci-dessus). Tous les jours, de 10 h 30 à 18 h 30. Jusqu'au 23 mai.

DONATION J.H. LARTIGUE. Femmes de mes autrefois et de maintenant. — Grand Palais, avenue Winston-Churchill (voir ci-dessus).

LES COLLECTIONS DU COMTE D'ORSAY, dessins du musée du Louvre. Musée du Louvre, pavillon de Flore, porte Jaujard (260-39-26). Sauf mardi, de 9 h 45 à 17 h. Entrée 12 F, gratuite mercredi et dimanche. Jusqu'au 30 mai.

PRÉSENTATION TEMPORAIRE D'ŒUVRES APPARTENANT AUX COLLECTIONS NATIONALES. Emar : un royaume sur l'Euphrate au temps des Hittites. Jusqu'à la mi-octobre. — Georges Shaw : paysages photographiques. Musée d'art et d'essai, palais de Tokyo, 13, avenue du Président-Wilson (723-36-53). Sauf mardi, de 9 h 45 à 17 h 15. Entrée : 7 F ; le dimanche, 3,50 F.

SUMMER TIME (1960), de Shirley Goldfarb ; jusqu'à la mi-mai. **JEAN-PHILIPPE CHARBONNIER, 300 photographies : 1944-1982** ; jusqu'au 26 juin. **WIFREDO LAM (1902-1982)** ; jusqu'au 22 mai. **VIVE L'ART MODERNE** ; jusqu'au 29 mai. Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson (723-61-27). Sauf le lundi, de 10 h à 17 h 30 ; le mercredi, de 10 h à 20 h 30.

BERNARD BORDEAUD : Nuits - DANIEL BUREN : Points de vue - MAX NEUHAUS : Sound installation - WONDER PRODUCTS : Tecnopop in Wonderland. ARC au Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Du 6 mai au 12 juin.

MAGRITTE ET LES PUBLICITAIRES. Jusqu'au 12 juin. **ROUCHON,** pionnier de l'affiche illustrée. Jusqu'au 6 juin. Musée de la publicité, 18, rue de Paradis (246-13-09). Sauf mardi, de 12 h à 18 h.

GUS BOFA et les illustrateurs de l'entre-deux-guerres. Musée-galerie de la Seita, 12, rue Surcouf (555-91-50). Sauf dim. (et jours fériés), de 11 heures à 18 heures. Jusqu'au 10 septembre.

LA RÉVOLUTION FRANÇAISE-LE PREMIER EMPIRE. Dessins. Jusqu'au 22 mai. — **DU FAUBOURG SAINT-ANTOINE AU BOIS DE VINCENNES.** Promenade historique dans le douzième arrondissement. Jusqu'au 19 juin. Musée Carnavalet, 23, rue de Sévigné (272-21-13). Sauf lundi, de 10 h à 17 h (fermé le 12 mai). Entrée 9 F, gratuite le dimanche.

DE CARPEAUX A MATISSE. La sculpture française de 1850 à 1914 dans les musées et collections publiques du nord de la France. Musée Rodin, 77, rue de Varenne (705-01-34). Sauf le mardi, de 10 h à 11 h 30 et de 14 h 30 à 18 h. Jusqu'au 30 mai.

CARRÉGA. Musée de la Monnaie, 11, quai de Conti (329-12-48). Sauf dim. (et jours fériés), de 11 h à 17 h. Entrée libre. Jusqu'au 15 juillet.

VERS L'ORIENT... Jusqu'au 29 mai — 1913. Bibliothèque nationale, 58, rue Richelieu (261-82-83). De 12 h à 18 h. Jusqu'au 13 juillet.

PATRICK TOTH. Galerie de photographie de la B.N., 4, rue Louvois. Sauf dim., de 12 h à 18 h. Jusqu'au 21 mai.

ERIK SATIE A MONTMARTRE. Musée de Montmartre, 12, rue Cortot (606-61-11), de 14 h 30 à 17 h 30 ; dim., de 11 h à 17 h 30. Entrée : 8 F. Jusqu'au 25 mai.

CHINE : LES FRESQUES DU DESERT DE GOBI. La route de la soie. Muséum d'histoire naturelle, 36, rue Geoffroy-Saint-Hilaire (336-14-41, de 14 h à 17 h). Sauf mardi, de 10 h à 17 h 30. Entrée : 11 F. Jusqu'au 17 août.

MONGOLIE-MONGOLIE. Traditions de la steppe. Musée de l'homme, place du Trocadéro (553-70-60). Sauf mardi, de 9 h 45 à 17 h 15. Jusqu'au 23 mai.

LES MÉMOIRES DE L'ARC DE TRIOMPHE. Musée national des monuments français, palais de Chaillot (727-35-74). Sauf mardi (sam. et dim. matin), de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h. Entrée 5 F. Jusqu'à fin mai.

ART ET SANTÉ A L'ASSISTANCE PUBLIQUE. Hôtel de Miramion, 47 quai de la Tournelle.

L'ŒUF ET LA PLUME. Musée en herbe. Jardin d'acclimatation, boulevard des Sablons (747-47-66). Jusqu'au 31 décembre.

Centres culturels

INSTITUT DE FRANCE. Conservatoire national des arts et métiers, 1, rue Vaucanson (329-55-10). De 11 h 30 à 17 h 30 ; dim. ; de 10 h à 17 h 15. Entrée : 10 F. Jusqu'au 29 mai.

HOMMAGE AUX GABRIEL. Hôtel de Rohan, 87, rue Vieille-du-Temple. Sauf mardi, de 10 h 30 à 18 h. Jusqu'au 15 juin.

SALON REALITES NOUVELLES. Centre d'art de la rive gauche, 8, rue de Nesle (326-58-53). De 10 h à 19 h. Du 7 au 29 mai.

SALON DES ILLUSTRATEURS, 24, quai d'Austerlitz (239-11-79). De 11 h à 21 h. Jusqu'au 10 mai.

L'ART POPULAIRE AUX ÉTATS-UNIS. Pavillon des arts, 101, rue Rambuteau (233-82-50). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 30. Jusqu'au 29 mai.

CARLO SCARPA ET LE MUSÉE DE VERONE. Institut culturel italien, 50, rue de Varenne (222-12-78). Jusqu'au 19 mai.

PROMENADE A ANGKOR. Photographies. Le Louvre des Antiquaires, 2, place du Palais-Royal (297-27-00). Sauf lundi, de 14 h à 18 h 30. Entrée : 10 F. Jusqu'au 5 juin.

CURT ASKER. Sculptures aquarellées, immobiles, dessins, photos. Centre culturel suédois, 11, rue Payenne (271-82-20). De 12 h à 18 h ; sam. et dim., de 14 h à 18 h. Jusqu'au 26 mai.

CLAUDE MONET AU TEMPS DE GIVERNY. Centre culturel du Marais, 28, rue des Francs-Bourgeois (272-73-52). Sauf mardi, de 11 h à 19 h. Entrée : 19 F. Jusqu'au 17 juillet.

CHILDERIC-CLOVIS, rois des Francs. De Tournai à Paris, naissance d'une nation. — Centre culturel Wallonie-Bruxelles, 127, rue Saint-Martin. Sauf lundi, de 11 heures à 18 heures. Entrée 10 F. Jusqu'au 15 mai.

ÉMIGRÉS FRANÇAIS EN ALLEMAGNE/ÉMIGRÉS ALLEMANDS EN FRANCE. 1685-1945. Centre culturel allemand, 17, avenue d'Iéna (723-61-21). Sauf sam. et dim., de 10 h à 20 h. Jusqu'au 10 juin.

DETLEF KAPPELER. Centre culturel allemand, 31, rue de Condé. Sauf sam. et dim., de 13 h à 19 h. Jusqu'au 27 mai.

YVES GAUCHER. Peintures et gravures - **JEAN NOEL.** Sculptures récentes. Centre culturel canadien, 5, rue de Constantine (551-35-73). De 10 h à 19 h. Jusqu'au 29 mai.

MOINS TRENTE. Jeunes photographes. Société française d'architecture, 100, rue du Cherche-Midi (548-53-10). Jusqu'au 28 mai.

R.H. Expert, architecte (1882-1955). Institut français d'architecture, 6, rue de Tournon (633-90-36). Jusqu'au 18 juin.

HENRI MARTIN. Mairie du 13e arrondissement, 1, place d'Italie. Sauf lundi, de 11 h 30 à 18 h. Entrée libre. Du 29 avril au 29 mai.

REALISMES ET IMAGERIES : Brunet, Forgas, Meynard, Netto, etc. Compagnie française des pétroles, 5, rue Michel-Ange. Sauf sam. et dim., de 9 h à 17 h 30. Jusqu'au 27 mai.

INFLUENCES POPULAIRES DANS L'ART CONTEMPORAIN BRESILIEN. Galerie Debret, 28, rue La Boétie. Jusqu'au 20 mai.

SCHWOB. Peintures. Galerie suisse de Paris, 17, rue Saint-Sulpice (633-76-58). Jusqu'au 28 mai.

PEINTRES, GRAVEURS ET SCULPTEURS. Cité internationale des arts, 18 rue de l'Hôtel-de-Ville (278-71-72). Tous les jours, de 13 h à 19 h. Jusqu'au 24 mai.

ARTISTES ÉTRANGERS, boursiers du gouvernement français. Théâtre du Rond-Point, avenue Franklin-Roosevelt (256-70-80). De 15 h à 20 h 30 ; dim., de 14 h à 17 h. Jusqu'au 14 mai.

DIX ANS DE LA REVUE U & LC. Mecanorma Graphic Center, 49, rue des Mathurins (483-92-66). Sauf sam. et dim., de 11 h à 18 h. Jusqu'au 27 mai.

TURBULENCES : Bosman, Diamond, Mahdavi. American Center, 261, boulevard Raspail (321-42-20). Sauf dim., de 12 h à 19 h ; sam., de 12 h à 17 h. Jusqu'au 20 mai.

Galeries

EVENTAILS. Galerie Marigny, 2, rue de Miromesnil (265-36-53). Jusquà fin mai.

ANDRÉ BEAUDIN. Trente aquarelles, 1963-1978. **ROGER DE CONINCK.** Vingt œuvres sur papier, 1962-1982. Galerie Framond, 3, rue des Saints-Pères (260-74-77). Jusqu'au 13 mai.

GRAVURES DE MIRO, Regard de 1969 à 1982. — **BENT HOLSTEIN.** Œuvres récentes. Galerie ABCD, 30, rue de Lisbonne (563-36-06). Jusqu'au 15 mai.

AFFICHES AMÉRICAINES, 1890-1900. Galerie Arenthon, 3, quai Malaquais (326-86-06). Jusqu'au 21 mai.

LES ARLEQUINS, vus par Acquart, Beaurepaire, Brayer, Clavé, etc. Galerie Proscenium, 35, rue de Seine (354-92-01). Jusqu'au 11 juin.

MASQUES MEXICAINS. Galerie Urubamba, 4, rue de la Bûcherie (354-08-24). Jusqu'au 21 mai.

ART 82. Artcurial, 9, avenue Matignon (359-29-81). Jusqu'au 14 mai.

BOLTANSKI, BOUE, CRAGG, DISLER; McLean. Œuvres récentes. Galerie C. Crousel, 80, rue Quincampoix (887-60-81). Jusqu'au 19 mai.

BAUMÉ, BAURET-ALLARD, CHEUNG, etc. — LES ÉTATS DU LIVRE : Artistes américains. Galerie C.Corre, 14, rue Guénégaud (354-57-67).

DESSINS: Buthe, Dietman, Polke. Galerie Bama, 40, rue Quincampoix (227-38-87). Jusqu'au 28 mai.

TAKA/JO KUHN. Peintures, collages, gouaches, sérigraphies. Galerie Peinture fraîche, 29, rue de Bourgogne (551-00-85). Jusqu'au 14 mai.

PARI 83: Bernard, Burdzélian, Deblé, Laverdac. Galerie Isy Brachot, 35, rue Guénégaud (354-22-40). Jusqu'au 21 mai.

MAITRES IMPRESSIONNISTES ET MODERNES. Galerie D. Malingue, 26, avenue Matignon (266-60-33). Jusqu'au 18 juin.

TRAVAUX DE PAPIER : Alechinsky, Degottex, Jaccard, Kolar, Krasno, Piza. Galerie La Hune, 14, rue de l'Abbaye (325-54-06). Jusqu'en juin.

FEU : Bertholin, Bouillon, McCafferty, Mugot. Galerie Au Fond de la Cour, 40, rue du Dragon (544-68-34). Jusqu'au 28 mai.

ARMURES DU JAPON. Galerie R. Burawoy, 12, rue Le Regrattier (354-67-36). Jusqu'au 21 mai.

GILLES AILLAUD. Dessins, notes et croquis. Atelier Bordas, 7, rue Princesse (326-26-97). Jusqu'au 22 mai.

AMARANTE. Peintures. Galerie L. François, 15, rue de Seine (326-94-32). Jusqu'au 25 mai.

DAVID AZUZ. Galerie R. Drouet, 104, Faubourg Saint-Honoré (266-68-67). Jusqu'au 20 mai.

BEN. Objets et environnement. Galerie Lara Vincy, 47, rue de Seine (326-72-51). Jusqu'au 28 mai.

JEAN-PIERRE BERTRAND. Galerie de France, 52, rue de la Verrerie (274-38-00). Jusqu'au 28 mai.

BIGOT. Galerie Jaquester, 85, rue Rambuteau (508-51-25). Jusqu'au 21 mai.

BLANCHARD. Galerie C. Breguet, 19, rue Guénégaud (633-40-06). Jusqu'au 18 mai.

BRUS. Le langage de la lumière. Galerie Farideh-Cadot, 77, rue des Archives (278-08-36). Jusqu'à fin mai.

JORGE CARRASCO. Galerie Perspectives, 53, avenue de Saxe (566-49-70). Jusqu'au 27 mai.

COLETTE BRUNSCHWIG. Collages. Le Roi des Aulnes, 159 *bis*, boulevard du Montparnasse (326-86-92). Jusqu'au 20 mai.

ALBERT RAFOLS CASAMADA. Galerie Clivages, 46, rue de l'Université (296-69-57). Jusqu'au 14 mai.

MARC CAVELL. Rétrospective 1963-1983. Galerie Bellint, 28 bis, boulevard Sébastopol (278-01-91). Jusqu'au 14 mai.

CHAIBA. Gouaches. L'Œil de bœuf, 58, rue Quicampoix (278-36-66). Jusqu'au 28 mai.

DALI. Vingt ans de gravures. 1958-1978. Art Mural. 77, avenue des Gobelins (535-14-60).

HORTENSE DAMIRON. Galerie Jean Briance, 23-25, rue Guénégaud (326-85-51). Jusqu'au 28 mai.

HOMMAGE A JUAN MIRO — JIM DINE, Monotypes et gravures. Galerie Maeght, 13, rue de Téhéran (563-13-19). Jusqu'au 20 mai.

MARIANNE FAYOL. Peintures récentes. Galerie Darial, 22, rue de Beaune (261-20-63). Jusqu'au 20 mai.

GRANET. Galerie D. Speyer, 6, rue Jacques-Callot (354-78-41). Jusqu'au 11 juin.

HANOTEAU. Aquarelles du soleil. Galerie Varine-Gincourt, 100, rue du Faubourg Saint-Honoré (266-25-45). Jusqu'au 28 mai.

HOSIASSON. Peintures et gouaches, 1965-1968. Galerie Regards, 40, rue de l'Université (261-10-22). Jusqu'au 21 mai.

GÉRARD KOCH. Sculptures. Nane Stern, 25, avenue de Tourville (705-08-46). Jusqu'au 14 mai.

MICHEL DE LEOBARDY. Peintures, gouaches. L'Œil de Sévigné, 14, rue de Sévigné (277-74-59). Jusqu'au 21 mai.

NELLO LEVY. Peintures. Hôtel Astra, 29, rue Caumartin (266-15-15). Jusqu'au 28 mai.

MAGGIANI. Peintures récentes. Galerie Jacob, 28, rue Jacob (633-90-66).

JEAN-PAUL MARCHESCHI. 2 999 dessins. Galerie Avant-première, 6, rue Saint-Nicolas (341-55-76). Jusqu'au 30 mai.

HENRI MATISSE. Dessins au pinceau à l'encre de chine. Galerie Berggruen, 70, rue de l'Université (222-02-12). Jusqu'au 14 mai.

MIMIAGUE. « Les souvenirs futurs », peintures. Galerie P. Trigano, 4 bis, rue des Beaux-Arts (634-15-01). Jusqu'au 4 juin.

WILFRID MOSER. Peintures et sculptures 1953-1983. Galerie J. Bucher, 53, rue de Seine (326-22-32). Jusqu'au 4 juin.

NALL. Dessins, gouaches, gravures. Galerie M. Broutta, 31, rue des Bergers (577-93-79). Jusqu'au 28 mai.

ALAN ODLE, 1888-1948. Dessins. Le Dessin, 27, rue Guénégaud (633-04-66). Jusqu'au 30 mai.

PANAGET. Les Parisiens. Le Haut-Pavé, 3, quai de Montebello (354-58-79). Jusqu'au 21 mai.

POLIAKOFF. Estampes originales. Galerie Tendances, 105, rue Quincampoix (278-61-79). Jusqu'au 31 mai.

HENRI PROSI. Suites compactes. Galerie, 30, rue Rambuteau (278-41-07). Jusqu'au 21 mai.

MICHEL ROGINSKY. Intérieurs. Galerie G. Lavrov, 40, rue Mazarine (326-84-35). Jusqu'au 30 mai.

CLAUDE ROPION. Galerie Horizon, 21, rue de Bourgogne (555-58-27). Jusqu'au 28 mai.

PIERRE SAXOD. Les objets sont incolores. Galerie Karl-Flinker, 25, rue de Tournon (325-18-73). Jusqu'au 14 mai.

GEORGES STOLL. Galerie L. Durand, 19, rue Mazarine (326-25-35). Jusqu'au 21 mai.

HOMMAGE A SURVAGE. Galerie Lucie Weill, 6, rue Bonaparte (354-71-95). Jusqu'au 26 mai.

TALANSIER. Peintures. Galerie V. Schmidt, 41, rue Mazarine (354-71-91) Jusqu'au 19 mai.

TRECCANI. Peintures récentes. Galerie H. Bénézit, 20, rue de Miromesnil (265-54-56).

TUMA. Galerie E. de Causans, 25, rue de Seine (326-54-48). Jusqu'au 28 mai.

KEIJI UEMATSU. Installations. Galerie Baudoin-Lebon, 36, rue des Archives (272-09-10). Jusqu'au 28 mai.

ISABELLE WALDBERG. Sculptures. Nova-Park Elysées, 51, rue François-Ier (562-63-64). Jusqu'au 1er juillet.

ANN WARF. Travaux de verre. Galerie des femmes, 74, rue de Seine (329-50-75). Jusqu'au 18 juin.

En province

AMBERIEU-EN-BUGEY. Soieries lyonnaises, de P. de la Salle à nos jours. Château des Allymes (38-21-66). Jusqu'au 8 juin.

AMIENS. La vie musicale en Picardie au temps des Puys. Musée de Picardie, 48, rue de la République (91-36-44). Jusqu'au 13 juillet.

ANTIBES. Bonjour, Monsieur Picasso. Musée Picasso, château Grimaldi (33-67-67). Jusqu'au 16 juin.

BORDEAUX. Sol Lewitt. CAPC, Entrepôt Lainé, rue Foy (44-16-35). Jusqu'au 27 août. — Kokoschka. Galerie des Beaux-Arts, 20, cours d'Albret (90-91-60). Jusqu'en septembre.

CAEN. Friedlaender. Gravures récentes. Musée des beaux-arts, esplanade du château (81-78-63). Jusqu'au 29 août. — Ataia, Caillaud, Deschamps, Gaëret, Lebègre, Molnar. Atelier de recherche esthétique, rue de Bras (85-73-15). Jusqu'au 31 mai.

CHOLET. Caraïbes, objets introuvables. Musée des arts, 50, avenue Gambetta (62-21-46). Jusqu'au 27 juin.

DUNKERQUE. Véronique Bigo. Musée d'art contemporain, avenue des Bains (65-98-00). Jusqu'au 18 juillet.

GORDES. Georges Noël : reliefs, peintures 1982-1983. Abbaye de Senanque (72-02-05). Jusqu'au 3 juillet.

GRENOBLE. Cremonini. Douze ans de peinture. 1970-1982. Musée de peinture, place de Verdun (54-09-82). Jusqu'au 6 juin.

LILLE. Dessins de Raphaël. Musée des beaux-arts, place de la République (57-01-84). Jusqu'au 27 juin.

LUNÉVILLE. Vêtements liturgiques de Meurthe-et-Moselle des dix-huitième et dix-neuvième siècles. — L'enlèvement d'Europe. Tapisserie. Musée du château (373-18-27). Jusqu'au 23 mai.

LYON. Insolite en soie : Lyon, millésime textile 1983. Musée historique des tissus, 34, rue de la Charité (837-15-05). Jusqu'au 29 mai. — Affiches contre l'apartheid. — Soieries et nouveaux textiles. Tissu et création III. ELAC, centre d'échanges de Perrache (842-27-39). Jusqu'au 29 mai. — Le calotype. Château Lumière, 25, rue du Premier-Film (800-86-68). Jusqu'au 22 mai.

MARSEILLE. A.-M. Pêcheur : peintures, dessins. Galerie Athanor, 11, boulevard Onfroy (78-83-53). Jusqu'au 2 juin.

MONTBÉLIARD. Lagrange/Fumagalli. Peintures. Caveau du château. Mai. — Daniel Humair. Peintures. C.A.C. Maison des arts (91-37-11).

MORLAIX. François Dilasser. Peintures. Musée des jacobins, 6, rue des Vignes (88-38-96). Jusqu'au 30 mai.

NANTES. Grau-Garriga. Maison de la culture, 18, rue Scribe (73-07-11). Jusqu'au 29 mai. — James Guitet. Galerie Convergence, 18, rue Jean-Jaurès (20-11-48). Jusqu'au 4 juin.

NICE. Franta. Peintures et dessins 1963-1983. — Graveurs tchèques contemporains. Jusqu'au 29 mai. — Le plan des couleurs de la ville de Turin : Brino, Rosso. Jusqu'au 14 mai. GARI, villa Arson, 20, avenue Stéphe[n] Liégeard (51-30-00). — Attention peinture fraîche. Galerie d'art contemporain, 59, quai des Etats-Un[is] (62-37-11). Jusqu'au 15 mai. Le Gac : Le délassement du peintr[e]. Galerie H.-Le Chanjour, 55, rue [de] France (37-30-11). Jusqu'au 21 mai. Photographies : B. Faucon, G. Rouss[e], J. Le Gac. Jusqu'au 29 mai. H. Newto[n], R. Mapplethorpe, A. Springs, D. M[i]chals. ENAC (62-37-11). Jusqu'a[u] 26 juin.

QUIMPER. Beltaine. Artistes [de] Limerick à Quimper. Musée des beau[x]-arts, 40, place Saint-Corentin (9[5]-45-20). — Allemagne années 80 : L[ü]pertz, Baselitz, Penck, Appel, Santarossa. Chapelle de la Tour d'Au[]vergne. Jusqu'au 14 mai. — Photographies. Chapelle Chaptal. Jusqu'au 21 mai.

RENNES. Cobra, 1948-1951. M[u]sée des beaux-arts, 20, quai Emile-Zo[la] (30-83-87). Jusqu'au 12 juin.

LES SABLES-D'OLONNE. Be[r]nard Pagès. Musée de l'abbaye Saint[e]-Croix (32-01-16). Jusqu'au 12 juin.

SAINT-OMER. Delft, capitale de [la] faïence. Musée Sandelin, 14, rue Carn[ot] (38-00-94). Jusqu'au 2 octobre.

SAINT-QUENTIN. France Adam[.] Musée Antoine-Lecuyer (62-39-71). Jusqu'au 20 juin.

STRASBOURG. Tony Langen. M[u]sée d'art moderne, 1, rue du Vieu[x]-Marché. Jusqu'au 22 mai. — Le tab[leau] miroir du temps. Salle d'exposition te[mporaire] (musée historique), 3, rue de [la] Grande-Boucherie (35-47-27). Jusqu'au 23 mai.

TOULON. François Hers/Eve So[n]neman. Jusqu'au 29 mai. — Carte blanche à François Bazzoli. Jusqu'au 30 juin. Musée, 113, boulevard Leclerc (93-14-54).

TOULOUSE. Chambas. Musée d[es] augustins, 21, rue de Metz (22-29-22). Jusqu'au 31 mai.

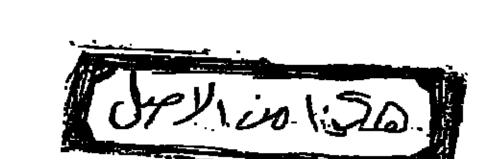
TOURS. France Tours art actu[el]. Biennale internationale d'art contemporain. Ecole des beaux-arts, Musée d[es] beaux-arts, Bibliothèque municipal[e]. Galerie des Tanneurs (05-37-81). Jusqu'au 29 mai.

VÉNISSIEUX. André Masson 1922-1973. Hôtel de ville. Jusqu'au 18 juin.

VERNON. Sondages archéologiques dans l'Eure. Musée Alphons[e]-Georges-Poulain. Mai.

VILLENEUVE-LEZ-AVIGNON. 150 ans de restauration en Languedoc-Roussillon. La Chartreuse (25-05-46). Du 7 mai au 6 juin.

VILLEURBANNE. Markus Raet[z]. Le Nouveau Musée, 11, rue Dola[rd] (884-55-10). Jusqu'au 15 mai.



THEATRE

LES SPECTACLES NOUVEAUX

ZOD ZODIAQUE - Carrefour de l'Esprit (633-48-65), 20 h 30, les 4, 5, 6.

LES HABITS DU DIMANCHE - Confluence (387-67-38), 20 h 30, les 4, 5, 7 et 16 h le 8.

LES TROYENNES - Grand hall Montorgueil (296-04-06), 20 h 30 (4).

UN ASCENSEUR A LA MER - Lucernaire (544-57-34), 18 h 30 (4).

LES DIX PETITS NÈGRES - Tristan Bernard (522-08-40), 21 h (5), dim. 15 h et 18 h 30.

TRAVAILLEUR EXCESSIF - Atmosphère (249-74-30), 20 h 30, les 6, 7, 8.

L'ORESTE D'EURIPIDE - Choisy-sur-Seine, salle municipale (976-20-29), 20 h 45 (6).

DESCRIPTION D'UN COMBAT - Bastille (357-42-14), 20 h 30 (6), dim. 17 h.

LE REVIZOR - Malakoff Théâtre 71 ((605-43-45), 21 h (10).

HORS PARIS

LA ROCHELLE - La Sentinelle, (par le Théâtre «Singuliers» à la maison municipale des jeunes (46) 41-45-62), jusqu'au 11 mai.

TOURS - Spectacle Obaldia: le Cosmonaute agricole, Edouard et Agrippine par la Comédie de Touraine (47) 05-21-99 jusqu'au 11 juin.

Les salles subventionnées et municipales

OPÉRA (742-57-50), (D., L.), les 4, 5, 6 à 19 h 30; les 7, 10 à 20 h 30; le 7, à 14 h 30 : Roméo et Juliette.

SALLE FAVART (296-06-11), le 6, à 18 h : Conférence - M. Cadieu; le 9, à 19 h 30 : Dialogue des carmélites; le 10, à 19 h 30 : la Belle Hélène.

COMÉDIE-FRANÇAISE (296-10-20), les 6, 8, 9 et 10, à 20 h 30, et le 4, à 14 h 30 : le Médecin volant Amphitryon; les 4 et 7, à 20 h 30, le 8 à 14 h 30 : l'Avare (dernière le 8); le 5, à 20 h 30 : la Seconde Surprise de l'amour. La Colonie.

CHAILLOT (727-81-15), Grand Théâtre : relâche; Grand foyer (D., L.) : le 4, à 14 h 30 : le Combat de Tancrède et Clorinde; les 4, 6, 7 et 10, à 18 h 30 : le Corps à refaire; Théâtre Gémier (L., D. soir), à 20 h 30, et le 8, à 15 h : Hippolyte.

ODÉON (325-70-32), relâche.

PETIT ODÉON (325-70-32) (L.), à 18 h 30 : les Sables mouvants.

T.E.P. (797-96-06) (L.), à 20 h 30 : Erendira; les 7 et 8, à 14 h 30 : El Salvador, un nouveau Vietnam, Viva el Presidente.

Petit T.E.P., relâche.

T.E.P. décentralisé : 21 h : le Rouge aux lèvres (jusqu'au 7).

BEAUBOURG (277-12-33) (mar.), Débats : le 4, de 15 h à 19 h : Dire la poésie, à 18 h 30 : Les dimensions du modernisme classique (non classique : la grande dialectique du modernisme); le 5, à 18 h 30 : Psychanalyse et littérature; le 9, à 18 h 30 : Musique d'Afrique : production et diffusion ?, 19 h : Serge Doubrovsky. Un amour de soi; 21 h : Adonis. – Cinéma/vidéo : Nouveaux films B.P.I., à 13 h. Oscar Niemeyer, à 16 h. Le Triangle de Mimizan, à 19 h. Histoire des trains : trains d'Afrique. Le 4, à 14 h 30 : Ecran des enfants : Deux garçons et un moineau, de M. Wagasaka. – Images de l'Inde : Films documentaires le 5, à 18 h. Raga music; Sa Re Ga : Notes indiennes; Benares : les origines de la musique indienne, à 21 h. Bihu : chants du Haut-Assam; la Fête de Durga; le 6, à 18 h; Seva Sangh Samiti : un espoir pour les enfants de Calcutta; Ils rendront la terre fertile. Les Casseurs de pierre, à 21 h; Ravi Shankar, Ram Narayan; le 7, à 18 h : Amarnath; le Ciel sur la Terre : pèlerinages au Gange; à 21 h : Khajuraho, Akbar, la Ballade de la Buji; le 8, à 18 h : la Voie indienne vers l'indépendance; le Livre blanc sur l'Inde; à 21 h : Calcutta; les 7 et 8, de 12 h à 22 h : Média de Yann Nguyen Minh. – Cinéma indien : le 4, à 19 h : les Flammes du soleil, de R. Sippy; le 5, à 19 h : Diamond Queen, de H. Wadia; le 6, à 19 h : 36 Chowringhee Lane, de A. Sen; le 7, à 19 h : Bhavni Bhavai, de K. Mehta; à 21 h : le Salon de musique, de S. Ray; le 8, à 19 h : le Ciel entier, de B. Chatterjee; à 21 h : Charulata, de S. Ray; le 9, à 19 h : Amar Akbar Anthony, de M. Desai.

THÉATRE MUSICAL DE PARIS (261-19-83), les 4, 5 et 6, à 20 h 30 : Victor Hugo visionnaire.

THÉATRE DE LA VILLE (274-22-77) (dim., lun.), les 4, 5, 6 et 7, à 18 h 30 : Edda Moser; à 20 h 45 : le Maître et Marguerite; le 10, à 19 h 30 : Ballet de l'Opéra de Hambourg.

CARRÉ SILVIA MONFORT (531-28-34) (mar.), les 4, 5, 6 et 7, à 20 h 30, et le 8, à 16 h : les Joyeuses Commères de Windsor; les 8 et 9, à 20 h 30 : Concert-Ensemble musique oblique.

Les autres salles

A DEJAZET (887-97-34) (L.) 18 h 30 : Immobile.

AMERICAN CENTER (321-42-20) le 10 à 21 h : One Night Stand.

ANTOINE (208-77-71) (D. soir, L.), 20 h 30, dim., 15 h 30 : Coup de soleil.

ARTS-HEBERTOT (387-23-23) (D. soir), 21 h, sam. 18 h 45 et 21 h 45, dim. 15 h 30 : Outrage aux bonnes mœurs.

ATELIER (606-49-24) (D. soir, L.) 21 h, dim. 15 h : le Neveu de Rameau.

BOUFFES DU NORD (239-34-50) (D.), 20 h 30, sam., 15 h : la Cerisaie.

BOUFFES-PARISIENS (296-60-24) (D. soir, L.) : 20 h 30, sam., 19 h et 22 h, dim. 15 h 30 : En sourdine les sardines.

CARTOUCHERIE, Théâtre du Soleil (374-24-08), le 8, à 15 h 30 : la Nuit des rois; Aquarium (374-99-61) (D. soir, L.) 20 h 30, dim. 16 h : Histoires de famille; Tempête (328-36-36) I : (D. soir, L.) 20 h 30, dim. 15 h : la Papesse; II : (D. soir, L.) 21 h, dim. 16 h : les Amours de Monsieur Gazon.

CENTRE CULTUREL DU XVIIe (227-68-81). Jeu., sam., mar. 21 h, dim. 15 h et 18 h : le Rendez-vous.

CINQ DIAMANTS (580-18-62), (D.), 21 h. : Monsieur Milord.

CITÉ INTERNATIONALE (589-38-69), Galerie (D., L., Mar.), 20 h 30 : Oncle Vania. – Resserre (D., L.), 20 h 30 : Le Devoir; Grand Théâtre (D., L., Mar.) 20 h 30 : Roméo et Juliette.

COMÉDIE CAUMARTIN (742-43-41) (Mer., D. soir), 21 h, dim. 15 h 30 : Reviens dormir à l'Elysée.

COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (720-08-24) (D., L.), 21 h, sam. 19 h 15 et 21 h 30 : Commissaire Nicole Bouton.

COMÉDIE ITALIENNE (321-22-22) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 15 h 30 : Noblesse et bourgeoisie.

COMÉDIE DE PARIS (281-00-11) (D.) 18 h 30 : Si Guitry m'était chanté; (D.) 20 h 30 : Lune et l'autre.

CONSTANCE (258-97-62) (D.), 20 h 45 : Noces de sang (dern. le 7).

ÉDOUARD-VII (742-57-49) (D. soir, L.), 21 h, dim. 15 h : Joyeuses Pâques.

ELDORADO (208-45-42) (D. soir, L.) 20 h 30, dim., 15 h : Azziz.

EPICERIE (272-23-41) (L.), 18 h 30 : le Crime du professeur Lebret; (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 15 h 30 : les Femmes savantes.

ESCALIER D'OR (523-15-10) (D., L., Mar.) 20 h 30 : Don Quichotte; (D., L.) 22 h : Abraham et Samuel.

ESPACE KIRON (373-50-25), les 4, 5, 6, 7, 8 à 20 h 30 : Terminal.

ESPACE-MARAIS (271-10-19) (D., L.), 20 h 30 : le Mariage de Figaro; dim. à 17 h 30, lun. à 20 h 30 : la Mouette.

FONTAINE (874-74-40) (D.), 20 h 15, sam. 18 h : Vive les femmes; II. (D. soir, L.), 22 h, dim. 15 h : S. Joly.

GAITE-MONTPARNASSE (322-16-18) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 15 h : Des jours et des nuits.

GALERIE 55 (326-63-51) (D., L.) 21 h : Play it again, Sam.

GYMNASE (246-79-79) (D. soir, L.), 21 h, dim. 16 h 30 : Guy Bedos.

HUCHETTE (326-38-99) (D.) 19 h 30 : la Cantatrice chauve; 20 h 30 : la Leçon; 21 h 30 : Théâtre d'ombres; le 8 à 17 h : D. Vachoe, Ch. Costa.

JARDIN D'HIVER (255-74-40) (D., L.), 21 h, sam. 16 h : Transat.

JEUNE THÉATRE NATIONAL (271-51-00) (D.), 21 h : Crépuscule.

LA BRUYÈRE (874-76-99) (D. soir, L.), 21 h, dim. 15 h : Mort accidentelle d'un anarchiste.

LUCERNAIRE (544-57-34) I. (L.) 20 h 30 : Tonik Blues; 22 h 15 : Archéologie; II. (L.) 18 h 30 : Fragments; 20 h 30 : la Noce (dernière le 7) – Petite salle (D., L.) 18 h 30 : Om-Saad.

MAISON DE L'ASIE (580-04-73) les 6, 7 à 21 h : la Ménagerie de verre.

MATHURINS (265-90-00) (D. soir, L.), 20 h 45, dim. 15 h : l'Avantage d'être constant.

MARIGNY, Salle Gabriel (225-20-74) (D.) 21 h : l'Education de Rita.

MICHEL (265-35-02) (D., L.), 21 h 15, sam., 18 h 15 et 21 h 30, dim. 15 h 30 : On dînera au lit.

MICHODIÈRE (742-95-22) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 15 h et 18 h 30 : le Vison voyageur.

MONTPARNASSE (320-89-90). (D. soir, L.), 21 h, dim. 15 h : R. Devos; Petit Montparnasse (D. soir, L.) 21 h 15, dim., 16 h : l'Astronome.

NOUVEAUTÉS (770-52-76) (J., D. soir), 20 h 30, sam., 18 h et 21 h, dim., 15 h : l'Entourloupe.

ŒUVRE (874-42-52) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 16 h : Sarah ou le Cri de la langouste.

PALAIS DES GLACES (607-49-93) Petite salle (D., L.) 20 h 45 : la Naissance.

PALAIS-ROYAL (297-59-81) (D. soir, L.) 20 h 45, sam. 18 h 45 et 22 h, dim. 15 h 30 : la Fille sur la banquette arrière.

PLAISANCE (320-00-06) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 16 h : l'Homme qui rit (dernière le 10).

POCHE (548-92-97) (D.) 21 h : Vera Baxter.

RANELAGH (288-64-44) les 4, 5, 6 à 20 h 30 : Phèdre; le 10 à 20 h 30 : Mais ne te promène donc pas toute nue.

SAINT-GEORGES (878-63-47) (D. soir), 20 h 45, dim. 15 h : Six heures plus tard; sam. 15 h, dim. lun., à 21 h : Théâtre de Bouvard.

STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-35-10) (D. soir, L.), 20 h 45, dim. 15 h 30 : le Fauteuil à bascule.

STUDIO-THÉATRE 14 (545-49-77) (D., L.) 20 h : Et nos amours; 21 h 30 : les Burlingueurs.

TAI THÉATRE D'ESSAI (278-10-79) I. (D., L., Mar.) 20 h 30 : Freud; lun., mar. 20 h 30, ven., sam. 22 h, dim. 15 h : l'Ecume des jours; II. (D. soir, L., Mar.) 20 h 30, mat. dim. 15 h : Huis clos; mer., jeu. 22 h, sam., dim. 17 h : Fin de partie.

TH. DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-47-77) le 7 à 20 h 30 : Jehanne-Thérèse.

TH. DE DIX HEURES (606-07-48) (D) 20 h 30 : Si Marilyn.

THÉATRE D'EDGAR (322-11-02) (D.), 20 h 15 : les Babas cadres; 22 h, Nous on fait où on nous dit de faire.

THEATRE DU LYS (327-88-61) (L.), 19 h : Descends, Durand, on sait qu't'es là (dern. le 7); (D. soir, L.), 20 h 30 : Toul avec Tin Do, si tu peux; 22 h 15 : le Monte-plats.

THÉATRE DE MÉNILMONTANT (255-26-47) les 6, 7 à 20 h 30 : En attendant Godot.

THÉATRE DE LA MER (671-47-61) (D. soir, L., Mar.) 20 h 30, Dim. 16 h : les Hommes et la nuit.

THEATRE DE PARIS (280-09-30) I. 20 h 30 : Peines de cœur d'une chatte anglaise (dern. le 7). II. 20 h 30 : Groupe Non Sens de Prague (dern. le 7).

THÉATRE 18 (226-47-47) (D. soir, L.), 22 h, dim. 18 h : Fissure compacte.

THEATRE DE LA PLAINE (250-15-65) (D. soir) 20 h 30, dim. 17 h : la Ménagerie de verre (dern. le 8).

THÉATRE PRÉSENT (203-02-55) (Mer., D. soir, L.) 20 h 30, dim. 17 h : l'Opéra de quat'sous.

THÉATRE DU ROND-POINT (256-70-80). – Grande Salle les 4, 5, 6 à 20 h 30 : l'Ame et la danse; les 7, 10 à 20 h 30, le 8 à 15 h : l'Amante anglaise; Petite salle (D. soir, L.) 20 h 30, dim. 15 h : les Exilés.

THÉATRE DU TOURTOUR (887-82-48) (D.) 18 h 30 : la Crosse en l'air; 20 h 30 : Merci Appoline.

VARIÉTÉS (233-09-92) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 15 h 30, sam. 18 h 45 et 22 h : l'Etiquette.

Les cafés-théâtres

ATHLETIC (624-03-83) (D., L., Mar.) 21 h 30 : Homo Tap Dance.

AU BEC FIN (296-29-35) (D.) 20 h 30 : Tohu-Bahut; 22 h : le Président.

BEAUBOURGEOIS (272-08-51) (D.) 19 h 30 : Touchez pas au frichti.

BLANCS-MANTEAUX (887-15-84) (D.) I. 20 h 15 : Areuh = MC2; 21 h 30 : les Démones Loulou; 22 h 30 : les Sacrés Monstres. – II. 21 h 30 : Qui a tué Betty Grandt ?; 22 h 30 + Sam. 24 h : Version originale.

CAFÉ D'EDGAR (322-11-02) (D.) I. 18 h 30 : Laissez chanter les clowns; 20 h 15 + Sam. 23 h 30 : Tiens, voilà deux boudins; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes; 22 h 30 : L'amour, c'est comme un bateau blanc. – II. 20 h 15 : Les blaireaux sont fatigués; 21 h 30 : De la fantaisie dans l'orangeade; 22 h 30 : Y'a encore une bombe dans le berceau du gamin.

CAFÉ DE LA GARE (278-52-51) (D. soir, L.) 20 h 15, le 7, à 22 h 15, Dim., 17 h : M. Lagueyrie : Rouleur; 22 h 15, le 7 à 20 h 15 : Tragédie au radar.

LE FANAL (233-91-17) (D.) 20 h : Attendons la fanfare; 21 h 15 : l'Amant.

LA GAGEURE (367-62-45) (D., L.) 20 h 30 : Ce n'est pas si grave une femme; 22 h : Paroles d'hommes.

LES LUCIOLES (526-51-64) (L.) 19 h 30 : Si j'aurais su; 20 h 45 : Mieux vaut star que jamais; 22 h 15 : A. Gould.

PATACHON (606-90-20) (D., L., Mar.) 20 h 30 : Un sifflet dans la tête; 22 h : F. Montandon, F. Loury.

LE PETIT CASINO (278-36-50) (L.) 21 h : Essayez, c'est pas sorcière; (L.) 22 h 30 : Guide des convenances 1919.

POINT-VIRGULE (278-67-03) (D.) 20 h 15 : Tranches de vie; 21 h 30 : Elle voit des géants partout.

RESTO SHOW (508-00-81) (D., L., Mar.) 20 h 30 : le Chemin des dames; (D., L., Mar.) 22 h : Hommage à J. Cocteau.

SENTIER DES HALLES (236-37-27) (D., L.) 20 h 15 : On est pas des pigeons; 21 h 30 : A poil.

SPLENDID SAINT-MARTIN (208-21-93) (D., L.) 20 h 30 : Le monde est petit, les Pygmées aussi; 22 h : M. Sergent.

LA TANIÈRE (337-74-39) I. – Les 4, 5, 6, 7, à 20 h 45 : J. Bernard, Emery; 22 h 30 : L. Capart. – II. Les 4, 5, 6, 7 à 21 h : I am an erotic man.

LE TINTAMARRE (887-33-82) (D., L.) 20 h 15 + Sam., à 24 h : Phèdre; 21 h 30 : Apocalypse Na; Sam., 16 h : la Timbale; 22 h 30 : Triboulet.

THÉATRE DE DIX HEURES (606-07-48) (D.) 18 h 30 : Les voyages d'Yvonne Tetbœuf; 21 h 30 : J'ai peur chéri; 22 h 30 : Romeliette et Juliot.

TH. DU TOURTOUR (887-82-48) (D.), 22 h 15 : J. Charby : Pour de rire.

VIEILLE GRILLE (707-60-93) (D., L.) 20 h 30 : M. Musseau; 22 h : Festival G. Conte.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (278-44-45), 21 h, dim. 15 h 30 : A la courte-paye.

THÉATRE DES DEUX ANES (606-10-26), mer. 21 h, dim. 15 h 30 : A vos ronds... Fisc.

La danse

AMERICAN CENTER (321-42-20) les 6, 7, à 21 h : Tim Miller.

CENTRE CULTUREL DE L'ABBAYE (354-30-75), les 5, 6, 7, à 21 h : Sore.

CENTRE MANDAPA (589-01-60), (D., mar.), 20 h 45 : Rite pour une pastorale (Maitreyi, création chorégraphique).

C.I.S.P. (343-19-01), le 10, à 20 h 45 : C. Louvel.

EGLISE SAINT-MERRI, les 4, 5, 6, à 20 h 45 : Ballet A. Roux.

LA FORGE (371-71-89), les 7, 8, à 20 h 30 : P. Bardi.

FORUM DES HALLES (297-53-47), le 10, à 21 h : M. Vossen.

TH. 18 (226-47-47) (mer., D. soir), 20 h, dim. 16 h : Dernier Avis avant poursuite (dernière le 8); le 10, à 20 h : P. Doussaint, H. Diasnas.

Le music-hall

BOBINO (322-74-84) (D soir) 20 h 30, dim. 16 h : Odeurs (dernière le 8); les 9, 10, à 20 h 30 : Mama Bea.

CASINO DE PARIS (285-00-39) (D soir, L), 20 h 30, dim. 16 h : Drôles de femmes (à partir du 5).

CENTRE CULTUREL DE BELGIQUE (271-26-16), le 7 à 20 h 45 : C. Maurane; le 6 à 20 h 45 : Ph. Anciaux.

CHAPITEAU DES CLOWNS, le 10, à 21 h : Ch. Camerlynck.

COMÉDIE DE PARIS (281-00-11) (D) 22 h : P. Louki.

DÉCHARGEURS (236-00-02) (D), 21 h 45 : F. Montaner.

GYMNASE (246-79-79), voir Théâtres.

ESPACE CARDIN (266-17-30) (D, L), 20 h 30 : V. Munnariz (à partir du 7).

ESPACE-GAITE (327-95-94), les 4, 5, 6, 7, à 20 h 30 : J. Treese, L. Angrand.

FORUM DES HALLES (297-53-47), 21 h : A. Ionatos, F. Marques (dernière le 7).

LUCERNAIRE (544-57-34) (D), 22 h 30 : J. Florence.

MARIGNY (256-04-41) (D soir, L), 21 h, dim. 15 h : Thierry le Luron.

OLYMPIA (742-25-49), dim. 14 h 30 : Adamo (dernière le 8); le 8, à 18 h : Zerin Ozer; le 7, à 14 h 30, Les 9, 10, à 21 h : Les Compagnons de la chanson.

MOGADOR (285-45-30) (L), 20 h 30; sam. et dim., 15 h : Dancin'.

PALAIS DES CONGRÈS (758-13-03) (dim. soir), 20 h 30, sam. 15 h, dim. 14 h 30 et 18 h 30 : Opéra de Pékin (à partir du 5).

PALAIS DES GLACES (607-49-93), les 9, 10 à 20 h 30 : A. Tome.

PALAIS DES SPORTS (828-40-90), jeu., ven., 21 h, sam. 14 h 15, 17 h 30 et 21 h, dim. 14 h 15 et 17 h 30, mer. 15 h : Holiday on Ice (dernière le 8).

RADIO-FRANCE, Auditorium 106 (534-15-16), le 9, à 18 h 30 : M. Perrone, M.-O. Chantran, Y. Guicher.

TEMPLIERS (272-94-56), jeu., ven., sam. 20 h 30, dim. 14 h 30 : Mon mec, c'est mec.

THÉATRE DU JARDIN (745-23-72) (dim., lun.), 20 h 45 : J. Douai.

THÉATRE DE PARIS (280-09-30), 18 h 30 : Y. Theraulaz (dernière le 7).

TROTTOIRS DE BUENOS-AIRES (260-44-41) (dim., lun.), 21 h 30 : Trio sur canapé.

MUSIQUE

Les concerts

MERCREDI 4

THÉÂTRE DES CHAMPS-ÉLYSÉES, 20 h 30 : M. Perahia (Bach, Beethoven, Mendelssohn...).

RADIO-FRANCE, Auditorium 106, 18 h 30 : R. Fontaine, A. Moglia, J. Dupouy, E. Peclard (Crusell, Schubert, Hummel) ; Grand Auditorium, 20 h 30 : Quatuor de saxophones Deffayet (Pierné, Berio, Feld...).

SALLE CORTOT, 20 h 30 : M. et X. Gagnepain (Beethoven, Huré, Mari...).

EGLISE DES BILLETTES, 20 h 45 : B. Hubbard, A. Planes (Malher, Mozart, Webern...).

EGLISE SAINT-JEAN DE MONTMARTRE, 20 h 30 : Ensemble vocal Ph. Maze (Pachelbel, Bach, Mozart...).

ÉGLISE ST-JULIEN-LE-PAUVRE, 20 h 30 : M. Piketty, N. Zabaly (Vivaldi, Mozart, Ysaïe...).

INSTITUT NATIONAL DES JEUNES AVEUGLES, 20 h 45 : G. Robert (Mozart, Schubert, Schumann).

TEMPLE DE PENTEMONT, 21 h : V. Archambault, L. Dru, H. Kondo (Bach).

CENTRE RACHI, 21 h : J.-Ch. Michel.

TRIANON DE BAGATELLE, 12 h 30 : E. Berchot (Chopin).

UNESCO, 20 h 30 : Festival Dialogues (Manu Dibango, Lemchaheb).

JEUDI 5

EGLISE SAINT-LOUIS-EN-L'ILE, 20 h 30 : Groupe vocal de France, dir. : J. Alldis (Fauré, Halffter, Willmann...).

LUCERNAIRE, 21 h : J.-L. Haguenauer (Mendelssohn, Bach, Scarlatti...).

THÉÂTRE DES CHAMPS-ÉLYSÉES, 20 h 30 : Orchestre national de France, dir. : L. Maazel (Brahms).

SALLE PLEYEL, 15 h et 18 h : J. Rouvier (Schumann, Beethoven).

SALLE GAVEAU, 20 h 30 : Ensemble orchestral de Paris (Fauré, Dutilleux, Franck).

CENTRE CULTUREL CANADIEN, 20 h 30 : S. Shulman, V. Tryon (Glick, Lucas, Somers...).

SORBONNE, Grand Amphithéâtre, 20 h 45 : Ensemble d'instruments anciens Apollon, Chœur national de Paris (Carissimi).

SALLE CORTOT, 20 h 30 : I. Oehmichen, J.-L. Lamouroux, P. Quiniou (Haydn, Vivaldi).

CHAPELLE DU VAL-DE-GRACE, 21 h : J.-Ch. Michel.

TRIANON DE BAGATELLE, 12 h 30 : A. Rahman El Bacha (Chopin).

ALLIANCE, 21 h : Musique du Pakistan.

VENDREDI 6

CENTRE BOSENDORFER, 20 h 30 : Ph. Corre, E. Exerjean (Fauré, Taillefer, Schubert...).

THÉÂTRE DES CHAMPS-ÉLYSÉES, 20 h 30 : voir le 5.

RADIO-FRANCE, Grand Auditorium, 20 h 30 : Nouvel orchestre philharmonique, dir. : J. Semkow (Brahms, Scriabine).

LUCERNAIRE, 21 h : Voir le 5.

FIAP, 20 h 30 : M.-L. Charmaux, P. Hommage (Beethoven, Schumann, Fauré).

SALLE CORTOT, 21 h : Trio Ludwig (Ravel).

SALLE GAVEAU, 21 h : Quatuor Enesco (d'Indy, Ohana, Nigg...).

EGLISE SAINT-PIERRE DE MONTMARTRE, 21 h : Musique ensemble (Bach).

ÉGLISE ALLEMANDE, 20 h 30 ; P. Gazin (Bach).

EGLISE DES BILLETTES, 21 h : Ensemble vocal a sei voci (Gesualdo).

THÉATRE EN ROND, 21 h : les Musiciens du Louvre, dir. : M. Minkowski (Bach).

CENTRE CULTUREL ARMÉNIEN, 21 h : J.-Ch. Michel.

TRIANON DE BAGATELLE, 12 h 30 : A. Queffelec (Chopin).

BIBLIO-DISCOTHÈQUE LANCRY, 20 h 30 : musique traditionnelle vietnamienne (Tran Quang Hai, Bach Yen).

ALLIANCE, 21 h : musique du Pakistan.

SAMEDI 7

LUCERNAIRE, 21 h : voir le 5.

SALLE GAVEAU, 17 h : Trio Csapary (Schubert, Webern, Badinsky...) ; 20 h 30 : J.-L. Caillard (Beethoven, Debussy, Strauss).

RADIO-FRANCE, Grand Auditorium, 17 h : Ensemble vocal M. Piquemal (Brahms, Mendelssohn) ; Auditorium 106, 18 h 30 : Y. Bezzaquen (Argento, Passatieri, Ives...).

SORBONNE, AMPHI RICHELIEU, 21 h : P. Paleczny (Chopin).

CENTRE BOSENDORFER, 20 h30 : K. Tanabe (Rameau, Haydn, Schubert...).

EGLISE SAINT-MICHAEL, 20 h 30 : Chorale Saint-Michael (Vivaldi).

TRIANON DE BAGATELLE, 12 h 30 : P. Devoyon (Chopin).

EGLISE SAINT-GERVAIS, 16 h 30 : B. Marx (Frescobaldi, Pasquini, Zipoli...).

ALLIANCE, 21 h : Aissoua de Meknes.

DIMANCHE 8

NOTRE-DAME-DE-PARIS, 17 h 45 : M. Bouvard (Franck, Alain, Bouvard).

EGLISE SAINT-MICHAEL, 16 h : voir le 7.

RADIO FRANCE, Grand Auditorium, 19 h : Ensemble vocal S. Caillat, dir. : S. Caillat (Schubert, Mendelssohn, Brahms...).

LUCERNAIRE, 18 h : musique électroacoustique (Almuro).

CONCIERGERIE, 17 h 30 : R. Fontanarosa (Bach).

CHAPELLE SAINT-LOUIS DE LA SALPETRIÈRE, 16 h 30 : O. Jutter (Lejeune, Boivin, Titelouze...).

THÉÂTRE LA BRUYÈRE, 11 h : Ensemble La Bruyère (Vivaldi, Mozart, Haydn).

ÉGLISE DES BILLETTES, 17 h : Quatuor de cors de Paris (Tipett, Tcherpine, Hindemith...).

NOTRE-DAME-DU-LIBAN, 21 h : J.-Ch. Michel.

TRIANON DE BAGATELLE, 12 h 30 : A. Ebi (Chopin) ; 16 h : B. Rigutto (Chopin).

RADIO-FRANCE, Auditorium 104, 19 h : Ensemble vocal S. Caillat.

ALLIANCE, 18 h : Aissoua de Meknes.

LUNDI 9

THÉÂTRE LA BRUYÈRE, 20 h 30 : voir le 8.

RADIO-FRANCE, Grand Auditorium, 20 h 30 : S. Carbonel, N. Bodnar, H. Derriea (Mozart, Chopin, Brahms).

LUCERNAIRE, 19 h 45 : P. Harpaille (Fauré, Debussy, Ravel) ; 21 h : C. Hemery (Bach, Chopin, Dallapiccola).

THÉÂTRE DES CHAMPS-ÉLYSÉES, 20 h 30 : I. Sodergren (Scarlatti, Beethoven, Schubert).

SALLE PLEYEL, 20 h 30 : Festival choral.

ÉGLISE SAINT-ROCH, 21 h : Chœur du Marais, Chœur F. Poulenc, Ensemble vocal J.-P. Lore, Petits chanteurs de Notre-Dame-de-la-Joie, Orchestre français d'oratorio, dir. : J.-P. Lore (Massenet).

ÉGLISE ANGLICANE SAINT-GEORGES, 12 h 45 : R. Gowman (Frescobaldi, Froberger).

CITÉ INTERNATIONALE, Grand Théâtre, 20 h 30 : Quatuor Elyséen (Mendelssohn, Martinu, Schumann).

SALLE GAVEAU, 20 h 30 : F. Cambrelain (Saint-Saëns, Fauré, Debussy...).

THÉÂTRE DU ROND-POINT, 20 h 30 : Ensemble Intercontemporain, dir. : M. Tabachnik (Taïra, Amy, Schapira...).

ESPACE CARDIN, 20 h 30 : J.-P. Brosse, D. Varsano (Couperin, Rameau, Satie...).

SALLE CORTOT, 20 h 30 : A. Guijarro (Szymanowski, Chopin, Brahms).

CHAPELLE DU LYCÉE HENRI IV, 20 h 30 : La Grande Écurie et la Chambre du roy, dir. : J.-Cl. Malgoire (Marais, Couperin, Clérembault).

ATHÉNÉE, 21 h : M. Castro-Alberty, M. Smith, M. Jean-Bernard (Mozart, Donizetti, Verdi...).

ÉGLISE DU SACRÉ-CŒUR, 21 h : J.-Ch.-Michel.

SALLE DU MOULIN VERT, 20 h 30 : B. Mathern, C. Tsan, M. Hacquard, L. Tsan (Beethoven, Moussorgsky, Debussy, Prokofieff).

ALLIANCE, 20 h : Agoroma Ensemble.

MARDI 10

CENTRE MANDAPA, 20 h 45 : Larrandart-Molinaro (Brouwer, Piazzola, Nobre...).

MUSÉE CARNAVALET, 20 h : Orchestre de chambre B. Thomas.

CENTRE BOSENDORFER, 20 h 30 : Cl. Maillols, Cl. Bernard, C. Tsan (Brahms, Boieldieu, Schubert).

ÉGLISE SUÉDOISE, 20 h 30 : Chœur académique de Stockholm, dir. : E. Hemberg.

CATHÉDRALE AMÉRICAINE, 21 h : J.-Ch. Michel.

CENTRE CULTUREL CANADIEN, 12 h 30 : J. Trottier (Bach, Schubert, Debussy...).

ÉGLISE SAINT-ROCH, 21 h : voir le 9.

SALLE PLEYEL, 20 h 30 : Orchestre national de la B.R.T. (Moussorgsky, Sibelius, Tchaïkowsky).

THÉÂTRE DES CHAMPS-ÉLYSÉES, 20 h 30 : Orchestre Colonne, dir. : P. Dervaux (Fouad, Rachmaninov, Strauss).

LUCERNAIRE, 19 h 45 et 21 h : voir le 9.

RADIO-FRANCE, Auditorium 106, 18 h 30 : Ensemble de l'Itinéraire (Monnet, Lefebvre, Rebel).

SALLE GAVEAU, 20 h 30 : Ensemble orchestral de Paris, dir. : Cl. Bardon (Beethoven, Hindemith).

ÉGLISE DE LA MADELEINE, Orchestre des Concerts Lamoureux, dir. : J.-Cl. Bernede, Chorale E. Brasseur (Mozart).

AMERICAN CENTER, 21 h : H. Levick, G. Masarovsky.

PORTE DE LA SUISSE, 20 h 30 : Germ (Jagodic).

SALLE CORTOT, 20 h 30 : G. Glatigny (Schumann, Debussy, Franck).

ALLIANCE, 20 h : Agoroma Ensemble ; 21 h : Mounir Bachir.

Jazz, pop, rock, folk

AMERICAN CENTER (321-42-20), le 4, à 21 h 15 : Rock Video.

ARC (723-61-27), Grand Auditorium, le 5, à 20 h 30 : J. Mosalini, G. Beytelmann, J.-P. Celea. Petit Auditorium, le 9, à 20 h 30 : M. Solal.

ATMOSPHÈRE (249-74-30), le 5, à 20 h 30 : Intercommunal Workshop ; les 6 et 7 à 23 h : A. Rodrigues.

BAINS-DOUCHES (887-34-40), le 5, à 20 h 30 : Wild Child.

CAVEAU DE LA HUCHETTE (326-65-05), 21 h 30 : les 4, 5, 6, : Ch. Slide Sexter ; les 7, 8, 9, 10 : J. Lacroix Quintet.

CHAPITEAU PARC DE LA VILETTE (241-18-99), le 6, à 21 h : L. Ferre, Font et Val ; le 7, à 21 h : R. Gallagher ; le 8, à 16 h : Aït Menguellet, Nass El Ghiwane ; le 9, à 21 h : Ch. Couture, le 10, à 21 h : B. Lavilliers.

CHAPELLE DES LOMBARDS (357-24-24), (D.L.) 22 h 30 : Ba-Cha.

DEPOT-VENTE (637-31-87), 21 h 30, le 5 : Ch. de Dieuleveult ; le 6 : Rockin Rebel ; le 7 : M. Ancotina.

DUNOIS (584-72-00), 20 h 30, les 5, 6 : L. Nikkop ; les 7, 8 : R. Raux ; le 10 : H. Bourde.

ÉGLISE REFORMÉE DES BATIGNOLLES, le 7, à 20 h 45 : Negro Spirituals et Gospel Songs.

ESPACE CARDIN le 5, à 20 h : J. Cliff.

FORUM (297-53-39), 21 h, le 9 : Cl. Lobão, A. Winkler ; le 10 : W. Breuker Kollektief.

HIPPODROME DE PARIS (205-25-68), le 4, à 21 h : J. Armatrading.

HOT CLUB DE FRANCE, le 10, à 21 h : J. Peron-Garvanoff.

MANU MUSICALE (238-05-71), 21 h 30 : le 6 : Sabor International Band ; le 7 : Cobra.

MUTUALITÉ (329-12-99), le 5, à 21 h : Apartheid Not, M'Bamina ; le 6 : Nass el Ghiwane.

NEW MORNING (523-51-41), le 6, à 21 h 30 : Abus Dangereux ; le 7, à 17 h 30 et 20 h 30 : L. Hampton ; le 8, à 21 h 30 : Chet Baker, le 10, à 20 h : Bande à Badault.

PALACE (246-10-87), le 9, à 19 h 30 : Belle Stars.

PALAIS DES GLACES (607-49-93), 20 h 30 : Tania Maria (dernière le 7).

PETIT JOURNAL (326-28-59), 21 h 30, mer. ; jeu. : D. Raney, H. Parlan ; ven. : Metropolitan Jazz Band ; sam. : Swing at Six ; lun. : Alligators Jazz Band ; mar. : A. Condaant.

PETIT OPPORTUN (236-01-36), 23 h : New Badini Swing Machine (dernière le 8) (à partir du 9) : J. Desforges.

RADIO-FRANCE, Auditorium 106 (524-15-16), le 5, à 18 h 30 : Spirit Level.

SLOW CLUB (233-84-30), 21 h 30 : S. Guerault, B. Vasseur (dernière le 7), le 10 : Cl. Luter.

SUNSET (261-46-60) (L.), 23 h : Minas Gerais (dernière le 8) (à partir du 10) : Jazz Funk.

UNESCO (577-16-10), le 4, à 20 h 30 : Chyco Jehelmann, Fawzi al Ayedi, Le Machaeb, Manu Dibango.

VIEILLE HERBE (321-33-01), le 5, à 20 h : Los Urucuchos.

En région parisienne

ANTONY, Th. F. Gémier (666-02-74), le 7, à 21 h : les Marches ténébreuses.

ARGENTEUIL, CCM, (961-25-29), les 4, 5, 6, 7, à 20 h 45 : Cie S. Keuten.

ASNIÈRES, CCA (733-69-36), le 9 à 20 h 45 : la Sorcière du placard aux balais.

AUBERVILLIERS, Th. de la Commune (833-16-16) (D. soir, L.) 20 h 30, dim. 17 h : la Peau dure.

BAGNEUX, Th. Victor-Hugo, (253-12-07), les 5, 6, 7, à 21 h : Holocaustum.

BEZONS, Th. P.-Eluard (982-20-88), le 7 à 15 h, le 8 à 14 h : Forum de danse contemporaine.

BOBIGNY, MC (831-11-45), les 4, 5, 6, 7, à 20 h 30 : le Cosmos.

BOURG-LA-REINE, CAEL (663-76-96), le 6 à 21 h : C. Ribeiro.

BOUSSY ST-ANTOINE, la Ferme (900-98-37), les 5, 6, à 21 h : le Maître d'épreuve.

BURES-SUR-YVETTE, MJC (907-74-70), le 6, à 21 h : Bagatelles explosives.

CARRIÈRES-SUR-SEINE, Mille Club (914-99-12) le 7, à 21 h : Los Guachos.

CERGY-PONTOISE, CC A. Malraux (032-79-00), le 4, à 18 h 30, les 5, 6, 7, à 21 h : la Danse de mort ; Th. des Louvrais, (030-46-01) le 6 à 21 h : la Clémence de Titus.

CHATENAY-MALABRY, Eglise Ste-Bathilde le 4, à 20 h 30 : K. Atanassov, L. Stoupel, K. Kristova (Schubert, Spohr, Kreutzer).

CHATOU, CC Socio-culturel, le 7, à 21 h : Gangster, rock.

CHELLES, Théâtre (421-20-36), le 6, à 20 h 45 : le Dernier soliste.

LES-CLAYES-SOUS-BOIS, Maison pour tous (055-31-06), le 6, à 21 h : G. Frémy.

CORBEIL-ESSONNES, CAC P.-Neruda, (089-00-72), le 6, à 20 h 45 : H. Bourde, Bolem Quintet, D. Levallet, Swing Strings System ; le 7, à 20 h 45 : G. Marais, Big Band de guitares, P. Villaroel ; le 10, à 20 h 45 : R. Raimondi (Bellini, Ibert, Gounod...).

COURBEVOIE, Maison pour tous (333-63-52), le 5, à 21 h : Troubadours de Pendule.

CRÉTEIL, Maison des arts A.-Malraux (899-94-50), le 4, à 20 h 30 : B. Deraime ; les 5 et 6, à 20 h 30 : M. Le Forestier ; le 10, à 20 h 30 : J. Guidoni.

ENGHIEN, Théâtre du casino (412-90-00), le 6, à 20 h 45 : Merci Prévert.

ETAMPES, Théâtre municipal (494-80-90), le 6, à 21 h : N. Lee, Ch. Ivaldi (Schubert, Brahms).

GENNEVILLIERS, Théâtre (793-26-30), (D. soir, L.), 20 h 30, Dim., 17 h : Don Juan et Faust.

IVRY, Théâtre (670-15-71), le 5, à 20 h 30 : Sextet Carrasco H.

JOUY-EN-JOSAS, C.L.C. (956-33-09), le 6, à 21 h : Beau temps sur la province.

JUVISY-SUR-ORGE, Salle des fêtes (921-36-10), les 5, 6, 7, à 21 h ; le 8, à 16 h : 1936, les Mille et Un Jours.

MAISONS-ALFORT, Théâtre Cl.-Debussy (375-72-58), le 10, à 21 h : Pauvre France.

MALAKOFF, Théâtre 71 (655-43-45), les 4, 5, à 21 h : la Danse de mort.

MARLY-LE-ROI, Maison J.-Vilar (958-74-87), le 5, à 21 h : Quartz, jazz ; le 7, à 21 h ; le 8, à 15 h : Monsieur Alexandre.

MARNE-LA-VALLÉE, sous chapiteau (005-92-24), le 6, à 20 h 30 : Carte de séjour-Civils, rock ; le 7, à 21 h : E. Louiss ; le 8, à 16 h : Orchestre de l'Ile-de-France, dir. : J. Mercier (Berlioz, Wagner).

MASSY, Centre P. Bailliart (920-57-04), le 6, à 21 h : Danse contemporaine.

MEUDON-LA-FORÊT, église, le 4, à 20 h 30 : la Sorcière du placard aux balais.

MILLY-LA-FORÊT, château et église, le 7, à 15 h 30 et 19 h 30 : Ensemble instrumental A. Stajic.

MONTROUGE, Royal Jazz (253-45-08), les 6, 7, à 22 h : C. Canavese, A. Jean-Marie, J. Catoire ; C.C. J. Lurçat (287-50-08), le 6, à 20 h 30 : P. Villaroel ; TEM (858-65-33), les 5, 6, 7, à 20 h 30 ; le 8, à 16 h : la Ronde.

NANTERRE, M.J.C. D. Féry (721-74-09), le 6, à 21 h 30 : Shamrock ; Salle des congrès (373-18-68), les 5, 6, à 21 h : Arrêt d'urgence.

POISSY, Usine-Théâtre (074-70-18), le 7, à 21 h : Quatre un nº 3.

SAINT-CLOUD, M.J.C. (602-34-12), le 6, à 20 h 30 : The Southerners.

SAINT-MAUR, Auditorium J.-Ph. Rameau (889-22-11), le 6, à 21 h : Musique polonaise ; Studio Radiguet, les 4, 5, 6, 7, à 21 h ; le 8, à 15 h : Belli.

SARTROUVILLE, Théâtre (914-23-77), le 10, à 21 h : la Belle au bois dormant.

SURESNES, Théâtre Jean Vilar (772-38-80), le 6, à 21 h : B. Deraime.

TRAPPES, Grenier à Sel (062-84-38), le 10, à 20 h 30 : le Bœuf sur le toit.

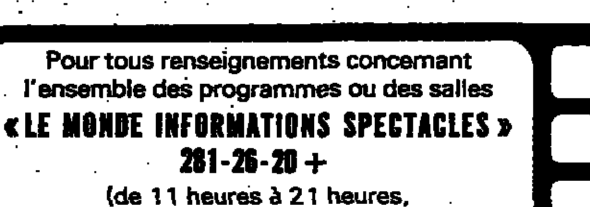
LE VESINET, CAL (976-32-75), le 7, à 21 h : Modern'Dance ; le 10, à 21 h : le Quatuor.

VILLENEUVE, C.C.M. (389-21-18), le 6, à 21 h : Los Calchakis.

VILLEPREUX, Théâtre du Val de Gally (462-49-97), le 6, à 21 h : Arcor.

VITRY, Théâtre J. Vilar (680-85-20), (D. soir, L.), 21 h ; Dim., 17 h : Don Juan (à partir du 6).

YERRES, Gymnase (948-38-06), le 7, à 21 h : M. Le Forestier.

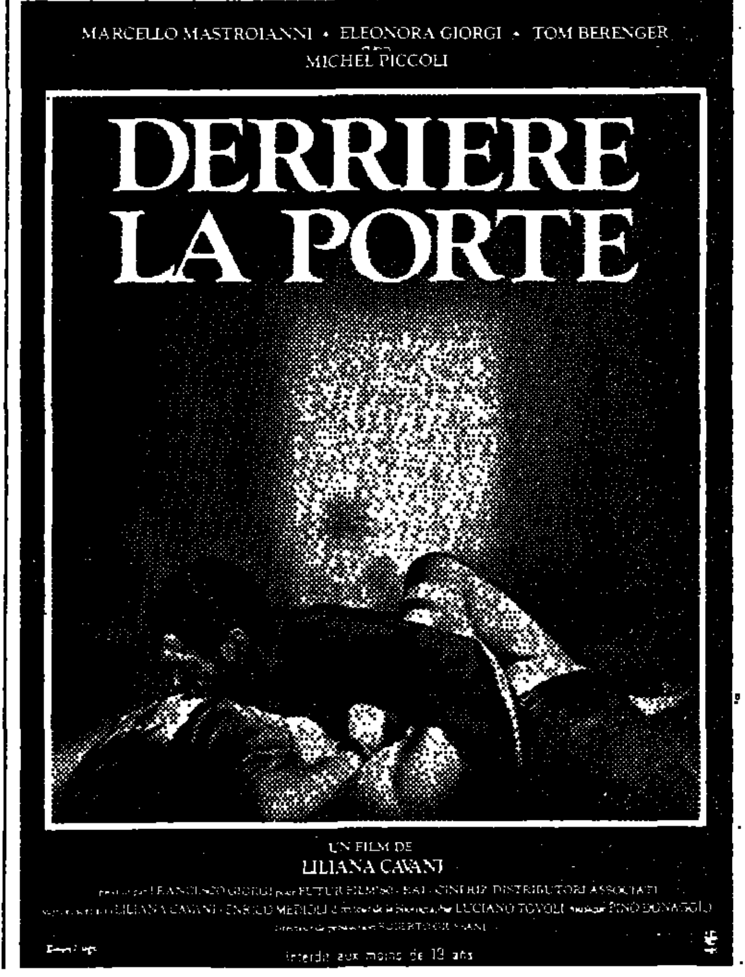














CINEMA

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

MERCREDI 4 MAI

15 h, Zaza, de R. Gaveau ; 19 h, Florilège de la Quinzaine des réalisateurs *1969-1982 : Mathias Kneissl, de R. Hauff* ; 21 h, courts métrages d'animation.

JEUDI 5 MAI

15 h, l'Enfant de Paris, de L. Perret ; 19 h, Florilège de la Quinzaine des réalisateurs 1969-1982 : THX 1138, de G. Lucas ; 21 h, Qu'il était bon mon petit Français, de N. Pereira dos Santos.

VENDREDI 6 MAI

15 h, l'Appel du Nord, de C. B. de Mille ; 19 h, Florilège de la Quinzaine des réalisateurs 1969-1982 : Fuera de aqui !, de J. Sanjines ; 21 h, la Salamandre, d'A. Tanner.

SAMEDI 7 MAI

15 h, Nana, de J. Renoir ; 17 h, le Code criminel, de H. Hawks ; 19 h, Florilège de la Quinzaine des réalisateurs 1969-1982 : Quatre Nuits d'un rêveur, de R. Bresson ; 21 h, Marjoe, de H. Smith et S. Kernochan.

DIMANCHE 8 MAI

15 h, la Chute de la maison Usher, de J. Epstein ; 17 h, Escape, de J. Mankiewicz ; 19 h, Family Life, de K. Loach ; 21 h, les Fleurs sauvages, de J.-P. Lefebvre.

LUNDI 9 MAI

18 h, films réalisés par les étudiants de l'IDHEC.

MARDI 10 MAI

15 h, la Forêt de l'adieu, de R. Habib ; 19 h, Florilège de la Quinzaine des réalisateurs 1969-1982 : le Facteur, de D. Merjoui ; 21 h, les Dupes, de T. Salah.

BEAUBOURG (278-35-57)

MERCREDI 4 MAI

15 h, Panorama du cinéma de Nouvelle-Zélande 1928-1982 : Solo, de T. *Williams* ; *17 h, Sleeping Dogs*, de R. Donaldson ; 19 h, Panorama du cinéma indien : les Flammes du soleil, de R. Sippy.

JEUDI 5 MAI

15 h, Panorama du cinéma de Nouvelle-Zélande 1928-1982 : Skin Deep, de G. Steven ; 17 h, Sons for the Return Home, de P. Maunder ; 19 h, Panorama du cinéma indien : Diamond Queen, de H. Wadia.

VENDREDI 6 MAI

15 h, Panorama du cinéma de Nouvelle-Zélande 1928-1982 : Middle Age Spread, de J. Reid ; 17 h, In Spring One Plants Alone ; A State of Seige, de V. Ward ; 19 h, Panorama du cinéma indien : 36 Chowringhee Lane, de A. Sen.

SAMEDI 7 MAI

15 h, Panorama du cinéma de Nouvelle-Zélande 1928-1982 : Squeeze, de R. Turner ; Foolish Things, de P. Wells ; 17 h, Pictures, de M. Black ; 19 h, Panorama du cinéma indien : Bhavni Bhavai, de K. Mehta ; 21 h, le Salon de musique, de S. Ray.

DIMANCHE 8 MAI

15 h, Panorama du cinéma de Nouvelle-Zélande 1928-1982 : Beyond Reasonable Doubt, de J. Laing ; 17 h, Goodbye Pork Pie, de C. Murphy ; 19 h, Panorama du cinéma indien : le Ciel entier, de B. Chatterjee ; 21 h, Charulata, de S. Ray.

LUNDI 9 MAI

15 h, Panorama du cinéma de Nouvelle-Zélande 1928-1982 : Bad Blood, de M. Newell ; 17 h, Lizzie, de D. Blyth ; 19 h, Panorama du cinéma indien : Amar Akbar Anthony, de M. Desai.

MARDI 10 MAI

Relâche.

Les exclusivités

L'AFRICAIN (Fr.) : Ambassade, 8e (359-19-08).

AMÉRIQUE INTERDITE (A., v.f.) (**) : Rio Opéra, 2e (742-82-54).

ATOMIC CAFÉ (A., v.o.) : Movies, 1er (260-43-99) ; Saint-Séverin, 5e (354-50-91) ; Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Olympic Entrepôt, 14e (542-67-42).

LES AVENTURES DE PANDA (Jap., v.f.) : Templiers, 3e (272-94-56).

LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.f.) : Trois Haussmann, 9e (770-47-55).

LA BALANCE (Fr.) : George V, 8e (562-41-46) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

BANZAI (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

LA BELLE CAPTIVE (Fr.) : Cluny Ecoles, 5e (354-20-12).

LA BELLE DE SAIGON (A., v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).

BERLIN HARLEM (All. v.o.) (**) : Marais, 4e (278-47-86).

BEYROUTH LA RENCONTRE (Lib., v.o.) : Cinoches St-Germain (H. sp.), 6e (633-10-82).

BLADE RUNNER (A., v.f.) (*) : Opéra Night, 2e (296-62-56) ; Paris Loisirs Bowling, 18e (606-64-98).

BRISBY ET LE SECRET DE NIMH (A., v.f.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) ; Cinoche St-Germain (H. sp.), 6e (633-10-82).

LE CHOIX DE SOPHIE (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; U.G.C. Champs-*Elysées, 8e (359-12-15) ; 14 Juillet Bas*tille, 11e (357-90-81) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) - V.f. : U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27) ; U.G.C. Boulevards, 9e (246-66-44) ; Magic Convention, 15e (828-20-64).

CIRCULEZ Y A RIEN A VOIR (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Victor Hugo, 16e (727-49-75) ; *Pathé Wépler, 18e (522-46-01)* ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

CLEMENTINE TANGO (Fr.) : Cinoches, 6e (633-10-82).

COUP DE FOUDRE (Fr.) : Gaumont *Halles, 1er (297-49-70) ; Saint-Germain* Studio, 5e (633-63-20) ; Danton, 6e (329-42-62) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-25-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; *Clichy Pathé, 18e (522-46-01)* ; Gaumont Gambetta, 20e (636-20-96).

DANS LA VILLE BLANCHE (Suis.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; 14 Juillet Racine, 6e (326-19-68) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

DE MAO A MOZART (A., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

DAR L'INVINCIBLE (A., v.o) : Forum, 1er (297-53-74) ; Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71). – V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. *Montparnasse, 6e (544-14-27)* ; Français, 9e (770-33-88) ; Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

DARK CRYSTAL (A., v.o.) : Movies, 1er (260-43-99) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City, 8e (562-45-76) - V.f. : Paramount Opéra, 2e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Tourelles, 20e (364-51-98).

LE DEMON DANS L'ILE (Fr.) (**) : Lumière, 9e (246-49-07).

LE DERNIER COMBAT (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

LES DERNIERS MONSTRES (It., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Le Paris, 8e (359-53-99) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). – V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

LES DIEUX SONT TOMBÉS SUR LA TÊTE (Bost.-A., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82). – V.f. : Maxéville, 9e (770-72-86) ; Français, 9e (770-33-88) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; *Montparnos, 14e (327-52-37)* ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

DIVA (Fr.) : Panthéon, 5e (354-15-04) ; Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).

LES FILMS NOUVEAUX

DERRIÈRE LA PORTE (*), film italien de Liliana Cavani, v.o. : Ciné-Beaubourg, 3e *(271-52-36) ; U.G.C.-*Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Boulevard, 9e (246-66-44) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Images, 18e (522-47-94).

DIALOGUE DE ROME, film français de Marguerite Duras : Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Olympic, 14e (542-67-42).

L'ÉVENTREUR DE NEW-YORK (**) film américain de Lucio Fulci, v.o. : U.G.C.-Ermitage, 8e (359-*15-71) ; v.f. : U.G.C.-Rotonde, 6e* (633-08-22) ; U.G.C.-Boulevard, 9e (246-66-44) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

LA FILLE DE TRIESTE, film italien de Pascale Festa Campanile, v.o. : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount-Mercury, 8e (562-75-90) ; v.f. : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-*Galaxie, 13e (580-18-03)* ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

J'AURAI TA PEAU (*) film américain de Richard T. Heffron ; v.o. : Forum, 1er (297-53-74) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Images, 18e (522-47-94).

LES SEPT SALOPARDS (*) film italien de Bruno Fontana, v.f. : Concordia, 10e (208-32-05) ; Saint-Antoine (307-55-22), Cigale, 18e (606-11-75).

ZIG ZAG STORY, film français de Patrick Schulmann : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; *Montparnasse-Pathé*, 14e (320-12-06) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Wepler-Pathé, 18e (522-46-01).

EDITH ET MARCEL (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34).

EFFRACTION (Fr.) (*) : Paramount City, 8e (562-45-76).

E.T. L'EXTRA-TERRESTRE (A., v.f.) : Trois Haussmann, 9e (770-47-55) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85).

FANNY ET ALEXANDRE (Suéd., v.o.) : Pagode, 7e (705-12-15) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60) ; Saint-André des Arts III, 6e (326-80-25) ; Olympic Entrepôt, 14e (542-67-42).

LA FEMME DE CAUCHEMAR (All., v.o.) (**) : Marais, 4e (278-47-86).

FUCKING CITY (All., v.o.) (**) : Marais, 4e (278-47-86).

GADJIN (Bré., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Denfert, 14e (321-41-01).

GANDHI (Brit., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Parnassiens, 14e (320-30-19) - V.f. : Richelieu, 1er (233-56-70) ; Français, 14e (770-33-88) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01) ; *Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96)*.

IDENTIFICATION D'UNE FEMME (It., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

L'IMPÉRATIF (All., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

L'INDIC (Fr.) : U.G.C. Opéra, 6e (261-50-32) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Magic, 15e (828-20-64).

J'AI ÉPOUSÉ UNE OMBRE (Fr.) : Ambassade, 8e (359-19-08) ; *Lumière, 9e* (246-49-07) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

MAYA L'ABEILLE (Autr., v.f.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

LE MONDE SELON GARP (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Parnassiens, 14e (320-30-19).

MORTELLE RANDONNÉE (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27) ; Biarritz, 8e (723-69-23).

OFFICIER ET GENTLEMAN (A., v.o.) : Marbeuf, 8e (225-18-45) - V.f. : Trois Haussmann, 9e (770-47-55).

L'ŒIL DU TIGRE : ROCKY III (A. v.f.) : Gaîté Boulevard, 2e (233-67-06).

PAULINE A LA PLAGE (Fr.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60) ; Miramar, 14e (320-89-52).

48 HEURES (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Publicis Elysées, 8e (720-76-23). – V.f. :



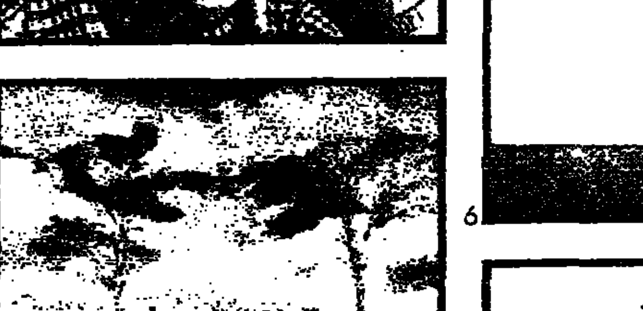
PRIX
— DU JURY —
NOIR & BLANC

1983. ILFORD FONDE UN PRIX OUVERT A TOUS LES AMATEURS DE NOIR & BLANC.

LE PRIX DU JURY NOIR & BLANC SERA DECERNE CHAQUE ANNEE ET RECOMPENSERA **50 PHOTOGRAPHES AMATEURS** POUR LEURS ŒUVRES EN NOIR ET BLANC•3 LAUREATS RECEVRONT CHACUN **10.000 F EN ESPECES**•LEURS ŒUVRES SERONT **EXPOSEES** AU SALON DE LA PHOTO A PARIS ET **PUBLIEES** EN PORTE-FOLIO PAR ILFORD•47 LAUREATS RECEVRONT CHACUN UN **SAC ILFORD** ET UN **CHEQUE-PRODUITS DE 500 F** HONORE CHEZ LE REVENDEUR ILFORD DE LEUR CHOIX•LES DOSSIERS SERONT ENVOYES **AVANT LE 20 SEPTEMBRE,** DATE DE CLOTURE DU PRIX, A : ILFORD, SERVICE INFORMATION ET PROMOTION, BP 336, 69802 ST-PRIEST CEDEX•CHAQUE DOSSIER SERA CONSTITUE D'**UN TIRAGE 18 x 24 ou 24 x 30** NOIR ET BLANC, AVEC OU SANS MARGE, NON MONTE•AU DOS DE CE TIRAGE SERA COLLE UN **BULLETIN DE PARTICIPATION** REMPLI ET **VALIDE PAR LE CACHET D'UN REVENDEUR ILFORD**•UN DEUXIEME TIRAGE DE LA MEME PHOTO DEVRA ETRE REMIS AU REVENDEUR ILFORD QUI POURRA L'EXPOSER DANS SON MAGASIN•LES CANDIDATS NE TIRANT PAS EUX-MEMES LEURS NEGATIFS POURRONT COMMANDER LES 2 AGRANDISSEMENTS A LEUR REVENDEUR•**LE CHOIX DU SUJET PRESENTE EST LIBRE :** NU, PORTRAIT, PAYSAGE, NATURE MORTE, REPORTAGE... LE JURY NOIR & BLANC 1983 EST COMPOSE DE 5 PERSONNALITES DU NOIR & BLANC : MARION VALENTINE, JEAN-LOUP SIEFF, GUY LE QUERREC, EDDIE KULIGOWSKI, PHILIPPE SALAÜN•LE JURY SE REUNIRA LE **23 SEPTEMBRE 1983** POUR SELECTIONNER LES 50 LAUREATS QUI SERONT AVISES INDIVIDUELLEMENT PAR COURRIER•



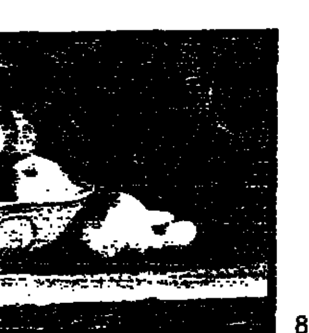




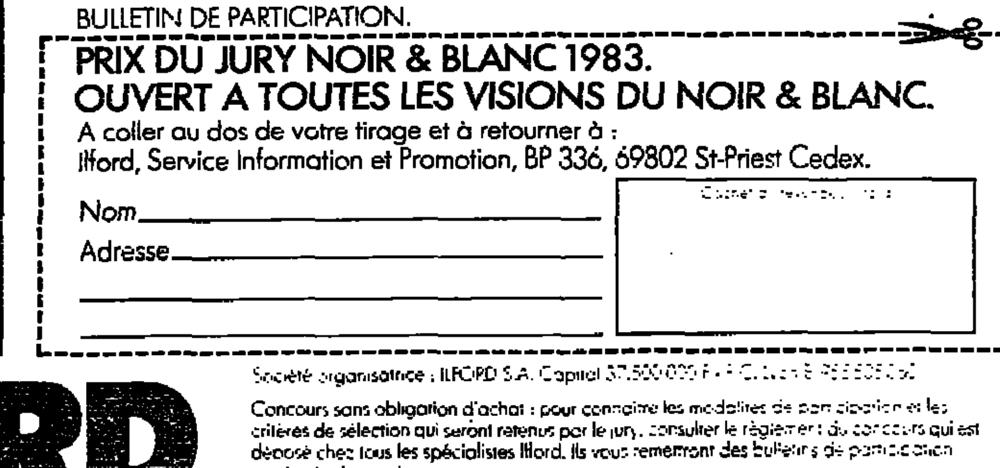








1 - Jacques Revon. / 2 - Jean-Loup Sieff. / 3 - Pierre-Jean Amar. / 4 - Marion Valentine. / 5 - Alain Domergue. / 6 - Eddie Kuligowski. / 7 - Guy Le Querrec. / 8 - Philippe Salaün. / 9 - Jean-Loup Sieff.



BULLETIN DE PARTICIPATION.

PRIX DU JURY NOIR & BLANC 1983.
OUVERT A TOUTES LES VISIONS DU NOIR & BLANC.

A coller au dos de votre tirage et à retourner à :
Ilford, Service Information et Promotion, BP 336, 69802 St-Priest Cedex.

Nom ____________________

Adresse ____________________

____

____

Société organisatrice : ILFORD S.A. Capital 37.500.000 F

Concours sans obligation d'achat : pour connaître les modalités de participation et les critères de sélection qui seront retenus par le jury, consulter le règlement du concours qui est déposé chez tous les spécialistes Ilford. Ils vous remettront des bulletins de participation sur simple demande.



ILFORD

LA QUALITE EN NOIR ET BLANC

PRIX
DU JURY NOIR & BLANC

GUY
LE QUERREC

JEAN-LOUP
SIEFF

MARION
VALENTINE

PHILIPPE
SALAÜN

Jury Noir & Blanc :
le 23 septembre 1983,
ils vous décerneront peut-être un prix.

Photo : Jean-François Bauret

Imprimerie hélio corbeil

ILFORD

LA QUALITE EN NOIR ET BLANC

CINEMA

Rex, 2e (236-83-93) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; U.G.C. Opéra, 2e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

RAMBO (A., v.o.) (*) : Studio des Ursulines, 5e (354-39-19) ; Normandie, 8e (359-41-18). — V.f. : Arcades, 2e (233-54-58) ; Rotonde, 6e (633-08-22).

REVIENS JIMMY DEAN, REVIENS (A., v.o.) : Saint-Germain Village, 5e (633-63-20).

SANDY (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Maxéville, 9e (770-72-56) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

SARAH (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Parnassiens, 14e (320-30-19) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Murat, 16e (651-99-75).

SUPERVIXENS (A., v.o.) (**) : Boîte à Films (H. sp.), 17e (622-44-21).

SURPRISE PARTY (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Miramar, 14e (320-89-52).

THE VERDICT (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Cluny Écoles, 5e (354-20-12) ; Biarritz, 8e (723-69-23).

TÉNÈBRES (It., v.o.) (**) : Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; Monte Carlo, 8e (225-09-83). — V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Max Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

T'ES FOU JERRY (A., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; Colisée, 8e (359-29-46). — V.f. : Hollywood Boulevard, 9e (770-10-41) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Images, 18e (522-47-94).

TOOTSIE (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). — V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44).

LA TRAVIATA (It., v.o.) : Vendôme, 2e (742-97-52) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Colisée, 8e (359-29-46).

TRON (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).

TYGRA, LA GLACE ET LE FEU (A., v.f.) : Impérial Pathé, 2e (742-72-52) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

LA ULTIMA CENA (Cub.) : Épée de Bois, 5e (337-57-47).

UN DIMANCHE DE FLIC (Fr.) : Normandie, 8e (359-41-18).

LE VENT (Mal., v.o.) : Quinz Boulevard, 2e (233-67-06) ; St-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Olympic Entrepôt, 14e (542-67-42).

VICTOR, VICTORIA (A., v.o.) : St-Michel, 5e (326-79-17) ; Élysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85). — V.f. : Capri, 2e (508-11-69).

LA VIE EST UN ROMAN (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; St-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Élysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; P.L.M. St-Jacques, 14e (589-68-42) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

Y A-T-IL ENFIN UN PILOTE DANS L'AVION ? (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Publicis Matignon, 8e (359-31-97). — V.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Opéra, 2e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

Les grandes reprises

AGUIRRE LA COLÈRE DE DIEU (All., v.o.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).

ALLEMAGNE MÈRE BLAFARDE (All., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).

AMARCORD (It., v.f.) : Péniche-des-Arts, 16e (527-77-55).

L'AMÉRIQUE EN FOLIE (A., v.f.) : Arcades, 2e (233-54-58).

LES ARISTOCHATS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).

AU-DELA DU REEL (A., v.f.) : Péniche-des-Arts, 16e (527-77-55).

LA BANDE A BONNOT (Fr.) : Movies, 1er (260-43-99).

LA BÊTE (Fr.) (**) : Arcades, 2e (233-54-58).

CABARET (A., v.o.) : Noctambules, 5e (354-42-34).

DEEP END (Ang.) : Espace Gaîté, 14e (327-95-94).

DELIVRANCE (A., v.f.) (*) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

LE DÉMON S'ÉVEILLE LA NUIT (A., v.o.) : Action Lafayette, 9e (878-80-50).

EASY RIDER (A., v.f.) (*) : Capri, 2e (508-11-69).

EMMANUELLE (Fr.) (**) : Paramount City, 8e (562-45-76).

L'ÉPOUVANTAIL (A., v.o.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

ERASERHEAD (A., v.o.) : Escurial, 13e (707-28-04).

ÉVANGILE SELON SAINT-MATTHIEU (Ital., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

LES FANTÔMES DU CHAPELIER (Fr.) : Rialto, 19e (607-87-61).

FRANKENSTEIN JR (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

GLISSEMENTS PROGRESSIFS DU PLAISIR (Fr.) (**) : Denfert, 14e (321-41-01).

HAROLD ET MAUD (A., v.o.) : Olympic Halles, 4e (278-34-15).

HELLZAPOPPIN (A., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60) ; Rialto, 19e (607-87-61).

L'HOMME DE FER (Pol., v.o.) : Marbeuf, 8e (225-18-45).

L'ÎLE SUR LE TOIT DU MONDE (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).

ITINÉRAIRE BIS (Fr.) : Marbeuf, 8e (225-18-45).

JEREMIAH JOHNSON (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

JÉSUS DE NAZARETH (It., v.f.) : (1re partie), (2e partie). Grand Pavois, 15e (554-46-85).

JE T'AIME JE T'AIME (Fr.) : Contrescarpe, 5e (325-78-37).

LE LAURÉAT (A., v.o.) : Quartier Latin, 5e (326-84-65).

LENNY (A., v.o.) : Élysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens (3), 14e (329-83-11).

MACADAM COW BOY (A., v.o.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97).

MAD MAX II (A., v.o.) : Paris Loisirs Bowling, 18e (606-64-98).

MEPHISTO (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

MIDNIGHT EXPRESS (A., v.f.) (**) : Capri, 2e (508-11-69).

MOURIR A TRENTE ANS (Fr.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

LE MYSTÈRE PICASSO (Fr.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).

LA NUIT DE L'IGUANE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46) ; Mac Mahon, 17e (380-24-81).

PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) (*) : Cinoche, 6e (633-10-82).

LE PIGEON (It., v.o.) : Studio Logos, 5e (354-42-62) ; Acacias, 17e (764-97-83).

PINOCCHIO (A., v.f.) : La Royale, 8e (265-82-66) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44).

QUAND LA VILLE DORT (A., v.o.) : Action Lafayette, 9e (878-80-50).

LES RUELLES DU MALHEUR (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46).

SATYRICON (It., v.o.) (*) : Champo, 5e (354-51-60).

SAUVE QUI PEUT LA VIE (Fr.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).

SHANGHAI EXPRESS (A., v.o.) : André Bazin, 13e (337-74-39).

LE SHÉRIF EST EN PRISON (A., v.f.) : Opéra-Night, 2e (296-62-56).

SOIS BELLE ET TAIS-TOI (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; George V, 8e (562-41-46).

THE MAFU CAGE (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (337-57-47).

THE ROSE (A., v.o.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50).

TROIS CAMARADES (A., v.o.) : Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23).

LE VIOLENT (A., v.o.) : Action Christine Bis, 6e (325-47-46).

VIVRE SA VIE (Fr.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).

VOYAGE AU BOUT DE L'ENFER (A., v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11).

VOYAGE AU CENTRE DE LA TERRE (A., v.o.) : Escurial Panorama, 13e (707-28-04).

Les festivals

SHAKESPEARE PAR LES RUSSES (v.o.) : Cosmos, 6e (544-28-80). Ven., lun. : Hamlet ; mer., sam., mar. : Othello ; jeu., dim. : le Roi Lear.

BUSTER KEATON : Marais, 4e (278-47-86). Mer. : Steamboat Bill Junior ; jeu. : la Croisière du Navigator ; ven. : le dernier Round ; sam. : les Lois de l'hospitalité ; dim. : Fiancées en folie ; lun. : Sherlock Junior ; mar. : le Mécano de la « General ».

MARX BROTHERS (v.o.) : Action-Écoles, 5e (325-72-07). Mer. : une Nuit à l'Opéra ; jeu. : un jour aux Courses ; ven. : Plumes de cheval ; sam. : la soupe au Canard ; dim. : Monkey Business ; lun. : un Jour au cirque ; mar. : les Marx au grand magasin.

A. HITCHCOCK (v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (354-47-62). Mer., Jeu. : l'Étau ; ven., sam. : la maison du Dr Edwardes ; dim., lun. : Agent secret ; mar. : Mr and Mrs Smith.

ORSON WELLES (v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46). Mer., sam., mar. : Citizen Kane ; jeu., dim. : la splendeur des Amberson ; ven., lun. : Voyage au Pays de la peur.

DUSTIN HOFFMAN (v.o.) : Boîte à Films, 17e (622-44-21). T.l.s., 18 h 20 : Agatha ; t.l.s., 20 h 20 : John And Mary ; t.l.s., 22 h 15 : Alfredo, Alfredo.

ERIC ROHMER Studio 43, 9e (770-63-40). Jeu., dim., 18 h ; ven., 20 h ; sam., 16 h, 22 h : Ma nuit chez Maud ; jeu., dim., 22 h ; ven., 18 h ; sam., 20 h : le Genou de Claire ; mer., 22 h ; jeu., 20 h ; sam., 14 h ; lun., 18 h : le Signe du lion ; mer., 18 h ; ven., 22 h ; dim., 14 h ; lun., 20 h : l'Amour l'après-midi ; mer., 20 h ; sam., 18 h ; dim., 16 h, 20 h ; lun., 22 h : la Collectionneuse.

FESTIVAL DU FILM D'HUMOUR (v.o.) : Studio de l'Étoile, 17e (380-42-05), en alternance : les Producteurs ; Transamerica express ; un rabbin au Far-West.

PANORAMA DU JEUNE CINÉMA FRANÇAIS : Studio 43, 7e (770-63-40). Mer., 20 h 30.

CARNÉ-PRÉVERT : Le Ranelagh, 16e (288-64-44). Sam., 16 h 30 ; dim., 14 h 30 ; 22 h : les Visiteurs du soir ; sam., 14 h 30 et 22 h ; dim., 20 h ; lun., 22 h : drôle de Drame ; dim., 16 h 30 ; lun., 20 h 30 : les enfants du Paradis.

WAJDA (v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11). t.l.j., 14 h 30 : Cendres et Diamants ; 16 h 30 : la Croisade maudite ; 18 h 30 : le Chef d'Orchestre ; 20 h 30 : l'homme de Marbre.

AUTOBIOGRAPHIE DE L'ALLEMAGNE (v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42). Mer. : l'Ange bleu ; jeu., mar. : Loulou ; ven. : le Maudit ; sam. : Metropolis ; dim. : le Journal d'une fille perdue ; lun. : les Espions.

ESCURIAL : 13e (707-28-04). Mer., jeu., ven., sam., 14 h : la règle du Jeu ; dim., lun., 14 h : la grande Illusion ; t.l.j. 16 h : la Nuit américaine ; 18 h : un tramway nommé Désir (v.o.) ; 20 h : le dernier Metro ; 22 h 30 : les Misfits.

ALAIN TANNER Républic-Cinéma, 11e (805-51-33). Mer., jeu. : Messidor ; ven. : la Salamandre ; sam. : Jonas qui aura 25 ans en l'an 2 000 ; dim. : Charles mort ou vif ; lun. : les Années-lumière ; mar. : retour d'Afrique.

PLACE AU CINEMASCOPE (v.o.) : Action La Fayette, 9e (878-80-50). Mer. : Désirée ; jeu. : les inconnus dans la Ville ; ven. : la Colline de l'adieu ; sam. : la main gauche du Seigneur ; dim. : l'Égyptien ; lun. : Carmen Jones ; mar. : du haut de la Terrasse.

COMÉDIES DE PRINTEMPS (v.o.) : Saint-André des Arts, 6e (326-48-18). 12 h et 14 h : la Party ; 16 h et 18 h : Drame de la jalousie ; 20 h : Tombe les filles et tais-toi ; 22 h, 24 h : les nouveaux Monstres.

COMMUNICATION

RADIOS LOCALES PRIVÉES

Les nouveaux « journalistes » ont des difficultés avec la profession

A la fin de l'année 1983, quelque huit cents radios locales privées auront reçu, estime-t-on, l'autorisation officielle d'émettre. Début avril, le secrétariat de la commission Galabert, chargée d'étudier les dossiers, avait reçu mille huit cent cinquante demandes d'autorisation. En 1984, le total des dérogations pourrait atteindre le chiffre de mille deux cents. Un nouveau problème apparaît sur le terrain : le « statut » des nouveaux « informateurs » de ces radios.

Si la loi du 29 juillet 1982 a le mérite de conférer aux radios « libres » la possibilité d'une existence légale, elle pose des conditions assez draconiennes en ce qui concerne leur financement, puisque « *la collecte des ressources publicitaires et la diffusion des messages publicitaires sont interdites* ». Et ce n'est pas la « bourse » de 100 000 F octroyée pour chaque fréquence bénéficiaire d'une autorisation ni la participation — sauf exception assez modeste — des collectivités locales au budget d'exploitation d'une radio qui permettent de faire face aux dépenses.

C'est dans ce contexte que se pose l'emploi, dans bon nombre de ces stations, de journalistes — professionnels ou non — préposés aux émissions d'information. Dans la plupart des cas, faute de moyens financiers pour les payer normalement, on recrute des amateurs ou des débutants. Ce qui soulève déjà des problèmes déontologiques, n'en déplaise aux radios « libres » qui dénient au métier d'informateur sa spécificité... D'autre part, les radios locales privées étant des associations régies par la loi de 1901, c'est-à-dire sans but lucratif, on voit mal comment exiger d'elles le respect de conventions salariales applicables aux entreprises de presse. « *Il y a un vide juridique* », reconnaissait récemment M. Daniel Karlin, membre de la Haute Autorité de la communication audiovisuelle.

Obtenir la carte

Ce « vide » a des conséquences pratiques, par exemple pour l'obtention de la carte d'identité des journalistes professionnels. Même si le nombre des demandes est encore restreint (une cinquantaine actuellement), la commission d'attribution s'est penchée sur le problème et a retenu deux principes essentiels :

1) Que le demandeur collabore à une radio officiellement autorisée ;

2) Que son traitement soit au moins égal au salaire minimum de la profession et, à l'extrême limite, au SMIC.

La commission se réserve aussi le soin d'honorer les demandes en fonction de l'appréciation éventuelle des correspondants régionaux en charge du territoire où la radio locale émet.

Des syndicats de journalistes, dans l'attente d'une discussion prochaine à engager avec les organismes groupant les radios privées (la F.N.R.L. notamment), ont déjà exprimé un avis. Le Syndicat des journalistes français (C.F.D.T.), après avoir rappelé son « *attachement à l'expression du pluralisme en matière d'information* », estime cependant que « *le traitement de l'information ne peut être réalisé que par des journalistes professionnels* ». Enfin, que « *la collaboration éventuelle d'un journaliste de presse écrite à une radio locale ne peut se faire que sur la base du volontariat et moyennant le versement d'une pige* ».

Le Syndicat national des journalistes (autonome) partage les mêmes préoccupations, mais « *dénonce, dans le cas précis des radios locales patronnées par un organe de presse, singulièrement les quotidiens régionaux, la pratique qui consiste à exploiter au micro des textes parus dans le journal sans autorisation de l'auteur et sans rémunération supplémentaire, ou à proposer à certains membres de la rédaction des vacations gratuites au profit de la radio locale* ». Le S.N.J. rappelle que l'article 7 de la convention collective subordonne ce genre de collaboration à une convention expresse.

Des rapports grinçants

Comment cela se passe-t-il sur le terrain ? Nous avons demandé à plusieurs correspondants régionaux du *Monde* leur sentiment à ce sujet. Dans l'ensemble, disons-le d'une phrase, la situation n'est pas très saine et les rapports entre journalistes professionnels et ceux qui font l'information sur les radios locales privées sont assez grinçants.

Le manque de professionnalisme, nous rapporte notre correspondant de Bordeaux, ne facilite pas le travail si l'on doit, en quelques minutes, au cours d'une conférence de presse, recueillir les propos d'un ministre (M. Roger Quilliot en l'occurrence) et si certains informateurs commencent par se faire expliquer la loi... En d'autres occasions, l'attitude de certains s'apparente plus à la promotion de leur antenne qu'à un travail de journaliste.

Autre reproche : la méconnaissance des usages de la profession : il est arrivé plusieurs fois que, à partir de conférences de presse, les radios « libres » fassent de longues émissions en utilisant l'intégralité des conversations sans le moindre montage, en n'hésitant pas à se servir des questions posées par des journalistes des radios nationales ou de la presse écrite comme s'il s'agissait d'un débat public en direct.

A Lille, on déplore que les radios locales privées se contentent de démarquer les informations contenues dans la presse régionale ou départementale. Les animateurs de ces stations prennent aussi un malin plaisir à faire de l'information parfois « non vérifiée », comme a dû le reconnaître récemment une radio « libre » qui, à trois reprises, avait annoncé la mort de Charles Aznavour ! A la vérité, ces « incidents » ne font que souligner un manque évident de moyens. Alors qu'à Paris, les radios locales les plus écoutées tendent à se professionnaliser, cette tendance n'est pas uniformément sensible en province. Les responsables ne nient pas cet amateurisme, mais ils n'acceptent pas non plus d'être tenus hors du champ de l'information.

Dans la région lyonnaise, c'est le Club de la presse qui fait office de régulateur. Un article du règlement stipule : « *Chacun des invités ou adhérents est informé que tous les propos tenus dans ses locaux peuvent être rapportés par quelque média que ce soit.* » Ce qui implique que les nouveaux médias sont admis au Club. Cette ouverture est loin d'être générale.

A Bordeaux, par exemple, on pratique souvent la double conférence de presse, celle des « pros » — qui sont triés sur le volet — et celle des autres.

Mais les incidents les plus vifs se produisent probablement dans le secteur sportif où certaines stations locales privées entendent « couvrir » les manifestations, à la grande satisfaction des organisateurs.

L'U.S.J.S.F. renâcle

Lors de son assemblée générale du 22 mars dernier, l'Union syndicale des journalistes sportifs français (U.S.J.S.F.), qui est mandatée pour délivrer et contrôler les accréditations des journalistes professionnels, a pris position à ce sujet. Si elle « *admet volontiers que les radios locales privées puissent s'exprimer* », l'U.S.J.S.F. affirme ne pouvoir « *en aucun cas prendre en charge et accréditer des personnes qui ne peuvent prétendre obtenir les mêmes droits que les journalistes professionnels, puisqu'elles n'en assument pas les mêmes responsabilités* ». Elle « *rappelle aux pouvoirs sportifs que les organisateurs et les clubs décident seuls d'admettre ou de refuser les radios animées par des non-professionnels et doivent, en cas d'acceptation, leur fournir les moyens techniques d'émettre en dehors des installations réservées à la presse professionnelle* ».

Ce qui veut dire, en d'autres termes, que si les organisateurs de manifestations sportives souhaitent accueillir ces nouveaux informateurs, délégués par les radios libres, ils sont priés d'augmenter la capacité des tribunes de presse ainsi que le nombre des lignes téléphoniques mises à la disposition des journalistes déjà accrédités. Et de « faire le tri » entre les informateurs. En attendant, l'U.S.J.S.F. réservera ses cartons d'invitation aux journalistes professionnels, travaillant pour les médias traditionnels.

CLAUDE DURIEUX.

AUX ÉTATS-UNIS

Walt-Disney a maintenant sa chaîne de télévision

Les productions Walt-Disney, installées à Los Angeles, viennent de faire une entrée spectaculaire sur le marché américain du câble. Disney Channel propose en effet, depuis le 18 avril dernier, une quinzaine d'heures de programmes télévisés quotidiens, transmis par satellite sur l'ensemble du territoire des Etats-Unis. Malgré les échecs récents de plusieurs tentatives dans le domaine du câble (notamment celui de la chaîne C.B.S.), la compagnie Disney n'a pas hésité à investir la somme de 100 millions de dollars répartis sur trois années, espérant atteindre d'ici là un public de quatre millions d'abonnés. Une initiative présentée par la maison Disney comme une étape décisive dans sa propre histoire. Une preuve aussi de sa volonté de diversification : comme l'indique le nom de sa filiale Disney Telecommunications, la société vise à être présente sur les divers marchés de l'audiovisuel.

Il était une fois un magicien intrépide. Un magicien devenu immortel le jour où il fit parler les animaux (c'était en octobre 1928 à New-York, et l'animal en question ressemblait à une drôle de petite souris dégourdie qui se mouvait en noir et blanc). Un magicien habile sans doute, qui s'adressait d'abord aux enfants en misant sur des valeurs réputées universelles ; mais surtout un magicien à l'américaine, qui, non content de réussir magistralement tous ses tours, voulait aussi faire prospérer son entreprise. Et quelle entreprise ! Des centaines de dessins animés, des dizaines de longs métrages, de feuilletons télévisés, de shows et de programmes entièrement conçus pour les enfants, d'émissions éducatives vendues à la pelle au monde entier ; et puis des parcs d'attractions matérialisant un univers qui dépassait brusquement la fiction : Disneyland (Tokyo a désormais le sien), Disneyworld, Epcott Center, sans compter les industries périphériques utilisant journaux et gadgets divers, réunis sous un seul nom devenu label, étendard : Walt Disney.

Quoi d'étonnant alors à ce qu'une chaîne de télévision fasse désormais partie de l'empire Disney ? Le pari est sans doute audacieux — l'industrie du câble, sur laquelle mise le cinéma américain, est encore d'un rapport incertain, — mais la recette de Disney Channel est simple et sa cible éprouvée : les enfants, la famille. Il s'agit de les réunir devant le petit écran, et, moyennant un abonnement mensuel de 10 dollars (74 F), de les distraire, de les faire parler et rire ensemble, de rassurer les adultes par des programmes éducatifs et la garantie du respect des valeurs morales traditionnelles.

Et c'est dans cette optique qu'est aussi fabriqué le magazine distribué chaque mois gratuitement aux abonnés de la chaîne. Outre le détail des programmes quotidiens du mois à venir, des informations sur les émissions vedettes, les coulisses de la maison Disney ou la préparation des films et des séries, la revue a pour but d'impliquer davantage les familles dans la vie de la station et de jouer sur l'interactivité et la participation des téléspectateurs. D'où des jeux, des indications pour résoudre les énigmes posées par certaines fictions, des incitations à un courrier critique et « constructif », sans oublier pour les enfants des jeux, des puzzles et une bourse aux correspondants. « *Nous allons inventer un nouveau type de comportement pour le téléspectateur*, déclare péremptoirement Mme Peggy Christianson, vice-présidente du développement à Disney Channel. *La télévision a toujours encouragé la passivité, ce qui conduisait le public à parler, lire ou faire autre chose tout en regardant distraitement le petit écran. Désormais nous allons l'impliquer directement dans nos programmes et rompre ainsi avec les habitudes.* »

De fabuleuses réserves

Pourtant, le principal atout de la chaîne ne réside pas dans ce nouvel état d'esprit, mais plutôt dans ses fabuleuses réserves de programmes accumulées depuis soixante ans. Une collection fantastique qui permettra de ressortir des travaux inédits confiés aux archives de la maison Disney, quelques morceaux d'anthologie et certains grands classiques comme *Mary Poppins* ou *les Enfants du capitaine Grant*. Tout cela sans compter les trente années d'émissions fournies par les studios Disney pour la télévision américaine et distribuées dans le monde entier. Quelqu'un aurait-il oublié le beau Don Diego, alias Zorro, « *le cavalier qui signait son nom à la pointe de l'épée* », ou bien l'inénarrable sergent Garcia ? Disney Channel les lui rappellera et saura, soyons-en sûrs, lui en donner la nostalgie.

Mais une succession de *has been*, fussent-ils éternels, ne saurait constituer un programme suffisamment moderne et attrayant. Aussi, depuis plusieurs mois, les studios Disney continuent-ils à inventer, dessiner et filmer de nouveaux programmes : des feuilletons (un western), des émissions produites par le centre futuriste d'Epcott, en Floride, des dessins animés dans lesquels Mickey promu « prof d'aérobic » à l'égard des tout-petits, retrouvera une nouvelle jeunesse.

Enfin, pour enrichir et diversifier son antenne, Disney Channel s'est aussi adressé à quelques producteurs extérieurs. « *La compagnie est très désireuse d'acheter et de coproduire de par le monde des programmes qui correspondent à son public et à sa philosophie* », explique M. Dominique Bigle, qui dirige le bureau européen de Walt Disney Telecommunications à Paris. Une invite alléchante à l'adresse des chaînes de télévision et des producteurs européens en mal de coproductions.

ANNICK COJEAN.

AU « PROGRES DE LYON »

M. Lignel devra verser 10 millions de francs au « Dauphiné libéré »

De notre correspondant régional

Lyon. — M. Guy Lescœur, précédemment directeur général du groupe de journaux gratuits *Hebdo*, dont le propriétaire est M. Jean-Charles Lignel, P.-D.G. de la société Delaroche et du Progrès S.A., vient d'être nommé directeur général du *Progrès* de Lyon.

Ce poste était vacant depuis le départ de M. Jean-Claude Cellard, en juillet 1981. M. Lescœur, âgé de trente-six ans, avait été le fondateur de l'hebdomadaire d'annonces de spectacles *Lyon-Poche*. Il avait ensuite été un des collaborateurs directs de M. Paul Dini, actuel patron du *Dauphiné libéré*, de Grenoble, au sein de la société Comareg, éditrice de journaux gratuits, concurrente du groupe *Hebdo*. M. Lescœur a rejoint le camp de M. Jean-Charles Lignel, après sa rupture avec M. Dini. Sa nomination en tant que directeur général du *Progrès* à un poste de numéro deux de l'entreprise met fin aux rumeurs concernant l'éventuelle promotion de M. Alfred Delsart, un autre transfuge du groupe Dauphiné libéré, et qui demeure toujours directeur de la rédaction du quotidien lyonnais.

Le 28 avril, le jour même de la nomination de M. Lescœur, M. Jean-Charles Lignel, a d'autre part pris connaissance d'un arrêt de la cour d'appel de Lyon, le condamnant à verser la somme de 7 691 000 francs à la société Aigles. Une somme augmentée des intérêts au taux légal (9,8 %) à compter du 12 février 1980, soit environ 10 millions de francs, qui devra être versée par le P.-D.G. du *Progrès* à une société actuellement placée en « liquidation amiable », dépendante du *Dauphiné libéré* ». Le litige, tranché en faveur de M. Lignel par un jugement de première instance du tribunal de commerce de Lyon, le 16 novembre 1981, portait sur la facturation des prestations de l'agence Aigles (agence d'informations, autrefois commune à l'ancien groupe Progrès-Dauphiné libéré) au journal *Rhônes-Alpes*.

M. Lignel refusait que joue la règle de la péréquation pour les dépenses des titres de l'ancien groupe, au motif que l'accord de 1966 conclu entre les deux grands quotidiens régionaux ne prévoyait pas « *l'inclusion de titres nouveaux* ». (Le journal *Rhônes-Alpes* est né début 1977). La cour d'appel de Lyon, dans son dernier arrêt, a fait droit à l'argumentation des avocats du *Dauphiné libéré*, selon laquelle « *les procédures qui liaient les autres titres du groupe de presse Progrès-Dauphiné libéré s'appliquaient au journal* Rhônes-Alpes ».

Selon Me André Soulier, avocat du *Dauphiné libéré*, cette décision judiciaire rend problématique, sinon très aléatoire, le résultat de la procédure décidée par M. Jean-Charles Lignel pour obtenir l'annulation de l'arbitrage de janvier 1981 relatif à la responsabilité de la rupture des accords Progrès-Dauphiné libéré (*le Monde* du 27 avril).

CLAUDE REGENT.

COMMUNICATION

LU

« LE SCEPTRE ET LA MAROTTE », de Maurice Lever

Ces fous qui tutoyaient et rudoyaient les rois

Des fous, dans l'intimité des *puissants, il en exista de toute* éternité, puisque le roi Salomon aurait eu le sien. Traversant le monde antique, ils survivent dans les temps barbares — le fou d'Attila, un Maure, se nommait Zercon, — débouchent dans ce *qu'il est convenu* d'appeler le Moyen Age, âge religieux où l'Eglise témoigne d'une grande sollicitude envers les débiles mentaux, si elle tolère mal la folie *collective* (1). *Ils connaissent* leur plus grande gloire à la Renaissance et, bien qu'il y en ait encore un à la cour de Louis XIV, disparaissent avec l'absolutisme qui coupe l'herbe sous le pied à toute critique. Car ces fous sont, *au vu et au su de tout* le monde, le symbole même de la subversion inscrite dans tout pouvoir, l'ordre étant fait pour qu'on le détourne, la hiérarchie pour qu'on la bouleverse, le sacré pour qu'on le profane.

Longtemps, ces bouffons ont été d'authentiques arriérés mentaux, *pas forcément contrefaits* comme on l'imagine ; mais leur importance est à son apogée durant les quatre siècles où, de plus en plus, ils sont recrutés parmi de faux fols, astucieux comédiens doués d'esprit et d'assez d'*adresse pour accréditer* leur démence, qui auront, de par leur fonction, l'obligation de faire rire. Pas forcément de choses anodines et drôles. Par leur bouche, c'est la folie qui parle : on ne saurait y attacher de l'importance. *En réalité, on les écoute*, et, pourvu qu'ils le fassent sur le mode burlesque, ils disent en face leur quatre vérités aux souverains qui les emploient.

Constamment aux côtés du roi, qu'il tutoie et au besoin ru*doie, jouissant souvent de son* affection, le fou est en quelque sorte son image inversée, son double dérisoire qui le fustige ouvertement, critique ses ridicules, ses tares, ses fautes, lui rappelle que, tout glorieux qu'il est, il n'est, *lui aussi, qu'un homme*.

Le rôle de Coluche

Peu à peu, son rôle d'amuseur vire au rôle politique. Il traîne en ville librement et y propage, en direct, la pensée royale, rapportant en échange, à la cour, le moindre murmure qui traduit la température populaire. C'est flagrant *sous le règne d'Henri IV*, dont le fou, Maître Guillaume, met son grain de sel (ou de poivre) partout et, avec Angoulevent et Mathurine la folle, passera au service de Louis XIII. Oui, une folle, dans l'entourage d'un roi. *Exception. Pour quelle raison* les femmes sont-elles si rares dans la corporation, quelques-unes seulement affectées aux grandes dames ou aux reines ? Nous n'avons guère de femmes-clowns, et la satire n'est pas une arme féminine.

Où sont, aujourd'hui, les fous de *nos princes ? Maurice* Lever achève son livre si documenté, toujours divertissant, sur des interrogations graves. En fait de briseur d'apparences, il avance Coluche, qui a, en 1981, assumé *« avec une étonnante sûreté »* le *rôle de casseur de jeu. Va pour* Coluche. Quant à voir un digne descendant des Triboulet, Brusquet et autres Chicot dans le personnage que joue Jean-Edern Hallier, c'est *lui faire beaucoup* d'honneur.

G. GUITARD-AUVISTE.

★ HISTOIRE DES FOUS DE COUR, Fayard, 350 pages, 85 F.

(1) *Fêtes des fous et carnavals*, de Jacques Heers, nous fait passer du fou individuel à l'exubérance collective qui, durant des siècles et à dates fixes, a agité le monde chrétien. (Fayard, 310 pages, 89 F.)

VU

Les bons élèves

On n'est pas sorti de la crise ! On a passé la soirée de mardi aux « Dossiers de l'écran » avec *des experts, ils n'avaient pas l'air* bien optimistes. Ils nous ont montré une courbe épinglée au mur du studio, une courbe en dents de scie. Ça grimpe et ça *dégringole tous les quarts de siè*cle. La dernière fois qu'on a touché le fond, c'est en 1974. Pour remonter la pente, faites le compte, il y en a encore pour *plus de quinze ans. Ça va nous* mener à 1999. Avec un peu de chance, à ce moment-là, on aura retrouver les moyens de se payer un super-réveillon pour fêter le *nouveau millénaire !*

A part ça, rien, ou pas grand-chose, qu'on ne sache déjà. Ou qu'on ait révisé en suivant le téléfilm américain — *il est excellent — présenté en guise de prologue*, sur le krach à Wall Street, en octobre 1929. Parce qu'on en sait long aujourd'hui en matière d'économie. On est très calé. C'est incroyable les progrès qu'on a faits. Dès qu'il s'agit de notre feuille de paye ou de notre feuille d'impôt, croyez-moi, on se renseigne, on écoute, on s'applique et on comprend très vite.

Demandez à l'homme de la rue comment résorber l'inflation. Il vous répondra du tac-au-tac : *« en diminuant le pouvoir d'achat... du voisin. »* A S.V.P., on recevait beaucoup d'appels de retraités. Eux, ce qui les inquiète, ce sont les risques de guerre. *On a essayé de nous ras*surer : la révolution, oui, ça s'est déjà vu en période de récession, la guerre, non. Sauf la dernière, effectivement, la nôtre, celle qu'on préfère...

On a rapproché à ce propos, *et on a eu raison, l'entrée à la* Maison Blanche, de Roosevelt, en mars 1933, et, deux mois auparavant, l'arrivée au pouvoir de Hitler. Le Bien et le Mal. L'ange *et le démon, dont les ailes im*menses ont initié notre enfance à l'admiration sans borne et à la haine sans faille.

Le libéralisme yankee a fini par avoir raison du totalitarisme nazi. Au départ, ce n'était pas évident.

CLAUDE SARRAUTE.

GRÈVE AUX « NOUVELLES LITTÉRAIRES »

Un ordre de grève lancé mardi soir 3 mai parmi le prsonnel technique empêchera la sortie des *Nouvelles littéraires* cette semaine. Cet arrêt de travail fait suite à l'annonce au comité d'entreprise de vingt-sept licenciements (dix-sept permanents, dont la totalité du personnel du service de composition, et dix pigistes) par la direction du groupe Tesson (*Quotidien de Paris, Quotidien du médecin et Nouvelles littéraires*) au moment où M. Philippe Tesson a conclu la vente de son hebdomadaire à M. Jean-Pierre Ramsay (*le Monde* du 3 mai). Les *Nouvelles littéraires* emploient cinquante-six personnes dont un certain nombre seraient reprises dans le groupe.

De nouvelles négociations devaient avoir lieu ce mercredi 4 mai. L'accord de principe signé lundi 2 mai par M. Ramsay pour le rachat des *Nouvelles littéraires* resterait subordonné en effet à une ultime négociation sur le prix (de l'ordre de 2,5 millions de francs) et à un « dégraissage » des effectifs.

On apprend par ailleurs que le contrat de trois mois de M. Jean-François Kahn — autre acquéreur potentiel des *Nouvelles littéraires* — comme directeur de la rédaction du *Matin de Paris* ne serait pas renouvelé. Il expirait le 30 avril. Cependant, sa collaboration au quotidien dirigé par M. Claude Perdriel pourrait se poursuivre sous une autre forme. Au-delà, M. Kahn ne renonce pas à son projet de magazine culturel qu'il nourrit depuis son départ des *Nouvelles littéraires* en 1982.

NOUVELLE PRÉSENTATION POUR « LE NOUVEAU JOURNAL »

Le Nouveau Journal, quotidien économique et financier, a une nouvelle présentation depuis son édition datée 3 mai (nouveau prix : 4 F). Une maquette plus moderne, qui se rapproche de celles adoptées récemment par divers quotidiens parisiens. Le centre du journal est occupé par un cahier, « le Nouveau Journal de la bourse et des finances », comprenant notamment les cours de la bourse.

Cette rénovation graphique s'accompagne d'une redéfinition du contenu. *Le Nouveau Journal*, écrit Philippe Vasseur, directeur de la rédaction, « *s'intéresse à tous les domaines de l'actualité* » ; il « *refuse de donner un ton partisan aux informations qu'il présente* (...). *Les commentaires personnels seront donc systématiquement présentés à part* ». Mais le quotidien déclare rester « *fondamentalement attaché aux valeurs de liberté, d'initiative et de responsabilité qu'il entend promouvoir* ».

Rappelons d'autre part qu'un « plan de restructuration » annoncé il y a un mois (*le Monde* du 8 avril) prévoit soixante-cinq suppressions de postes, dont quarante-trois licenciements.

TRIBUNES ET DÉBATS

MERCREDI 4 MAI

— *M. Jean-Christophe Cambadelis*, président de l'UNEF indépendante et démocratique, est reçu à l'émission « Spéciale université », à 18 h 15, sur Radio-Canal-89, 104 MHz, à Paris.

JEUDI 5 MAI

— *Si Hamza Boubakeur*, ancien recteur de la Mosquée de Paris, est invité à l'émission « Le temps de dire », à 19 heures, sur Radio-Service-Tour-Eiffel, 101,5 MHz, Paris.

— *M. Michel Langignon*, secrétaire national du Mouvement pour la paix, participe à l'émission « Le grand débat », à 19 h 15, sur 92-Radio, 92,8 MHz, Paris et Hauts-de-Seine.

— *M. Guy Lengagne*, secrétaire d'Etat chargé de la mer, est reçu à l'émission « Planète bleue » sur Antenne 2 à 20 h 35.

Mercredi 4 mai

PREMIÈRE CHAINE : TF1

20 h 35 Les vrais maîtres de Dallas.
Un reportage de P. Koralnik (télévision suisse romande).
Le reportage remplace l'émission « Le cœur du débat », qui devait réunir MM. Jacques Delors et Jean-Pierre Fourcade a été annulée et reportée à une date ultérieure, M. Delors étant souffrant.

22 h Festival de Pau 1982 : Récital Alexis Weissenberg :
Prélude, fugue et variation, *de C. Franck* ; Quatrième partita en ré majeur, *et* Jésus, que ma joie demeure, *de Bach.*

22 h 45 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 Téléfilm : Les cinq dernières minutes.
De C. Loursais, réal. J.-P. Desagnat.
Un restaurateur repêché dans un canal, une femme trouvée morte sur une chaise longue près d'un étang. Le commissaire Cabrol enquête, et se jette à l'eau...

22 h 10 Magazine : Cinéma-cinémas, de M. Boujut, A. Andreu et Cl. Ventura.
Dans ce magazine toujours superbe : Martin Scorsese à New-York ; autoportrait de Luc Moullet ; Bruno Ganz à Berlin ; interview de Robert Althan ; et une fiction autour du Festival de Cannes...

23 h 10 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 Variétés : Cadence 3.
Autour d'Enrico Macias.

21 h 35 Journal.

21 h 55 Téléfilm : Terre rouge.
De J.-C. Bergeret et P. Fontenoy.
L'histoire de Nicolas Charbonnet, fils de paysan, né en 1878, à travers des milliers de cartes postales, gravures, vieilles photos jaunies, caricatures politiques. Une imagerie naïve qui témoigne de la vie ouvrière, des premières grèves, des petits et grands événements, de l'imaginaire des Français moyens en 1900. Une mine de documents.

22 h 48 Une minute pour une image, d'Agnès Varda.

22 h 50 Prélude à la nuit.
Vivaldi, par l'ensemble La Follia.

FRANCE-CULTURE

19 h 30, La science en marche : de la connaissance à la puissance ou la triple mission du musée du parc de La Villette.

22 h 30, Nuits magnétiques : Futur antérieur.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30, Concert : « Cantate BWV 8 », de Bach, litanies de « *Venerabili altaris sacramento* », de Mozart, « Magnificat », de C.-Ph.-E. Bach, par le Nouvel Orchestre philharmonique et les Chœurs de Radio-France, dir. M. Venzago ; M. Lasserre de Rozel, chef des chœurs ; avec N. Tueller, basse, H. Schaer, contralto, F. Lott, soprano, B. Finnilä, contralto, M. King, basse et K. Markus, ténor.

22 h 30, Fréquence de nuit : Mozart, avec Sade, Ph. Sollers.

Jeudi 5 mai

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

11 h 35 Vision plus.
12 h HF 12 (info.).
12 h 30 Atout cœur.
13 h Journal.
13 h 50 Objectif santé.
18 h C'est à vous.
18 h 25 Le village dans les nuages.
18 h 45 Dix idées pour l'orientation.
18 h 50 *Histoire d'en rire.*
19 h 5 Météorologie.
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 40 S'il vous plaît.
20 h Journal.

20 h 35 Feuilleton : Bel Ami.
D'après G. de Maupassant. Réal. P. Cardinal. Adapt. P. Moustiers. Avec J. Weber, M. Berenson (1re partie).
Georges Duroy, employé de bureau ambitieux, doit sa réussite à ses conquêtes féminines. Une adaptation un peu faible d'un roman qui fit scandale sous la IIIe République.

22 h 15 La leçon de cinéma de François Truffaut.
Emission de l'INA. Réal. J.-M. Berzosa. (1re partie).
Quant un cinéaste, confronté à ses œuvres, parle de son métier... Une émission intéressante, parfois cocasse.

23 h 20 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 ANTIOPE.
12 h Journal (et à 12 h 45).
12 h 10 Jeu : L'Académie des neuf.
13 h 35 Émissions régionales.
13 h 50 Série : Les amours des années folles.
14 h 5 Aujourd'hui la vie.

15 h 5 Téléfilm : Faut-il laisser mourir Karen ?
De H. Sitowitz, réal. G. Jordan.
Les parents de Karen veulent qu'on « débranche » la prise qui maintient artificiellement en vie leur fille, plongée dans un interminable coma. La Cour suprême donne son accord, mais l'hôpital refuse d'exécuter l'ordre.

16 h Un temps pour tout.
17 h 45 Récré A 2.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 10 D'accord, pas d'accord.
19 h 15 Emissions régionales.

19 h 40 Expression directe.
L'Assemblée nationale.

20 h Journal.

20 h 35 Planète bleue : la ruée vers l'or bleu.
De Laurent Broomhead.
Poissons, pétrole : les enjeux technologiques, politiques, des fonds marins.

21 h 40 Magazine : Les enfants du rock.
Interview de Lou Reed ; Rétrospective du groupe Jam ; portrait de Maze, etc.

23 h 10 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.

18 h 55 Tribune libre.
Parti communiste internationaliste.

19 h 10 Journal.
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 50 Dessin animé : *Tintin.*
20 h Les jeux.

20 h 35 Cinéma 16 : le Château faible.
De G. Larriage. Avec L. Caron, C. Denner, R. Varte.
Les serviteurs d'une châtelaine défunte aux prises avec une administration. Caricatural.

22 h 5 Journal.

22 h 25 La vie en face : Flins, terre d'asile.
Reportage A. Cl. Elkaïn et C. Le Peutrec.
L'émission « La vie en face » a choisi d'aller à Flins au moment de la grève des O.S. pour interroger à la fois les Français et les immigrés. Un reportage difficile mais qui crève l'abcès, creuse et cherche au-delà des crises les points de contact ou comment commencer de vivre ensemble. Un document très construit, sans une image inutile.

23 h 18 Une minute pour une image, d'Agnès Varda.

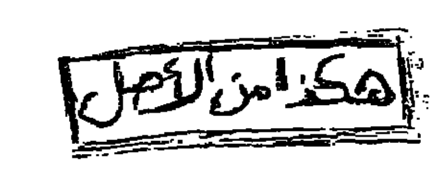
23 h 20 Prélude à la nuit.
Donizetti, chanté par Luigi Alva.

FRANCE-CULTURE

7 h 2, Matinales.
8 h, Les chemins de la connaissance.
9 h 7, Matinée de la littérature.
10 h 45, Questions en zigzag : à G. Breton et L. Pauwels.
11 h 2, Orgues de Dordogne (et à 13 h 30 et 17 h 32).
12 h 5, Agora.
12 h 45, Panorama.
14 h, Sons.
14 h 5, Un livre, des voix : « Les Incarnations d'Eddy Twyborn », de P. White.
14 h 45, Les après-midi de France-Culture : itinéraires retrouvés : 15 h 20, comment être jeune et compétitif pour une entreprise ? ; 17 h, French is beautiful.
18 h 30, Feuilleton : Portrait de femme.
19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, *Les progrès de la biologie et de la médecine* : la cytofluorométrie.
20 h, Nouveau répertoire dramatique : « Maria ou le Saut de l'ange » et « Incendie au sous-sol », de Pavel Kohout.
22 h 30, Nuits magnétiques : liaisons dangereuses.

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, Musiques du matin.
7 h 5, Concert : Symphonie n° 3, d'A. Magnard, par l'Orchestre national de France dir. S. Baudo.
7 h 45, Le journal de musique.
8 h 10, Concert : œuvres de Berlioz, Tchaïkovski, par l'Orchestre national de France, dir. C. Dutoit.
9 h 5, L'oreille en colimaçon : joue avec un mot, « *Citrouille* ».
9 h 20, Musiciens d'aujourd'hui : la leçon particulière de P. Badura-Skoda.
12 h, Le royaume de la musique.
12 h 35, Jazz : Tout Duke.
13 h, Concours international de guitare : œuvres de Tansman, Weiss, Kueffner.
13 h 30, Poissons d'or.
14 h 4, Musique légère : *Glinka*, Khatchaturian.
14 h 30, Comment l'Allemagne est devenue musicienne : ascension de l'opéra allemand, œuvres de Quantz, Favart, Gluck...
17 h 5, Les intégrales : la musique religieuse de Mozart.
18 h, Jazz.
18 h 30, Studio-Concert (en direct du Studio 106), jazz : « Spirit Level ».
19 h 35, L'imprévu.
20 h 30, Concert (donné au Centre Georges-Pompidou le 10 janvier 1983) : « Car en effet », de Marco ; « Why patterns ? », de Feldmann ; « Mobile », de Decoust ; « Ilomba », de Despos ; « The Unforgiven Minute », de Heifetz, par l'ensemble 2e 2m, dir. M. Decoust.
22 h, Fréquence de nuit : Mozart, avec Sade, Ph. Sollers.



CARNET

Décès

– M. Sassy Amram, ses enfants, ses petits-enfants, et toute la famille, ont la douleur de faire part du décès de

Mme Sassy AMRAM

née Rachel Arfi,

survenu le 29 avril 1983, en son domicile à Pontoise, dans sa quatre-vingt-sixième année.

L'inhumation a eu lieu le 2 mai 1983 à Marines (95640) dans la plus stricte intimité familiale.

– Bourg-en-Bresse. La Bassée. Nîmes. Tarbes.

Mme Pascale Cayrefourcq
et ses enfants,
Mme veuve Cayrefourcq,
M. et Mme Raymond Cayrefourcq,
M. et Mme Aguirre,
M. et Mme Paul Duhal,
Parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès de

Daniel CAYREFOURCQ,

survenu le 2 mai 1983, à l'âge de trente-huit ans.

L'inhumation aura lieu le 5 mai 1983, à *11 h 30*, à Nîmes, au cimetière du Pont-de-Justice.

– Mme Joseph Daugreilh, son épouse,
Jean-Pierre Daugreilh et Olivier,
Nicole et Dominique Renaut, Pascal et Maïté, *ses enfants et petits-enfants*,
Les familles Lafargue et Vignes,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Joseph DAUGREILH,
chevalier de la Légion d'honneur,
chevalier de l'ordre national du Mérite,
ancien administrateur civil
au ministère de l'économie
et des finances,

survenu le 26 avril 1983, à l'âge de soixante-dix ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 6 mai 1983, à 14 heures, en l'église Notre-Dame-des-Otages, 81, rue Haxo, Paris-20e.

L'inhumation aura lieu au cimetière du Père-Lachaise, dans le caveau de famille.

Cet avis tient lieu de faire-part.

23, rue Irénée-Blanc, 75020 Paris.

– Paris. Saint-Ismier (Isère).

Mme Max Dondey,
son épouse,
Christine et Patrick Fedou,
Marc, Philippe, Laurent et Leslie,
ses enfants,
Laurence, Antoine et Nathalie,
ses petits-enfants,
M. et Mme Gilbert Dondey,
son frère et sa belle-sœur,
Mrs. (Misses) Ethel Gott,
sa belle-mère,
Le docteur et Mme Porter Gott,
Philip et Leslie,
sa belle-famille,
Les familles Humbert et Husson,
ses cousins,
Tous ses amis et Denise,
ont la douleur de faire part du décès accidentel du

Docteur Max DONDEY,

neuropsychiatre,
médecin adjoint des hôpitaux de Paris,
maître de conférences agrégé,
expert près les tribunaux.

Un service œcuménique aura lieu en l'église réformée de l'Annonciation, 19, rue Cortambert, Paris-16e, le samedi 7 mai, à 11 heures.

41, rue Emile-Menier, 75116 Paris.

[Né le 14 mai 1924 à Grenoble, Max Dondey, après des études de médecine à Paris, s'était spécialisé en électro-encéphalographie. Maître de conférences agrégé dans cette discipline, il avait été secrétaire général de la Société française d'électro-encéphalographie et de neurophysiologie clinique. Il était membre et trésorier de la Fédération internationale d'électro-encéphalographie.]

– Les membres de la Société psychanalytique de Paris et de l'Institut de psychanalyse

ont la tristesse de faire part du décès de leur collègue et ami,

le docteur Dominique GEAHCHAN,

survenu le 29 avril 1983.

– Mme Alfred Graff,
Ses enfants, Anne-Marie, Daniel et Roland et leurs familles,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Alfred GRAFF,
ancien secrétaire général
de la préfecture du Bas-Rhin,
ancien secrétaire général
de la chambre de commerce
de Mulhouse,
officier de la Légion d'honneur,
commandeur
de l'ordre national du Mérite,

survenu le 1er mai 1983 à Strasbourg.

La cérémonie religieuse aura lieu le jeudi 5 mai 1983, à 14 h 30, en l'église du Temple-Neuf de Strasbourg.

14, rue du Général-de-Gaulle,
67120 Molsheim.

– Le docteur et Mme V. Harif,
Valérie, Sophie et Marie,
ses enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Bessia HARIF,

le 30 avril 1983, à quatre-vingt-cinq ans.

Les obsèques seront célébrées le 5 mai 1983, à 9 heures, à Bagneux.

Ni fleurs ni couronnes.

Ils rappellent le souvenir de F. Harif, disparu en 1958.

37, avenue du Sahel, 75012 Paris.

– Mme Lehec,
M. et Mme F. Lehec et leur fils,
M. et Mme P.-E. Lehec et leur fils,
M. et Mme L. Lehec et leurs enfants,
M. P. Lehec,
ont la douleur de faire part du décès de

Pascal-Olivier LEHEC,

le 20 avril, à l'âge de vingt-sept ans.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale.

94, rue du Bac, 75007 Paris.

Le Prieuré, 50600 Saint-Hilaire-du-Harcouët

– On nous prie d'annoncer le décès du

général LE PORZ (C.R.)

grand-officier de la Légion d'honneur,
croix du guerre 1939-1945,
croix de guerre des T.O.E.,
croix de la Valeur militaire,
grand-officier de l'ordre national
de la Côte-d'Ivoire,
grand-officier de l'ordre national
de la Haute-Volta,
grand-officier de l'ordre national
du Niger.

De la part de
Mme Le Porz,
son épouse,
Ses enfants Hervé et Rozenn,
Ses petites-filles Anne et Maud,
M. et Mme Emmanuel Collas,
ses beau-frère et sœur.

Les obsèques ont été célébrées le mardi 3 mai 1983 en l'église Saint-Louis des Invalides, dans la plus stricte intimité.

175, avenue de Versailles,
75016 Paris.

– M. et Mme Claude Lumbroso,
M. et Mme Léon Krief,
M. et Mme Jérôme Chiche,
M. et Mme Raoul Guetta,
ont le regret de faire part du décès de leur mère et belle-mère,

Mme Mathilde LUMBROSO,
née Liscia,

dont les obsèques ont eu lieu le mardi 3 mai, dans la stricte intimité.

– Saint-Raphaël.
Mme Simonne Tortech et ses enfants,
parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jacques TORTECH,
administrateur civil (E.R.),

survenu à Fréjus (Var) le 30 avril 1983.

Les obsèques ont été célébrées à Saint-Raphaël dans l'intimité.

Avenue du XVe-Corps,
Résidence Estérel, le Corail 1,
83700 Saint-Raphaël.

Anniversaires

– Le 5 mai 1983 est le jour du sixième anniversaire de la mort de

Lucien FEYDEL.

Pensez affectueusement à lui.

– Il y a deux ans, le 5 mai 1981, mourait

Bobby SANDS,

député du peuple irlandais.

Le Comité de défense des prisonniers politiques irlandais invite tous les hommes et les femmes épris de liberté à se souvenir en adressant des messages honorant sa *mémoire* à l'ambassade de Grande-Bretagne.

Messes anniversaires

– La messe traditionnelle à la mémoire de

L'EMPEREUR
NAPOLÉON Ier

et des soldats
morts pour la France,

sera célébrée, en la chapelle du dôme des Invalides, le jeudi 5 mai 1983, à 16 heures, en présence de LL.AA.II. le Prince et la Princesse Napoléon.

Entrée libre.

Des places seront réservées aux membres des associations.

Les portes seront fermées à 17 h 45 précises.

Soutenances de thèses

DOCTORAT D'ÉTAT

– Université de Paris-I (Panthéon-Sorbonne), samedi 7 mai, à 14 h 30, amphithéâtre Richelieu à la Sorbonne, M. Mohieddine Hadhri : « La politique extérieure soviétique et le monde arabe de 1917 à 1945. »

– Université de Nancy-II, samedi 7 mai, à 14 h 30, M. André Gueslin : « Crédit, agriculture et mutualisme en France de 1910 à 1970. »

SPORTS

FOOTBALL

UNE BONNE OPÉRATION EN COUPE DE FRANCE POUR NANTES, TOURS ET LILLE

Pratiquement assuré du titre de champion de France, le F.C. Nantes a réalisé une bonne opération en obtenant, mardi 3 mai, au stade de Colombes, le match nul (2-2) contre le Racing Paris-I en match aller des *quarts de finale de la Coupe de* France.

Les Parisiens, qui évoluent en deuxième division, avaient d'abord fait jeu égal avec les Nantais en réussissant à mener deux buts à zéro après quarante-huit minutes de jeu.

Paris-Saint-Germain, tenant du trophée, a été battu à Brest (2-1) et n'est pas assuré de s'imposer lors du match retour.

Lille, vainqueur (2-0) de Rouen, a déjà un pied en demi-finale, tandis que Guingamp, autre équipe de deuxième division, a contraint Tours au match nul (1-1). Les Tourangeaux ont *égalisé* sur penalty à la dernière minute.

● *M. Paul Bressy*, président de l'Association sportive de Saint-Étienne, a démissionné mardi 3 mai au terme de la réunion du conseil d'administration du club qui a élu pour lui succéder M. André Laurent, un industriel stéphanois.

PUBLICATIONS JUDICIAIRES

Extrait des Minutes du Secrétariat Greffe du Tribunal de Grande Instance de MONTPELLIER.

Par jugement rendu le 6 octobre 1982, devenu définitif, le Tribunal Correctionnel de MONTPELLIER a déclaré **BAUCHOT Christian**, né le 22 juin 1935 à MOYEUVRE-GRANDE (57), demeurant 70, rue du Stade, (94) ORMESSON-SUR-MARNE, président-directeur général de la Société SIFRAME,

Coupable d'avoir à Saint-Martin-du-Bosc (34) le 10-4-1980, contrevenu aux dispositions réglementaires concernant la sécurité du travail en employant deux ouvriers à une hauteur de 5 mètres du sol sans dispositif de protection.

Et l'a condamné à la peine de **deux amendes de 1 500 F**, a ordonné aux frais du condamné l'affichage par extrait du jugement pendant un mois aux portes du siège social de la société SIFRAME, 3, avenue Charles-de-Gaulle à BOISSY-SAINT-LÉGER (94) ainsi que sa publication dans *MIDI-LIBRE* et *LE MONDE*. Et statuant à la requête de l'Union locale C.F.D.T. du Lodévois et de la Moyenne Vallée de l'Hérault, partie civile, a condamné BAUCHOT Christian à lui payer 1 000 F à titre de dommages et intérêts et aux entiers dépens.

En application des articles 165 et suivants du décret du 8-01-1965 - L.231-2 et L.263-6 du Code du Travail.

Le Greffier.

Extrait des Minutes du Greffe du Tribunal de Grande Instance de PARIS

CONDAMNATION PÉNALE POUR FRAUDE FISCALE

Par jugement contradictoire en date du 26 janvier 1983, la 31e Chambre, 2e Section du Tribunal Correctionnel de PARIS a condamné pour **FRAUDE FISCALE** à la peine de 18 mois d'**EMPRISONNEMENT AVEC SURSIS ET A 15 000 F D'AMENDE** le *sieur* **BINHAS** Fernand, né le 17 novembre 1922 à SOUSSE (TUNISIE), retraité, demeurant 29, rue Saint-Saëns à Saint-Michel-sur-Orge (Essonne).

Le Tribunal a, en outre, ordonné aux frais du condamné **la publication** de ce jugement par extrait au *JOURNAL OFFICIEL*, dans *LE MONDE* et *LE FIGARO*.

Pour extrait conforme délivré par nous, Greffier, soussigné, à M. le Procureur de la République sur sa réquisition. N'Y AYANT APPEL.

Extrait des Minutes du Greffe du Tribunal de Grande Instance de PARIS.

CONDAMNATION PÉNALE POUR FRAUDE FISCALE

Par jugement en date du 9 février 1983, la 11e Chambre 1re Section du Tribunal Correctionnel de PARIS a condamné pour **FRAUDE FISCALE ET OMISSION DE PASSATION D'ÉCRITURE**

Le sieur **MALAGNAC** Alain, Philippe, né le 16 juillet 1951, à PARIS-14e, impressario, demeurant 36 Elm Park Road à LONDRES S.W. 3 (en ANGLETERRE).

Le Tribunal a, en outre, ordonné aux frais du condamné **la publication** de ce jugement, par extrait au *JOURNAL OFFICIEL, dans LE MONDE, LE FIGARO* et *LE MATIN DE PARIS*.

Pour extrait conforme délivré par nous Greffier, soussigné, à M. le Procureur de la République sur sa réquisition. N'Y AYANT APPEL.

Extrait des Minutes du Greffe du Tribunal de Police de PARIS.

Il appert d'un jugement rendu par défaut par le Tribunal de Police de PARIS, 4-14, rue Ferrus, 75014 PARIS en date du 7 janvier 1983 signifié à PARQUET le 15 février 1983 que M. DUCRET René, *né* le 14 *janvier* 1953 à 62127 MAIZIÈRES, demeurant 95870 BEZONS, 6, rue des Fauvettes, actuellement sans domicile ni résidence connus.

Pris ès qualités de gérant de la société SALLE DES VENTES, 50, rue du Colisée, 75008 PARIS, a été condamné **à six amendes de 1 500 F chacune** ainsi qu'à l'insertion dans *FRANCE-SOIR* et *LE MONDE* du présent extrait dont les frais d'insertion par journal seront à sa charge.

L'affichage dudit extrait se fera pendant sept jours aux portes de l'établissement sis : SALLE DES VENTES, 50, rue du Colisée, 75008 PARIS.

En vertu de l'article L.341-6 alinéa 3 du Code du Travail pour avoir contrevenu à l'article R. 364 alinéa 1 du Code du Travail pour le motif :

EMBAUCHE OU MAINTIEN D'UN ÉTRANGER EN SITUATION IRRÉGULIÈRE D'EMPLOI

Pour extrait conforme délivré à la requête du Ministère Public.

Le Greffier en chef.

Extrait des Minutes du Greffe du Tribunal de Police de PARIS.

Il appert d'un jugement rendu contradictoirement par le Tribunal de Police de PARIS, 4-14, rue Ferrus, 75014 PARIS en date du 3 décembre 1982 que M. **ROBINET** Raymond, né le 16 juin 1958 à 93700 DRANCY, domicilié à 92250 LA GARENNE-COLOMBES, 1, villa Bereau-Hardy, pris ès qualités de gérant de la société RAY DISTRIBUTION, 21, rue Mademoiselle, 75015 PARIS, a été condamné à UNE AMENDE DE **2 500 F** ainsi qu'à l'insertion dans *LE MONDE* et *FRANCE-SOIR* du présent extrait dont les frais d'insertion par journal seront à sa charge.

En vertu de l'article L.341-6 alinéa 3 du Code du Travail pour avoir contrevenu : aux articles L.341-6 et R.364-1 du Code du Travail et à l'article L.341-6 alinéa 3 du Code du Travail pour le motif ci-après :

EMBAUCHE OU MAINTIEN D'UN ÉTRANGER EN SITUATION IRRÉGULIÈRE D'EMPLOI

Pour extrait conforme délivré à la requête du Ministère public.

Le Greffier en chef.

Extrait des Minutes du Greffe du Tribunal de Grande Instance de PARIS

CONDAMNATION PÉNALE POUR FRAUDE FISCALE

Par jugement contradictoire en date du 28 janvier 1983, la 31e Chambre 2e section du Tribunal Correctionnel de PARIS a condamné pour **FRAUDE FISCALE** à la peine de **8 MOIS D'EMPRISONNEMENT AVEC SURSIS :**

Le sieur ENGEL Claude, né le 14 juillet 1948 à PARIS (14e), musicien compositeur, demeurant 191, rue de l'Université, PARIS (7e).

Le tribunal a, en outre, ordonné aux frais du condamné la publication de ce jugement par extrait au *JOURNAL OFFICIEL*, dans *LE MONDE* et *LE FIGARO*.

Pour extrait conforme délivré par nous, Greffier, soussigné, à M. le Procureur de la République, sur sa réquisition. N'Y AYANT APPEL.

Extrait des Minutes du greffe du tribunal de Police de PARIS.

Il appert d'un jugement rendu contradictoirement (article 410 du code de procédure pénale) par le Tribunal de Police de PARIS 4-14, rue Ferrus, 75014 PARIS en date du 3 décembre 1982 signifié à domicile le 25 janvier 1983.

Que M. PAPAMELODIAS Antonios, né le 8 mars 1942 à KAZAPHANI (Chypre), demeurant au 26, rue *Claude-Decaen, PARIS (12e).*

Pris ès qualités de restaurateur à « L'ESCALE A CHYPRE », 5, boulevard de Picpus (12e), a été condamné à **une amende de 2 500 F** et **4 amendes de 300 F chacune** ainsi qu'à l'insertion dans les périodiques parisiens : *FRANCE-SOIR, LE MONDE*, du présent extrait dont les frais d'insertion par journal seront à sa charge.

En vertu de l'article L.341-6 alinéa 3 du Code du Travail pour avoir contrevenu aux articles L.341-6 et R.364-1 du Code du Travail, aux articles R.143-2, R.154-3, L.143-2, L.143-3 et L.143-5 du Code du Travail.

Pour le motif ci-après :

1° EMBAUCHE OU MAINTIEN D'UN ÉTRANGER EN SITUATION IRRÉGULIÈRE D'EMPLOI

2° INFRACTION AUX RÈGLES SUR LE BULLETIN DE PAIE ET LE LIVRE DE PAIE

Pour extrait conforme délivré à la requête du Ministère Public

Le Greffier en chef.

Extrait des Minutes du Greffe du Tribunal de Grande Instance de PARIS

CONDAMNATION PÉNALE

Par jugement contradictoire en date du 14 décembre 1982, la 31e Chambre 1re Section du Tribunal Correctionnel de PARIS a condamné pour **PUBLICITÉ MENSONGÈRE, TROMPERIE SUR LA NATURE D'UNE PRESTATION DE SERVICE, NON-RESPECT DU DÉLAI DE RÉFLEXION DE L'ACHETEUR DANS UNE VENTE A DOMICILE, IRRÉGULARITÉ DU CONTRAT EXIGÉ POUR LA VENTE A DOMICILE.**

Pour avoir en FRANCE en 1981 :

– Effectué des publicités comportant des *allégations, indications* ou *présentations* fausses ou de nature à induire en erreur sur l'existence, la nature, la quantité des services faisant l'objet de la publicité, la portée des engagements pris par l'annonceur en indiquant sur des *dépliants publicitaires et sur des* bons de commande :

– diffusion « auprès des professionnels de l'immobilier sélectionnés par ses soins », alors que lesdits professionnels n'avaient pas été sélectionnés, leurs noms ayant seulement été relevés sur un annuaire professionnel ;

– « dans un délai de quinzaine à compter de la signature du présent contrat », alors que la diffusion était effective plusieurs mois après ;

– « diffusion renouvelée tous les quinze jours pendant trois mois », alors que la diffusion n'a été effectuée qu'à deux reprises en deux mois ;

– « Votre affaire diffusée immédiatement par ordinateur », alors que la diffusion n'était pas immédiate et qu'elle était effectuée par envoi postal ;

– « une garantie de renouvellement automatique pendant une période d'un an à compter de la date de la souscription du contrat, à raison de tous les quinze jours les trois premiers mois et mensuellement après cette période », alors qu'il n'a pu justifier que d'envois très irréguliers et moins fréquents ;

– *trompé ou tenté de tromper* le contractant sur la nature, les qualités substantielles et la quantité des prestations de services ayant fait l'objet de contrats en s'engageant à diffuser une annonce « auprès de professionnels de l'immobilier sélectionnés », alors qu'aucune sélection réelle n'avait été effectuée, à faire cette diffusion « dans un délai de quinzaine à compter de la signature du présent contrat », alors qu'elle avait lieu beaucoup plus tardivement, et à la renouveler « tous les quinze jours pendant trois mois », alors que deux envois seulement ont été faits en deux mois ;

– pratiqué ou fait pratiquer le démarchage au domicile de personnes physiques pour offrir des prestations de services en percevant un versement en numéraire ou effets avant expiration du délai de réflexion de sept jours. ;

– pratiqué ou fait pratiquer le démarchage au domicile de personnes physiques pour offrir des prestations de service sans utiliser des contrats conformes à l'article 2 de la loi du 22-12-1972.

A la peine de **15 000 F d'amende**, le sieur **MARGRA** Jean-Claude, Daniel, né le 22 mars 1946 à Paris 15e

Gérant de Société, demeurant 167 rue Ordener à Paris 18e

Le tribunal a, en outre, ordonné aux frais du condamné la **publication** de ce jugement par extraits dans les journaux *LE MONDE et LE FIGARO*. Pour extrait conforme délivré par nous, Greffier, soussigné, à M. le Procureur de la République sur sa réquisition. N'Y AYANT APPEL.

INFORMATIONS « SERVICES »

LA MAISON

Lits de vacances

Dans une maison de vacances où les chambres ne sont pas toujours assez nombreuses pour accueillir les hôtes de passage des sièges convertibles peuvent être utiles.

De nouveaux modèles de type banquette sans accoudoirs ont un sommier à lattes et un matelas épais qui assurent un couchage aussi confortable qu'un vrai lit. Sous le nom de Criquet, Steiner présente une chauffeuse et deux banquettes recouvertes d'une couette amovible et se transformant en lits de 80 cm, 140 cm ou 160 cm de large. En tissu gris à larges rayures rouges, ces sièges valent entre 6 540 F, la chauffeuse, et 8 720 F, la plus grande banquette). Deux coussins rectangulaires peuvent servir d'accoudoirs le jour et d'oreillers la nuit, 470 F la paire.

La banquette Balmora de Dunlopillo mesure 150 cm de large et permet quatre positions : assise droite, assise de détente, chaise longue ou lit. Celui-ci est équipé d'un sommier à lattes qui se tire comme un tiroir, d'une couette indépendante et de deux oreillers, logés le jour dans le dossier (6 300 F environ). Si les banquettes-lits de Steiner et Dunlopillo se déploient perpendiculairement au mur, le couchage sur le modèle Ketch de Roset se fait parallèlement au mur. Cette banquette de 205 cm de large se bascule pour laisser apparaître deux sommiers jumeaux à lattes, avec matelas de 17 cm d'épaisseur. Entièrement recouvert d'un plaid matelassé qui sert de couette pour la nuit, Ketch vaut 7 810 F en tissu uni mi-acrylique mi-polyester.

Conçus sans mécanisme, d'autres sièges deviennent des lits d'appoint en dépliant simplement le matelas formant leur assise. Le modèle Baba de Cinna existe en banquette, chauffeuse et pouf ; sur ce dernier peut coucher un enfant, les deux autres offrant un couchage de 90 cm ou 140 cm de large. Ces sièges sont habillés d'une housse à piqûres courbes qui s'enlève pour déplier le matelas ; dans le gros boudin servant de dossier se dissimulent un traversin et une couette. La banquette coûte 3 975 F, la chauffeuse 2 820 F et le pouf 1 380 F.

Dans la nouvelle collection des Basics d'Habitat, le canapé Dormeur a des accoudoirs droits et un dossier en mousse sur structure en tube d'acier. Le matelas-assise se déplie perpendiculairement au mur pour former un lit à ras du sol de 140 cm × 190 cm. Ce siège, recouvert d'un tissu de coton matelassé rouge ou écru, est vendu 1 950 F dans les magasins Habitat et ceux à l'enseigne « Grand H ». Dans ces derniers exclusivement, on trouve le canapé-lit Moussabis, tout en mousse, avec accoudoirs et dossier très bas amovibles (980 F). Recouvert d'une housse matelassée écru, rouge, bleu marine ou jaune, il est fait de deux matelas superposés qui se dédoublent pour se coucher parallèlement au mur.

JANY AUJAME.

★ **STEINER, salle d'exposition, 63-67, boulevard Raspail, 75006 Paris. Tél. : 548-94-61.**

DUNLOPILLO, salle d'exposition, 62, rue Quincampoix, 75003 Paris. Tél. : 271-09-50.

ROSET, 5, avenue Matignon et 189, boulevard Saint-Germain, Paris. Pour la province, téléphoner au 345-07-20.

CINNA, salle d'exposition, 134, boulevard Diderot, 75012 Paris. Tél. : 345-07-20.

HABITAT : Paris, Bordeaux, Clermont-Ferrand, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Montpellier, Nantes, Nice, Rouen, Strasbourg, Toulouse.

GRAND H : Belle-Épine et Val-de-Fontenay (près de Paris) et Lyon-Bron.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du mercredi 4 mai :

DES ARRETES

● Du 18 avril pris pour l'application de l'article 3-III de la loi du 28 juin 1982, relatif au taux de la taxe sur la valeur ajoutée applicable aux véhicules spéciaux pour handicapés.

● Fixant le montant des frais relatifs au recouvrement et à la gestion de la cotisation spéciale sur les boissons alcooliques instituée au profit de la Caisse nationale d'assurance-maladie.

● Relatif à la composition du comité interministériel prévu à l'article 2 du décret du 14 mars 1973 modifié portant création d'un système national d'identification.

UNE CIRCULAIRE

● Commentant les dispositions applicables à Paris, à Marseille, à Lyon et aux communes fusionnées prévues par la loi du 31 décembre 1982 relative à l'organisation administrative de Paris, Marseille, Lyon et des établissements publics de coopération intercommunale.

DES LISTES

● Des candidats et candidates autorisés à prendre part aux concours ouverts en 1983 pour l'entrée à l'Ecole normale supérieure et à l'Ecole normale supérieure de jeunes filles (section des sciences, groupes A, B, et C, et section des lettres, groupes L et S).

PARIS EN VISITES

VENDREDI 6 MAI

« Le Lorrain », 15 h 30, Grand-Palais, Mme Hulot (Caisse nationale des Monuments historiques).

« Ecole des Beaux-Arts », 15 h, 13, quai Malaquais (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

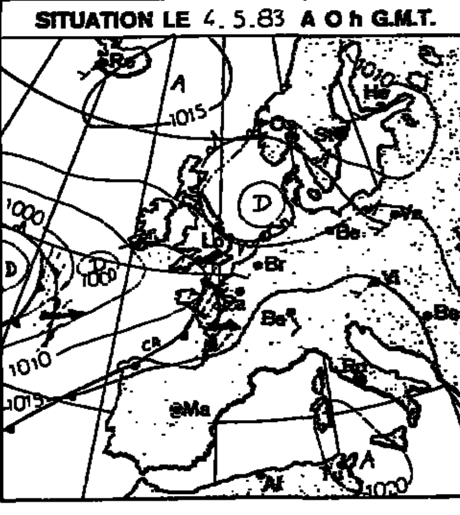
« La cité des abeilles » 15 h, angle avenues Jean-Jaurès et Général-Leclerc à Charenton (la France et son passé).

« Musée Rodin », 15 h, 77, rue de Varenne, M. Jaslet.

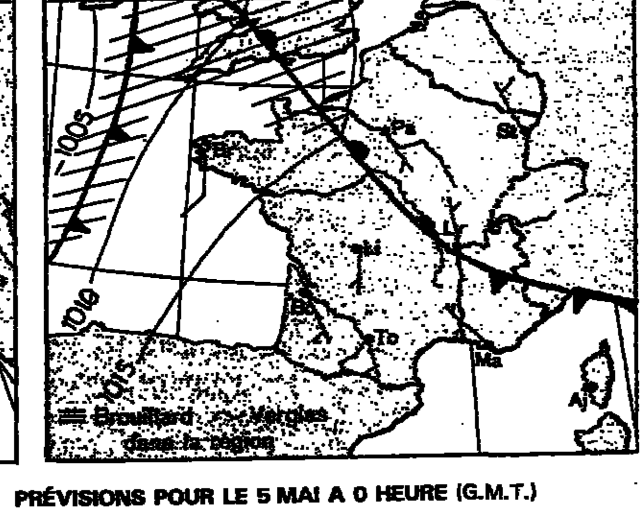
● ERRATUM. – Si le carnet de change est bien en vente au prix de 30 F dans les banques, il ne l'est pas également chez les débitants de tabac, contrairement à ce qui était indiqué par erreur dans nos éditions du 4 mai, mais dans les bureaux de poste. Il n'est vendu qu'un carnet de change par personne. Les allocations-devises des enfants mineurs peuvent être portées dans le carnet de leurs parents sur présentation du livret de famille.

MÉTÉOROLOGIE

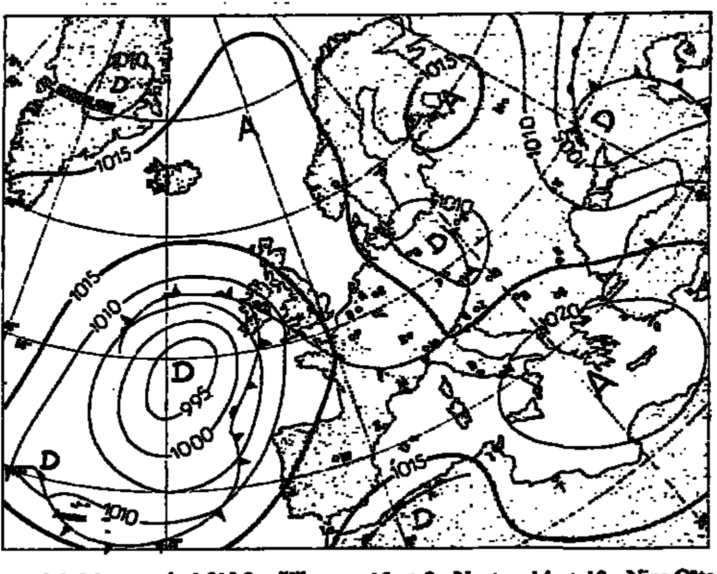
SITUATION LE 4.5.83 A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 5.5.83 DÉBUT DE MATINÉE



PRÉVISIONS POUR LE 5 MAI A 0 HEURE (G.M.T.)



Évolution probable du temps en France entre le mercredi 4 mai à 0 heure et le jeudi 5 mai à minuit.

Un profond minimum dépressionnaire est en train de se former sur le proche-Atlantique. Ce minimum va orienter au sud-ouest, puis au sud-sud-ouest, les courants d'air chaud, à travers l'Espagne et la France, et ce, à partir de la nuit prochaine.

Jeudi 5, le matin, le temps sera très nuageux à couvert sur la région du nord-ouest, de l'estuaire de la Loire aux Flandres, avec quelques faibles pluies éparses. Des éclaircies pourront se développer l'après-midi, elles resteront toutefois assez timides le long de la manche.

Sur les autres régions, après une matinée légèrement brumeuse en plaine, le soleil brillera, les températures remonteront très sensiblement, des nuages toutefois se développeront dans le sud-ouest et le centre-ouest, et, quelques orages isolés, pouvant être violents, éclateront en fin de soirée et au cours de la nuit du 5 au 6 sur ces régions. Ailleurs, la journée aura les caractéristiques d'une belle journée estivale avec des venst de sud à sud-est faibles.

Voici quelles sont les températures attendues dans les principales métropoles régionales et la capitale. Rennes, 8 degrés le matin, 17 l'après-midi ; Paris, 8 degrés le matin, 19 l'après-midi ; Strasbourg, 8 degrés le matin, 20 l'après-midi ; Lyon, 9 degrés le matin, 21 l'après-midi ; Marseille, 10 degrés le matin, 23 l'après-midi ; Bordeaux, 12 degrés le matin, 23 l'après-midi.

La pression atmosphérique, réduite au niveau de la mer, était à Paris, le 4 mai, à 8 heures, de 1 010,9 millibars, soit 758,2 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 3 mai ; le second le minimum de la nuit du 3 mai au 4 mai) :

Ajaccio, 19 et 7 degrés ; Biarritz, 22 et 11 ; Bordeaux, 20 et 11 ; Bourges, 13 et 9 ; Brest, 12 et 10 ; Caen, 14 et 9 ; Cherbourg, 12 et 9 ; Clermont-Ferrand, 15 et 8 ; Dijon, 14 et 8 ; Grenoble, 17 et 9 ; Lille, 13 et 5 ; Lyon, 17 et 9 ; Marseille-Marignane, 20 et 1 ; Nancy, 15 et 8 ; Nantes, 14 et 10 ; Nice-Côte d'Azur, 22 et 11 ; Paris-Le Bourget, 14 et 10 ; Pau, 23 et 9 ; Perpignan, 20 et 8 ; Rennes, 14 et 10 ; Strasbourg, 16 et 9 ; Tours, 14 et 9 ; Toulouse, 22 et 9 ; Pointe-à-Pitre, 31 et 25.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 22 et 12 degrés ; Amsterdam, 9 et 6 ; Athènes, 25 et 15 ; Berlin, 14 et 7 ; Bonn, 12 et 5 ; Bruxelles, 11 et 6 ; Le Caire, 37 et 17 ; Iles Canaries, 20 et 17 ; Copenhague, 9 et 5 ; Dakar, 28 et 20 ; Djerba, 23 et 12 ; Genève, 16 et 10 ; Jérusalem, 28 et 13 ; Lisbonne, 19 et 10 ; Londres, 14 et 6 ; Luxembourg, 10 et 6 ; Madrid, 21 et 5 ; Moscou, 15 et 6 ; Nairobi, 24 et 14 ; New-York, 23 et 16 ; Palma-de-Majorque, 21 et 5 ; Rome, 21 et 9 ; Stockholm, 11 et 3 ; Tozeur, 28 et 16 ; Tunis, 23 et 9.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 3442

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I								■	
II									
III					■		■		
IV		■							
V		■					■		
VI			■					■	
VII					■				
VIII				■					■
IX							■		
X	■		■			■			
XI									

HORIZONTALEMENT

I. Son œil ne fait pas bon pied. – II. Chasseur de petite envergure. – III. Se comporta en parasite. Ouverture sur le rêve. – IV. Certains les roulent d'autant mieux qu'elles sont carrées. – V. Condé y vainquit l'archiduc Léopold. Préposition. – VI. Personnel. On est sûr d'y trouver l'Amour avec un grand « A ». – VII. Serre les mâchoires quand on *lui serre* la vis. On assiste à son crépuscule dans la Tétralogie. – VIII. Petit Suisse. Peut, abusivement, désigner le cartable du cancre. – IX. Douches. D'aspect différent selon les carpes. – X. On l'apprécie à juste titre. Meuble ou bâton pastoral. – XI. Ce qu'il écrit ne rime à rien.

VERTICALEMENT

1. Une attraction vieille comme le monde. – 2. Chaviré. N'est jamais seul au cours des manifestations hippiques. – 3. Détention criminelle. Phonétiquement, le code postal révèle son nom. – 4. Plus glorieux à la mairie qu'au bistrot. Ile. – 5. Note gaie au cœur de Cendrillon. Commettent l'irréparable. Éclaircit. – 6. Pensées de ceux qui préfèrent les roses artificielles aux soucis. – 7. Romains en quarantaine. Néerlandaise ou Nigériane. Personnel. – 8. Licencieuse. Séquence dans le désordre. – 9. Une seule voix par l'intermédiaire de toutes. Inviolable ou piqué.

Solution du problème n° 3441

Horizontalement

I. Caniveaux. – II. Hiérodule. – III. Il. Aliter. – IV. Rein. Tome. – V. Urd. Seras. – VI. Roi. Psi. – VII. Gnome. Tés. – VIII. Tic-tac. – IX. Éventail. – X. Nu. Er. Rôt. – XI. Secrètes.

Verticalement

1. Chirurgiens. – 2. Aileron. Vue. – 3. Ne. Idiote. – 4. Iran. Miner. – 5. Vol. Spectre. – 6. Édités. Ta. – 7. Autoritaire. – 8. Uléma. Éclos. – 9. Xérès. St.

GUY BROUTY.

La commémoration du 8 mai 1945

Le trente-huitième anniversaire de la victoire de 1945 donnera lieu, les 7 et 8 mai 1983, à diverses cérémonies officielles dans toute la France. Dans un message, M. Jean Laurain, secrétaire d'Etat auprès du ministre de la défense, rappelle qu'il faut donner au 8 mai « *non seulement l'élan patriotique d'une commémoration de la victoire mais aussi le sens plus profond d'un hymne à la joie, à la liberté, à la fraternité entre les peuples et à la paix* ».

● **Samedi 7 mai, à Paris, en présence de M. Jean Laurain :**

17 h 45 : rassemblement des délégations d'anciens combattants et victimes de guerre à l'angle des Champs-Elysées-Balzac ;

18 h 30 : ravivage de la flamme et allumage des flambeaux par M. le secrétaire d'Etat aux anciens combattants ;

19 heures : allumage des torchères disposées au-dessus de la crypte où reposent les maréchaux Leclerc de Hautecloque et Juin, aux Invalides. Une torchère sera également allumée en l'église Saint-Louis, devant l'autel, en hommage au maréchal de Lattre-de-Tassigny et à ses soldats, ainsi qu'aux morts et aux disparus en Indochine.

● **Dimanche 8 mai, à Paris :**

9 heures : messe solennelle à la mémoire des morts pour la France et des victimes de guerre, à Saint-Louis des Invalides, en présence de M. Pierre Mauroy, premier ministre, de membres du gouvernement et des présidents des deux Assemblées ;

11 h 15 : à l'arc de triomphe de l'Etoile, les troupes massées sur la place Charles-de-Gaulle sont passées en revue par le président de la République, accompagné du gouverneur militaire de Paris ;

11 h 30 : le président de la République dépose une gerbe sur la tombe du Soldat inconnu, signe le Livre d'or et procède à une remise de décorations ;

12 h 15 : défilé des troupes.

Au Mont-Valérien

16 h 30 : au Mont-Valérien, dépôt de gerbe par M. Jean Laurain ;

18 h 30 : nouvelle cérémonie à l'Arc de triomphe avec le secrétaire d'Etat aux anciens combattants et le président de l'association Rhin et Danube ;

19 h 30 : réception offerte par M. le secrétaire d'Etat aux anciens combattants en l'honneur des présidents des fédérations et associations d'anciens combattants et victimes de guerre ;

21 heures à 23 heures : veillée à l'Arc de triomphe assurée par les anciens de Rhin et Danube.

∴

● **Autres cérémonies des cultes**

Jeudi 5 mai, à 18 h 30, cérémonie à la synagogue, 14, rue Chasseloup-Laubat, Paris-15e.

Vendredi 6 mai, à 15 h 30, prières spéciales à la Mosquée de Paris, place du Puits-de-l'Ermite, Paris-5e.

Dimanche 8 mai, à 10 h 30, culte protestant en l'église réformée du Pentemont, 106, rue de Grenelle, Paris-7e.

● **Le Bleuet de France.**

La collecte organisée par le Bleuet de France aura lieu sur la voie publique le 8 mai. Rappelons que son but est d'apporter à l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre les fonds nécessaires à l'amélioration du sort des victimes de guerre les plus déshéritées : les orphelin, les veuves et les ascendants que la sollicitude de la nation n'a pas permis de prendre entièrement en charge.

L'UFAC : renoncer à la course aux armements

M. René Peyre, président de l'Union française des associations de combattants – qui regroupe plus de deux millions d'anciens combattants et victimes de guerre, – adresse un message à l'occasion de la célébration du 8 mai 1945. On y lit notamment :

« *La victoire du 8 mai 1945 nous laissait espérer une ère de bonheur, de prospérité et de fraternité. (...)*

» *Actuellement, c'est surtout l'accélération de la course aux armements, le stockage des bombes atomiques, le déploiement des missiles qui menacent la paix et la sécurité des populations en Europe et sur les autres continents.*

» *Conscients de la gravité de la situation, les anciens combattants renouvellent leur appel aux chefs d'Etat pourqu'ils renoncent à la course aux armements et concluent, dans les plus brefs délais, des accords tendant à la suppression progressive, simultanée et contrôlée des armes nucléaires et de tout autre type d'arme, et assurant à chaque étape la sécurité de leur peuple.*

» *En attendant la signature de tels accords, la sécurité de notre pays repose sur le sens civique des citoyens et sur les moyens dont son armée dispose.* »

ÉCHECS

Le premier Festival de Paris

Organisé par la Ligue de l'Ile de France et conjointement patronné par le ministère de la jeunesse, des sports et du temps libre, la Fédération française des échecs, la Ville de Paris et la Commission de la communauté européenne, le premier Festival des échecs de Paris aura lieu du vendredi 6 mai au lundi 16 mai, à Paris et dans la banlieue parisienne.

Ce festival comportera deux manifestations distinctes : le Tournoi des capitales des Communautés européennes, un open réservé aux joueurs de première catégorie, et une épreuve de « masse » qui permettra à tous les amateurs de rencontrer dans des simultanées, les maîtres participant au tournoi (1). M. Jacques Chirac, maire de Paris, remettra, le lundi 16 mai, à l'Hôtel de Ville, les prix aux lauréats.

Six millions de joueurs

Depuis près de soixante ans – exactement depuis 1924, à l'occasion des 8mes Olympiades – Paris n'a pas organisé de grands tournois d'échecs. C'est à cette date, pourtant, et dans la capitale, qu'à l'initiative d'un Français, Pierre Vincent, fut créée la Fédération internationale des échecs (FIDE). Sigle choisi d'autant plus volontiers qu'il forme le mot latin *fide* qui veut dire foi. A-t-elle manquée à la France cette foi dans les échecs pour que, depuis Philidor et la Bourdonnais, au XVIIIe siècle, nous n'ayons pu retrouver une place dans l'élite mondiale ? Certes, il y eut, entre-temps, Rossolimo, Tartakover et, surtout, Alekhine, grands joueurs français... mais sur le papier seulement. Tous les trois étaient Russes de naissance.

Cependant, ce ne sont pas les joueurs d'échecs qui manquent en France. Ils sont, selon une enquête du ministère de la culture réalisée en 1981-1982 auprès de quatre mille personnes, six millions, dont la moitié réside à Paris et dans la région parisienne. Ce chiffre important – supérieur à celui des joueurs de tennis – ne doit pas faire illusion.

Les échecs sont considérés en France comme un aimable passe-temps, au mieux comme un fort jeu de l'esprit, pas comme une discipline. Ils ne sont pas spectaculaires donc pas ou peu rentables. Pour arriver au niveau international, un joueur doit s'y consacrer entièrement et surtout commencer très jeune. Il faut en avoir les moyens.

Ce titre de grand maître, qui permet à un joueur de vivre de son art, les Français Haik, Giffard, Andruet et d'autres courent après depuis longtemps. Le Festival de Paris leur permettra-t-il d'obtenir au moins une première norme ? Le tournoi principal est de force 7 (l'échelle des forces va de 1 à 16). Il faut donc réaliser six points et demi sur neuf. Les G.M.I. Nunn (G.-B.), Karlsson (Suède), Ree (Pays-Bas), Lobron (R.F.A.) et d'autres maîtres internationaux seront de bien rudes adversaires.

Mais, et c'est sans doute le plus important, ce Festival va permettre à un grand nombre d'amateurs – les organisateurs en attendent plus de mille – de faire connaissance avec la compétition et, pour ceux qui la pratiquent déjà, de rencontrer des maîtres de première force. L'occasion est si rare.

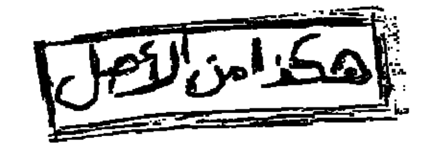
(1) Pour tous renseignements, on peut appeler la librairie Saint-Germain (325-15-78) ou le cercle Caissa (874-02-14).

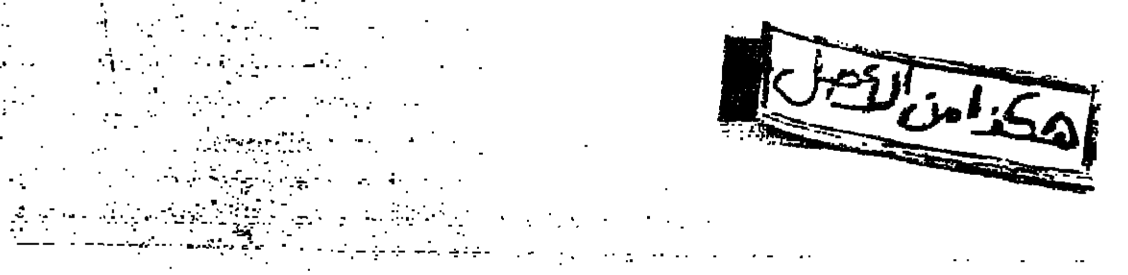
CONFÉRENCES

LA PROCHAINE RENCONTRE DU CERCLE RÉPUBLICAIN aura lieu le jeudi 5 mai à 18 h 30. M. Marceau Felden, de l'université de Nancy, directeur du laboratoire de recherche en physique et plasma traitera du sujet suivant : « Les armes nucléaires nouvelles et la guerre de l'espace en l'an 2 000. Une troisième guerre mondiale est-elle possible ? »

★ **5, avenue de l'Opéra, 75001 Paris. tél. : 260-60-95.**

RECTIFICATIF. – Par suite d'une erreur de transmission, les numéros de téléphone de l'entreprise de dépannage Pépin-Service (*le Monde* du 28 avril 1983) étaient erronés. Les numéros de téléphone corrects sont : le 520-36-13 pendant la journée, et le 527-34-67 pour la permanence de nuit, des dimanches et fêtes.





	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	77,00	91,32
DEMANDES D'EMPLOI	22,80	27,04
IMMOBILIER	52,00	61,67
AUTOMOBILES	52,00	61,67
AGENDA	52,00	61,67
PROP. COMM. CAPITAUX	151,80	180,03

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col.*	Le mm/fig. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,40	51,47
DEMANDES D'EMPLOI	13.00	15.42
IMMOBILIER	33,60	39,85
AUTOMOBILES	33,60	39,85
AGENDA	33,60	39,85

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.

OFFRES D'EMPLOIS

AIR INTER
LIGNES AERIENNES INTERIEURES
recherche un

CONTROLEUR DE GESTION

Le candidat sera diplômé d'une grande école de commerce (HEC, ESSEC, SUP de CO) option contrôle de gestion.

Il aura :
– l'expérience du contrôle de gestion et/ou de l'audit interne de 3 ans indispensable,
– des bonnes connaissances de l'utilisation de *l'informatique.*

Lieu de travail : ORLY.

Nombreux avantages sociaux.

Adresser CV, photo et prétentions en indiquant la référence 900/M au département Effectifs Recrutement Orientation 1, avenue du Maréchal Devaux 91550 – PARAY VIEILLE POSTE

PARFRANCA ANNONCES

Juriste d'affaires haut niveau

PUISSANT GROUPE ALIMENTAIRE, implantation internationale, nombreuses marques de notoriété mondiale (CA 7 milliards) offre au sein de sa holding un poste de **Juriste d'Affaires.**

Le titulaire du poste devra disposer :
- d'une solide formation juridique supérieure Maîtrise Droit des Affaires – Droit International,
- d'un bon niveau de compétence Droit Commercial France et étranger, Marques et Brevets,
- une expérience de 6 ans environ acquise dans un grand groupe ou cabinet international et une bonne connaissance de l'anglais.

Rémunération motivante en fonction des compétences et du potentiel d'évolution.
Poste à Paris.

Ecrire sous référ. HR 485 CM.



4, rue Massenet 75016 Paris

L'U.G.A.P.

Service de l'Etat recherche pour PARIS

UN CONTROLEUR DE GESTION

Ce poste créé, directement rattaché au Directeur Général, s'adresse à un diplômé de l'enseignement supérieur (grande Ecole de Commerce, Sciences Po ou maîtrise de gestion), ayant une expérience professionnelle de trois ans minimum.

Adresser C.V., photo et prétentions à : U.G.A.P. - sous direction du Personnel 209, rue de Bercy - 75585 PARIS Cédex 12

URGENT
SOCIÉTÉ D'INGÉNIERIE RP-LORRAINE
recherche

INGÉNIEURS INFORMATIQUE - AUTOMATISME

Trois à cinq ans d'expérience
Connaissance : Basic, matériel SONOR
Matériel SOLAR

Adresser curriculum vitae et prétentions à Mme Girardeau, 50, rue de Miromesnil, 75008 Paris, tél. 268-09-78.

ÉCONOMIE SOCIALE
Entreprise nationale à but non lucratif, gérant des établissements multiples, 700 salariés, recherche

DIRECTEUR DE PERSONNEL

200.000 F +. Rattaché à la DIRECTION GÉNÉRALE A PARIS, il assume tous les aspects de la fonction :
politique sociale, gestion du personnel, relation avec les partenaires sociaux, suivi et application de la législation (Loi Auroux), formation, paye informatisée.

Il est assisté par une équipe d'une dizaine de personnes. Formation supérieure et expérience d'au moins 10 ans.

Envoyer lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions à :
SOCIÉTÉ NAPIAL
152, Champs-Elysées, 75008 PARIS, qui transmettra.

GROUPE INTERNATIONAL, LEADER SUR SON MARCHE
(FABRICATION ET COMMERCIALISATION DE BIENS INDUSTRIELS)
SITUE A 60 KM AU NORD DE PARIS,
souhaite intégrer un

AUDITEUR INTERNE CONFIRME

Vous souhaitez évoluer à moyen terme vers un poste opérationnel de gestionnaire.
Vous voulez travailler de façon autonome, intervenir dans l'ensemble des domaines d'activités d'un groupe industriel, avoir une totale indépendance dans la gestion de vos interventions, et ce, dans le cadre d'un programme annuel établi par la Direction Audit au niveau mondial.
Nous vous offrons cette possibilité.

Votre mission sera de conduire avec un homologue, les audits financiers et opérationnels des entités françaises (C.A. 2 milliards).
Occasionnellement, vous pourrez avoir des missions dans les autres unités de production en Europe (Grande-Bretagne, Italie, Allemagne).

Vous avez un diplôme d'études supérieures complété par un DECS, une expérience d'audit d'environ 4 ans acquise en cabinet international ou dans l'industrie, ainsi qu'une bonne maîtrise de la langue anglaise.

Ce poste vous intéresse ? *envoyez-nous très vite votre dossier de candidature complet (C.V. + prétentions) sous la référence 2429 M à :*

PUBLISCOPE JUNIOR, 13 rue Royale 75008 PARIS (qui tr.) 742.44.10

ALSTHOM ATLANTIQUE

représente 38.000 personnes en France dans 35 établissements et à réalisé en 1981 un chiffre d'affaires de 16 milliards de F.

transformateurs condensateurs

Le plus grand constructeur sur le marché français — 1er exportateur français de transformateurs de puissance, réducteurs de mesures et transformateurs de distribution, en tête de la production française de condensateurs de puissance.

recherche pour son ETABLISSEMENT DE ST-OUEN (M°)

INGENIEUR MECANICIEN

MISSION : étudier, développer des ensembles électromécaniques.
PROFIL : Ingénieur mécanique (AM ou INSA), goût du contact et autorité, allemand souhaité.
Expérience en milieu industriel indispensable.

INGENIEUR TRAVAUX EXTERIEURS

MISSION : organisation, contrôle de chantiers de montage de transformateurs de grande puissance, en France et à l'étranger avec animation des équipes de montage.
PROFIL : Ingénieur Electromécanicien, esprit d'entreprise, goût du contact et autorité.
Il recevra une formation préalable dans l'unité de fabrication du produit concerné.

Adresser CV et photo à ALSTHOM ATLANTIQUE
Département ALSTHOM SAVOISIENNE, Service du Personnel
BP. 169 - 93404 ST-OUEN.

---

csee 5500 personnes dont 630 cadres.

CADRE DE PERSONNEL INFORMATICIEN

CONCEPTION ET MAINTENANCE DE PROJETS LIÉS AU PERSONNEL

Au sein de la Direction du Personnel, il assurera l'interface avec le service informatique. Des compétences en informatique et une permière expérience de gestion de personnel sont nécessaires.

CHEF DE PERSONNEL ANIMATION ECOUTE

GESTION ADMINISTRATIVE ET HUMAINE DE 500 PERSONNES

Il prendra en charge l'ensemble de la fonction soit dans un établissement *industriel, soit pour plusieurs agences de travaux. Age d'au moins 35 ans,* il aura une expérience large de la fonction personnel.

CADRE EXP. RECRUTEMENT FORMATION

GESTION PRÉVISIONNELLE DES RESSOURCES ET DES COMPETENCES

Il recrutera une partie des cadres et prendra en charge les problèmes d'organisation d'un important projet deformation. Il doit avoir plus de 30 ans. Une formation d'ingénieur sera appréciée.

COMPAGNIE de SIGNAUX et d'ENTREPRISES ELECTRIQUES
Direction du Personnel - 17, place Etienne Pernot - 75015 PARIS

Mieux vaut s'attendre au prévisible que d'être surpris par l'inattendu.



Des Hommes
Des Produits
Un Avenir

La mission qui nous incombe est vaste

- Prendre et conserver la première place de notre marché spécifique.
- Recruter et former les commerciaux qui garantiront la pérennité d'un taux de croissance exceptionnel.
- Assurer l'avenir, sur les plans de la recherche, des structures, *des produits et des marchés.*

Notre management est adapté à nos objectifs

- Il tient compte de l'avis des commerciaux, de leurs aspirations *professionnelles (autonomie, responsabilités) de leur évolution* (formation - séminaires - promotion interne) et, bien entendu, de leur rémunération que nous pouvons qualifier de très motivante.

Nos moyens sont à la mesure de nos ambitions

- Nous indemnisons la formation initiale : 3 mois et la formation continue : 5 mois } 8 mois au total
- Nous mettons en place une batterie de procédures de communication sans équivalent sur le marché, susceptibles d'apporter au réseau commercial un puissant appui logistique.
- Nous rémunérons proportionnellement aux résultats (qualité - prospective) dans une mesure moyenne allant de **100 000 F** (2e année) à **240 000 F** (5e année)

Nos impératifs de recrutement sont proportionnels à notre rigueur

- *Nous exigeons un âge minimum de 24 ans,* une formation Bac + 2 ou autodidacte solide.
- Nous testons scientifiquement et par interviews successives tous les aspects de la personnalité **absolument** indispensables à la réussite dans notre groupe : **volonté - caractère - pugnacité - puissance de travail - charisme - don de la persuasion - humour - persévérance - équilibre mental et psychique - unicité psychologique - sens de la communication - enthousiasme - juvénilité - bonne maîtrise du verbe.**

Ecrire à BANCE Pub. 18 rue Léon 75018 Paris
merci de préciser s/l'enveloppe (référence N°8353)



emplois régionaux

ORGANISME PARAPUBLIC D'ÉTUDES ET DE CONSEILS - RÉGION OUEST
recherche

INGÉNIEUR ÉCONOMISTE

ayant une expérience dans les secteurs de l'aménagement et de l'habitat social.

Mission :
- *Gestion financière des patrimoines locatifs* ;
- Etudes de marchés ;
- Montage d'opérations ;
- Elaboration de politiques locales de l'habitat.

Adresser dossier de candidature, C.V. détaillé, photo *et prétentions sous n° 8.122 à le Monde* Publicité, service ANNONCES CLASSÉES, 75009 Paris.

LE MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE ET DE LA RECHERCHE

recrute A AMIENS

INGÉNIEUR CONTRACTUEL HAUT NIVEAU

10 ans d'ancienneté dans l'in*dustrie requise.*

Connaissance gestion et finance pour animation industrielle et suivi de dossiers. Nombrx contacts et déplac.

Adresser c.v. à : Direction Interdépartementale de l'Industrie de Picardie/Champagne/Ardennes, Division Industrie, 44, rue Alexandre-Dumas, 80026 AMIENS Cedex.

Société expertise comptable recherche directeur pr bureau secondaire région Nice expert comptable ou mémorialiste. Tél. : 42-23-37-13, le matin.

Entreprise en expansion excellente équipe jeune 50 personnes (C.A. 10 M.F.) sous-traitance mécanique précision (outillages prototypes, machines spéciales) recherche

INGÉNIEUR

pour assurer très vite et en totalité la

DIRECTION

Il faut être un mécanicien avoir des connaissances en automatisme. 5 à 10 ans d'expérience, se sentir en plus gestionnaire et commerçant. Le candidat retenu aura une grande liberté d'action, un salaire motivant (200.000 +) et un bel avenir.

Ecrire avec photo, c.v. à SELF, 31, rue Saint-Paul, 87000 LIMOGES.

Compagnie d'Assurance
recherche à **PARIS**

des collaborateurs juristes

Jeunes Professionnels de l'Assurance, susceptibles de s'intégrer dans la structure en place et de s'adapter rapidement aux différents risques tels que l'AUTO, l'INCENDIE ou l'ASSURANCE CONSTRUCTION.

Des candidats habitués aux contacts, et capables d'encadrer rapidement quelques collaborateurs, seront susceptibles d'évoluer vers des postes de responsabilité s'ils sont disponibles géographiquement.

Merci d'adresser CV détaillé, photo et salaire annuel actuel sous réf. 612/M à L.T.P. 31, Bd Bonne Nouvelle 75083 Paris Cedex 02 - qui transmettra

---

CAISSE NATIONALE DE CRÉDIT AGRICOLE

recherche pour sa **Direction Informatique** à **St Quentin en Yvelines (78)**

Responsable de Gestion

de données et de normalisations.

Animateur d'une équipe, il définira et mettra en œuvre la politique de **gestion des données.**
A ce titre, il participera à l'élaboration du **schéma directeur** des systèmes d'information et coordonnera les travaux de normalisation du Credit Agricole.
Ce poste exige une formation supérieure, une large experience en informatique et une habitude des contacts à haut niveau.

Adresser CV, photo, salaire et prétentions sous réf. **D 51** à
CNCA Gestion des Personnes 75710 Paris Brune

GROUPE INTERNATIONAL

leader sur son marché, recherche pour établissement dans la **Région Parisienne (92)**

UN ANALYSTE CONFIRME

futur project leader

Vous devez définir et réaliser l'implantation d'un projet européen pour la France :

Votre mission :
- contact avec les utilisateurs,
- analyse fonctionnelle et planning,
- réalisation,
- encadrement d'une équipe de programmation :

Vous avez :
- 3 ans d'expérience professionnelle,
- une connaissance :
  - sur gros systèmes IBM/3033,
  - de la programmation en Cobol.
  - des Bases de Données (IMS, DL1).

Anglais exigé.

De larges perspectives de carrière seront offertes à un candidat de valeur, de par la stratégie d'informatisation massive du groupe.

Merci de nous adresser votre dossier de candidature complet (C.V. + photo) sous la référence 2440 M à :

PUBLISCOPE JUNIOR, 13 rue Royale 75008 PARIS (qui tr.) 742.44.10

---

chef comptable

180 000 F +

Une SOCIÉTÉ de PARFUMERIE bénéficiant d'une grande notoriété — filiale d'un puissant GROUPE BRITANNIQUE — recherche son CHEF COMPTABLE.

Intégré à une équipe de direction à taille humaine et disposant d'une dizaine de collaborateurs, il sera chargé de restructurer la comptabilité générale et budgétaire en harmonie avec le système informatique du groupe. Il sera également responsable de la gestion administrative du personnel.

Ce poste conviendrait à un excellent PROFESSIONNEL de la COMPTABILITÉ, âgé de 32 ans minimum, possédant le niveau du DECS et si possible une expérience des méthodes et procédures ANGLO-SAXONNES et de la comptabilité informatisée.
Une bonne connaissance de la langue ANGLAISE est requise.

Les dossiers de candidatures sous réf. 2625 M à préciser sur l'enveloppe - seront traités confidentiellement par

DEVELOPPEMENT

10, rue de la Paix - 75002 Paris

Le contrôle des coûts vous intéresse :

Notre société, située à La Défense, met en place un système informatisé de contrôle des coûts.

Vous devrez en élaborer la méthodologie et concevoir les supports informatiques.

De formation technique vous avez en outre une expérience de 5 ans minimum du contrôle des coûts dans le cadre de grands projets (pétrochimie, sidérurgie...).

Ecrivez-nous en joignant CV, photo et prétentions, sous réf. 4282 à mentionner sur l'enveloppe à Média-System, 104 rue Réaumur, 75002 Paris qui transmettra.

média-system

IMPORTANTE SOCIÉTÉ MUTUALISTE DE PARIS recherche

RÉDACTEUR

POUR SON SERVICE NATIONAL DU PERSONNEL

Titulaire D.U.T. de gestion du personnel ou D.E.U.G. et ayant déjà travaillé.

Ecrire sous le nº T040.094 M RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

VILLE DE SÈVRES (92)

22.000 h.
Recrute immédiatement
1 RÉDACTEUR
35 ans maximum,
pour le service du secrétariat général, niveau licence ou maîtrise droit public.

Envoyer candidature et C.V. détaillé, ainsi qu'une photo à M. le Maire, Hôtel de Ville, 92310 SÈVRES.

Société d'entreposage frigorifique, siège social Paris-8e, rech.

UN JEUNE CADRE

adjoint au chef d'exploitation responsable de 2 frigorifiques dans la LOIRE

Fonctions :
— Gestion générale exploitation et technique (éventuellement notions d'électronique), commandement du personnel. Emploi stable. Avant. sociaux. 13e mois. Adr. C.V., photo et lettre manuscrite au Service du Personnel de C.E.G.F., 29, bd Malesherbes, 75008 Paris.

SOCIÉTÉ GESTION 2000 pour postes fixes rech.

INGÉNIEURS D'AFFAIRES

Expér. technique et commerciale domaine ENGINEERING. Postes d'avenir.
Ecr. C.V. et prét. GESTION 2000, 102, rue La Fayette, Paris-10e.

Organisation professionnelle Paris recherche JEUNE COLLABORATEUR(TRICE) pour son service économique, formation supérieure.

Adresser C.V. + photo à Mme Bourdeleau, 8, rue de Richelieu, 75001 PARIS.

COMMERCIAL ACTIF + CHANTIER
Ecrire PROMO COM., 57, r. du Poteau 75018 Paris.

Un des tout premiers groupes européens en informatique en forte expansion, recherche un candidat ayant l'ambition de vivre une activité professionnelle passionnante comme

JURISTE D'AFFAIRES

à vocation industrielle

Ce poste sera confié à une personne de fort potentiel, d'au moins 32 ans, ayant de solides connaissances (niveau Doctorat) en droit des affaires (négociation et rédaction de contrats industriels et commerciaux, constitution de sociétés, accords financiers, etc...). Une expérience confirmée dans une grande entreprise internationale est souhaitée. La maîtrise de l'anglais écrit et parlé est indispensable.

Adresser lettre manuscrite, CV, photo et pretentions en précisant la référence **429 M** a **L.T.P.**
31, Bd Bonne Nouvelle 75083 Paris Cedex 02
qui transmettra

FILIALE D'INGÉNIERIE LAFARGE COPPEE

recherche

INGÉNIEUR - ESTIMATION

MISSION :
- Établir, analyser ou contrôler les estimations des coûts pour l'établissement d'offre d'unité de production.
- Améliorer les systèmes permettant l'exploitation et la valorisation de l'expérience du groupe.

PROFIL :
- Ingénieur, si possible de formation mécanique, ayant 4 à 5 ans d'expérience d'estimation chez un ensemblier industriel ou dans l'industrie mécanique lourde.
- Une expérience internationale et une connaissance de l'industrie cimentière ou des industries connexes seraient des atouts supplémentaires.
- Anglais souhaitable.

Adresser candidature au :
Directeur du Personnel de L.C.E.,
3/5 bd Louis-Loucheur, 92214 SAINT-CLOUD CEDEX.

Responsable juridique

droit des sociétés

UN IMPORTANT GROUPE IMMOBILIER DU SECTEUR SOCIAL, ayant de nombreuses filiales, étoffe ses structures de management et offre une intéressante opportunité de carrière à un(e) **Juriste.**

Rattaché à la Direction Générale, il sera responsable de la prise en charge des différents aspects juridiques concernant la constitution et le suivi des différentes sociétés du groupe. Le titulaire du poste devra disposer d'une formation supérieure : maîtrise en droit des sociétés (des connaissances en droit social seraient appréciées) et de 3 à 5 ans d'expérience, de préférence au sein d'une holding.
Poste à Paris.

Ecrire sous référ. XN 513 AM.

4, rue Massenet 75016 Paris — étap

L.I.M.M.

Conseil et réalisation recherche

INGÉNIEURS LOGICIEL

Responsables et autonomes, *avec première expérience* (système, télécom-réseaux, X.A.O...).

Pour s'intégrer à une petite équipe de consultants. Conditions motivantes.

Adresser C.V. et prétentions, 22, avenue Emile-Zola, 75015 PARIS.

CAISSE NATIONALE DE CRÉDIT AGRICOLE

Une très importante Institution Financière Nationale
recherche

un(e) Gestionnaire de Portefeuilles Obligataires

Le marché obligataire se développant très rapidement, ce poste répond aux besoins croissants de notre établissement, dans le cadre des SICAV, fonds communs de placement, comptes gérés, etc ...

Il s'adresse à un(e) candidat(e) maîtrisant de bonnes connaissances de bourse et d'analyse financière, sans compter l'informatique qui est un plus apprécié.

Dans le cadre de la politique globale du service, il (elle) devra assurer la gestion des clients (personnes morales surtout) et la relation commerciale qui en découle, pour les obligations françaises.

Adresser CV, photo, salaire et prétentions sous réf. ***GV6*** *à*
CNCA Gestion des Personnes 75710 Paris Brune

SCRIBTEL

SSCI BUREAUTIQUE
RECRUTE

PROGRAMMEURS CHEFS DE PROJETS

Connaissances COBOL BASIC indispensables
La connaissance des matériels WANG OIS ou VS serait un atout supplémentaire
SALAIRE TRES MOTIVANT.
Envoyer CV et prétentions à
SCRIBTEL, 55 rue d'Amsterdam 75008 Paris

J.R.P.

Nous sommes le DEPARTEMENT CONSEIL de la société

answare

THOMSON-CSF INFORMATIQUE
Vous êtes :

DIPLOME GRANDE ECOLE
(X, MINES, CENTRALE, HEC...)

et fort d'une expérience de 2 à 6 ans en Organisation et/ou Informatique.

Nous vous proposons :
d'intégrer notre équipe de

CONSEILS EN SYSTEMES D'INFORMATION

- organisation générale et industrielle,
- schéma directeur,
- plans informatique et bureautique,
- études préalables,
- conception et mise en place de systèmes en appliquant méthodes (Merise, Racines, DPO) et techniques avancées (bases de données, réseaux, micros).

Ces missions, conduites dans des contextes de haut niveau, assurent développement personnel et perspectives de carrière.

Merci d'adresser dossier de candidature à D. ROUZAUD sous référence U2/ 29
135 rue de la Pompe 75116 Paris

THOMSON-CSF

ERIN

recherche
pour réalisation de logiciel en informatique industrielle (mini et micro-ordinateurs)

DES INGÉNIEURS GRANDES ÉCOLES UNIVERSITAIRES

- Option : informatique, automatique, électronique.
- Débutants à 3 ans d'expérience.

Les candidats retenus seront convoqués dans les 15 jours.

Ecrire avec C.V. à AXIAL PUB s/réf. 2.504, 27, rue Taitbout, 75009 Paris, qui transmettra.

Vous pratiquez depuis 1 an et plus, IMS s/matériel I.B.M. Venez participer au développement de notre Sté SP2M. Tél. pr R.-V. Mme Benoît Pédron, 293-06-77.

Organisme professionnel recherche pour seconder le Chef de son service juridique un (e) adjoint (e) niveau licence ou maîtrise en droit privé spécialisé (e) « droit des contrats » — poste à pourvoir immédiatement — lieu Paris. Ecr. s/nº 8.101 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Revue professionnelle gestion des exploitations agricoles cherche son *rédacteur* en chef. Pédagogie, bonne connaissance des agriculteurs et du dévelop. agricole souhaitées. Ecr. s/nº 8.118 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.



Banque privée
Filiale d'un Groupe International
recherche pour son Agence de PARIS .

exploitant entreprises classe VI - VII

(référence 4200 M)

Exigences du poste :
- 5 ans minimum d'expérience bancaire,
- bonnes connaissances en financement du commerce extérieur,
- études supérieures,
- bilingue anglais.

Rémunération en rapport avec l'expérience et la compétence.

Banque privée
Paris 8ème, recrute

gradé classe IV bourse étrangère

justifiant de plusieurs années à ce poste.

Connaissance de l'anglais.

(référence 2010 M)

Envoyer CV, photo et prétentions à OCBF
66, rue de la Chaussée d'Antin
75009 Paris s/réf. du poste choisi.

services — vous assiste dans le recrutement bancaire

Cabinet organisation recherche pour secteur bancaire

ORGANISATEUR

- Formation supérieure.
- 30 ans minimum.
- Qualité contact et animat.

Sérieuses références exigées.
C.V. dét. à Nº 3.035 Publicités Réunies, 112, bd Voltaire, 11e.

FIDUCIAIRE D'EXPERTISE COMPTABLE rond-point Champs-Elysées recherche

COMPTABLE EXPÉRIMENTÉ

Pour gestion de dossiers (payes, charges sociales, comptabilité générale, déclarations fiscales).
Ecrire lettre manuscrite avec C.V. et prétentions à FIDUCIAIRE, 51, av. Franklin-Roosevelt, PARIS-8e.

BANQUE recherche

CAISSIERS DE CHANGE

pour Lyon
Ecrire avec Nº de téléphone à Nº M. 59.986 BLEU, 17, rue Lebel, 94307 VINCENNES Cedex qui transmettra.

SOS 99-99
recherche

HOMME OU FEMME

Recouvrement contentieux, expérience exigée, se présenter 7, rue Linne, PARIS-5e.

Société d'importation et de distribution composants électroniques recherche pour son service technique

INGÉNIEUR

ou niveau équivalent ayant si possible expérience opto-électronique.
Anglais indispensable.
Déplacements fréquents.
Envoyer C.V. et prétentions à Nº M. 59.885 BLEU, 17, rue Lebel, 94307 VINCENNES Cedex qui transmettra.

SOCIÉTÉ DE BIENS D'ÉQUIPEMENT

recherche

UN INGÉNIEUR TECHNICO-CIAL

- Il sera chargé d'animer le réseau de vente (France et Europe). Tant sur le plan technique que sur le plan commercial.
- Il négociera des affaires importantes.

Anglais indispensable. Expérience de la vente biens industriels exigée.

Envoyer C.V., photo et prétentions au Service du Personnel
Société AMRI
Les Tours Mercuriales - 40, rue Jean-Jaurès
93176 BAGNOLET CEDEX

bleu

ENTREPRISE PARISIENNE DE GRANDE RÉPUTATION

recherche

CHEF DE COMPTABILITÉ

Expérimenté (e)

Age minimum 45 ans.

Son poste implique :
- Une bonne maîtrise des comptabilités, analytique, budgétaire, et des opérations financières.
- Un esprit d'analyse.

Ecrire avec curriculum vitae manuscrit détaillé, photo et prétentions sous référence 102 - M. LINDENCHMID, 100, rue La Fayette, 75010 PARIS.

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.

SOCIÉTÉ DE SERVICES ET DE VENTE INFORMATIQUE EN FORTE CROISSANCE
(C.A. 82 consolidé : 80 millions de francs)

recherche son

CHEF COMPTABLE

Qui sera responsable de la comptabilité de la société mère et de 2 filiales. Animera une équipe de 2 personnes.

PROFIL :
- 3/5 ans de pratique de la fonction ;
- D.E.C.S. souhaité (certificat comptable minimum) ;
- Connaissances pratiques de fiscalité ;
- Expérience de comptabilité informatisée indispensable.

Envoyer C.V. et lettre manuscrite à :
SAGES
24, rue Henri-Barbusse, 92110 CLICHY.

Entreprise nationale bâtiment étanchéité rech. urgent pour Paris

UN TECHNICO CIAL

Envoyer C.V. + photo sous nº 59.295 Bleu, 17, rue Lebel, 94307 VINCENNES Cedex qui transmettra.

TECHNICO-COMMERCIAUX

IMPORTANTE SOCIÉTÉ de TÉLÉCOMMUNICATIONS
Recherche pour renforcer son équipe d'inspecteurs technico-commerciaux.
Suivi des clients de la société, secteur Paris et région.
Rémunération fixe et primes d'objectifs.
Adresser C.V. Nº 69.208, Contesse Publicité, 20, av. Opéra, 75040 PARIS Cedex 01 qui transmettra.

ANNONCES CLASSÉES

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	77,00	91,32
DEMANDES D'EMPLOI	22,80	27,04
IMMOBILIER	52,00	61,67
AUTOMOBILES	52,00	61,67
AGENDA	52,00	61,67
PROP. COMM. CAPITAUX	151,80	180,03

ANNONCES ENCADRÉES	La mm/col.*	La mm/lig. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,40	51,47
DEMANDES D'EMPLOI	13,00	15,42
IMMOBILIER	33,60	39,85
AUTOMOBILES	33,60	39,85
AGENDA	33,60	39,85

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.

secrétaires secrétaires secrétaires

SOCIETE D'ENGINEERING
1er PLAN
Toute proche banlieue Ouest :
recherche pour assurer un important secrétariat

AFFAIRES SOCIALES
secrétaire administrative

- secrétariat classique, sténodactylo
- travaux de gestion
- RELATIONS INTERIEURES ET EXTERIEURES.

Une expérience de plusieurs années dans la fonction secrétariat est nécessaire; elle peut avoir été acquise en dehors de la fonction Personnel.
L'équipe est jeune.
Le poste est très évolutif.
Une AUTORITE SOURIANTE et une certaine autonomie seront appréciées.
Nombreux avantages sociaux. Restaurant d'entreprise.
Vacances 83 possibles.

Adresser CV, photo et prétentions s/réf. 68774 à Contesse Publicité 20, av. Opéra 75040 Paris Cedex 01 qui transmettra

Pour importante Société
JEUNE SECRÉTAIRE COMMERCIALE
— Dactylo indispensable.
— Poste stable et évolutif.
Se présenter ou écrire, C.V., photo et prétentions GIF, 45, rue Turbigo, PARIS-3e.

automobiles

ventes

de 5 à 7 C.V.

R 5 TL 1977
avec optiques à iodes et autoradio
PRIX ARGUS
966-08-45 (14 à 19 heures)

divers

BMW OCCASIONS
SÉRIE 3-5-7 Ex. Tt 82 83
peu roulé garantie
Auto Paris XV, 533-69-95.
63, rue Desnouettes, Paris 15e

R5 TS 82, 35.000 km toit ouvrant, vitres teintées, 5 vitesses, gris métallisé.
Prix argus — 5 %
BMW 528I 79, modèle 80, gris foncé, 100.000 km moteur entièrement refait par BMW vitres teintées 4 vitesses auto-radio.
Prix argus.
803-38-32 (heures de bureau).

capitaux propositions commerciales

CANNES. Cherche représentation. Dispose bureaux, secrétariat, télex. Bons contacts France, Moyen-Orient et États-Unis. ROBBE, BP 83 06112 LE CANNET.

formation professionnelle

CONTROL SOFT
Sélectionne 10 candidats.
Niveau BAC + 2, stages format.
3 MOIS ANALYSTE-PROGRAMMEUR
Rens. R.-V. : 257-40-20.

propositions diverses

Les possibilités d'emplois à l'étranger sont nombreuses et variées (Canada, Australie, Afrique, Amériques, Asie, Europe). Demandez une documentation sur notre revue spécialisée.
MIGRATIONS (LM)
3, Rue Montyon
75429 PARIS CEDEX 09.

représentations offres

REPRÉSENTATION

Nous sommes une entreprise allemande de production au succès commercial croissant depuis 90 ans grâce à notre programme d'emballage en verre destiné à l'industrie alimentaire, pharmaceutique, cosmétique, chimique et à la mise en bouteille.

Nous bénéficions d'une situation géographique privilégiée et notre chiffre d'affaires avec la France est en constante augmentation.

NOUS CHERCHONS UN

REPRÉSENTANT DE COMMERCE

pour assurer notre expansion sur le marché français.

Veuillez adresser vos offres sous référence 103 à notre conseiller :
Docteur Zeplin + Frische, Conseil en Entreprise
Wielandstrasse 13, D-1000 BERLIN 12.

DEMANDES D'EMPLOIS

AURIEZ-VOUS UN « CHALLENGE » POUR NOUS ?

Prof. de langues et homme d'affaires suisse, de Zurich, avec grande expérience dans le domaine Bancaire seraient intéressés à découvrir de nouveaux horizons surtout en voyageant.

Expérience en navigation à voile, titulaire de brevet de navigation B (ccs).

Chiffres 44-130'170, Publicitas, case postale CH-8021 Zurich.

EXPÉRIENCE = EFFICACITÉ

DIRECTEUR VENTES EXPORT

- Homme 45 ans, Certifié en Commerce International.
- 20 ans expérience Industrie. Anglais/allemand.
- Spécial Moyen-Orient, Asie, Europe, Afrique anglophone.
- Négociations directes, réseaux, licences, marketing, finances.
- Disponibilité à convenir.

Ecrire sous no 1.240, « le Monde » Pub., Service Annonces Classées
5, rue des Italiens, 75009 PARIS.

CHEFS D'ENTREPRISE

L'Agence Nationale Pour l'Emploi
vous propose une sélection de collaborateurs :
- INGENIEURS toutes spécialisations
- CADRES administratifs, commerciaux
- JOURNALISTES (presse écrite et parlée)

DIRECTEUR COMERCIAL - Gestionnaire expérimenté PME-PMI, marketing, merchandising, stratégie, recherche de secteurs et lignes préférentiels, budgets, objectifs et contrôle du suivi, négociateur de haut niveau, synthèse lancement, recrutement, formation, animation de force de vente, motivée et dynamisée, animation de réseau multicanaux, relations humaines, législation sociale.
RECHERCHE : Conquête commerciale, développement, implantation, amélioration des méthodes et moyens, Paris, R.P., déplacements (Section BCO/DK 355).

ASSISTANTE DE DIRECTION - 31 ans, B.T.S. publicité + B.T.S. secrétariat, anglais, espagnol courants, marketing, 7 ans expérience secteur commerce international en France et U.S.A., habitude négociations, contacts à haut niveau, très disponible.
RECHERCHE : Poste de collaboratrice dans entreprise à vocation internationale (Section BCO/JCB 356).

H. 53 ans - Grande mobilité, 30 ans expérience, prix conservatoire SSP Paris.
RECHERCHE : Poste directeur centre action culturelle, maison de la culture (Section BCO/LA 357).

INGÉNIEUR - 37 ans, 12 ans expérience informatique et gestion, informatique d'application, gestion de stock et suivi de fabrication : ordonnancement lancement, approvisionnements, anglais.
ÉTUDIE : Toutes propositions Paris, banlieue, suivi de fabrication et gestion de stocks avec utilisation informatique, organisation (Section BCO/JCB).



ECRIRE OU TÉLÉPHONER :
12, rue Blanche, 75436 PARIS CEDEX 09
Tél. : 285-44-40, postes 33 ou 26.

DIRIGEANT : INGÉNIEUR ECP, 42 ans, IAE
EXPÉRIENCE PROF. : Mines, Métallurgie et connexes

Précédemment Directeur d'Etablissement dans grande société étrangère aux activités minières et industrielles, responsable d'une unité avec commandement de plus de 2.500 personnes et ayant réussi à dynamiser les principales fonctions conduisant à apporter un meilleur rendement économique et social dont les résultats ont été reconnus par bailleurs de fonds internationaux,

recherche Direction similaire en France ou en francophonie. Disponibilité immédiate.

Ecrire sous no 8.116 à *le Monde* Publicité, service annonces classées, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

J.H., 22 ans, titulaire DUT électronique (IUT. Ville-d'Avray) allemand, anglais (écrit, parlé) recherche place débutant. Libre de suite. 528-68-27, H.B.

PHILIPPIN, 27 ANS
Dynamique, solide formation et pratique commerce international/bancaire offre collaboration spectacle mode relations publiques.
Ecrire M. Cacill, 44, rue Sébastien-Mercier, 75015 PARIS. Tél. : 577-18-10, poste 4708.

BAC G1
J. F. 30 ans, très bonne présent., rech. place assistante collaboratrice ou secrétaire de direction, poste stable, 10 ans d'expérience.
Ecr. s/no 6481 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

J. F. 17 a., niveau C.A.P., rech. emploi sténo-dactylo, notion comptabilité à partir du mois de juin. Tél. 952-75-37.

J. F. formation sup. inform. et communication, actuellement rédacteur pigiste de gd quotidien régional exp. prof. angl. esp. ch. poste attachée de presse O.R.P. de secteur culturel. T. 483-22-83, le soir ou 483-32-72, poste 57.

INGÉNIEUR ENSTA + SUP. AERO.
5 ans d'exp. de secteurs de pointe (C.A.O. appliquée, calcul thermique, calcul de structure, gestion et organisation), bonne expérience en cond. de projets, étudiera ttes propositions en rapport avec préf. rég. Sud-Est.
Ecrire sous le no 10682 M
RÉGIE-PRESSE
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

J. F. 34 ans, très bonne présent., attachée de direction, B.T.S. secrétariat. Exp. dans diff. fonctions, postes à haut niveau, sens des responsab. et des contacts. Rech. poste stable dans société de pub. de préférence, libre de suite. Tél. 262-87-83.

J. F. 29 ans, B.T.S. secrétariat de direction, licence d'anglais, 6 mois dans université américaine, cherche emploi. Tél. (le soir) 921-61-27.

Cadre sup., 35 ans, nombr. exp. en négociation d'affaires de haut niveau et en commerce internat., angl., all., fr. courant, recherche poste de direction.
Ecrire sous le no T 040.133 M
RÉGIE-PRESSE
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

GÉOMÈTRE TOPO 47 ans expérimenté étudie toutes propositions PARIS et RÉGION PARISIENNE. Déplacements possibles. Tél. : 627-12-30.

L'immobilier

appartements ventes

2e arrdt

Liv. 3 chbres, lingerie, tt cft équipé 100 m² + 12 m² charme. Prix : 950.000 F. Jeudi vendredi 16/19 h. 7, rue Léopold-Bellan. Téléphone : 550-34-00.

HALLES-SENTIER
rue des Jeûneurs
4 p., 80 m², double living avec 2 cheminées, 2 ch., cuisine, s. de bns, w.-c., 4e ét. sans asc., charme et soleil. Px 690.000 F. Tél. 261-75-70 apr. 17 heures ou 236-28-84 le matin.

3e arrdt

MARAIS
Dans imm. de caractère rénové, pptaire vend studio en rénovation 29 m². Sur place jeudi 5, de 14 h 30 à 17 h 30, 22, rue de Picardie.

4e arrdt

ILE SAINT-LOUIS
Superbe 5 pièces tt cft 150 m². Téléphonez au : 500-54-00.

CŒUR MARAIS
dans GRAND HOTEL PARTIC. TOUTES SURFACES. A rénover. Tél. 236-63-62.

MARAIS
DBLE LIV. + CHBRE, entrée, cuis., w.-c., bains. REFAIT NF. 550.000 F. Tél. : 528-54-61.

Marais Sully-Morland imm. récent, studio tt cft, cuis., bains. Téléphone : 634-13-18.

QUAI DES CÉLESTINS
Studios en état et rénovés à part. 210.000, 325-43-77.

5e arrdt

Censier/Gobelins, 354-95-10.
RAVISSANT 2 PIÈCES

DAUBENTON-MOUFFETARD studio, salle de bains, w.-c., 212.000 F. Tél. 827-03-06.

VAL-DE-GRACE
très beau studio 40 m² + jardinet tt cft. T. 526-69-60.

6e arrdt

Pr pl. FURSTENBERG pptaire vd gd 2 pces, charme. Vis. s/pl., lundi, mercredi, jeudi, de 10 h à 16 h, 26, rue de l'Echaudée.

7e arrdt

U.N.E.S.C.O. NEUF
(livraison juillet 1983)
reste 1 appartement 3 pièces 82 m², idéal profession libérale.
Prix total : 980.000 F.
PROMOTIC : 553-14-14.

1, AVENUE DE TOURVILLE face Dôme Invalides et Parc Musée Rodin. APPT 128 m² bon état, gd stand., 3e ét., asc. + STUDIO 40 m², duplex possible, emplacement 1er ordre, vue imprenable - 551-31-98.

RUE DES SAINTS-PÈRES
Dans très bel imm., appart. PROFESSIONNEL ou COMMERCIAL, 300 m² ENVIR., 329-85-06.

MUSÉE D'ORSAY
SUR COUR D'HONNEUR
superbe récept. + 1 chbre, soleil, charme. T. : 354-29-83.

8e arrdt

PRÈS PLACE FRANÇOIS-1er. Dernier étage, superbe duplex, 150 m², 2/3 ch., terr. Park., serv. Doressay. T. 624-93-33.

Métro LIÈGE
Dans bel immeuble 4 pièces, 72 m² occupé pers. âgées. Renseignements 260-30-15.

9e arrdt

RUE CHAPTAL, 5 P. 140 m². Imm. 1900, 5e asc., cft, clair. 1.200.000 F. Tél. 522-05-96.

10e arrdt

CADET, dernier étage, 78 m², aménagé, CHARME, CALME. Soleil. 550.000 F. 233-68-45.

RUE DE CHABROL 4 p., cuis. éq., w.-c., bns, tr. bon état, pl. sud, imm., ravalé, 500.000 F. SERIC 523-33-93.

11e arrdt

OBERKAMPF, gd 2 p. tt cft, très clair, 65 m², 3e ét. 283.000 F à débattre. Téléph. : 554-74-85.

BD RICHARD-LENOIR
7 P., tt cft 210 m² env., 3e ét., asc., soleil, prof. lib. possib. Téléphone : 634-13-18.

BD VOLTAIRE
Près du métro 3 pièces, tout confort. Prix 360.000 F. C.C.F.I. Téléph. : 227-96-84.

12e arrdt

MICHEL-BIZOT gd 4 p., exp. sud, balc., imm. réc., 526.000 COGEFIM 347-57-07.

13e arrdt

PORTE D'ITALIE S/KREMLIN Récent 2 pces gd cft, 9e étage. CALME. 245.000. 535-58-92.

ATELIER LOFT
Clair, calme, 200 m² à amén. sur 2 niveaux, possib. division. Direct propriétaire 325-33-08 (326-13-00 après 19 heures).

PTE ITALIE SUR KREMLIN. Exceptionnel, récent, CALME. Part. 5 pces 96 m². Loggias. Box. 670.000 F. 535-58-92.

BOBILLOT : 95 m² + 70 m² terrasse, immeuble conf., 9e ét. 1.200.000 F. Tél. 522-05-96.

14e arrdt

MONTSOURIS, 3e ÉTAGE
2 pièces, cuis., bains, 37 m². 300.000 F. Tél. : 563-31-32.

PARC MONTSOURIS (près). liv. + 2 chbres, récent, stand., prix 870.000 F. Tél. 297-52-73.

DENFERT. Pierre de t., vue dég., soleil, cuis., stud. 150.000. 325-97-16.

LUXEMBOURG. Séj. dble + 2 ch. tt cft. Prix 1.000.000 F. 325-97-16.

DENFERT RAVISSANT 2/3 P., 5e ét., ASC., EN 57 m², tt cft, VUE, SOLEIL. 320-73-37.

15e arrdt

AVENUE DE BRETEUIL
Dans immeuble rénové, pptaire vd studios tt cft 31 m² occupé bail, loyer libre et 30 m² occupé loi 48, vue, soleil. 500-54-00.

VAUGIRARD ET. ÉLÈVE ASC. RAVISSANT 96 m² CALME SOLEIL 320-73-37.

16e arrdt

360 m² A REFAIRE
PROF. LIBÉR. PICCINI/FOCH. TRÈS BON PLAN. 574-23-19.

PASSY
A rénover, rez-de-ch. 2 pces, cuis., s. de bains, 313.000 F. Ce jour, jeudi 5 mai, de 14 h à 16 h au : 32, rue Raynouard.

AVENUE MOZART
55 m², rez-de-chaussée, living + chambre, refait neuf. GARBI, téléph. : 567-22-88.

17e arrdt

COURCELLES 4/5 P., 2 bns, 5e ascenseur, balcon, soleil. 1.250.000 F. T. 267-18-33.

PTE DES TERNES, gd 3 pces, tt cft, standing, étage élevé. 950.000 F. Tél. 380-45-10.

VILLIERS, PPTAIRE VEND
DUPLEX 85 m²
Caractère, belle rénovation. Soleil. 790.000 F. 387-95-97.

CITÉ DES FLEURS
Hôtel part. 285 m² (R+3).
Prix : 2.200.000 F.
COMADIM : 296-15-63.

18e arrdt

RUE LAMARCK
Achetez bien moins cher
Dans immeuble pierre de taille, asc. 2 et 3 pces occupé loi 48. Droit de reprise. T. 267-37-37.

CHAMPIONNET
Immeuble récent, standing. 3 pièces, 65 m², vue sur jardin. SEGONDI, téléph. 674-06-45.

Sur place du Tertre studio de caractère, cuis., s. de bains équipées, urgent - 634-13-18.

MONTMARTRE
SUR LA BUTTE, 2 pièces, tout confort, terrasse, vue. Px 530.000 F. T. 325-43-77.

19e arrdt

BUTTES-CHAUMONT
Bel appt 2-3 p., 70 m², prkg + terrasse. Tél. avant 11 h et après 19 h 30, 202-67-66.

Buttes-Chaumont, livraison 83. Petit immeuble pierre de taille, 96, rue G.-Lardennois, crédit possible, 2 pièces terrasse, 450.000 F; 1 pièces cuisine, terrasse, 350.000 F. Possibilité d'un 3 à 5 pièces. Tél. 833-47-57.

20e arrdt

MÉNILMONTANT magnifique 3-4 p., tt cft, 75 m², 8e asc., imm. réc. b. stdg, 580.000 F. SERIC 523-33-93.

Prox. PYRÉNÉES loft 120 m² s/2 niv. + pet. jdin, 365.000, COGEFIM 347-57-07.

91 - Essonne

CHILLY-MAZARIN. Dans résidence calme, tennis, appt 4 pièces 1972, 8e ét., asc., expos. E. S. O., vue dégagée, cuis. anc. rustique en L, cellier, s. de bns équipée, surf. 88 m² + 6 m² loggia. park. Prix : 390 000 F dont 25.000 F C.C.F. à 5 %. Tél. bureau : 909-24-83. Domicile : 457-58-83.

92 Hauts-de-Seine

PUTEAUX, dans imm. récent, standing, 2 pces, cuis. équipée, bains, parking, jardin privatif 80 m². Prix : 450.000 F. GARBI, téléph. : 567-22-88.

BOULOGNE/MARCEL-SEMBAT Stud. kitchen., bns, w.-c., cave, parking, imm. récent, tout cft. 230.000. JACAR 563-82-96.

MEUDON
8, route des Gardes
VUE PANORAMIQUE
IMM. PIERRE DE TAILLE
2 et 3 pces avec GD BALCON.
Livraison mai 1983
DERNIER ÉTAGE
Appartement témoin, samedi, mardi, vendredi, de 14 à 18 h. 507-15-98 ou 200-23-20.

Dans immeuble style
HOTEL PARTICULIER
Beau 4 pces, calme, soleil, terrasse, limite Neuilly-Levallois prix intéress. Direct. pptaire. 329-58-65 (apr. 19 h 326-13-00).

ANTONY, résid. La Fontaine, séj. dble + 3 ch., cuis., bns, w.-c., calme, verd., confort. 590.000. JACAR 563-82-96.

ST-CLOUD, parc Béarn, 66 m², gd séj., 1 chbre + terrasse. 765.000 F. Tél. 522-05-96.

NEUILLY/CHARCOT, 25 m². STUDIO TOUT CFT, CLAIR. 280.000 F. Tél. 522-05-96.

NEUILLY Bd BARRES
vue sur bois, 7 p. + 2 studios 2 park. dans imm. récent. I.C.H. Tél. : 742-06-00

NEUILLY/SAINT-JAMES
JARDIN PRIVATIF
luxueux dble liv. + chbre service, box, 567-47-47 matin.

ISSY-LES-MOULINEAUX
prox. métro part vd 5 p., 88 m², balcon, parking tout confort. Tél. : 644-81-84.

NEUILLY/CHAUVEAU
Studio 25 m², état neuf. SANTANDREA 260-66-30/66.

93 Seine-Saint-Denis

SAINT-OUEN RARE bel imm. impec., studio, cuis., w.-c., déb., 107.000 F, tr. b. 4 p., cuis., bns, chf. cent., 76 m². 425.000 F. T. 387-28-56.

Province

DIEPPE FRONT DE MER
PETIT IMM. EXCEPTIONNEL appart. de 30 à 80 m² + terr. Téléphone (16-1) 366-11-10.

CANNET-CANNES centre
petit immeuble ancien, libres et occupés 250 m² + 30 m² terrasse. T. (16-1) 366-11-10.

A vendre appt aux MÉNUIRES 2 p., meublé, 42 m², 330.000. Téléph. : (35) 61-60-41.

appartements achats

LIBANAIS rech. APPT HOTEL PART. quartier résidentiel. 260-10-24.

MARNIER UN NOM... une garantie
207, bd St-Germain. 222-69-50.

Recherche 1 à 3 pces Paris, préfère rive gauche, avec ou sans travaux. PAIE CPT chez notaire. 873-20-67, même le soir.

Jean FEUILLADE 54, av. La Motte-Picquet (15e). 566-00-75 Rech. pour clients sérieux, 15e et 7e arr, appts ttes surfaces et imm. Paiement comptant.

constructions neuves

INFORMATION LOGEMENT
Un service gratuit interprofessionnel et inter-bancaire pour tout achat d'appts et de pavillons neufs. Renseignements sur de nombreux programmes PAP et prêts conventionnés.
525-25-25
49, av. Kléber, 75116 PARIS.

locations non meublées offres

Paris

Près avenue République immeuble récent, grand studio tout confort, 1.800 F par mois + charges
Pour renseignements et visite téléphonez au : 805-46-46.

locations non meublées demandes

Paris

URGENT
jeune couple sérieux, rech. de part. à part. de préfér. 2-3 p. claires. Paris ou banl. ouest. 2.500 F charges comprises Téléphone : 224-66-83.

DIRECT A PARTICULIER
Pr GDE ADMINISTRATION Cadres supérieurs et personnel muté rech. APPTS 2 à 10 p., ou villas. Prix indifférent. 504-01-34, p. 24.

J. F. recherche 2 pces cft Paris. Tél. 346-63-69. A partir de 18 h.

Région parisienne

Pour stés européennes, cherche villas, pavillons pour CADRES. Durées 3 et 6 ans. 283-57-02.

locations meublées offres

Paris

PARC des PRINCES gd 4 pces, cuis., bains, sans vis-à-vis. 8.000 F net. 578-17-38.

locations meublées demandes

Paris

INGÉNIEUR MUTÉ PARIS rech. STUDIO ou 2 PCES. Tél. M. ROULAT. 256-30-57.

OFFICE INTERNATIONAL recherche pour sa direction, beaux appts de standing, 4 pces et plus. 281-10-20.

immeubles

REIMS - VENTE LIBRE
2 IMM. SUPERBES P. de T.
CENTRE VILLE RÉSIDENTIEL
PRIX : 1.800.000 F ET 750.000 F
CONSORTIUM IMMOBILIER FRANCO-ALLEMAND
TÉL. : 995-40-44.

hôtels particuliers

PRÈS SQUARE LAMARTINE MAISON 1880, 7 p., 270 m², parfait état, superbes cuis. et salle de bains, patio 20 m². DORESSAY. Tél. : 624-93-33.

pavillons

LE PERREUX
CALME, comm. et RER à prox. pavil. meul., séj., 3 chbres, cuis., bains, bel décor., tt cft, jard., gar. 550.000 F. REGNIER 254, av. Pierre-Brossolette, (94) Le PERREUX. 324-17-63.

LE CHESNAY (78)
gde maison récente, 5 chbres, séjour double, salle jeux, 2 salles de bains, 1 douche, 3 W.-C., garage 2 voitures, buanderie, cave à vin, terrasse. Près écoles, commerces. Téléphone : 955-16-14.

les annonces classées
Le Monde
sont reçues par téléphone
du lundi au vendredi
de 9 heures à 18 heures
au 296-15-01

L'immobilier

villas

PR. LYCÉE INTERNATIONAL DE PARIS
Villa récente s/700 m², terrain, entrée, séj. triple, 5 chbres, bur., cuis. équ., 2 s. de bns. Prix : 1.500.000 F. AGENCE DE LA FORÊT. T. 958-04-47.

maisons de campagne

PARTICULIER VEND MAISON FINISTÈRE SUD, 20 mn mer Pont-de-Buis, 4 gdes p., cave, ch ctl, 4 p. amén. sur étage, jdin clos 415 m², ttes commod. 25 unités. T. 16-42-88-37-27.

DORDOGNE.
Vaste ferme sur hauteur.
450.000 F. Agence DESPLAT
19, rue Libération.
24400 MUSSIDAN.
Téléphone : (53) 81-21-55.

fermettes

140 km de Versailles
Part. vend à particulier
FERMETTE
caractère aménagée
Gd séjour + 3 chbres cft
Chauf. cent. Très bien située.
Prix : 400.000 Francs
Téléphone : 626-54-32.

propriétés

Ferté-Gaucher 77320. Vends maison ancienne XVIIIe, entièrement restaurée. 96 m² sur 2 niveaux. R.de-ch. : cuis., séjour, 1 chbre, salle de bains, w.-c. 1er étage : 2 chambres, grenier. Cave 20 m². Garage 26 m², dépendance 50 m². Terrain 1500 m². Prix : 420.000 F. Tél. : 581-56-75 tous les jrs.

Part. vend MARIGNANE, 15 mn Côte-Bleue, propriété récente, quartier calme. 2 nivx, loggia, terrasses, rez-de-jardin, garage, cuisine d'été avec barbecue, puits, jardin clos 1.250 m². 950.000 F.
Téléphone : (16) 42-88-37-27.

SOLOGNE
A vendre pour chasse et placements forestiers, quelques territoires + ou – grands, avec ou sans étangs et bâtiments.
Ecr. no 201.104.
AGENCE HAVAS B.P. 1519.
45005. ORLEANS CEDEX.

95 HERBLAY
très belle maison Ile-de-France, 350 m² habitables. Excellent état sur 4.000 m², parc paysagé + gar. 2 voitures, pav. gardien 100 m². Prix justifié. Tél. heure bur. 260-66-13.

PRÈS HONFLEUR, vr. campagne, jolie chaum. + bât. à restaurer + herbages. Très belle vue sur vallée. Tél. 637-14-40.

domaines

Achèterais
VASTE PROPRIETE DE CHASSE SOLOGNE
Écrire sous le no 261.185 M
RÉGIE-PRESSE
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

viagers

F. CRUZ. 266-19-00
8, rue LA BOETIE-8e
Px rentes indexées garanties
Etude gratuite discrète.

Immobilier d'entreprise et commercial

bureaux

Ventes

VITRY-SUR-SEINE CENTRE
410 m², bureaux et ateliers sur terrain 580 m². T. 360-61-34 (ou 360-02-22, postes 27-08 ou 26-66).

PORTE MAILLOT
60 m², rez-de-ch., rue libre. 475.000 F. Tél. 545-34-28.

Locations

BUREAUX MEUBLÉS
à Paris 8e, 9e ou 15e
SIÈGES SOCIAUX ET DOMICILIATIONS
télex, secrétariat, tous services
CONSTITUTIONS STÉS,
prix compétitifs, délais rapides
ASPAC, 293-50-58 +

NEUILLY/SEINE
Proche bd Bineau
800 m², gd standing
Restaurant. Tél. Pkgs
SARI. 776-44-88

PORTE MAILLOT
1.200 m² aménagés
Disponibles fin mars
SARI. 776-44-88

SUD PARIS
2.500 m² divisibles
Tél.-Restaurant, pkgs
SARI. 776-44-88

AVENUE D'ITALIE
500 m² sur 1 niveau
cloisonnés. Bon état.
SARI. 776-44-88.

SÈVRES
5.000 m² divisibles
Immeuble neuf
Possibilité de vente
SARI. 776-44-88

PONT DE ST-CLOUD
340 m² sur 1 niveau
Refait à neuf
SARI. 776-44-88

PONT DE NEUILLY
668 m², récents, cloisonnés
Tél. Parkings, standing
Vente ou location
SARI. 776-44-88

PARIS 16e
De 1.000 à 3.400 m²
disponibles immédiatement
SARI. 776-44-88

Domiciliations : 8e-2e.
SECRETARIAT. TÉL. TÉLEX.
Loc. bureau, toutes démarches, pour constitution de sociétés.
ACTE S.A. 359-77-55
92-BOULOGNE 603-38-32

VOTRE SIÈGE SOCIAL
S.A.R.L.-R.C.-R.-M.
Constitution de sociétés
Démarches et tous services
Permanence téléphonique
355-17-50

EMBASSY-SERVICE
562-62-14
RECH. 150 à 200 m².
Bureaux quartier affaires.

CRÉATEURS D'ENTREPRISE POUR VOTRE SIEGE SOCIAL
DOMICILIATION
16e CHAMPS-ELYSEES
140 à 340 F. PAR MOIS
avec secrétariat téléphonique
CIDES 723-84-21

8e COLISÉE-ÉLYSÉES
SIÈGE DE SOCIÉTÉS
DOMICILIATIONS
250 F-350 F. PAR MOIS.
A.F.C. 359-20-20.

UNE ANTENNE EN PROVENCE
Bureaux ou domiciliations
R.C.-.R.M. - S.A.R.L.
Démarches et tous services
Secrétariat, Tél., Télex.
Plein centre Marseille.
Téléphone : (91) 54-92-02.

VOUS CHERCHEZ DES BUREAUX
300 m² ET PLUS
N'HÉSITEZ PAS APPELEZ
SARI 776-44-88

fonds de commerce

Ventes

A vendre dans petite ville touristique du Midi librairie-papeterie, scolaire et bureau. Gros chiffre d'affaires, bon rapport.
Agence s'abstenir s'adresser au bureau du journal qui transmettra.

locaux commerciaux

Ventes

XVIIIe RUE MARCADET
Pptaire vd boutique louée. 40.400 F net. Par an 350.000 F. H.B. 294-91-16. Soir 962-32-29.

Me PARMENTIER
LOCAL CCIAL 120 m²
en propriété, calme, clair. État neuf, confort. Prix : 560.000 F. Téléph. : 837-39-95 le matin.

ST-GERMAIN, bel emplacement pptaire vd local ccial. R.-de-Ch. et sous sol. Vis. s/pl. lundi, mercredi, jeudi 10 à 16 h. 26, rue de l'Échaudé.

locaux industriels

Ventes

(92) PONT DE SÈVRES
Activités/bureaux
A partir de 600 m²
SARI. 776-44-88

95 ROISSY PROCHE
Terrains viabilisés
Entrepôts/activités
A partir de 3.000 m²
SARI. 776-44-88

Locations

92 PUTEAUX
Proche Défense
2.000 m² entrepôt-bureaux.
SARI : 776-44-11.

VOUS CHERCHEZ DES ENTREPOTS
1 000 m² ET PLUS
N'HÉSITEZ PAS APPELEZ
SARI 776-44-88

boutiques

Locations

8e - MALESHERBES
Rez-de-ch. 90 m², vitrine 9 m.
Magasin de sport
Location avec session
SARI : 776-44-88.

l'agenda du Monde

Animaux

Urgent : chats adultes castrés et adorables chatons orphelins cherch. bons maîtres et foyers douillets.
Téléphoner : 531-61-98, 628-79-20 le soir après 19 h.

Le contraire d'un chenil
Vie de famille. Tél. 731-36-11.

Bijoux

BIJOUX ANCIENS
BAGUES ROMANTIQUES
se choisissent chez GILLET
19, r. d'Arcole, 4e. 354-00-83.
ACHAT BIJOUX OR-ARGENT
Métro : Cité ou Hôtel-de-Ville.

ACHATS BRILLANTS
Toutes pierres précieuses, bijoux, or, etc., argenterie. PERRONO JOAILLIERS ORFÈVRES à l'Opéra, 4, Chaussée-d'Antin, à l'Etoile, 37, av. Victor-Hugo. VENTE, OCCASION - ECHANGES.

PAUL TERRIER
Achète comptant bijoux or, argenterie, déchets or.
35, rue du Colisée, 75008.
Me Saint-Philippe-du-Roule.
Du lundi au vendredi.

Caravanes

RAPIDO
CARAVANES
ET CAMPING-CARS
NEUF (toutes marques sur commande). OCCASION REMORQUES bagagères et utilitaires. ACHAT FERME de caravanes et remorques d'occasion. Accessoires, Pose d'attelages.
SOCIÉTÉ ACAGIL
S.A.R.L.
67, rue Benoît-Malon,
94250 GENTILLY
Tél. 588-76-07
Ouvert de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 18 h 30. Fermé dimanche et lundi (sauf R.V.).

Carrelages

Les plus beaux de tous les carreaux du monde sont vendus aux prix les plus bas chez BOCAREL 357.09.46 + 113, av. Parmentier Paris 11e

Cours

PROF. EXP. donne cours MATH. PHYS., secondaire, sup. M. SIMON : 558-11-71.

Instruments de musique

RESTAURATION DE
PIANOS,
HARPES, CLAVECINS, HARMONIUMS.
Tél. : 236.62.10

Livres

HENRI LAFFITTE
Achat comptant de LIVRES.
13, r. de Buci, 6e. 326-68-28.
Distribue un catalogue.

Chasse

CHASSE – PÊCHE
VEXIN 60 km Paris
plaine et bois.
Tableau assuré.
Actions disponibles
prologation 31 mars.
Prix : 3.000 F.
Téléphone : 208-98-34.

Mode

POUR L'HOMME
LES GRIFFES DE LUXE
direct usines, à prix réduits.
5, av. Villiers. Me Villiers (17e).

Enseignement

ENGLISH IN ENGLAND
Au bord de la mer, (100 Km de Londres) notre hôtel de 100 chambres de renommée mondiale et, située dans le même bâtiment notre école d'Anglais aussi célèbre vous accueilleront
(école fondée en 1957 et reconnue par le British Council)
£15.00 par jour: leçons, repas et logement compris (hôtel ou famille).
25% RÉDUCTION
pour un séjour de 90 jours ou plus (cours spéciaux examens de Cambridge inclus)
écrire REGENCY SCHOOL OF ENGLISH
Ramsgate, Kent, Angleterre. Tel 843-51212 Telex 96454
ou Mme. Boullon, 4 Rue de la Persévérance. Eaubonne 95.
Tel. (3) 959 26.33 (Soirée)
. pas de limite d'âge – pas de séjour minimum
ouvert toute l'année – cours spéciaux vacances scolaires

Photo

Vend Hasselblad 500 El + mag. + obj. + access., 2 flashes, studio bowens, 800 joules + access.
Tél. 820-54-49, si absent laisser coordonnées sur répondeur.

Répondeurs téléphoniques

SIGNAL SERVICE
LE SPÉCIAL DU RÉPONDEUR TÉLÉPHONIQUE
LOCATION IMMÉDIATE
A partir de 68,50 F/mois.
Vente - Réparation - Reprise.
5, rue Mansart, 75009 PARIS.
874-24-13 - 285-44-24.

Sanitaires

BROYEUR POUR W.-C.
S.F.A. 1.950 F.
SANITOR
21, r. de l'Abbé-Grégoire, Paris-6e. Ouvert le samedi.
Téléphone : 222-44-44.

N'éclaboussez plus votre salle de bains, notre pare-douche en verre : 950 F. SANITOR, 21, rue de l'Abbé-Grégoire, PARIS-6e, ouvert le samedi. 222-44-44.

Séjours linguistiques

ANGLETERRE
Séjours linguistiques avec accueil familial, cours par professeurs britanniques, encadrement par professeurs français, sports, excursions.
2 semaines 2.150 F
3 semaines 3.295 F
U.S.A.
Séjours en familles américaines 5.995 F, du 6 juillet au 25 juillet.
APPRENDRE ET VIVRE
5 A, rue René-Roeckel
92340 BOURG-LA-REINE
Tél. : (1) 547-20-20
Membre de l'UNOSEL.

Troisième âge

OISE 4e âge valides, invalides et séniles, surveillance médicale, tout confort et PARC. Téléphone : 16 (4) 426-75-26.

Vacances - Tourisme - Loisirs

LA GRANDE-MOTTE
Tout près du port, à louer grand studio, terrasse, jardin, 2e quinzaine de juin, 1.600 F. Juillet, 3.600 F. Téléph. : 321-24-68 avant 9 h après 19 h ou bureau M. Soiron au 268-17-72.

LOCAT. JUIN, JUILLET, AOUT maisons individ. 2, 3 et 4 P. CARTERET-BARNEVILLE.
Téléphone : 16 (33) 54-73-58.

YVOIRE Rive française du lac LEMAN, 25 km Genève, 25 km d'Évian.
Hôtel restaurant
LE PRÉ DE LA CURE ★★ N.N.
Téléphone : (50) 72-83-68.
Séjour en 1/2 pension.

NICE-CIMIEZ
2 Pces tout confort, verdure, terrasse, park., mois, quinzaine. Juillet, août.
(93) 81-12-34.

MONTPELLIER loue F 4 tt cft. Juillet/août. 3.700 F/mois.
Téléphone : (67) 41-33-69.

FORÊT LANDAISE
maison de 9 P. grand séjour, parc sur plusieurs ha. Rivière. Juillet, août. Tél. : 540-88-19.

BORD DE MER LA CORNICHE grand standing F 1 à louer de mai à septembre.
Téléphone : 783-50-47.

Location SAINT-RAPHAËL (VAR). Juillet villa à 1,5 km plage. Équipée 5 personnes. Tout confort (lave-vaisselle, linge). 3 chambres + séjour. 2 terrasses sud/nord. Vue panoramique mer. Prix : 9.000 F. Téléphone : (94) 95-73-27.

10 km de Cannes, spacieuse VILLA, vue sur la mer, 3 chbres, 2 s. de bns, cuis., salle à manger, salon, terrasse, jardin pinède 1.000 m² pour JUIN, JUILLET, AOUT. Tél. 283-16-93 ou 283-49-63.

SAINT-MANDRIER 83
Juin à septembre loue
3 pièces + terr. 35 m²,
tt cft, piscine, tennis.
Vue extra sur mer.
Tél. : 015-23-17.

Loue JUIN et 2e quinzaine de sept., 500 m plage Antibes et Juan-les-Pins, villa F 2, quart. résid. et calme, jardin ombragé. Tél. propriét. : 577-28-47, de préférence de 19 à 22 h.

CORSE LOCATIONS VILLAS ET APPTS disponibles toutes dates CORSAGENCE, 24, av. Opéra, 75001 PARIS. Tél. : 296-14-12 - 296-06-68.

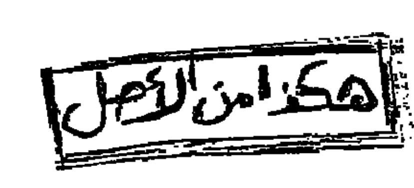
CHAUMIÈRE NORMANDE sur 3 ha. Part. loue août maison tout confort. Living, cheminée, 5 chambres, jeux. 150 km Paris en pleine campagne.
Mer à 25 km.
Tél. : (3) 955-41-13.

DORDOGNE. Maison périgourdine à louer dans terrain 1 ha, 4/6 personnes, cheminée, calme, verdure, vue. JUIN : 4.000 F, JUILLET : 5.000 F, 1re quinzaine AOUT : 3.000 F, SEPTEMBRE : 4.000 F.
Tél. soir : 743-19-16,
journée : 236-78-96.

LOUEZ UNE TENTE ou une CARAVANE installée et entièrement équipée : sélection de 22 campings *** et **** à part. de 780 F/sem. p. 4 pers.
WIGWAM 62, av. Gde-Bretagne.
66000 Perpignan.
Téléphone : (68) 51-20-77.

LA ROCHELLE HORS SAISON
Résidence Les Clarines, face plage, port. Studios et appartements équipés, terrasse, parking, aire de jeux pour enfants. Location 1 semaine : studio 2/3 pers., mai, juin, sept.
De 742 à 882 F.
(3e SEMAINE GRATUITE)
(16-1) 256-30-50, p. 703.

ANNONCES CLASSÉES TÉLÉPHONÉES
296-15-01



Le Monde

économie

TOURISME

Un plan pour l'été 1983

- *Cent mille places de camping*
- *Exonérations d'impôts pour certains loueurs*
- *Soixante-dix-neuf contrats d'animation de stations*

Cinquante millions de francs sont consacrés par l'Etat à la campagne « Destination France » et cent mille places de camping supplémentaires seront créées d'ici l'été pour accueillir en plus grand nombre les vacanciers français attendus dans l'Hexagone en raison du renforcement du contrôle des changes (*le Monde* du 2 mai). Ces mesures ont été annoncées par M. Roland Carraz, secrétaire d'Etat au tourisme, mardi 3 mai, lors d'une réunion de presse.

En plus de l'extension des terrains de camping déjà existants, les procédures administratives seront accélérées et des incitations financières (prêts bonifiés à 9,75 %) accordées aux personnes désirant ouvrir de nouvelles installations. Il se confirme que des terrains appartenant à diverses administrations de l'Etat (Office *national des forêts*, ministères de la défense et de l'éducation nationale) seront ouverts aux campeurs et confiés à des professionnels après signature de « contrats de gestion ». La liste de ces terrains n'est pas connue officiellement, mais on pourra vraisemblablement dresser sa toile de tente sur les hectares du centre d'essai des Landes (qui appartient à l'armée), situé à Biscarosse.

M. Carraz a annoncé différentes initiatives pour développer le « tourisme vert ». Des exonérations fiscales seront consenties pour les propriétaires louant des chambres d'hôtes et des gîtes ruraux. Exonération de la T.V.A. et abattement de 50 % de l'impôt sur le revenu dans une limite de 21 000 F de revenus locatifs par an.

Pour un meilleur étalement des vacances, cinquante-neuf stations touristiques dans un premier temps, vingt autres dans un second, signeront prochainement avec l'Etat un contrat garantissant le développement de l'accueil et de l'animation en dehors de la haute saison. D'autre part, la S.N.C.F. devrait abaisser de 40 % ses tarifs (dans des conditions qui restent à déterminer) à destination des villes ayant signé cet accord.

Enfin, un service national de renseignements touristiques téléphonés sera mis en place pour informer les vacanciers sur les innombrables possibilités de villégiature existant en *dehors des zones surchargées.*

● **Les exportations de la R.F.A. vers la R.D.A.** ont augmenté de 24 % en mars 1983 par rapport à mars 1982, ayant totalisé 756 millions de deutschemarks, a annoncé, mardi 3 mai, l'Office fédéral des statistiques. Cependant, les ventes est-allemandes à l'Allemagne fédérale ont reculé de 8 %, ayant représenté 550 millions de deutschemarks. Pour le premier trimestre de cette année, les exportations ouest-allemandes vers la R.D.A. ont augmenté de 40 %, ayant atteint 1,9 milliard de deutschemarks. En revanche, les importations de la R.F.A. en provenance de l'Allemagne de l'Est ont diminué de 5 %, ayant totalisé 1,6 milliard de deutschemarks. – *(A.F.P.)*.

● **Une firme privée lance une contre-OPA *sur Sotheby*.** – *Une* importante compagnie privée américaine est apparue comme un éventuel rival pour l'acquisition de la Sotheby. Le marché pourrait être enlevé pour 61 millions de livres. L'apparition de ce concurrent anonyme a porté les actions de Sotheby au-delà des 520 pences offerts par les deux *hommes d'affaires* new-yorkais, Stephen Swid et Marshall Cogan, et serait de nature à les empêcher de conclure le marché. Les prix se sont stabilisés à 535 p., avec 23 p. d'augmentation pour la journée.

Swid et Cogan ont déjà pris 29,8 % de participation dans la Sotheby.

AFFAIRES

La Société générale réorganise ses structures

Un peu plus d'un an après sa nomination à la présidence de la Société générale, en remplacement de M. Lauré, M. Jacques Mayoux a rendu publiques les grandes lignes d'un remaniement général des structures de commandement de son établissement.

Après la création, en mai 1982, de deux nouvelles directions, relations humaines et développement, M. Mayoux a annoncé la fusion des deux réseaux d'agences, Paris et province, jusqu'alors distincts, au sein d'une même direction, confiée à M. Bernard Auberger.

Agé de quarante-cinq ans, ingénieur civil des mines, ancien élève de l'ENA, inspecteur des finances, directeur de la production et des échanges au ministère de l'agriculture, de 1975 à 1980, M. Auberger, qui, depuis son entrée, il y a un peu plus de deux ans, à la Société générale, *était directeur* central à la direction des affaires internationales et de la trésorerie, bénéficie d'une promotion rapide.

Il remplace M. Pierre Muron, âgé de soixante-trois ans, directeur général adjoint, qui se voit confier une direction, nouvelle, des grandes entreprises auxquelles un intérêt particulier va être attaché, en France comme à l'étranger, et M. Paul Jocteur-Monrozier, directeur général adjoint, soixante-deux ans, qui, avec M. Jean-Paul Delacour, cinquante-deux ans, précédemment président de la Sogenal, assistera M. Mayoux et M. Marc Vienot, directeur général.

La direction du développement passe à M. Michel Rolland, actuellement directeur de département à la direction des affaires techniques, en remplacement de M. Jean-Marie Weydert, inspecteur des finances, nommé en mai 1982, qui va, aller seconder M. Léopold Jeorger, directeur général adjoint, responsable des affaires internationales et de la trésorerie. Le secrétariat général, enfin, est créé, et confié à M. Michel-François Auquebon, *jusqu'ici directeur du personnel.*

En ce qui concerne les résultats de la Société générale pour 1982, le bénéfice net de la maison-mère *baisse de 17,2 % à 390,5 millions de* francs, affecté par la grève du début de 1982, et surtout par la progression des provisions pour créances douteuses, en augmentation de 25,9 % à 3 378 millions de francs.

Les provisions constituées en métropole ont diminué, revenant de 940 millions de francs à 914 millions de francs, du fait de l'allégement des risques sur les entreprises nouvellement *nationalisées*. Celles sur l'étranger, en revanche, ont augmenté de 37 %, passant à 2 170 millions de francs, en raison, essentiellement, de la croissance des risques sur les crédits à l'exportation.

L'ERAP PRENDRAIT LE CONTROLE DU NICKEL A 70 %

Le plan destiné à renflouer Le Nickel, un des plus gros producteurs mondiaux de nickel, serait sur le point d'être bouclé.

Les pouvoirs publics ont, semble-t-il, enfin convaincu l'ERAP de se *substituer* aux deux actionnaires de la société, intéressés chacun pour 50 % dans son capital.

L'ERAP prendrait le contrôle de l'affaire à 70 % et y injecterait 350 millions de francs. Les parties seraient d'autre part convenues qu'Elf-Aquitaine et Imétal, dont les intérêts dans Le Nickel seraient ainsi ramenés à 15 %, apporteraient chacun 200 millions de francs à la société.

L'ERAP, toutefois, n'aurait pas encore *donné son accord pour garantir* le prêt bancaire à long terme de 700 millions de francs qui sera accordé au Nickel. Le Nickel est le principal employeur de la Nouvelle-Calédonie, avec un peu moins de 3 000 personnes, soit 12 % environ de ses effectifs totaux. Le groupe est durement touché par la crise affectant le marché du nickel, *crise marquée* par une forte baisse de la consommation (30 % en trois ans) et la chute des prix (5 % en 1981, 40 % en 1982). Son déficit l'an dernier s'est élevé à 872 millions de francs. Depuis 1977, le groupe a perdu, au total, plus de 2 milliards de francs, et son endettement atteint 2,5 milliards de francs.

Reçu par M. Mauroy

LE PRÉSIDENT DE L'A.P.C.C.I. S'INQUIÈTE DE L'ACCROISSEMENT DES LIQUIDATIONS DE BIENS

M. Pierre Mauroy a reçu à déjeuner, mardi 3 mai à l'hôtel Matignon, les membres du bureau de l'Assemblée permanente des chambres de commerce et d'industrie (A.P.C.C.I.). Dans l'après-midi, M. Pierre Netter, président de cette organisation, a fait part des principaux thèmes qui ont été discutés au cours de cette rencontre.

M. Netter a notamment rappelé au premier ministre l'accroissement important des liquidations de biens durant le premier trimestre de cette année (+ 10 %) et des liquidations judiciaires (+ 15 %), et surtout la très forte progression du volume des passifs (+ 75 %) des firmes concernées (ces différents pourcentages ont été calculés par rapport au *premier trimestre de 1982).*

Le président de l'A.P.C.C.I. a encore fait état de l'accueil des organisations consulaires aux différents projets et avant-projets gouvernementaux relatifs aux entreprises en difficulté. M. Netter s'est dit inquiet des propositions qui donneraient, lors d'une faillite, une priorité à la créance des salariés par opposition à celle des prêteurs.

En revanche, M. Netter s'est félicité du projet de création d'un livret d' « épargne industrie », tout en souhaitant que son produit soit aussi destiné à aider toutes les activités économiques (services, commerces...).

● **Trois pompistes condamnés par le juge des référés de Dole pour rabais excessifs.** – Trois propriétaires de stations-service du Jura, qui vendaient le supercarburant à un prix inférieur au plancher fixé par les pouvoirs publics, viennent d'être condamnés aux dépens. Parmi eux, Marcel Leclerc, frère du distributeur Edouard Leclerc, qui offrait des rabais de 30 centimes par litre.

Télévision couleur :

L'ITALIEN ZANUSSI POURRAIT CRÉER UNE FILIALE AVEC PHILIPS

Le groupe italien Zanussi pourrait prochainement créer une filiale commune de production de télévision couleur avec le numéro 1 européen Philips, a-t-on appris de source italienne.

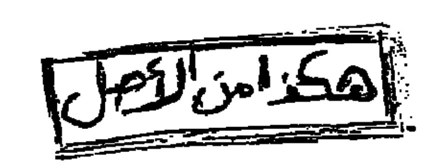
Voilà en réalité plus d'un an que Zanussi cherchait une collaboration avec Philips ou Thomson. Toute l'industrie électronique *grand public* italienne avait alors été restructurée autour d'un holding, Ristrutturazione Elettronica, dans lequel l'Etat, minoritaire, devait injecter 1,2 milliard de francs en deux ans.

Parmi les constructeurs, majoritaires dans le capital, Zanussi devenait chef de file et assurait la direction. *De six mille à sept mille* licenciements devaient s'ajouter aux cinq mille effectués en 1981.

Cette restructuration ne pouvait néanmoins suffire. L'industrie italienne, même regroupée, restait d'une dimension trop modeste; elle ne contrôle que 20 % de son marché intérieur. Il fallait trouver une alliance étrangère pour *atteindre* la taille européenne.

● **Manifestation de P.M.E. le 5 mai à Paris.** – La Confédération générale des petites et moyennes entreprises (C.G.P.M.E.) organise, le jeudi 5 mai, à Paris, une manifestation *« strictement professionnelle » – précise-telle, – afin* de témoigner de l'*« indignation »* des membres de ce syndicat patronal d'être *« considérés comme des fauteurs d'inflation »*. La manifestation partira à 16 heures de l'esplanade des Invalides, pour se rendre au siège de la Direction de la concurrence et de la consommation, quai Branly.

● **Manurhin va licencier huit cent vingt-six personnes.** – Pour restructurer la manufacture alsacienne, la direction mise en place depuis dix mois par Matra va abandonner le secteur de la machine-outil lourde pour se consacrer à l'armement et licencier huit cent vingt-six personnes, 15 % de ses *effectifs*.


هكذا من الأصل



RÉGIONS

Corse — Le premier budget régional a été voté par la gauche à laquelle se sont joints les autonomistes

De notre correspondant

Ajaccio. – L'assemblée de Corse a voté son premier budget. Les trois offices consultatifs viennent d'être installés. Les trois offices régionaux (développement agricole, hydraulique et transports) le seront, sans doute, dans le courant du mois de juin. Une personnalité universitaire est sur le point d'être désignée pour conduire une mission sur l'université de Corse.

La session budgétaire de l'assemblée s'est étalée sur trois semaines. Le projet de dépenses et recettes présenté par le président, M. Prosper Alfonsi, et défendu par le rapporteur général, M. Toussaint Luciani (M.R.G.), a été voté, après avoir été amendé. Le budget s'élève à 136 millions de francs et il est équilibré par le recours à un emprunt de 17 millions de francs. La « majorité régionale » (M.R.G., P.C.F., P.S. et le Rassemblement démocratique pour l'avenir de la Corse, R.D.A.C.) ne pouvait, avec ses vingt-trois élus sur les soixante et un, caresser, en effet, l'espoir de faire passer l'intégralité de son projet, et c'était une partie extrêmement difficile qu'elle disputait. Si elle l'a gagnée, c'est parce que les cinq élus de l'U.P.C. (Union pour le peuple Corse) et les sept « non-alignés », de tendances diverses, ont apporté leur soutien à la gauche, excédés par les manœuvres que les deux groupes de l'opposition, conduits par MM. Jean-Paul de Rocca-Serra, député R.P.R., et José Rossi, conseiller général et adjoint au maire d'Ajaccio, ont multipliées comme à plaisir.

Se fondant sur l'insuffisance du montant des transferts de ressources de l'Etat à la région – qui n'est actuellement pas contestable – et sur la nécessité de *« combler le retard historique »*, thème cher aux autonomistes, l'opposition a d'abord défendu une motion préalable tendant au refus d'examiner le budget. Elle s'est ensuite attachée à faire gonfler les dépenses afin d'aggraver le déséquilibre. Elle a enfin tenté de faire inscrire en recettes un crédit qualifié de *« fictif et aléatoire »* par le rapporteur général, d'un montant de 20 millions de francs, représentant, selon elle, ce que l'Etat doit immédiatement apporter pour permettre le fonctionnement des institutions issues du statut particulier.

Ces traquenards, dans lesquels les vingt-six élus de l'opposition s'efforçaient de précipiter la gauche, n'ont guère eu l'heur de plaire aux douze autonomistes et « non-alignés ». La gauche ayant accepté leur amendement, ceux-ci ont décidé de voter le budget, qui a été adopté par trente-cinq voix contre vingt-six. M. Paul Patriarche (Défense des intérêts de la Corse), porte-parole des sept « non-alignés », et le docteur Edmond Siméoni, leader de l'U.P.C., ont expliqué qu'ils entendaient conserver leur entière liberté de mouvement, précisant qu'ils étaient essentiellement soucieux d'éviter l'aventure que provoquerait une Assemblée sans budget.

M. Siméoni a ajouté qu'on ne pouvait *« jouer le destin de la Corse à pile ou face »*, et que, par son comportement, l'opposition ne travaillait pas pour la paix publique. *« Nous ne sommes allés qu'au secours de celle-ci,* a-t-il conclu, *la dissolution éventuelle de l'Assemblée pouvant conduire aux pires errements. »*

La prochaine visite de M. Mitterrand

L'assemblée a aussi adopté, toujours par trente-cinq voix contre vingt-six, le principe d'un mémorandum, qui sera remis au président de la République lors de son voyage en Corse, dont on dit, sur l'île, qu'il pourrait avoir lieu au début de l'été. Ce mémorandum, proposé par M. Siméoni, est destiné, a indiqué M. Toussaint Luciani, *« à étayer le bien-fondé des demandes de la région de Corse à l'Etat, à définir les objectifs du plan quinquennal ou décénal de rattrapage en vue de combler le retard historique d'équipement et à établir les moyens à mettre en œuvre pour y parvenir ».*

« Cette majorité budgétaire s'est constituée pour la défense du statut particulier », a souligné aussi M. Luciani, exprimant ainsi l'espoir que l'initiative aura des prolongements positifs, *« si Paris fait son devoir »*, malgré la rigueur des temps.

Les conseils consultatifs ont été installés les lundi 2 et mardi 3 mai par M. Paul Rouazé, commissaire de la République de la région Corse.

M. André Nicolaï, cinquante-deux ans, professeur à l'université de Paris-II, président de la mission interministérielle (1) pour la Corse en 1982 – qui est la personnalité qualifiée désignée par le premier ministre, – a été élu président du conseil économique et social. Quelques difficultés ont surgi lors de la constitution du bureau, la C.G.T. estimant qu'une coalition *« animée par Force ouvrière et le patronat »* tentait de l'éliminer, mais elles ont pu être aplanies au terme d'une longue séance. Ce bureau est composé de onze membres – le conseil en compte trente – et la représentation des différents collèges y est jugée équitable.

Le conseil de la culture, de l'éducation et du cadre de vie – vingt-six membres – a élu à sa présidence M. Toni Casalonga, quarante-cinq ans, qui est l'homme en vue de la vie associative.

PAUL SILVANI.

(1) Cette mission, qui était rattachée à la DATAR, a été transférée à la région Corse au début de 1983.

AGRICULTURE

Le revenu agricole moyen a augmenté de 9,1 %

(Suite de la première page.)

Il convient donc de relativiser ces 9,1 %. En premier lieu, à l'exception de 1977 et, on le sait aujourd'hui, de 1981, à l'exception aussi de 1977 et, on le sait aujourd'hui, de 1981, c'est la première fois que le revenu n'est pas négatif depuis 1973. En moyenne annuelle, entre 1970 et 1982, le revenu brut aura augmenté de 1,3 %. Mais, en revenu net (en comptant donc les amortissements), cette moyenne demeure négative : 0,2 % de recul par an.

Des disparités

Ensuite, ces 9,1 % cachent bien des disparités (au même titre d'ailleurs que les années où le revenu moyen était négatif), selon le type d'exploitation et selon les productions. Cela permet à chaque agriculteur de ne pas se sentir concerné par la hausse commune, d'autant que, en avril-mai 1983, certaines productions sont en crise. Cas typique, celui du porc : son prix de livraison a augmenté de 18,7 % l'an passé, alors qu'il enregistre une chute réelle depuis plusieurs semaines. Voici, pour fixer les esprits sur ce point des disparités, quelques indices de valeur des livraisons de 1982, en partant d'une base 100 en 1981 (2), vin de qualité, dont champagne, 153,9 ; oléagineux (colza, tournesol), 151,6 ; maïs, 127,9 ; blé, 119,7 ; porc, 116,7. Mais on trouve aussi les légumes à 105,8, les vins de qualité courante à 107,9, les fleurs et plantes à 101,8 et puis encore des indices, négatifs cette fois : fruits 95,16, betteraves 95,1, œufs 99,7.

L'ampleur de la hausse du revenu moyen obtenu en 1982 a cependant des causes communes. On peut en distinguer trois :

Un bond en volume de la production. L'ensemble de la production agricole, bénie du ciel, sauf dans certains départements touchés par la sécheresse, s'est accru en volume de 8,7 %, après deux années de stagnation. Cette progression est sensible surtout pour les produits végétaux (18,2 %), alors que les productions animales marquent le pas (0,8 %). La hausse des volumes livrés par l'agriculture est moins importante : 4,1 %, dont seulement 0,4 % pour les produits animaux, ce qui semble correspondre aussi à un ralentissement de la consommation de viande par les ménages ;

– Une stabilisation de la croissance des consommations intermédiaires. Ce sont les produits nécessaires à l'agriculture (pétrole, engrais, produits phytosanitaire et surtout aliments du bétail, dont la consommation n'a progressé que de 1,1 %, contre 4,6 % en 1979) ; cette utilisation est restée sage : 0,8 % de plus en volume (5,7 % en 1979), et surtout la hausse des prix des produits est restée modérée : 11 %, contre 13,6 % l'année précédente ;

– Un accroissement de la valeur des livraisons. Cette valeur progresse de 15,5 %, soit une hausse en francs constants de 3,4 %, contre 0,2 % en 1981.

La Commission des comptes constate ainsi que pour la première fois les trois facteurs d'évolution du revenu agricole, qui sont la valeur des livraisons, le rapport du volume et celui du prix des consommations intermédiaires au volume et au prix des livraisons, jouent simultanément dans le même sens.

Signes inquiétants ?

Au-delà de ces pourcentages, qui ne peuvent être controversés mais qui ne reflètent pas forcément correctement les situations individuelles, l'économie agricole française s'est caractérisée en 1982 par trois faits : un accroissement de la contribution de la branche au produit intérieur brut dans un contexte de croissance modérée ; la forte reprise de la production (3), et le freinage des dépenses de consommation intermédiaire. On peut en conclure que la productivité a été meilleure puisqu'on obtient plus avec moins de moyens de production

Mais, si la réduction des consommations intermédiaires est nécessaire pour obtenir une agriculture plus économe et moins dépendante des moyens de production importés (comme le fuel ou le soja), elle peut être aussi le signe inquiétant pour l'avenir d'une baisse des capacités d'investissement. L'équipe qui, au ministère du Plan, entourait M. Rocard et l'a accompagné Rue de Varenne s'était, dans ses travaux antérieurs, inquiétée de cette baisse des investissements productifs, due à un laminage du revenu sur plusieurs années. Les comptes de 1982 confirment cette crainte : pour la première fois depuis 1972, le rythme de croissance du capital mis en œuvre en 1982 est inférieur à celui du revenu brut. C'est pourquoi le débat sur les prix agricoles et le démantèlement des M.C.M. ne peut être mené en fonction de la seule conjoncture à Paris ni du seul critère des ressources communautaires à Bruxelles.

JACQUES GRALL.

(2) Indice de valeur = indice de volume × indice de prix.

(3) En francs courants, le revenu brut, non plus des livraisons mais de l'ensemble des produits des fermes françaises, stocks compris, représente 32,9 %.

La réduction des montants compensatoires

LA FRANCE A PEU DE CHANCES D'OBTENIR SATISFACTION DANS L'IMMÉDIAT A BRUXELLES

(De notre correspondant.)

Bruxelles (Communautés européennes). – Les Français veulent obtenir une réduction immédiate de 2 % des montants compensatoires monétaires (M.C.M.) *« négatifs »* qu'ils appliquent dans leurs échanges pour rétablir des conditions de concurrence plus équitables entre les producteurs du Marché commun sans attendre l'adoption de la nouvelle grille de prix. Il semble, à première vue, peu vraisemblable que la Commission donne une suite favorable à leur demande.

Le 21 mars, lors du réalignement des parités au sein du système monétaire européen, les ministres des finances, au reste sur l'initiative de M. Delors, avaient explicitement écarté tout mouvement agromonétaire avant la fixation des prix agricoles. La Commission peut, *a priori*, difficilement aller à l'encontre des directives ainsi données par les Dix, même si les Français expliquent que les choses ont changé, que le retard pris par le conseil des ministres pour adopter les prix et l'agitation qu'il suscite dans les campagnes méritent que l'on fasse preuve de souplesse.

Cette nouvelle dévaluation de 2 % du franc vert que demande Paris est supérieure à celle qui était prévue dans les propositions de prix, à savoir 1,6 %. Cela signifie que le relèvement des prix garantis dont bénéficieront les agriculteurs français, lorsque la nouvelle grille des prix aura été approuvée, sera légèrement plus important que ce qui avait été envisagé initialement : sans doute, en moyenne, plus près de 9 % que de 8 %. Les M.C.M. négatifs, que l'on veut ainsi réduire de 2 %, atteignent actuellement 5,1 % : ils jouent comme des taxes à l'exportation et des subventions à l'importation. La demande française, maintenant adressée à Bruxelles, n'exclut pas celle formulée par M. Rocard lors de la dernière session ministérielle visant à obtenir une suppression totale des M.C.M. français appliqués dans les échanges de porcs.

Si la France a peu de chances aujourd'hui d'être entendue, il peut être tactiquement judicieux de présenter dès maintenant une telle requête, dans la perspective d'un nouvel échec des ministres de l'agriculture, lors de la session des 16 et 17 mai. Une telle perspective n'est pas exclue, en raison principalement du refus catégorique de la Commission et des autres Etats membres d'accepter l'idée d'accorder une aide financière à l'Italie pour lui permettre d'alléger, grâce à des bonifications d'intérêts, la dette de ses agriculteurs. On peut penser qu'en cas de blocage italien la nécessité de prendre des mesures d'urgence pour apaiser les agriculteurs s'imposera à la Commission et au conseil plus nettement que maintenant.

Ph. L.

SOCIAL

Les ministres du travail du Conseil de l'Europe examinent les moyens de lutte

En préambule à sa session, qui s'est ouverte mardi 3 mai à Paris et s'achèvera le 5 mai, la deuxième conférence des ministres du travail du Conseil de l'Europe a entendu, séparément, dans la matinée de mardi, une délégation de la C.E.S. (Confédération européenne des syndicats) et de l'UNICE (Confédération patronale européenne).

Devant les ministres du travail, réunis pour débattre de la lutte contre le chômage, la délégation de l'UNICE a fait part de ses doutes sur l'efficacité de mesures de partage du travail. Elle a réclamé un assouplissement des réglementations pour l'emploi et demandé que les entreprises *soient associées* à la formation afin de permettre une *« meilleure adéquation de l'offre et de la demande du travail »*. La délégation de la C.E.S., conduite par son président belge, M. Georges Debunne, a tenu une conférence de presse à l'issue de sa rencontre. *« Nous voulons lutter contre ce chancre du chômage qui peut nous conduire jusqu'à la perte de la démocratie »*, a rappelé M. Debunne, en soulignant la nécessité de solutions communautaires, *« puisqu'un pays de l'Europe ne peut sortir seul de la crise »*.

Selon la C.E.S., l'effort passe par une politique de relance menée par tous les pays de l'Europe, qui devraient, notamment consacrer 1 % de leur P.I.B. (produit intérieur brut) à des investissements publics, afin de créer des emplois. Sur la diminution de la durée du travail, la C.E.S. a renouvelé sa revendication d'une réduction de 10 % qui pourrait essentiellement concerner la durée hebdomadaire, mais aussi bien les congés que l'âge de départ à la retraite. *« Nous ne pouvons accepter l'existence d'une société duale,* souligna M. Debunne, *qui serait partagée entre ceux qui disposent des emplois, et donc des revenus, et ceux qui vivraient d'allocations, presque de la charité. »*

Cela étant, la délégation avouait ne pas se faire trop d'illusions sur les chances de cette conférence, indiquant qu'il s'agissait là d'un premier pas et qu'une telle réunion s'avérerait importante si elle était suivie d'au-

« Il ne faut pas empêcher les lois du marché de fonctionner »

nous déclare le ministre espagnol

De notre correspondant

Madrid. – *« Il faut nous résigner au fait que dans nos pays la croissance économique n'est plus suffisante pour assurer une augmentation de l'emploi. La quantité totale de travail que peut offrir l'économie est désormais limitée, et nous considérons que la priorité pour un gouvernement socialiste est de la répartir différemment. »*

Ministre du travail, M. Joaquim Almuna a beau passer aux yeux du patronat et de l'opposition conservatrice comme l'élément le plus radical de l'équipe économique au pouvoir, voire comme l'*« enfant terrible »* du gouvernement socialiste, c'est bien le langage de la rigueur qu'il tient lui aussi. La tâche qui lui incombe est particulièrement ingrate : convaincre les centrales syndicales que priorité doit être donnée, avant la lutte contre le chômage, au rétablissement des grands équilibres financiers.

Nul autre que lui n'est sans doute mieux indiqué pour cela. Né au Pays basque, âgé seulement de trente-cinq ans, ayant poursuivi à Paris une grande partie de ses études universitaires M. Almuna a fait toute sa carrière politique au sein de l'U.G.T. (Union générale des travailleurs), la centrale syndicale *socialiste. Il en fut longtemps le* principal conseiller économique avant de devenir le secrétaire des relations syndicales du parti socialiste ouvrier espagnol (P.S.O.E.). Au sein du gouvernement, il fait, à tort ou à raison, figure de contrepoids face à certains responsables économiques qui préconisent une politique de rigueur plus radicale, comme le titulaire de l'industrie, M. Carlos Solchaga.

Ce n'est pourtant pas une politique économique permissive qu'il *préconise lui non plus. Il ne se fait* pas prier pour expliquer pourquoi le P.S.O.E., qui a hérité du taux de chômage le plus élevé d'Europe occidentale (il atteint maintenant 17 % de la population active), entend, malgré tout, donner à la lutte contre l'inflation la priorité sur le combat contre le chômage. *« Il est maintenant clair que l'axiome longtemps admis suivant lequel on pouvait favoriser l'emploi en laissant s'accroître l'inflation ne correspond pas à la réalité,* explique-t-il. *Au contraire, c'est à travers la lutte contre l'inflation que l'on peut espérer créer des emplois, à condition de ne pas utiliser exclusivement la politique monétaire. Nous, socialistes, devons trouver un moyen terme entre une politique expansive prématurée et le monétarisme. Si nous nous laissons tenter par la première, nous risquons demain d'être contraints au second. »*

Redistribuer l'emploi

« L'Espagne ne peut pas espérer sortir seule de la crise, précise notre interlocuteur. *La possibilité d'une relance chez nous est liée à l'évolution de la situation dans les principaux pays du monde occidental. En attendant, il nous faut restructurer l'économie, pour qu'elle soit prête à profiter de la reprise lorsqu'elle se produira. »* Le P.S.O.E. est-il prêt à expliquer à ses dix millions d'électeurs et aux deux millions de chômeurs que leur sort dépendra de l'évolution des économies américaine et allemande, et que la marge de manœuvre d'un *« pays moyen »* est des plus étroites ? *« Cette marge existe,* rétorque M. Almuna. *Elle consiste à redistribuer la quantité de travail existante. »*

Comment ? En réduisant le nombre d'heures travaillées, en favorisant les retraites anticipées, en permettant les contrats à temps partiel. *« Mais il est indispensable que de telles actions soient coordonnées à un niveau international »*, ajoute le ministre du travail. Les socialistes, à ses yeux, disposent d'évidents avantages pour mener à bien cette stratégie, comme de convaincre les interlocuteurs sociaux et particulièrement les syndicats qu'elle est inéluctable.

La conversation porte ensuite sur un thème délicat, premier sujet de désaccord sérieux entre le gouvernement socialiste et les centrales syndicales : la *« flexibilisation »* du marché du travail. En période de crise et de faiblesse de la demande, ne risque-t-elle pas de se traduire davantage par une multiplication des licenciements que des embauches ? *« Ce qui est sûr,* répond M. Almuna, *c'est que la chute de l'emploi a été brutale en Espagne, beaucoup plus que dans les pays de la C.E.E., alors que le marché du travail était pourtant très contrôlé.*

» Nous avons hérité du franquisme une structure très rigide en ce domaine qui rend très difficile l'adaptation de l'offre à la demande en matière d'emploi. Ce problème se manifeste par exemple par une absence de mobilité des travailleurs ou par une définition trop stricte des catégories professionnelles qui limite elle aussi les reclassements. Nous ne voulons pas nous en remettre aveuglément aux lois du marché pour restructurer l'emploi, mais il ne faut pas non plus les empêcher de fonctionner. »

Le gouvernement socialiste va donc favoriser les contrats à temps partiel, les stages de formation rémunérés pour les jeunes, tout en essayant d'empêcher les abus, comme la substitution généralisée de travailleurs permanents par d'autres temporaires au sein de certaines entreprises. Cette politique, M. Almuna le reconnaît, ne fera pas le bonheur de l'U.G.T. *« Les syndicats pensent surtout à défendre les intérêts des travailleurs qui ont un emploi, mais beaucoup n'ont pas cette chance »*, affirme-t-il.

L'économie espagnole est-elle assez dynamique pour absorber les excédents de main-d'œuvre des secteurs industriels clés aujourd'hui en crise, comme la sidérurgie, les chantiers navals et l'automobile ? Cette question est d'autant plus cruciale que l'intégration de Madrid dans la C.E.E. obligera l'agriculture et l'industrie espagnoles, longtemps à l'abri de barrières protectionnistes, à améliorer leur compétitivité internationale. Pour y parvenir ne seront-elles pas obligées de sacrifier massivement la main-d'œuvre à la technologie, rendant ainsi insoluble le problème du chômage au sud des Pyrénées ?

M. Almuna reconnaît qu'il s'agit là du problème le plus préoccupant que doit affronter le gouvernement. *« Nous pensons que les services doivent absorber une grande partie de cette main-d'œuvre excédentaire,* affirme-t-il. *Le pourcentage de la population espagnole employée dans le tertiaire est encore très largement inférieur à la moyenne des pays de la C.E.E. Par ailleurs, dans le secteur secondaire, nous voulons développer les industries à nouvelle technologie, comme l'électronique, et celles liées à nos matières premières, comme l'industrie agro-alimentaire. »*

Quel est, en fin de compte, le *« créneau »* auquel l'Espagne peut aspirer au sein de la C.E.E. ? *« Nous savons que nous ne pourrons pas nous spécialiser dans les technologies de pointe,* répond M. Almuna. *Et nous ne voulons pas non plus constituer comme par le passé un réservoir de main-d'œuvre à bon marché pour l'Europe. Notre espace naturel correspond à une technologie de niveau moyen accessible à une main-d'œuvre dont le développement industriel de ces dernières années a augmenté le niveau de spécialisation. »* Reste pour l'Espagne à réussir en période de crise économique internationale la reconversion industrielle indispensable que la plupart des ses voisins du Nord ont réalisée en époque de croissance. C'est une gageure redoutable.

THIERRY MALINIAK.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou Dép. –		Rep. + ou Dép. –		Rep. + ou Dép. –	
$ E.-U.	7,3900	7,3960	+ 220	+ 255	+ 440	+ 500	+ 1315	+ 1435
$ can.	6,0285	6,0355	+ 150	+ 185	+ 320	+ 370	+ 970	+ 1085
Yen (100)	3,1230	3,1275	+ 160	+ 185	+ 320	+ 360	+ 970	+ 1040
DM	3,0240	3,0280	+ 200	+ 220	+ 380	+ 415	+ 1120	+ 1180
Florin	2,6910	2,6950	+ 150	+ 175	+ 305	+ 340	+ 935	+ 995
F.B. (100)	15,1705	15,1940	+ 260	+ 350	+ 500	+ 690	+ 1500	+ 1880
F.S.	3,5900	3,5950	+ 240	+ 265	+ 470	+ 510	+ 1440	+ 1520
L (1 000)	5,0707	5,0755	– 215	– 142	– 385	– 325	– 1282	– 1100
£	11,7062	11,7225	+ 285	+ 290	+ 425	+ 560	+ 1530	+ 1765

TAUX DES EURO-MONNAIES

$ E.-U.	8 11/16	9 1/16	8 11/16	9 1/16	9	9 1/8	9	9 1/8
DM	4 5/8	5	4 5/8	5	4 11/16	5 1/16	4 15/16	5 5/16
Florin	4 7/8	5 1/8	5 3/8	5 7/8	5 3/8	5 7/8	5 3/8	5 7/8
F.B. (100)	9 3/4	11 1/4	9 7/8	11 1/4	9 7/8	10 3/4	10	10 3/4
F.S.	3 7/8	4 1/8	4 1/4	4 5/8	4 7/16	4 13/16	4 3/8	4 3/4
L (1 000)	13 3/4	15 1/4	16 1/4	17 1/2	16 1/4	17 1/4	17 1/4	18 1/4
£	10 3/16	10 9/16	10 1/8	10 1/2	10 1/8	10 1/2	9 7/8	10 1/4
F. franç.	12 1/4	13 3/4	14 1/4	15 1/2	15 1/2	16 3/4	17 1/4	18 1/2

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.



de lutte contre la montée du chômage

tres. Pour sa part, la C.E.S. prévoit une manifestation, le 4 juin à Stuttgart, à la veille du sommet européen.

L'après-midi, la première séance de la conférence s'ouvrit sous la présidence de M. Pierre Bérégovoy, ministre de la solidarité nationale et des affaires sociales, qui s'est inquiété du risque *« de marginalisation de groupes entiers de la population »* du fait du chômage.

Les ministres du travail devaient ensuite entendre les communications du directeur général du B.I.T. (Bureau international du travail), M. Francis Blanchard, et des représentants de l'O.C.D.E. et de l'A.E.L.E. (Association européenne de libre-échange).

« Le coût des mesures pour l'emploi n'est pas plus élevé que la protection du chômage »

nous déclare le ministre suédois du travail

Ministre du travail dans le gouvernement suédois depuis octobre dernier, Mme Anna-Greta Leijon regrette que la conférence du Conseil de l'Europe *n'ait pu être tripartite* (gouvernements, syndicats, patronat) et n'attend donc pas de miracle. *« Cependant,* ajoute-t-elle, *on doit se saisir de toutes les occasions, parce que le problème du chômage n'est pas seulement national, mais international. »*

« L'intérêt de ce genre de réunion, poursuit Mme Leijon, *est d'amener à combattre avec énergie ce mal social. Il est important d'obliger les gouvernements à être plus actifs. »*

A la lumière de ce qui se passe en Suède, le ministre du travail voudrait faire admettre que, si le chômage coûte très cher, les mesures en faveur de l'emploi ne sont pas plus coûteuses. Les pays nordiques se sont mis d'accord sur l'intérêt d'une politique plus efficace, *« plus expansionniste »*. Actuellement, les chômeurs suédois représentent 3,4 % de la population active et 8 % des jeunes de moins de vingt-cinq ans. Par ses actions spécifiques, le gouvernement suédois affirme qu'il évite à un ensemble de personnes représentant 4 % de la population active de connaître le chômage. Selon les cas, il s'agit de programmes d'éducation professionnelle dans les entreprises alimentées par des cotisations spéciales, de stages de formation pour le premier emploi, dont l'Etat paie une partie, ou de chantiers pour des travaux d'intérêt public. *« Au total,* dit Mme Leijon, *le coût de ces mesures sociales n'est pas plus élevé et, en plus, ces gens font un travail utile. »*

Considérant que des signes d'amélioration de l'économie sont désormais perceptibles, le gouvernement envisage de développer son dispositif. *« D'expérience, nous savons que la reprise donne lieu à des goulets d'étranglement »*, souligne Mme Leijon, qui explique les mesures d'accompagnement. Des avantages seront offerts aux entreprises pour permettre la formation aux nouvelles technologies de leurs employés qui devront, en contrepartie, être remplacés pendant leur temps de formation par des demandeurs d'emploi. D'autre part, le gouvernement invite le patronat et les syndicats à la concertation pour favoriser l'information des travailleurs et des jeunes, afin d'éviter l'inadéquation entre les demandes et les offres d'emploi. *« C'est aussi une façon pour nous de lutter contre l'inflation »*, commente Mme Leijon, l'adaptation du personnel aux besoins de la production permettant d'abaisser les coûts pour les entreprises.

L'« ultime recours »

Sur les problèmes généraux de la lutte contre le chômage, l'attitude de la Suède est également particulière, à l'égard des mesures habituellement pratiquées ou réclamées. Ainsi, la réduction du temps de travail, confirme le ministre du travail, *« doit s'inscrire dans un but social, pour davantage de temps libre, mais aucunement dans une perspective de partage du temps de travail »*. Il est vrai que le marché du travail, en Suède, comprend déjà un million de travailleurs à temps partiel, sur un ensemble de quatre millions, et qu'il paraît difficile d'aller plus loin. *« D'autant que, en raison de la crise, de nombreux travailleurs à temps partiel demandent à travailler davantage... »*, souligne Mme Leijon, en rappelant que le syndicalisme suédois n'a pas repris à son compte la revendication de la C.E.S. d'une réduction de 10 % de la durée du travail.

Même réserve pour l'abaissement de l'âge de la retraite, ou le départ en préretraite, qui ne concerne, pour l'heure, que des chômeurs considérés, en fait, comme des handicapés. *« Il est vrai que ces mesures sur la retraite auraient plus d'effets sur le chômage que la réduction du temps de travail,* avoue Mme Leijon, *mais nous préférons les envisager comme un ultime recours. »*

En attendant, avec le souci des conditions de vie, les Suédois ont opté pour un système de départ progressif à la retraite avec le passage au travail à temps partiel, complété d'une pension.

Au sein de la conférence du Conseil de l'Europe, la délégation suédoise se plaît à penser qu'elle représente *une « troisième voie »*, entre le libéralisme et les expériences à la française, par exemple. Il est vrai que le récent retour au pouvoir des sociaux-démocrates, dans des conditions économiques délicates, mais en profitant de leur longue expérience passée, et de leurs acquis, lui permet une certaine sérénité.

ALAIN LEBAUBE.

● *Grève à l'Association pour l'emploi des cadres (APEC).* – Le personnel de l'APEC de Paris (C.G.T., C.F.D.T., C.F.T.C. et F.O.) est en grève depuis le 28 avril pour s'opposer à *« la mise en place par la direction d'une nouvelle organisation qui compromet la qualité et la diversité des services proposés par l'Association aux cadres demandeurs d'emplois »*. Le personnel de l'APEC précise que cette action n'est motivée par aucune revendication salariale, mais que son seul objet est de préserver et d'améliorer l'efficacité des services.

LE RYTHME ANNUEL DE CROISSANCE DES DÉPENSES D'ASSURANCE-MALADIE S'EST RALENTI EN MARS

Pour le quatrième mois consécutif, le rythme annuel d'augmentation des dépenses d'assurance-maladie s'est ralenti en mars, s'élevant à + 15,4 % contre 16,8 % fin février, 17,9 % fin janvier et 18,5 % en décembre. C'est ce qu'indiquent les statistiques mensuelles de la Caisse nationale de l'assurance-maladie des travailleurs salariés publiées le 3 mai. Poste par poste, l'évolution est la suivante. Soins de santé : + 15,7 % fin mars contre 17,3 % le mois précédent. Frais de séjour hospitalier : + 16,9 %, dont 19,1 % pour le secteur public (au lieu de 21,6 %) *et 10,4 % pour le secteur privé* (au lieu de 11,2 %). Honoraires du secteur privé : + 13,5 % au lieu de 13,6 % (dont 13,7 % pour les honoraires médicaux et 12,3 % pour les honoraires dentaires). Prescriptions : + 13,7 % au lieu de 14,6 % (dont 13,3% pour les actes d'auxiliaires médicaux, 14,6 % pour la pharmacie et 11,8 % pour les actes de biologie). Indemnisation des arrêts de travail pour maladie : + 12 % au lieu de 11,2 %.

En 1982

L'AUGMENTATION DES PRESTATIONS FAMILIALES ET DES IMPOTS A EU UN EFFET « NÉGATIF » SUR LE REVENU MENSUEL NET DES OUVRIERS CÉLIBATAIRES

D'après les statistiques du ministère des affaires sociales et de la solidarité nationale, publiées le 3 mai, sur un an, de janvier 1982 à janvier 1983, le revenu mensuel net des *ouvriers (salaires, prestations familiales, cotisations salariales, impôts directs)* s'est accru de 10,7 % à 11,8 % pour les pères de famille et seulement de 8,4 % à 9 % pour les célibataires. Ces variations sont plus ou moins sensibles selon que l'on réside en Ile-de-France ou en province.

Ainsi, le revenu mensuel net a augmenté de 10,7 % pour les pères de famille de deux enfants de plus de trois ans et de cinq enfants demeurant en Ile-de-France, et de 11,8 % pour les pères de famille de deux enfants dont un de moins de deux ans résidant en province. Il ne s'agit que d'un calcul théorique (et non d'une observation directe des revenus), mais il montre que *« l'augmentation des prestations familiales et des impôts, plus rapide que celle des salaires, a eu un effet positif sur le revenu des pères de famille et négatif sur celui des célibataires »*. Au cours du quatrième trimestre 1982, les salaires horaires des ouvriers ont augmenté de 4,1 % tant en province qu'en Ile-de-France.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

SILIC

Le conseil d'administration, réuni le 2 mai sous la présidence de Monsieur Jean Lorenceau, a arrêté les comptes de l'exercice 1982. Avec des recettes locatives de 81 521 000 F, en augmentation de 7,85 % sur l'exercice précédent (75 587 000 F) et après dotation de 17 207 000 F aux amortissements et provisions, ces comptes se soldent par un bénéfice de 32 521 000 F, en augmentation de 14,20 % sur l'exercice précédent (28 478 000 F dont 103 000 F de plus value nette à long terme).

Le conseil a décidé de proposer à l'assemblée générale ordinaire qui se réunira le 22 juin prochain, la distribution d'une somme de 27 769 290 F qui permettra de servir un dividende de 23 F par action, contre 20,15 F en 1982 au titre de l'exercice 1981, et de porter le report à nouveau de 8 734 000 F à 13 486 000 F. Le dividende par action, qui représente, comme l'an dernier, 85 % du bénéfice, progresse au même rythme que celui-ci par rapport à l'année passée.

Les loyers émis depuis le 1er janvier 1983 s'élèvent à 43 291 000 F contre 40 342 000 F à la même époque de l'année dernière, ce qui permet d'escompter une recette locative globale de l'ordre de 88 500 000 F pour l'exercice en cours, conduisant à une nouvelle et significative augmentation du résultat par action, sur un capital augmenté de 16,67 %.

Le conseil a pris note avec satisfaction de ces résultats et de ces perspectives, de même que des conditions dans lesquelles se déroule le programme de travaux de Rungis, dont la première tranche a démarré à la fin de l'année dernière.

CAMPENON BERNARD

Le directoire de Campenon Bernard a arrêté les comptes de l'exercice 1982, qui seront soumis au conseil de surveillance le 19 mai 1983.

Pour l'ensemble du groupe, le chiffre d'affaires consolidé s'élève à 6273 millions de francs T.T.C. contre 5586 millions de francs T.T.C. en 1981, soit une progression de l'ordre de 12 %.

Les résultats consolidés sont très proches de ceux de l'exercice précédent, avec un bénéfice net de 26,2 millions de francs, dont 30,7 millions de francs pour la part du groupe, contre respectivement 27,1 millions de francs et 30,1 millions de francs en 1981.

Le bénéfice net comptable de la société mère a été, plus que l'année précédente, affecté par les provisions constituées en raison de difficultés rencontrées par certaines filiales : à 22,3 millions de francs, il marque un recul sensible par rapport au résultat de 1981 qui était de 36,3 millions de francs.

Le directoire proposera à l'assemblée générale ordinaire des actionnaires une distribution de 30 % environ du résultat de la société mère, sous forme d'un dividende net de 13 F par action, soit 19,50 F avec l'avoir fiscal. Ce coupon constitue, en fait, le maximum autorisé par la loi.

LES DOCKS DES PÉTROLES D'AMBÈS

Dans sa séance du 28 avril, le Conseil a arrêté les comptes de l'exercice 1982 faisant ressortir un bénéfice net de 562 787 F après amortissements et provisions de 3 499 285 F. Les chiffres correspondants de l'exercice 1981 s'élevaient à 772 352 F et 4 364 820 F.

Par application des mesures légales de limitation des distributions de bénéfices, le dividende qui sera proposé à l'assemblée ordinaire sera de 2,90 F par action (soit, avec l'avoir fiscal, un revenu global de 4,35 F). D'autre part, le Conseil proposera, au titre de l'amortissement de capital des sociétés concessionnaires, de verser à chacune des 97 800 actions composant le capital social une somme de 0,70 F.

FROMAGERIES PAUL-RENARD

Le conseil d'administration du 27 avril 1983 a arrêté les comptes de l'exercice 1982.

Le bénéfice d'exploitation s'élève à 4,02 millions de francs. Le solde du compte de pertes et profits fait apparaître une perte de 0,29 million.

La marge brute d'autofinancement s'élève à 10,06 millions contre 7,47 millions en 1981.

En dépit d'une tendance améliorée qui doit se poursuivre en 1983, le conseil a décidé de ne pas proposer la distribution d'un dividende à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le 23 juin 1983.

COMPAGNIE PARISIENNE DE RÉESCOMPTE

L'assemblée générale réunie le 27 avril 1983, sous la présidence de M. R. Cassou, a approuvé les comptes de l'exercice 1982 qui font apparaître un bénéfice net de 80 010 802 francs après impôt sur les sociétés.

Elle a décidé la mise en paiement, à partir du 9 mai prochain, d'un coupon de 15 francs par action de 100 francs, soit un dividende global de 22,50 F, en tenant compte de l'avoir fiscal.

L'assemblée a ratifié la cooptation de M. P. Henniqueau, directeur général à la banque Steindecker, M. J. Guedj, directeur général à la Banque populaire du Nord, et de M. J.-F. Lepetit, directeur de la banque Indosuez ; elle a, par ailleurs, renouvelé le mandat d'administrateur de MM. J. Bourg, J.-P. Mallet, P. Mendras, R. Sabot et M. Y. Tual. Enfin, M. G. Rattier a été nommé au poste de censeur.

Réunie à titre extraordinaire, l'assemblée a donné au conseil l'autorisation de porter progressivement le capital de la C.P.R. de 200 131 200 francs à 300 millions de francs, soit par incorporation de réserves, soit par émission en numéraire, soit par les deux procédés.

Le conseil a immédiatement décidé de porter le capital de la C.P.R. de 200 131 200 francs à 230 150 800 francs :

— par incorporation de 20 013 100 francs de réserves, attribution gratuite de 200 131 actions de 100 francs créées ex-dividende 1982, soit une action nouvelle pour 10 actions anciennes ;

— et souscription de 100 065 actions de 100 francs au prix global de 220 francs par action, soit une action nouvelle pour 20 anciennes.

L'attribution gratuite et la souscription débuteront le 9 mai prochain. La souscription sera close le 8 juin 1983.

ENERGIA
SICAV

Le Conseil d'administration a nommé M. Jean-François Marie, directeur central de la Banque Worms, administrateur et président d'ENERGIA (voir *le Monde* du 3 mai).



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFECTURE DU VAL-DE-MARNE

DIRECTION DEPARTEMENTALE DE L'EQUIPEMENT

Bureau des Affaires Foncières et Domaniales

Commune de FRESNES

Avis d'ouverture d'une enquête préalable à la Déclaration d'Utilité Publique

Par arrêté en date du 8 avril 1983 a été prescrit l'ouverture d'une enquête préalable à la Déclaration d'Utilité Publique sur le territoire de la commune de FRESNES concernant le projet de construction de l'autoroute A.86 section comprise entre la limite des départements des Hauts-de-Seine et du Val-de-Marne et l'autoroute A.6.

Le dossier d'enquête sera déposé du 2 mai au 30 juin 1983 inclus en la mairie de FRESNES et sera mis à la disposition du public de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 18 h tous les jours (samedis après-midi, dimanche et jours fériés exceptés) et le samedi de 9 h à 12 h.

M. Maurice UNDERNER est nommé Commissaire-Enquêteur. Il siégera en la mairie de FRESNES les 4, 18 et 25 juin 1983 de 10 h à 12 h et les 28, 29 et 30 juin 1983 de 14 h à 16 h.

Pendant la durée de cette enquête les observations éventuelles du public pourront être consignées directement sur le registre ouvert à cet effet en la mairie de FRESNES ou adressées par écrit au Maire ou au Commissaire-Enquêteur, lesquels les annexeront au registre.

Une copie du rapport dans lequel le Commissaire-Enquêteur aura énoncé ses conclusions motivées sera déposée à la mairie de FRESNES, à la Préfecture du Val-de-Marne, à la Sous-Préfecture de l'HAY-LES-ROSES et à la Direction Départementale de l'Equipement — Bureau 341.

LE PREFET, COMMISSAIRE DE LA REPUBLIQUE DU DEPARTEMENT DU VAL-DE-MARNE

Maurice THEYS



MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

3 mai

Repli

La Bourse de Paris n'aura pas réédité cinq fois son exploit. Sans encore vraiment se renverser, la tendance, mardi, a été davantage à l'irrégularité avec un nombre de baisses légèrement supérieur à celui des hausses, si bien qu'à la cloture l'indicateur instantané s'inscrivait à 0,6 % environ en-dessous de son niveau de la veille.

Techniquement, cet alourdissement était inévitable. Du moins était-ce l'avis formulé par de nombreux professionnels. Inévitable sans doute, mais force est de reconnaître que la chute brutale de Wall Street n'a pas été étrangère au phénomène.

Mais plusieurs spécialistes en minimisaient l'effet, refusant surtout à considérer la baisse du marché américain comme l'amorce d'un mouvement de repli plus durable. S'agissant de la Bourse de Paris proprement dite, quelques-unes affirmaient même qu'elle n'avait pas fini de surprendre, qu'il convenait bien sûr « d'être vigilant » mais que « la phase de hausse n'était pas terminée » et qu'ensuite lui succèderait une phase de consolidation marquée par une sélectivité très serrée. Retenons-en l'augure. Pour l'instant, la fermeté du dollar commence sérieusement à inquiéter et d'aucuns pronostiquaient une sortie du système monétaire européen si la détente ne s'installait pas sur le front monétaire.

La devise-titre a encore valu très cher, s'échangeant entre 9,27 F et 9,30 F. La veille, la fourchette était plus large : 9,12 F – 9,34 F.

L'or s'est timidement redressé à Londres, où son cours a été fixé à 431 dollars contre 429,25 dollars vendredi soir. Rappelons que les marchés financiers britanniques avaient chômé lundi pour le « Bank Holiday ». A Paris, le lingot s'est hissé à 103 000 F (+ 300 F) et le napoléon a reproduit son cours précédent de 680 F. Le volume des transactions, déjà mince, s'est contracté : 8,45 millions de F contre 11,30 millions.

NEW-YORK

Très irrégulier

Après avoir chuté en début de semaine, Wall Street s'est montré très nerveux mardi. Les cours ont évolué de façon fort irrégulière et le marché, passant rapidement de la hausse à la baisse et réciproquement, s'est finalement établi un peu au-dessus de son niveau de la veille avec l'indice des industrielles à 1 208,01 (+ 3,68 points). En cours de séance, ce dernier était redescendu à 1 188,30 avant de remonter à 1 214,11.

En dépit du sursaut de dernière minute, qui permit au « Dow » pour la cinquième journée consécutive de s'inscrire à plus de 1 200, le bilan général n'en a pas moins été négatif. Sur 1 987 valeurs traitées, 886 ont baissé, 734 ont monté et 367 n'ont pas varié.

Les professionnels attribuaient cette moins mauvaise performance, comparée à la précédente, à l'abondance des capitaux en quête de placement. Mais beaucoup n'en démordaient pas. Selon eux, la correction technique survenue lundi est bien insuffisante et d'autres se produiront inévitablement. Certains cependant ne partageaient pas cette opinion. *« Le marché,* disaient-ils, *attend des nouvelles favorables avant de reprendre sa marche en avant. »*

L'activité a été relativement modérée et 89,5 millions de titres ont changé de main contre 103,10 millions.

VALEURS	Cours du 2 mai	Cours du 3 mai
Alcoa	32 3/8	32 3/4
A.T.T.	65 3/4	67 3/8
Boeing	37 3/4	37 1/4
Chase Manhattan Bank	57 3/4	57 3/8
Du Pont de Nemours	45 7/8	47 5/8
Eastman Kodak	83 3/8	82 1/4
Exxon	35 3/4	35 1/4
Ford	50	49 3/4
General Electric	109	110
General Foods	44 5/8	45 3/8
General Motors	67 7/8	68
Goodyear	33 1/4	33 1/8
I.B.M.	114 7/8	116 1/2
I.T.T.	40 3/4	40
Mobil Oil	31 1/4	30 5/8
Pfizer	81 1/4	80
Schlumberger	45 1/4	46 1/2
Texaco	35 3/8	35 3/8
U.A.L. Inc.	32 7/8	32 3/8
Union Carbide	61 3/8	61 1/4
U.S. Steel	23 3/8	23 1/2
Westinghouse	44	44 3/8
Xerox Corp.	46 7/8	46 3/4

LA VIE DES SOCIÉTÉS

GROUPE THOMSON. — Le bénéfice d'exploitation de la société Thomson-Brandt accuse, pour 1982, une baisse de 54,3 % à 134 millions de francs. Les comptes se soldent par une perte nette de 73 millions de francs très largement imputable au lourd déficit de Thomson-C.S.F., filiale à 40,37 %, qui a contraint la firme à constituer d'importantes provisions, dont le montant, dotations pour risques incluses, atteint 340 millions de francs. L'évaluation du résultat consolidé est une perte de 2,2 milliards de francs contre 180 millions seulement l'année précédente.

Thomson-C.S.F., pour sa part, enregistre un déficit consolidé de 2,15 milliards de francs provenant des activités télécommunications, équipements médicaux et composants électroniques. Pour la troisième année consécutive aucun dividende ne sera payé par C.S.F. (10,50 F pour 1979).

PUBLICIS. — Le bénéfice consolidé après impôts de l'ensemble des filiales et participations pour 1982 atteint 50,15 millions de francs (+ 25,18 %). La part du groupe s'établit à 43,74 millions de francs (+ 18,5 %). Le résultat net de la maison mère s'élève à 21,46 millions de francs (dont 1,48 million de plus-values) contre 19,32 millions de francs. Le dividende global est fixé à 30,60 F contre 30 F.

CAMPENON BERNARD. — Le bénéfice net consolidé pour 1982 atteint 26,2 millions de francs contre 27,1 millions. En raison de la constitution d'importantes provisions destinées à pallier les difficultés rencontrées par certaines filiales, le résultat de la maison mère revient de 36,3 à 22,3 millions de francs. Le dividende global est fixé à 19,50 F contre 22,50 F.

SILIC. — Le résultat pour 1982 s'élève à 32,52 millions de francs (+ 14,20 %). Le dividende est de 23 F contre 20,15 F.

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, base 100 : 31 déc. 1982)

	29 avril	2 mai
Valeurs françaises	122,6	123,7
Valeurs étrangères	130,6	133,9

Cie DES AGENTS DE CHANGE

(Base 100 : 31 déc. 1982)

	2 mai	3 mai
Indice général	121,6	121,6

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 4 mai .... 12 5/8 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	2 mai	4 mai
1 dollar (en yens)	238,15	237,20

BOURSE DE PARIS — Comptant — 3 MAI

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %	27	1 767
5 %	36 80	1 260
3 % amort. 45-54	71	2 268
4 1/4 % 1963	103	2 798
Emp. N. Eq. 6 % 67	115 45	5 540
Emp. 7 % 1973	8280	
Emp. 8,80 % 77	105 85	8 342
9,80 % 78/93	85 75	7 947
8,80 % 78/86	87	3 448
10,80 % 79/94	89 50	7 161
13,25 % 80/90	98 25	12 161
13,80 % 80/87	100 05	7 562
13,80 % 81/89	100 10	4 121
16,75 % 81/87	108 40	10 830
16,20 % 82/90	107 70	4 927
16 % juin 82	106 60	14 422
E.D.F. 7,8 % 61	135 40	4 204
E.D.F. 14,5 % 80-82	99 50	12 156
Ch. France 3 %	165	
CNB Bques janv. 82	99 50	5 239
CNB Paribas	99 50	5 239
CNB Suez	99 40	5 239
CNI janv. 82	99 45	5 239

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Interbail (obl. conv.)	186	187
Aciers Peugeot	45 50	45 30
A.G.F. (St Cent.)	333	334
A.G.P. Vie	3343	3346
Agr. Inc. Madag.	58	58
Air-Industrie	14 80	....
Alfred Herlicq	83 20	83
Allobroge	390	390
André Roudière	36 40	....
Applic. Hydraul.	248	242
Arbel	40	40
Artois	324	326
At. Ch. Loire	23	23 90
Ausseclat-Rey	14	14
Bain C. Monaco	83	82
Banania	400	415
Banque Hypoth. Eur.	333	330
Blanzy-Ouest	323	321
B.N.P. Intercontin.	85	82
Bénédictine	1145	1152
Bon-Marché	65	64 90
Borie	325	327
Bras. Glac. Int.	441	425
Cambodge	163	153
C.A.M.E.	98	100 10
Campenon Bern.	162	160
Caout. Padang	212	220
Carbone-Lorraine	54	52 10
Carnaud S.A.	68 10	79 d
Caves Roquefort	565	570
C.E.G.Frig.	135	135
Centen. Blanzy	790	790
Centrest (Ny)	115	118
Cerabati	76	73 d
C.F.F. Ferrailles	113	113
C.F.S.	615	605
C.G.I.B.	....	....
C.G.Maritime	12	11 50 o
C.G.V.	85 50	85
Chambon (M.)	325	325
Chambourcy (M.)	1008	1049 d
Champex (Ny)	118	116 10
Chim. Gde Paroisse	50 10	52 10
C.I. Maritime	313	315
Ciments Vicat	218	216
Citram (B)	124 50	124 50
Clause	300	300
Cl.MA (Fr.-Bail)	350	350
CMM-Mar Madag.	6 30	....
Cochery	58 90	....
Cofradel (Ly)	440	435 o
Cogifi	190	191
Comindus	310	310
Comiphos	158	156 20
Comp. Lyon-Alem.	152 90	153 50
Concorde (La)	254	258
C.M.P.	6	6
Conte S.A. (Li)	12 45	14
Crédit (C.F.B.)	215	215
Créd. Gén. Ind.	338 20	338
Crédit Univers.	430	430
Créditel	111 80	111
C. Sabl. Seine	115	....
Darblay S.A.	103 20	103

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
De Dietrich	324	320
Degremont	124	....
Delalande S.A.	134 50	136
Delmas-Vieljeux	552	530
Dév. Rég. P.d.C (Li)	119 10	119 10
Didot-Bottin	271	265
Dist. Indochine	340	....
Drag. Trav. Pub.	204	205
Duc-Lamothe	243 50	233 80
Dunlop	5 20	5 30
Eaux Bass. Vichy	916	910
Eaux Vittel	665	660
Ecco	1980	1980
Economats Centre	500	498
Electro-Banque	228	228
Electro-Financ.	391	390
Elf-Antargaz	155	148 80
E.L.M. Leblanc	627	627
Entrepôts Paris	231	240 20
Epargne (B)	1249	1249
Epargne de France	244 50	247
Epeda-BF	970	975
Escaut-Meuse	285	285
Eurocom	445	449
Europ. Accumul.	36 10	35
Eternit	250	250
Félix Potin	910	906
Ferm. Vichy (Ly)	107 10	125
Files-Fourmies	3 60	3 35
Finalens	79	78
FIPP	79	75 80 o
Fnac	228 50	228
Focep (Chât. eau)	1525	....
Foncière (Cie)	139	140
Fonc. Agache-W.	78 50	78 80
Fonc. Lyonnaise	1280	1300
Foncina	125	130
Forges Gueugnon	12 70	13 20
Forges Strasbourg	132	130
Fougerolle	146	142
France I.A.R.D.	116	115
France (La)	490	489
Frankel	138	132 50 o
Fromageries Bel	440	445
From. P.-Renard	235	244 50 d
GAN	651	651
Gaumont	510	515
Gaz et Eaux	911	920
Genvrain	126	131 d
Gér. Arm. Hold.	31 05	31 30
Gerland (Ly)	646	635
Gévelot	73 80	89 75 d
Gr. Fin. Constr.	164 20	155 20
Gds Moul. Corbeil	101 50	....
Gds Moul. Paris	237	237
Groupe Victoire	381	381
G. Transp. Ind.	125	125
Huard-U.C.F.	44	43 50
Hutchinson	31 60	32 90 d
Hydro-Energie	75	78
Hydroc. St-Denis	49	....
Immindo S.A.	168 10	170
Imminvest	116 30	115 50
Immobail	229 50	239
Immobanque	384	368 60 o
Immob. Marseille	1305	1320
Immofice	296	296
Imp. G.-Lang	3 05	3 15
Industrielle Cie	572	550
Interbail (act.)	265 50	266 20
Jaeger	71	70
Kinta S.A.	580	580
Lafitte-Bail	226	225
Lambert Frères	35 30	35
Lampes	122 20	122 50
La Brosse-Dupont	60	80
Lebon Cie	400	398
Lille-Bonnières	240	239
Locabail Immob.	410	....
Loca-Expansion	145	151
Locafinancière	187 80	183
Locatel	347	345
Lordex (Ny)	110	....
Louvre	271	276
Luchaire S.A.	105	107
Magasins Uniprix	80	60
Magnant S.A.	49	49 50
Maritimes Part.	100	....
Marocaine Cie	29	30
Marseille Créd.	....	....
Métal Déployé	315	320
M. H.	55 70	58
Mic	225	....
Mors	320	325
Nadella S.A.	25	24 o

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Naval Worms	109	108 90
Navig. (Nat. de)	55	....
Nicolas	324 80	318 50
Nodet-Gougis	85 50	87
OPB Paribas	99 90	96 o
Optorg	90	90
Origny-Desvroise	143	139
Palais Nouveauté	283	280
Paris-Orléans	99 20	102 30
Part. Fin. Gest. Im.	215	220
Pathé-Cinéma	158 50	152 20 o
Pathé-Marconi	88	....
Piles Wonder	89	92 50
Piper-Heidsieck	239	240
Porcher	185	181
Profils Tubes Est	7 05	7 20
Prouvost ex-Lain.R.	34 80	34 90
Providence S.A.	286	285
Publicis	800	800
Raff. Souf. R.	167 30	167 30
Ressorts Indust.	96 50	92 60 o
Ricqlès-Zan	130	125 60
Ripolin	47 05	....
Risla (Li)	10 70	....
Rochefortaise S.A.	70 30	73 10 d
Rochette-Cenpa	18 10	18 80
Rosario (Fin.)	82 10	85 40
Rougier et Fils	49	49
Rousselot S.A.	381	382
Sacer	56 50	....
SAFAA	88 30	91 80
Safic-Alcan	167 90	167
SAFT	136 10	136
SGE-SB	131 30	132
Saint-Raphaël	75	76
Salins du Midi	232	230
Santa-Fé	160	160
Satam	52	52
Savoisienne (M)	90	88
SCAC	195	200
Sellier-Leblanc	208	210
Senelle Maubeuge	161	162
S.E.P. (M)	80	....
Serv. Equip. Véh.	44 20	43
Sicli	50	50
Sicotel	191	192 10
Sintra-Alcatel	595	592
Sinvim	129	125
Siph (Plant. Hévéas)	176	177
Siminco	368	368
SMAC Aciéroid	174	174
Sofal financière	357	342 70
Soffo	169	166
Soficomi	332	340
S.O.F.I.P. (M)	90 60	90 60
Sofragi	652	652
Sogepal	220	....
Soudure Autog.	95	93 30
S.P.E.G.	86	86
Speichim	189	189
S.P.I.	150	151 90
Spie Batignolles	155	151
Stemi	235	240
Synthélabo	232	232
Taittinger	441	448
Testut-Aequitas	16	17 60 d
Thann et Mulh.	48 40	48 30
Tissmétal	30 70	31
Tour Eiffel	319 50	324
Tréfilor S.A.	200	200
Ufiner S.M.D.	115	115
Ugimo	161 20	161 70
Unibail	434 10	440
Unidel	90 10	90 10
U.A.P.	553	554
Union Brasseries	39 50	40
Union Habit.	210	....
Un. Imm. France	203 20	205
Un. Ind. Crédit	357	342 70
Viancy Bourget (Ny)	10 65	....
Virax	51	52
Waterman S.A.	180	180
Brass. du Maroc	137	....
Brass. Ouest-Afr.	22 10	22 10
Étrangères		
A.E.G.	205	235 d
Akzo	182	184
Alcan Alum	289	280
Algemeine Bank	1216	1225
Am. Petrofina	462	465
Arbed	190 60	....
Asturienne Mines	53	52
Banco Central	107	101 50
Bco Pop Espanol	74	76

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
B. N. Mexique	7 25	....
B. Régl. Internat.	38000	38200
Barlow Rand	102	....
Bell Canada	198	200 10
Blyvoor	143 50	....
Bowater	24 80	25 50
British Petroleum	56 80	60 50
Br. Lambert	339 50	....
Caland Holdings	96 20	94
Canadian-Pacific	385 50	380
Cockerill-Ougre	18 50	....
Cominco	382	....
Commerzbank	610	....
Courtaulds	12 80	....
Dart. and Kraft	685	689
De Beers (port.)	77	....
Dow Chemical	300	300
Dresdner Bank	732	717
Femmes d'Auj.	79	....
Finoutremer	200	....
Finsider	0 40	....
Foseco	21 50	....
Gén. Belgique	314	309
Gevaert	383	383
Glaxo	120	125
Goodyear	319 90	317
Grace and Co	402	403
Grand Metropolitan	51	52 50
Gulf Oil Canada	118	117
Hartebeest	750	780
Honeywell Inc.	945	890
Hoogovens	83 20	....
I. C. Industries	389	390
Int. Min. Chem	346	....
Johannesburg	1215	1280
Kubota	11 50	11 45
Latonia	239	239 50
Mannesmann	630	....
Marks-Spencer	32	32 90
Midland Bank Ltd	52	50
Minéral-Ressourc.	109	108 10
Nat. Nederlanden	467 50	460
Noranda	185	180 10
Olivetti	16 20	16 10
Pakhoed Holding	166	162
Petrofina Canada	960	....
Pfizer Inc.	730	744
Phoenix Assuranc.	36 30	....
Pirelli	10 60	10 50
Procter Gamble	582	570
Ricoh Cy Ltd	31 20	31 80
Rolinco	952	940
Robeco	978	965
Shell fr. (port.)	89 50	70 80
S.K.F. Aktiebolag	190	187
Sperry Rand	346	340 50
Steel Cy of Can.	186	....
Stilfontein	155	....
Sud. Allumettes	258	....
Tenneco	342	....
Thorn EMI	70	....
Thyssen c. 1 000	296 60	....
Toray indust. inc	15 80	15 60
Vieille Montagne	590	570
Wagons-Lits	362	392
West Rand	88	90 50
SECOND MARCHÉ		
A.G.P.-R.D.	750	752
Far East Hotels	1 39	....
Merlin Immobilier	1720	1730
Métallurg. Minière	145 50	148
M.M.B	320 50	330
Novotel S.I.E.H.	1110	1125
Sodexho	1581	1582
Sollbus	217	217
Rodamco	430	429
Hors-cote		
Alser	175	....
Cellulose du Pin	15 20	....
Coparex	301	310
F.B.M. (Li)	70	3 50 o
Iena Industries	13	....
La Mure	81	....
Océanic	12	12 90 d
Petrofigaz	379	....
Pronuptia	155	161
Ratier Forest G.S.P.	12 90	....
Rorento N.V.	641	635
Sabl. Morillon Corv.	120	120 d
S.K.F.(Applic. méc.)	60	....
S.P.R.	100	101
Total C.F.N.	69	....
Ufimex	235	235
Voyer S.A.	1 35	....

3/5 — SICAV	Émission Frais incl.	Rachat net
Actions France	176 48	167 53
Actions-Investiss.	228 79	218 42
Actions sélectives	262 67	250 76
Aedificandi	293 24	279 94
A.G.F. 5000	200 06	190 99
Agfimo	303	289 26
Altefi	207 50	198 09
A.L.T.O.	169 61	162 11
Amérique Gestion	483 99	462 04
Bourse-Investiss.	230 92	220 45
Capital Plus	1143 69	1143 69
C.I.P.	721 71	698 98
Convertimmo	259 39	247 63
Cortexa	856 94	818 08
Credinter	333 93	318 79
Croiss. Immobil.	302 12	288 42
Démeter	58286 61	58114 27
Drouot-France	232 34	221 80
Drouot-Investiss.	572 98	547
Drouot-Sécurité	180 23	172 06
Energie	218 80	208 88
Epacourt Sicav	5607 03	5579 13
Epargne Associations	21629 51	21564 82
Epargne-Croiss.	1223 56	1168 08
Epargne-Industr.	369 17	352 43
Epargne-Inter	582 28	555 88
Epargne-Oblig.	159 72	152 48
Epargne-Unie	747 20	713 32
Epargne-Valeur	295 60	282 20
Eurocic	7561 88	7218 96
Euro-Croissance	331 44	316 41 ◆
Financière Privée	739 35	705 83 ◆
Foncier Investiss.	538 28	513 87
France-Garantie	249 98	245 08
France-Investiss.	364 55	348 02
Fr.-Obl. (nouv.)	361 41	345 02
Francic	211 56	201 97
Fructidor	201 28	192 15
Fructifrance	352 28	336 31
Fructivar	54178 65	54043 54
Gestion Mobilière	483 05	461 15
Gest. Rendement	440 65	420 67
Gest. Sél. France	309 08	295 05
Haussmann Oblig.	1140 79	1089 06
I.M.S.I.	310 04	295 98
Indo-Suez Valeurs	563 10	537 57
Ind. française	11377 87	11377 87
Intermobilg.	9671 22	9232 67
Interselect France	228 52	216 25
Interselect Indust.	336 82	321 55
Invest. Obligataire	11252 74	11230 28
Invest. St-Honoré	599 99	572 78
Laffitte-crt-terme	107151 05	107151 05
Laffitte-Expansion	546 62	521 83
Laffitte-France	161 86	154 51
Laffitte-Oblig.	128 60	122 77
Laffitte-Rend.	181 88	173 63
Laffitte-Tokyo	666 01	635 81
Lion-Associations	10096 16	10096 16
Livret portefeuille	411 05	392 41
Mondial Investiss.	285 02	272 10
Monacic	58061 72	58061 72
Multi-Obligations	411 88	393 20
Natio.-Assoc.	20631 46	20590 28
Natio.-Epargne	11203 33	11092 41
Natio.-Inter.	818 91	781 78
Natio.-Placements	111412 08	111412 08
Natio.-Valeurs	425 01	405 74
Oblisem	146 08	139 45
Pacifique St-Honoré	353 56	337 53
Paribas Epargne	10769 37	10728 46
Paribas Gestion	467 72	446 51 c
Patrimoine-Retraite	1025 84	1005 73
Planis Placements	213 23	212 17
Pierre Investiss.	377 41	360 30
Province Investiss.	237 51	226 74
Rendem. St-Honoré	10739 32	10684 90
Sécur. Mobilière	368 34	349 73
Sél.court terme	10813 97	10733 47
Sélec. Mobil. Div.	286 73	273 73
Sélection-Rendem.	152 98	146 04
Sélect. Val. Franç.	166 87	159 30
S.F.I. fr. et étr.	385 02	367 56
Sicavimmo	426 80	407 45
Sicav 5000	170 65	162 91
S.I. Est	814 08	777 16
Sivafrance	285 32	272 38
Sivam	269 39	257 17
Sivarente	193 63	184 85
Sivinter	313 23	299 03
S.I.G.	708 69	675 78
S.N.I.	918 89	877 22
Sokinvest	378 61	361 44
Sogepargne	308 54	294 55
Sogevar	737 89	704 24
Sogirter	930 27	888 09
Soleil Investiss.	409 39	390 83
U.A.P. Investiss.	290 59	277 41
Unifrance	211 92	202 31
Unifoncier	565 59	539 94
Unigestion	529 69	505 67
Uni-Japon	845 29	806 96
Unirenta	1545 42	1494 60
Univar	11935 87	11935 87
Valorem	336 78	321 51
Valrsal	119393 67	119274 40
Worms Investiss.	630 35	601 77

Marché à terme

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, nous pourrions être contraints parfois à ne pas donner les derniers cours. Dans ce cas ceux-ci figureraient le lendemain dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été exceptionnellement l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. Premier cours
1887	4,5 % 1973	1923	1940	1950	1924
3235	C.N.E. 3 %	3225	3230	3225	3238
580	Agence Havas	828	865	865	865
440	Air Liquide	445 10	444	444	444 90
325	Als. Superm.	320	315	315	315
56	A.L.S.P.I.	55 50	55	55	54 90
171	Alsthom-Atl.	170	170	170 50	170
780	Amrep	715	715	715	715
285	Applic. gaz	295	288	287 90	282 40
215	Arjom. Prioux	210	206	207 50	202 10
970	Aux. Entrepr.	956	953	953	953
440	Av. Dass.-Br.	458	455	455	450 10
205	Bail-Equipem.	204	204	204	205
430	Bail-Investiss.	428	437 20	433	429
335	Cie Bancaire	323	322	322 50	323 80
109	Bazar H.-V.	117 10	114	114	114
168	B.C.T. Midi B.	169 90	165	165 50	165
245	Béghin-Say	248 50	244	244	239 50
630	Bic	530	530	530	535
240	B.I.S.	259	260	260	255
610	Biscuit (Gén.)	638	640	643	648
1380	Bongrain S.A.	1410	1400	1399	1398
680	Bouygues	699	696	695	675
1670	B.S.N.-G.D.	1751	1739	1739	1738
1780	— (obl.)	1850	1850	1850	1850
1420	Carrefour	1450	1422	1439	1401
305	— (obl.)	304	302	302	300
1010	Casino	975	958	958	958
580	Cedis	599	587	587	587
34	CEM	31 80	33 60	33 60	33 60
245	Cetelem	259	259	259	259
480	C.F.A.O.	458	458	458	451
80	C.F.D.E.	59	58	58	58
9 80	Ch. France-Dunk.	9 70	9 50	9 50	9 35
181	Charg. Réunis	190	184	182	183 10
13 50	Chiers-Châtill.	13 40	13 40	13 40	13 15
191	Ciments franç.	194	197	197	197
1090	C.I.T. Alcatel	1100	1079	1084	1079
695	Club Méditerr.	760	755	763	755
110	Codetel	111	111	111	110 50
169	Cofimeg	155	157	158	157
215	Coles	218 50	....	....	....
130	Compt. Entrepr.	128	124	124	121 60
300	Compt. Mod.	285 20	282 20	283	283
455	Créd. Foncier	462	461	461	460 10
215	Crédit F. Imm.	227	236	238	233
380	Crédit Nat.	390	392	392	398
46	Creusot-Loire	45 10	46	45 60	46
160	Crouzet	151 80	150 10	151 50	150
250	C.S. Saupiquet	250	243	243	245
720	Damart-Servip	735	743	746	743
690	Darty	694	687	687	695
550	Docks France	545	545	545	546
38	D.M.C.	41	40 60	40 60	39 80
785	Dumez	762	752	750	741
305	Eaux (Gén.)	307	304	301	305
180	Elf-Aquitaine	157	159	159	157 80
149	— (certific.)	153 40	155	155	152
1060	Essilor	1140	1190	1190	1190
220	Esso S.A.F.	228 50	229	227	225
430	Eurafrance	421	427	426	422
890	Euromarché	890	890	890	872

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. Premier cours
680	Europe n° 1	654	640	640 c	631 c
570	Facom	655	652	652	660
910	Fichet-Bauche	854	821	821	821
165	Finextel	165 50	164	164	163
176	Fives-Lille	174	174	176	171 10
18	Fonderie (Gén.)	22 30	22 90	22 90	23
85	Fraissinet	84	85 50	85 50	85 90
310	Francarep	329	320 10	320	313 90
145	Gal. Lafayette	160	151	153	160
950	Gén. Géophys.	1002	1005	1005	997
395	GTM-Entrepose	378 20	373	373	368
335	Guyenne-Gasc.	320	320	320	315 10
990	Hachette	1152	1120	1139	1120
360	Hénin (La)	351	350	350 50	343
53	Imétal	51 50	51 40	51 20	51
215	Imm. Plaine-M.	221 90	225	225	222
285	Ind. et Particip.	306	300 10	300 10	300 10
700	Inst. Mérieux	715	705	705	705
1060	Intertechnique	1085	1085	1090	1065
147	J. Borel Int.	144	143 50	144 10	144
163	J. Lefebvre	159	159	159	156
147	Jeumont Ind.	160	155	155	152
330	Lab. Bellon	330 50	328	327	328 50
280	Lafarge-Coppée	280	260 10	260 10	258
305	— (obl.)	304	305	305	299
1890	Legrand	1920	1900	1891	1900
950	Lesieur	980	951	956	932
250	Locafrance	265	265 80	265	268
530	Locindus	530	529	529	525
475	Lyonn. Eaux	485	492	492	485 20
40	Machines Bull	42 40	41 60	41 60	42 40
460	Mais. Phénix	433	420 10	423	417
755	Majorette (Ly)	762	765	765	761
245	Manurhin	230 10	240	243 70	236
58	Mar. Wendel	58 50	58	58	58
735	Martell	800	800	815	795
725	— (obl.)	778	784	784	780
780	Merlin-Gerin	770	756	758	741
1420	Matra	1355	1345	1340	1321
790	Michelin	769	760	763	780
605	— (obl.)	605 30	605 40	605 40	605 40
850	Midi (Cie)	897	890	900	890
112	Mines Kali (Sté)	116	120	122	118
48	M.M. Penarroya	43	44 20	44 10	43 40
1020	Moët-Hennessy	1080	1082	1090	1081
1260	— (obl.)	1280	1300	1300	1300
655	Mot. Leroy-S.	525	520	520	487 50
84	Moulinex	81	80	79 50	78 60
330	Mumm	315 50	323	324	328 90
179	Navig. Mixtes	186 60	191	196	191
11 50	Nobel-Bozel	11 10	10 95	10 85	10 95
48	Nord-Est	49 20	48 75	48 60	48 10
285	Nordon (Ny)	305	301	301	301
71	Nouvelles Gal.	72	73 50	73 50	74 30
510	Occident. (Gén.)	510	510	510	510
155	Olida-Caby	146	145	145 50	142 60
795	Opn. F. Paris	801	799	799	785
120	Opfi-Paribas	128	128	127 90	127
1600	Oréal (L')	1544	1546	1549	1540
48	Papet. Gascogne	46	48	48	48
140	Paris-France	156	153 50	154 50	154 90
480	Paris-Réescomp.	530	560	548	580

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. Premier cours
113	Pechelbronn	114 10	113	112 50	110 80
405	Penhoët	414	414	414	409 70
475	Pernod-Ricard	501	506	506	500
160	Pétroles (Fse)	166	162 90	162	162 90
196	— (obl.)	195 10	196 50	195 50	195 50
39	— (certific.)	40 90	40 30	40 30	40 45
93	Pétroles B.P.	103 80	101 10	102 80	99 10
187	Peugeot S.A.	194 70	194 70	194 50	190 30
320	— (obl.)	328	328	328	322
139	P.L.M.	139 50	142	142 80	144 80
82	Poclain	79 80	80 20	80 20	80 10
350	Poliet	334	343	343	343
108	Pompey	115	113	113	114 20
280	P.M. Labinal	276	276	276	270 50
1060	Presses Cité	1150	1120	1119	1105
705	Prétabail Sic.	725	711	711	710
265	Primagaz	275	270	269	275
121	Printemps	119 90	119 20	119 20	117
1040	Promodès	1030	1045	1055	1030
380	Radiotechn.	349	349	340 10	342 20
110	Raffin. (Fse)	109 90	107 10	107 10	105
940	Redoute (La)	945	933	940	933
545	Révillon	569	549	549	543
305	Roussel-Uclaf	303	303	300	303
885	Rue Impériale	892	879	879	875
11	Sacilor	11 50	11 90	11 90	11 80
142	Sade	147	147	147	141
1300	Sagem	1335	1330	1345	1330
187	St-Louis B.	181	176	179	172 50
360	Sanofi	349 90	350	365	345 50
470	— (obl.)	459	472	472	466
315	S.A.T.	282	283 80	283 80	289 50
15	Saulnes	14 50	14 60	14 60	14 30
28	Saunier-Duval	27 80	27 05	27 10	26 50
120	Schneider	115	116	115	113 70
29	S.C.O.A.	27 95	28	28	27 50
125	S.C.R.E.G.	131 50	132 50	131	131
138	— (obl.)	138	138	138	137 10
350	Seb	334	330	330	330
200	Selimeg	207	209 90	209	208 90
895	S.F.I.M.	716	710	713	700
131	S.G.E.-S.B.	134 80	134 50	134 50	132
700	Sign. Ent. El.	683	681	681	673
335	Silic	335	338	340	332
230	Simco	227	228	228	228
120	Simnor	109	108	108	107
770	Skis Rossignol	800	782	790	767
305	Sogerap	312	311	311	311
270	Sommer-Allib.	278	280	281 90	280
260	Source Perrier	277 50	274 50	275	274 50
290	Talcs Luzenac	309	307	308	301
1050	Tél. Elect.	1018	995	995	985
139	— (obl.)	140	139 90	139 90	139 60
198	Thomson-C.S.F.	187	182	181	178 50
235	— (obl.)	241	238	239	238
1620	T.R.T.	1640	1665	1665	1633
185	U.F.B.	180	176	177	179 50
440	U.I.S.	426	435	436	430
190	U.C.B.	215	211 50	211 50	211 50
1 38	Usinor	1 68	1 68	1 68	1 70
205	U.T.A.	209	207	210	205
260	Valéo	259	254	255	254

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. Premier cours
93	Vallourec	92 70	91	91	90 10
1290	V. Clicquot-P.	1328	1305	1305	1279
660	Viniprix	660	633	640	633
920	Elf-Gabon	979	980	980	970
220	Amax Inc.	251	250	252	250
610	Amer. Express	635	621	621	625
595	Amer. Teleph.	616	613	613	611
205	Anglo Amer. C.	206 10	209 90	210	208
1130	Amgold	1100	1125	1125	1103
930	B. Ottomane	942	942	942	930
540	BASF (Akt)	570	560	568	569
500	Bayer	534	524	524	514
540	Buffelsfont.	571	588	588	585
35	Charter	35	36	35 95	35 60
505	Chase Manh.	540	538	536	534
240	Cie Pétr. Imp.	261	260 70	260 70	258
79	De Beers	80	80 70	80 90	80 40
1240	Deutsche Bank	1302	1280	1280	1252
164	Dome Mines	166	168	175 10	165 50
305	Driefontein Cad	310	320 60	323	320
400	Du Pont-Nem.	433	422	416 50	419
745	Eastman Kodak	805	782	782	782
184	East Rand	180 90	190	194 90	190
530	Ericsson	585	576	575	568
295	Exxon Corp.	334	335	335 10	328 50
415	Ford Motors	474	472	474	475
435	Free State	468	480	480	477
275	Gencor	251 50	258	258	253
198	Gén. Belgique	320	319 90	319 90	309
1010	Gén. Electr.	1025	1024	1024	1024
590	Gen. Motors	643	636	639	646
75	Goldfields	76 50	77 90	77 90	77 70
205	Harmony	213	217 90	220	215
30	Hitachi	32	31 95	31 70	32 10
520	Hoechst Akt.	556	545	546	536

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. Premier cours
63	Imp. Chemical	69 80	69 30	69 10	68 10
125	Inco. Limited	136 80	133	133 90	131 60
1040	IBM	1090	1076	1079	1076
42	Ito-Yokado	43 85	43 60	43 80	43 80
340	ITT	380 10	374	378	379 90
53	Matsushita	61 10	61	60 90	61
735	Merck	865	855	850	852
745	Minnesota M.	800	779	779	768
280	Mobil Corp.	295	292	291 50	297 40
17850	Nestlé	18750	18850	18850	18900
450	Norsk Hydro	492	488	485	485
980	Petrofina	1020	1010	1010	1010
590	Philip Morris	598	599	598	600
150	Philips	154 90	152	152	150 10
460	Pres. Brand	459	474	474	470
490	Président Steyn	496	520	519	510
1250	Quilmès	1222	1225	1301	1201
1430	Randfontein	1470	1515	1515	1500
370	Royal Dutch	412	408	405	405 60
80	Rio Tinto Zinc	82 30	84 20	84 20	83 80
420	St Helena Co	419	433 50	433	425
370	Schlumberger	406	413 80	416	411
68	Shell transp.	72 20	72 50	72 60	71 50
1260	Siemens A.G.	1369	1349	1343	1365
130	Sony	146 80	145 50	140	142 70
174	T.D.K.	191 80	189 90	189	189 70
710	Unilever	719	713	710	....
670	Unit. Techn.	683	673	680	676
1020	Vaal Reefs	1030	1068	1064	1047
540	West Deep	547	568	568	565
480	West Hold.	495	506	510	500
380	Xerox Corp.	438	431	424	423
2 91	Zambia Corp.	2 88	2 95	2 98	2 95

c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé ; ◆ : prix précédent.

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 3/5	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS — Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	7 399	7 395	7 200	7 600
Allemagne (100 DM)	299 890	301	290	310
Belgique (100 F)	15 090	15 100	14 500	15 600
Pays Bas (100 fl.)	266 900	267 950	257	277
Danemark (100 krd)	84 400	84 570	80	88
Norvège (100 k)	104 010	104 250	100	107
Grande-Bretagne (£ 1)	11 581	11 674	11 300	12 100
Grèce (100 drachmes)	8 815	8 800	8 250	10 250
Italie (1 000 lires)	5 044	5 056	4 847	5 300
Suisse (100 fr.)	357 500	357 900	345	366
Suède (100 krs)	98 590	98 700	94	101
Autriche (100 sch)	42 620	42 730	41 800	43 800
Espagne (100 pes.)	5 387	5 407	5 200	5 800
Portugal (100 esc.)	7 450	7 500	6 450	8 050
Canada ($ can 1)	6 047	6 033	5 870	6 170
Japon (100 yens)	3 114	3 120	2 980	3 140

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 3/5
Or fin (kilo en barre)	102500	102750
Or fin (en lingot)	102700	103000
Pièce française (20 fr)	680	680
Pièce française (10 fr)	401	.....
Pièce suisse (20 fr)	672	672
Pièce latine (20 fr)	631	631
Souverain	791	791
Pièce de 20 dollars	3900	3905
Pièce de 10 dollars	1890	1890
Pièce de 5 dollars	1070	.....
Pièce de 50 pesos	4200	4200
Pièce de 10 florins	680	672

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

● *L'Argentine a acheté* à la Société nationale industrielle aérospatiale (SNIAS) quinze hélicoptères Super-Puma qui peuvent transporter jusqu'à vingt hommes en armes, ou des missiles air-sol et air-surface contre les navires de guerre. Certains de ces appareils seront affectés *au commandement militaire* argentin de l'Antarctique, à l'extrême-sud du pays, selon des informations données à Buenos-Aires. — *(A.F.P.)*

A B C D F G H

L'enquête sur l'attentat du 8 mars à Marseille

Les deux hommes recherchés par la police sont arrêtés à Paris

Leur cavale n'aura pas duré deux *mois* : les deux hommes recherchés après l'attentat du 8 mars à Marseille — cette explosion d'une voiture piégée non loin de la grande synagogue mais dont l'objectif réel reste incertain — ont été arrêtés, lundi 2 mai à Paris, par des policiers de la Direction centrale de la police judiciaire (D.C.P.J.).

Les renseignements généraux, qui menaient avant l'attentat une enquête *sur un trafic d'explosifs*, avaient indiqué aux enquêteurs marseillais que outre Daniel Scotti et Jean Chicin, les deux repris de justice tués par l'explosion de leur véhicule piégé, deux autres hommes appartenaient à la même « équipe », qui se retrouvait au bar le Kilt. Il s'agit de Marc Monge, originaire de Carpentras (Vaucluse), et de Robert Marcel, dit « le Gitan », un brocanteur ardéchois (*le Monde* du 12 avril).

Ils ont été arrêtés dans un bar du quartier de l'Opéra, que surveillaient des policiers de la 6e section de la D.C.P.J., chargée des menées subversives et atteintes à la sûreté de l'Etat. Au terme des 48 heures de garde à vue, ils seront probablement conduits à Marseille après que Mlle Bernadette Augé, le juge d'instruction marseillais chargé du dossier, aura délivré un mandat d'amener. Ils ont refusé de répondre aux questions des policiers parisiens.

Inculpées dans cette affaire, la gérante du bar marseillais le Kilt, Michèle Pantalucci, et la serveuse de ce même bar, Annick Pillaert, ont confirmé les indications fournies par les R.G. : les quatre hommes parlaient, dans les jours qui avaient précédé l'explosion, de *« régler son compte à quelqu'un »*, et auraient multiplié des « repérages » mystérieux. Monge, lié au milieu, travaillait à coller des affiches de l'opposition durant la campagne des élections municipales. Il aurait eu des relations avec l'extrême droite ainsi qu'avec l'ex-Service d'action civique. Son père, assassiné en 1977, en était un militant actif.

Quelques jours après l'explosion du 8 mars et à la veille du second tour des municipales, on retrouvera à Carpentras, dans la voiture que lui prêtait son ancienne femme, des affiches de M. Jean-Claude Gaudin, leader de l'opposition marseillaise et président du groupe U.D.F. à l'Assemblée nationale. Mme Pantalacci se déclare adhérente de parti.

En raison de la personnalité des gens impliqués — mêlant le banditisme actif et l'activisme politique — cette affaire n'a cessé d'alimenter une polémique entre les responsables de l'U.D.F. et ceux du R.P.R. et le préfet de police des Bouches-du-Rhône, M. Bernard Patault. Le *18 avril, ce dernier avait réaffirmé*, au sujet de l'attentat, que la bonne piste était *« politique »*, mettant en cause *« des politiciens de droite de Marseille »* (*le Monde* du 20 avril). Un syndicat de gardiens de la paix marqué à droite, le Syndicat indépendant de la police nationale (S.I.P.N.), avait répliqué en demandant la démission de M. Patault, affirmant que « l'attentat » était en fait *« un règlement de comptes entre truands »*. Une polémique que Marc Monge et Robert Marcel pourraient clarifier s'ils se décidaient à parler.

EDWY PLENEL.

RECUL DU DOLLAR ET AFFAIBLISSEMENT DU FRANC

Le recul du dollar, amorcé mardi 3 mai sur tous les marchés des changes, s'est poursuivi mercredi 4 mai, essentiellement *vis-à-vis du mark et du yen*. A Francfort, le cours de la monnaie américaine est revenu, en deux jours, de 2,4680 DM à 2,4450 DM, et, à Tokyo, de 238 yen à 236,70 yen.

A Paris, toutefois, le dollar n'a guère suivi le mouvement, se maintenant aux alentours de son cours record, à 7,3950 F, après avoir même atteint 7,41 F mardi après-midi.

Le raffermissement général du mark, provoqué à la fois par la hausse du taux d'escompte néerlandais et l'espoir d'une baisse du taux américain, s'est effectuée non seulement aux dépens du dollar mais aussi à ceux du franc, qui a même été l'objet d'une petite attaque mardi 3 mai. A Paris, le cours de la monnaie allemande a non seulement *décollé de son cours-plancher de 2,9985 F* auquel il restait attaché depuis la dévaluation du 21 mars dernier, mais il a débordé la barre des 3 F, s'élevant, en deux jours à 3,0160 F. Cette dépréciation du franc, très rapide (après les deux dernières dévaluations, le franc perdait un centime par mois) a surpris les autorités monétaires. Pour notre monnaie, l'état de grâce est bien fini, comme le prouve la tension sur les taux de l'eurofranc, remontés à 18 % sur six mois.

A Rome
UN ATTENTAT EST REVENDIQUÉ PAR LES BRIGADES ROUGES

Rome *(A.F.P.)*. — Un professeur d'Université, M. Gino Giugni, a été blessé par balles dans la soirée du 3 mai à Rome, alors qu'il sortait de son bureau.

L'attentat a été revendiqué dans un appel téléphonique au quotidien romain *Il Messaggero* par un correspondant anonyme, se réclamant du parti communiste combattant frange « militariste » des Brigades rouges, fondée par le brigadiste Mario Moretti, arrêté il y a quelques mois.

Intellectuel socialiste, membre du *comité central du P.S.I.*, le professeur Giugni, collaborateur du secrétaire général du P.S.I. Bettino Craxi et spécialiste de droit du travail, a participé notamment à l'élaboration du statut des travailleurs en Italie et, tout dernièrement, à l'accord syndicats-patronat du 22 janvier.

Le dernier attentat commis à Rome remonte au 29 janvier. Une gardienne de prison avait été assassinée par un groupe se réclamant des Brigades rouges.

● *Deux policiers et l'épouse de l'un d'entre eux ont été assassinés* par balles à Bilbao, au Pays basque espagnol, a annoncé la police, ce mercredi 4 mai. Les trois cadavres ont été retrouvés dans le garage d'un immeuble. Il pourrait s'agir, selon la police, d'un attentat de l'ETA. — *(A.F.P.)*

● *Les forces de l'ordre nigériennes* sont intervenues *« vigoureusement »* mardi 3 mai sur le campus de l'université de Niamey pour *« neutraliser »* les étudiants responsables des troubles qui s'y produisent depuis plusieurs jours et avaient déclenché lundi une grève générale des cours de cinq jours pour soutenir leurs camarades de l'Ecole supérieure d'agronomie (ESA), en conflit avec l'administration et les enseignants. — *(A.F.P.)*

Le numéro du « Monde » daté 4 mai 1983 a été tiré à 508 670 exemplaires

MALADE, M. DELORS SUSPEND SES ACTIVITÉS

Le ministre de l'économie et des finances, M. Jacques Delors est atteint d'une grippe et a dû annuler tous ses engagements jusqu'à la fin de cette semaine, a annoncé mercredi *matin 4 mai son porte-parole.*

M. Delors devait notamment participer, mercredi soir, à un débat télévisé, pendant une heure, en direct sur TF 1, au cours de l'émission *« Le cœur du débat »* avec l'ancien ministre de l'économie et des finances de M. Valéry Giscard d'Estaing, M. Jean-Pierre Fourcade.

LE FISC RÉCLAME PLUS DE 190 MILLIONS DE FRANCS A M. ROBERT HERSANT

M. Robert Hersant, patron du groupe Socpresse (*Figaro, France-Soir, Paris-Normandie*, etc.), a de nouveaux ennuis avec l'administration des finances : la Direction générale des impôts lui réclame, révèle *le Canard enchaîné* du 4 mai, 190 millions de francs de redressement fiscal touchant diverses sociétés de presse qu'il contrôle. Information fondée, mais, selon des sources sûres, ce chiffre est inférieur à *la* réalité.

Cette sanction fiscale — qui intervient au moment où M. Hersant prend en main la gestion de *France-Soir* et convoite *le Dauphiné libéré* — est le résultat de la longue enquête menée depuis l'automne de 1982 par les « polyvalents » du ministère des finances. Le président du directoire du *Figaro avait lui-même* confirmé cette présence dans les colonnes de son journal, le 27 novembre. Cette investigation avait déjà eu pour conséquence l'inculpation de M. Robert Hersant, le 1er février, d'abus de biens sociaux au sujet d'un yacht ayant appartenu à la Socpresse (*le Monde* du 2 février).

Rappelons d'autre part qu'à la suite des plaintes de syndicats de journalistes, M. Hersant est inculpé, depuis 1978, d'infraction à la législation sur la presse (avec dix-sept coïnculpés) et cité à comparaître le 19 mai pour le cas particulier de *France-Soir* (*le Monde* du 21 avril).

RICHARD ANTHONY EST ÉCROUÉ POUR FRAUDE FISCALE

Richard Anthony, qui fut dans les années 60 l'une des vedettes de la chanson « yé yé » en France, a été écroué, lundi 2 mai, à la prison de Pontoise (Val-d'Oise) *(nos dernières éditions)*. Il lui est reproché une fraude fiscale qui se monterait à 1 400 000 F. Il a été arrêté à son domicile de Haute-Isle (Val-d'Oise), en vertu d'une procédure de contrainte par corps ordonnée, à la demande de l'administration fiscale, par un magistrat du tribunal de *Nanterre (Hauts-de-Seine). Originaire* du Caire, marié, père de trois enfants, d'un premier lit, âgé de quarante-six ans, Richard Anthony avait connu la gloire à partir de 1960, son plus grand succès auprès des jeunes ayant été la chanson *Et j'entends siffler le train.* En 1965, il avait vendu plus de six millions de disques. Il s'était retiré du « show-business » au début des années 70 mais avait, par la suite, tenté vainement, à plusieurs reprises, de retrouver les faveurs du public à l'occasion de la reprise — sur disques — de ses succès de naguère, et de tournées en *province.*

Il menait, semble-t-il, un train de vie — en France et à l'étranger — qui ne correspondait plus à ses ressources. Déjà, en 1971, il avait connu divers démêlés judiciaires pour non-paiement de dettes importantes.

Me Jean-Claude Nowak, l'avocat du chanteur, a entrepris des démarches auprès du trésorier-payeur général des Hauts-de-Seine en vue d'obtenir la main-levée de la contrainte par corps et du mandat de dépôt. *« Les négociations, nous a-t-il précisé, portent sur le versement de 300 000 F représentant un acompte sur la dette fiscale de 1,4 million de francs correspondant à un arriéré d'impôts de la période 1971-1974. »*

Un groupe de virus impliqués dans le « syndrome des homosexuels » a été mis en évidence

La revue scientifique américaine *Science* publiera, dans son numéro daté du 20 mai, cinq articles consacrés au syndrome immunodéficitaire acquis (SIDA), affection mieux connue sous l'appellation — impropre — de « syndrome des homosexuels ». Les résultats de ces travaux, menés aux Etats-Unis et en France (1), apportent des arguments de poids en faveur de l'origine virale de cette affection. Un virus d'un nouveau type a, en particulier, été identifié. On recense, aujourd'hui, plus de mille trois cent cinquante cas de SIDA à travers le monde, dont quatre cent cinquante se sont révélés mortels.

Tient-on enfin la bonne piste ou les résultats, prochainement publiés par *Science*, se révéleront-ils sans lendemain ? Le SIDA a suffisamment posé de pièges depuis son apparition en juin 1981 pour que l'on segarde, aujourd'hui, de trancher.

Schématiquement, un phénomène épidémoque inexpliqué, peut-être d'origine toxique (comme la récente affaire du syndrome toxique espagnol dû à de l'huile végétale frelatée) ou d'origine infectieuse (virale ou bactérienne). Alors qu'on a longtemps penché dans le cas du SIDA *pour la première hypothèse, il est*, aujourd'hui, acquis que c'est la seconde qui doit être prise en considération. Diagnostiqué pour la première fois aux Etats-Unis en juin 1981, le SIDA a, depuis, été observé dans une quinzaine de pays. En France, une cinquantaine de cas ont été recensés.

Après un début sans caractéristique particulière (fièvre, amaigrissement, fatigue...), cette maladie se manifeste par l'apparition d'une série d'infections dues à de nombreux germes connus (bactéries, virus ou parasites) ou par une forme grave d'affection cancéreuse (sarcome de Kaposi). A ce cortège de signes cliniques viennent s'ajouter des anomalies biologiques au premier rang desquelles celles concernant une catégorie particulière de globules blancs (lymphocytes T).

L'analyse épidémiologique permet de démontrer que les homosexuels masculins ne constituent pas la seule population « à risques ». On lève aussi, de manière plus ou moins conjointe, des toxicomanes utilisant la voie intraveineuse. On retrouve aussi, parmi les malades, des sujets haïtiens, des hémophiles ou des femmes ayant eu notamment des rapports sexuels avec des hommes contaminés.

Au total, l'origine infectieuse du SIDA est aujourd'hui parfaitement démontrée. Reste à identifier l'agent responsable. De nombreux indices font supposer qu'il s'agit d'un virus. Depuis quelques mois, une famille de virus apparaissait comme candidat potentiel. Ce sont des virus dont les liens avec une forme de leucémie ont été mis en évidence depuis quelques années notamment par le professeur Robert Gallo (National Cancer Institute). Ces virus (Human T-cell leukemia virus, ou H.T.L.V.) sont de plus en plus étudiés, au point qu'on en connaît aujourd'hui différents types. Les travaux menés de manière indépendante par deux équipes américaines et une équipe française de l'Institut Pasteur ajoutent aux arguments épidémiologiques des arguments sérologiques (dépistage de *marqueurs antigéniques dans le sang* des malades) et des arguments de biologie moléculaire.

Habituellement rares, des marqueurs sérologiques de H.T.L.V. sont retrouvés aux Etats-Unis dans le sang de 25 à 35 % de victimes du SIDA. Au Center for Disease Control (C.D.C) d'Atlanta, on tient à souligner que, si les informations scientifiques publiées prochainement par *Science* sont *« importantes »*, elles n'apportent pas la démonstration définitive d'un lien de causalité. On peut craindre, notamment, qu'il ne s'agisse que de virus « passagers », comme d'autres qui ont pu être mis en évidence chez les malades. Plusieurs arguments — dont la précocité de l'infection par le H.T.L.V. — laissent néanmoins penser qu'il n'en est rien. Diverses questions sont aujourd'hui posées concernant les différences de structure entre les trois ou quatre types d'H.T.L.V. en cause et les séquences génétiques virales pathogènes.

Dans l'attente de données complémentaires et de confirmations ultérieures, ce schéma physio-pathologique apparaît très séduisant. L'une des caractéristiques du H.T.L.V. est, en effet, d'infecter les lymphocytes T, cellules qui jouent un rôle fondamental dans la défense immunitaire de l'organisme.

JEAN-YVES NAU

(1) Ces publications sont signées par les professeurs Robert Gallo (National *Cancer Institute*), Max Essex (*Harvard* School of Public Health, Boston) et Luc Montagnier (Institut Pasteur, à Paris).

